

Prospection Inventaire et Suivi de Travaux

JAUNAY – CLAN 86130

Première partie

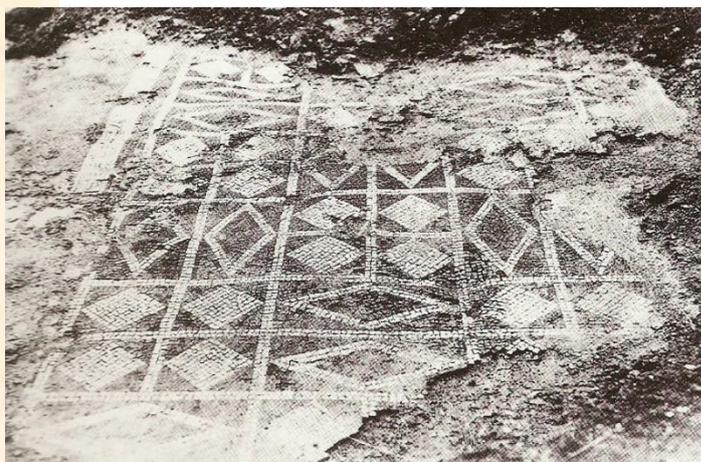
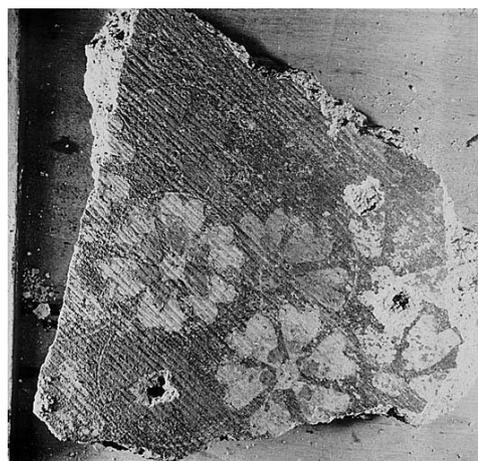


Photo de la mosaïque prise par Mongruel.



Fresques d'églantines à six pétales.
(Ph. François Eygun)

JUILLET 2015

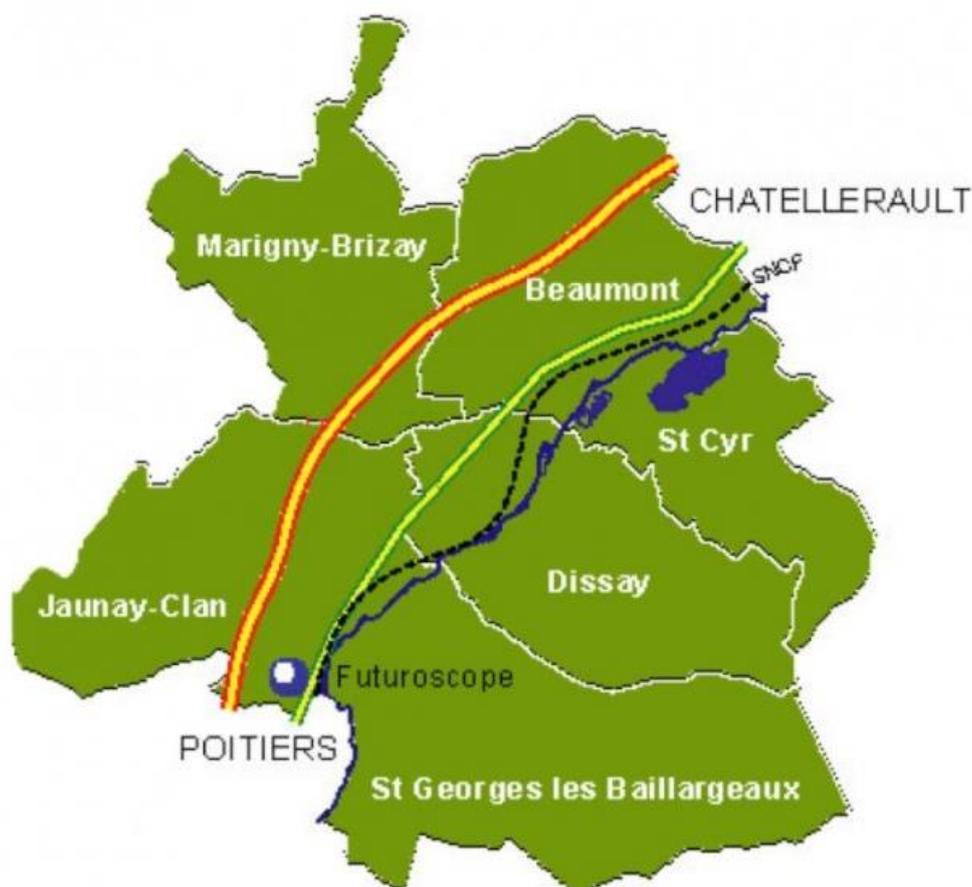
Patrice ARBONA



**PROSPECTION INVENTAIRE
ET
DE SUIVI DE TRAVAUX
SUR
LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE VAL VERT DU CLAIN**

La prospection inventaire sur la communauté de commune de Val Vert du Clain, a été effectuée afin de compléter les données historiques et archéologiques sur les différents bourgs dont elle est composée.

Ces villages sont au nombre de 6 : Beaumont, Dissay, Marigny-Brizay, Saint-Cyr, Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, et Jaunay-Clan. Cette communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale, fondé en 1992 les communes précitées avaient ressenti le besoin de mieux animer et développer le territoire, notamment sur la question de la collecte des ordures ménagères ou des grands investissements. Un Sivom était né de cette volonté dès 1972.



Son patrimoine historique et archéologique est divers et varié, toutes les époques sont présentes à travers leurs sites et leurs édifices. Quelques erreurs et données archéologiques ont été commises, des recherches personnelles et des relevés non pas été transmis au SRA ; c'est pour cela qu'une prospection sur ces communes s'imposait afin de retransmettre toutes les observations faites sur ces communes. Plusieurs rapports seront réalisés au fur et à mesure de l'avancée des recherches. Il y avait une urgence à commencer cette première partie par la commune de Jaunay-Clan, où de nombreuses observations ont été faites et non transmises du point de vue administratif.

Petit récapitulatif historique et archéologique concernant ces communes afin de comprendre tout l'intérêt de cette prospection inventaire.

1 - Beaumont

La chapelle de la Madeleine est une ancienne chapelle funéraire dont la fondation remonterait à la fin du 14^e siècle. Elle présente un important décor néo-gothique du 19^e siècle. L'édifice, complété par un caveau taillé dans la roche, accueille les tombes des seigneurs successifs de Beaudiment, jusqu'au 19^e siècle.

La chapelle conserve les gisants de Pierre de Nuchèze et Charlotte de Brizay, mariés en 1514. Pierre de Nuchèze est mort au combat, alors qu'il suivait François 1^{er} aux guerres d'Italie.

Autre particularité de la Chapelle, sa richesse héraldique. En 2002, elle devient la propriété de la Communauté de communes du Val Vert du Clain qui en entreprend alors son sauvetage puis sa rénovation.

Le château de Beaudiment du 15^e et 16^e siècle, a été restauré au 19^e siècle.

La tour de Beaumont, à quelques centaines de mètres du bourg, est située sur un plateau à 140 mètres d'altitude, la tour domine le Clain et la Nationale 10. Le château est en deux parties. Le Donjon actuel, presque carré à contreforts rectangulaires, date du 10^e et 12^e siècle. L'épaisseur des murs et les massifs arrondis des angles les plus exposés aux attaques soulignent son rôle défensif. Puis au 15^e siècle, une tour carrée, abritant un escalier à vis, est accolée au donjon primitif. Cette construction a pour but de transformer le château féodal en une demeure plus confortable. Le donjon a été détruit au 17^e siècle. Après avoir été abandonné, il fut livré aux pillards, puis rasé par Vauban, sous les ordres de Louis XIV. Vauban laissa un seul donjon sur les huit d'origine. À une centaine de mètres devant la Tour de Beaumont se trouve une motte castrale avec un second donjon roman effondré et remblayé. Seul un angle de mur reste visible.

En dessous de cet ensemble subsiste un souterrain aménagé auquel on peut accéder par la carrière de pierre du 19^e siècle.

Ce village avait une place forte démantelée par Louis XIV.

Le château de Rouhet, des 15^e, 16^e et 17^e siècle fut la propriété de Charles de Bourbon, frère d'Henri IV. Il possède une tour carrée à mâchicoulis, elle est inscrite comme Monument Historique depuis 1931.

Le château du Puy-Chevrier du 17^e siècle, et les ruines de l'ancienne aumônerie des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, situé au lieu-dit Longève.

Beaumont possède aussi sa légende, celle des Patins de Gargantua (à partir de grosses pierres d'origine indéterminée).

2 - Marigny-Brizay

La première trace historique et archéologique remonte à la préhistoire avec la découverte de nombreux silex taillés, bifaces, percuteurs, couteaux, racloirs ainsi que des pointes de flèche trouvés sur la commune.

Les hommes se sont installés sur cette commune et la configuration des lieux leur offrait probablement quelques abris, ayant l'avantage d'être situés à proximité des multiples sources qui affluent tout autour de la colline. L'abondance de silex de qualité leur fournissait la matière première pour fabriquer armes et outils.

L'époque romaine est représentée par la découverte des vestiges d'habitats antiques jusqu'alors inconnus. C'est dans le cadre du chantier de construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux, que des diagnostics archéologiques menés en 2011 avaient permis de les détecter, ils se situaient au lieu-dit « Les champs de la Grenouille ». Une ferme gallo-romaine avait été mise au jour.

Trois édifices occupés au cours du 3^e siècle, voire peut-être dès la fin du 2^e siècle, appartiennent à la pars rustica d'une villa gallo-romaine.

La féodalité s'impose et les mottes castrales font place aux constructions en pierre, plus élaborées et plus durables.

Montfaucon petit donjon médiéval. Construit au 14^e siècle, c'est le plus ancien édifice civil de la commune. Remanié au 15^e, il perdra son caractère défensif au profit d'un statut plus résidentiel.

A partir de la fin du 15^e siècle, les demeures sont construites en privilégiant plutôt le caractère esthétique et surtout fonctionnel. La maison de Méocq date vraisemblablement de cette époque et illustre parfaitement l'évolution architecturale.

Les constructions du 16^e siècle sur la commune font place à de modestes manoirs et perdent définitivement leurs attributs militaires. Seule la tour, élément architectural emblématique du pouvoir seigneurial des siècles passés, subsiste encore jusqu'au 17^e siècle. La Vauguyot, La Marre et La Mailletrie.

Le château de La Tour Signy a été détruit au 19^e siècle, il ne reste guère plus qu'une porte monumentale, c'est le seul édifice de la commune représentatif de la période de la fin du 16^e siècle. Des vestiges encore visibles aujourd'hui laissent imaginer la richesse architecturale du château. Celui-ci aurait été détruit par un incendie. A partir du 17^e siècle, des constructions dites « *maisons aux champs* » font leur apparition sur la commune. La Fuye, La Valette, La Marre.

Ce sont des résidences d'agrément érigées par des notables des villes de Poitiers et Châtellerauld. À La Fuye, il est à noter que cet édifice du début du 17^e a été remanié après la révolution ; c'est essentiellement sur la façade que l'architecte de l'époque a concentré tous ses efforts, dénaturant ainsi le bâtiment.

La commune compte deux églises romanes du 11^e et 12^e siècle. En 1819, par ordonnance royale, les communes de Saint Léger la Pallu et Marigny-Brizay sont regroupées formant ainsi une seule et même commune. Donc Marigny-Brizay a la particularité de posséder deux clochers distincts. Ces églises ont été sérieusement remaniées au 19^e siècle.

La vétusté et l'exiguïté de l'église de Marigny-Brizay a conduit les paroissiens de l'époque à vouloir la modifier. Ils ont fait construire un vaste transept ainsi qu'un nouveau chœur. De l'édifice Roman originel, il ne subsiste que la nef centrale et le clocher.

L'église de Saint-Léger la Pallu inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1935, n'a pas subi de transformations extérieures lors de sa restauration à la fin du 19^e siècle. Le clocher porche roman subsiste toujours. Il donnait à l'ensemble un caractère défensif, marquant ainsi la puissance de l'Eglise. La décoration intérieure a fait l'objet de soins particuliers de la part des propriétaires de l'époque. Seule l'abside romane, est restée à peu près conforme à l'original.

Attenant à l'église, un ancien prieuré a été récemment restauré. Son origine se confond très certainement avec celle de l'église, mais contrairement à celle-ci, il a subi de nombreuses transformations au cours des siècles. Ce sont deux élévations du 16^e et 17^e siècle que l'on peut encore voir aujourd'hui. Il était constitué de deux corps de bâtiments délimitant une cour carrée au centre de laquelle se situe l'église romane de Saint-Léger.

3 - Dissay

Son passé historique et archéologique commence aux alentours de 4 300 ans av. J.-C avec la découverte en 1998 d'une tombe unique en Poitou-Charentes.

La voie romaine qui relie Saintes à Tours en passant par Poitiers, existe encore sous la forme d'un ancien chemin. La tradition Disséenne le nomme toujours « la voie romaine ».

C'est de l'an 673 que date le premier écrit où Dissay est cité. Il s'agit de la charte de Saint-Bercaire (*charta sancti Berchatii*). Bien que cela ne soit qu'une hypothèse, « *in villa Diséio supra fluvium Crete* » pourrait désigner Dissay puisque d'autres toponymes voisins y sont cités. (Le Rédet)

La châtellenie de Dissay appartient, depuis au moins la première moitié du 13^e siècle, aux évêques de Poitiers. Vers 1240, elle fait partie de la juridiction et du domaine temporel de Poitiers. Les seigneuries du Deffends et de Marit relèvent de la Tour de Maubergeon, tandis qu'une partie de la paroisse, sur la rive gauche du Clain, dépend de la châtellenie de Jaulnay. Le village est situé sur une des routes de Compostelle et est décrit dans le « *Liber de miraculis Sancti Jacobi* » conservé aux Archives de la Cathédrale de Compostelle.

Au 15^e siècle Pierre d'Amboise évêque de Poitiers fait édifier son château de 1484 à 1493, reproduisant l'entrée de celui de Chaumont, où il est né. L'église de Dissay a été également construite au 15^e siècle par le même Pierre d'Amboise.

Il servira de résidence aux évêques jusqu'à la Révolution. Les systèmes de défense furent autorisés par lettres patentes du 11 janvier 1434 signées du Roi Charles VII. Hugues de Combarel, prédécesseur de Pierre

d'Amboise y est autorisé à construire un hôtel entouré de « murs, fossez, paleiz, pont leveiz portaux, tours, guérites, barbicanes et autres fortifications et emparemens, telz que bon lui semblera »

4 - Saint-Cyr

Ce village possède l'un des rares menhirs à être resté debout dans la région. Le menhir de Pierrefite est en grès rose et mesure 4.5 m de haut dans sa partie visible. Classé Monument Historique depuis 1932.

Le tumulus de la Haute Flotte, inscrit comme Monument Historique depuis 1991. Tumulus de 45 mètres de diamètre pour une hauteur conservée de 1,50 mètre, situé en bordure de la voie romaine qui menait de Poitiers à Tours.

Selon le Redet, la première mention de Saint Cyr apparaît en 1260, « *Parochia Sancti Cirici, 1260 (abbaye de la Celle, 15)* » puis *Ecclesia de Cappella Sancti Cirici* (pouillé de Gauthier, f° 174). *Saint Cerdre*, 1309 (pouillé de Gauthier, f° 187 verso). *Saint Cerde*, 1363 (archives de Poitiers, 15). *Saint Serdre*, 1401 (chapitre de Sainte Radegonde, t33). *Saint Cire*, 1455 (commanderie d'Auzon, 9). *Saint Cyre près Saint Lamrent des Broses*, 1535 (chapitre de la cathédral, 86). *Ecclesia parochialis Sanctorum Cirici et Jullite prope Dissayum*, 1575 (chapitre de Notre Dame-la-Grande, 70). *La Constitution*, en 1795. *S. Cyr*, 1807 (annuaire).

Avant 1790 la paroisse de Saint-Cyr faisait partie de l'archiprêtré de Dissay, du duché et de la sénéchaussée de Châtellerault, et de l'élection de Poitiers; elle dépendait de l'élection de Châtellerault jusqu'au commencement du 18^e siècle. La cure était à la nomination du chapitre de Notre Dame-la-Grande de Poitiers; elle a été rétablie en 1843.

Saint-Cyr accueille favorablement les avancées de la Révolution française. La commune plante ainsi son arbre de la liberté, symbole de la Révolution. Il devient le lieu de ralliement de toutes les fêtes et des principaux événements révolutionnaires. Un peu plus tard, pour suivre le décret de la Convention du 25 vendémiaire an II invitant les communes ayant des noms pouvant rappeler les souvenirs de la royauté, de la féodalité ou des superstitions, à les remplacer par d'autres dénominations, la commune change de nom pour La Constitution.

5 - Saint-Georges-Lès-Baillargeaux

La commune a été le lieu de passage de toutes les migrations et les premières traces d'occupation des sols remontent au Paléolithique avec des outils datant du moustérien. Le Néolithique est attesté par la présence de deux dolmens: celui de la Roche-aux-Oies et la Pierre Levée d'Aillé. D'autres sites avec enclos et fossés, ont été repérés sur le territoire.

C'est au cours du premier âge du Fer, qu'une communauté humaine importante s'installe. Une tombe féminine, découverte en 1937 dans les sablières d'Aillé, témoigne de la richesse de l'aristocratie locale.

Les parures de bronze et fer accompagnant les ossements sont aujourd'hui exposés au musée Sainte-Croix de Poitiers.

En 2010 l'aménagement d'un éco-quartier au lieu-dit Les Gains, a mis au jour une résidence d'un aristocrate picton au 2^e ou au 1^{er} siècle avant notre ère, cette ferme fortifiée domine une voie naturelle reliant Poitiers à Tours, via le Vieux-Poitiers.

On a découvert en 1998, au lieu-dit les Varennes, une tombe gauloise lors d'une fouille de sauvetage. Elle compte parmi les rares sépultures connues dans le Centre-Ouest de la France pour la fin de l'âge du Fer. Cette tombe peut être assimilée à une petite chambre funéraire abritant les restes d'un individu adulte. De plus, outre une demi-truie, des vases en céramique caractéristiques du Poitou, des objets et une lance de fer, elle contenait deux ensembles d'objets en bronze : un grand couteau moulé et trois rasoirs identiques en tôle martelée, dont nous ne connaissons qu'un équivalent dans l'Europe celtique.

A l'époque romaine, un village picton était présent sur le site des Varennes. Cette bourgade agricole était reliée à la voie romaine Poitiers Tours. De part et d'autre de cette grande voie antique ont été repérés des établissements gallo-romains isolés dont le plus important était la villa de Vayres, près du Clain.

Après les invasions barbares, un village est reconstruit près du bourg actuel. Son peuplement se juge à l'importance de la nécropole et à ses sarcophages du 6^e et 7^e siècle, à l'est du vieux cimetière, où a été probablement construite une première église.

En 989, le duc d'aquitaine Guillaume Fier-à-Bras donne la terre de Vayres à l'abbaye de Bourgueil, pour y construire un hébergement pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle empruntant l'ancienne voie romaine, toute proche.

En 1077, Gui-Geoffroi, oblige le seigneur de Forges à mener jusqu'au moulin de Montierneuf à Poitiers les meules neuves extraites de la forêt de Moulière.

C'est sous le règne des capétiens que fût construite l'église romane, démolie en 1873.

A la même époque est édifiée à l'écart du bourg médiéval, au lieu-dit « *l'Hopitau* », une commanderie de templiers. Après la condamnation de Philippe le Bel, elle devient un établissement de Saint-Jean-de-Jérusalem, puis de l'ordre de Malte.

Il ne reste des anciens bâtiments qu'une porte gothique. Cette commanderie, tout au long du Moyen Age, conserve une fonction hospitalière (en particulier l'hébergement des pèlerins de Saint-Jacques) Le commandeur a droit à de haute et basse justice sur les villageois. Echevins, juristes ou riches bourgeois de Poitiers cherchent alors à se créer des seigneuries et acquièrent de nombreux fiefs à Saint-Georges : Vayres, Aillé, la Jarrie, Forges, la Court-de-forges, la Picadière... Il se construit ou reconstruit des maisons fortes dont la plus importante est le manoir de Vayres qui a conservé côté rivière son aspect du quinzième siècle. La baillarge se cultive encore mais la source de richesse est la production de vin.

En 1789, la révolution à Saint-Georges entraîne de profonds bouleversements, la dispersion des biens ecclésiastiques : puis le démantèlement des domaines nobles font passer en grande partie les terres aux mains des paysans qui peu à peu remplacent les notables au conseil municipal. Ainsi sont dénombrés la commanderie, Aillé, Forges, Vayres...

En 1851, la commune acquiert un immeuble pour abriter mairie, justice de paix et écoles publiques.

En 1873, sous l'impulsion de l'abbé Garnier, curé de Saint-Georges au tempérament bâtisseur, la vétuste église romane qui se trouvait au fond du vieux cimetière est démolie. Puis est reconstruite au bord de la place, l'église actuelle inaugurée en 1876. Quelques sculptures de l'ancienne église romane ont survécu.

Le nom de Saint-Georges, premier nom de la commune, provient du vocable attribué sûrement à la première église chrétienne de la paroisse c'est à dire Saint Georges. *Villa que dicitur Sanctus Georgius, in pago Pictavo, infra quintum ipsius civitatis*, 959 ou 960 (cartulaire de St-Cyprien, p. 202). *Villa Sancti Joris, vinee et molendinum in flumen Cline*, 1088-1091 (ibid. p. 30). *Parrochia Sancti Georgii prope Dicay*, 1295 (chapitre de Notre-Dame-La-Grande, 52)

Le qualificatif des Baillargeaux ajouté pour distinguer la paroisse des autres Saint-Georges, provient probablement du mot « Baillarge », une orge de printemps.

Sanctus Georgius Baillargins, 1315 (chapitre de Notre-Dame-la-Grande, 52),

Sanctus Georgius de Balhergerus, 1347 (commanderie de St-Georges, 2)

Saint-George de Balhergereou, 1347 (chapitre de Notre-Dame-la-Grande, 52)

JAUNAY – CLAN

Première partie

Le Bourg

1. Cadre de l'intervention :

Les différents travaux d'aménagement de la commune de Jaunay-Clan ces dernières années, sont à l'origine de l'intervention de cette prospection inventaire, afin de faire le point sur les sites archéologiques existants ou non encore répertoriés ; ceci afin de compléter et de créer une nouvelle carte archéologique de cette commune et ainsi de pouvoir corriger certaines erreurs de retranscription commises par le passé. Plusieurs suivis archéologiques ont été mis en place pendant la durée des différents travaux. L'objectif de l'opération était de reconnaître la présence de vestiges en zone sensible et d'intervenir afin d'éviter si possible toutes destructions. Le secteur d'intervention a eu lieu essentiellement dans le bourg de Jaunay-Clan. (Fig.01)



(Fig. 01)

Emprise de la commune de Jaunay-Clan

2. Contexte géographique, historique et archéologique :

2.1. Contexte géographique :

L'occupation et les différents types de sols de la commune de Jaunay-Clan sont les suivants : 15,5% du territoire est artificialisé (constructions, ville), 80,7% du territoire est agricole, (plaines de champs ouverts) et 3,8% de forêts et milieux semi-naturels se situent sur la commune. Collines et dépressions sableuses des bordures du Bassin Parisien - Sables verts 24%. Plaines calcaires - Groies moyennement profondes 56%. Vallées et terrasses alluviales - Vallées calcaires 8%. Autres - agglomération 12%

La configuration du site traversée par deux rivières Le Clain et La Pallu, ainsi que quelques monuments comme le château Couvert édifié en 1519 ou l'église Saint-Denis du 11^e siècle laissent entrevoir l'ancienneté de la ville.

Le village de Jaunay-Clan, situé à environ quinze kilomètres au nord-ouest de Poitiers, se situe dans le seuil du Poitou, au cœur d'une région de plateaux calcaires. Le passage de la route nationale de Paris à Bordeaux a grandement conditionné son développement. La proximité de Poitiers englobe nettement Jaunay-Clan dans son aire d'influence économique. Durant l'antiquité romaine, la voie secondaire entre Poitiers (*Limonum*) et Tours (*Caesarodunum*) passait près du bourg de cette commune.

Le village s'est installé à la rencontre de deux vallées, le Clain, et la Palu. Elles sont encadrées par des plateaux calcaires jurassiques, ils s'élèvent entre 89 et 125 mètres d'altitude.

Jaunay-Clan s'est développé en bordure du Clain entre deux vallons. A l'est, la commune de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux installée sur un éperon rocheux et culminant à environ 105 mètres d'altitude et à l'ouest le plateau de la Diette, avec son point culminant à environ 125 mètres. Le bourg c'est développé dans une cuvette approximativement à la côte 65. (Fig.02)

La confluence de cette vallée implique à cet endroit la présence de zones basses et humides. Au nord et au sud, dans le vallon du Clain, s'étendent les espaces de la Viaube et de la Basse Payre. Le nom même de Viaube pourrait être une déformation issue du latin :

Vi - Aube.

Vi, Vie, Via = Chemin, sentier, voie.

Aube = Alba, vient de albis, ob (blanc) En latin, albus, alba, album, albis était un adjectif de couleur ou plutôt d'absence de couleurs puisqu'il s'agit du blanc, l'aube étant bien cette espèce de clarté incertaine qui précède le lever du jour. En conclusion la Viaube pourrait désigner la présence d'une voie de communication exposé au soleil levant ou venant de l'Est.

Le nom de La Payre est mentionné pour la première fois en 1262 *Ad Perum de Jaunaio*, (abbaye de Fontaine-le-Comte 29), *Lapere* 1301 (acte sur parchemin daté du 11 juin 1301, don fait par Philippe Giraud *de Lapere de la paroisse de Jaunay à la Péronnelle*), *Petra* 1322 (abbaye de la Celle 18), , *La Père, la Pière*, 1326 (archives de Poitiers, 12), *La Perre, la Pierre*, 1408 (grand Gauthier, f° 11 verso), *La Peyre de Jaunay*, 1437 (ibid. f° 39 verso), *La Paire*, 1532 (abbaye de la Celle, 12).

Le nom vient du mot *Petracum*, désignant un lieu pierreux et de *petra* la pierre.

Contrairement au mot Payré qui désigne une chaussée pierrée ou lieu de pierres, il est tout à fait possible qu'il y ait eu un monument dans ce secteur, de type menhir ou dolmen aujourd'hui disparu.

La Payre a aussi pu désigner à une époque un endroit où se situait une borne miliare, au lieu-dit La Haute Payre, (la haute pierre) : c'est dans ce secteur que l'on entrait ou sortait du bourg de Jaunay-Clan venant de la voie secondaire de Poitiers à Tours, via Migné-Auxances.

Ad vicum Gallinacum (vita ejusd. auct. Frulando, ap. D. Pitra, Vie de S' Léger, p. 561).
Capella in villa quae vulgo nuncupatur Jalniacus sita, in honore sancti Dionysii dicata, en 985 (cartulaire. de Bourgueil, p. 42).
Ecclesia sita in curte Jalniaco, quae olim extitit Pauli doctoris ecclesia, infra quintam civitatis Pictavae, fundata ac dedicata in honore martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii, en 988 (ibid. p.41).
In loco qui vocatur Janizus, en 989 (Besly, Histoire Des Comtes de Poitou, p. 276).
Ecclesia de Jazenas, en 990 (cartulaire de Bourgueil, p. 20)
Ecclesia S. Dionisii in curti Galnaica, en 1003 (ibid. p.3)
Ecclesia de Galinaco, en 1105 (bulle de Pascal II, apud Gaignières, T.CXCII, f° 179; bibliothèque national.)
Jaunaicum, en 1162 (chapitre de St-Hilaire, T.1, p. 172)
Jaunai, en 1232 (abbaye de la Trinité, 32)
Jonayum, en 1271 (abbaye de St Cyprien, 49)
Jaunayum (pouillé de Gauthier, f° 174 verso)
Jaunay, en 1324 et en 1337 (archive de Poitiers, 12)
In burgo de Jauneio prope Pictavis, en 1451 (Ordonnances, T. XIV p. 187)
Jaulnay, en 1587 (abbaye de Fontevraud, 3)
Jaunaye, en 1668 (fief de Brin)
Jaunais, en 1719 (abbaye de Fontevraud, 3)
Jaunay, en 1807 (annuaire)

Il reste à savoir si ce nom a la même désignation au cours du haut Moyen Âge. De façon certaine, Jaunay était connue et devait être important au 7^e siècle puisqu'il est mentionné pour la première fois dans un texte sur la translation du corps de Saint Leger comme étant un village.

« *On se rendit delà au village de Jaunay ; là, l'évêque Ansoald vint à la rencontre du cortège avec une foule de clercs, de peuple et de pauvres, avec des encensoirs, des parfums, de l'encens, des croix, des cierges allumés, et des troupes considérables de gens qui chantaient. Il reçut le saint corps, et on se mit en marche vers la ville (Poitiers). Sur la route se trouva une femme courbée par les années, de telle sorte que sa tête touchait presque à ses genoux. Elle leva un peu les yeux, tout en priant, vers le cercueil du martyr, et son corps reprit sa première vigueur. Le pontife et tous ceux qui étaient présents admirèrent la puissance de Dieu et du saint martyr, et parvinrent à la ville en chantant ses louanges. L'évêque entra avec le saint corps dans la basilique située dans le faubourg, où repose sainte Radegonde, et là, un paralytique fut guéri par son arrivée. Lorsque le corps bienheureux fut porté à la basilique de Saint-Hilaire, un autre paralytique couché dans le chemin fut guéri sur-le-champ en touchant la bière ; peu après, une jeune fille aveugle recouvra la vue en invoquant le saint de Dieu : elle le suivit jusqu'à son tombeau (à Saint-Maixent), et se voua pieusement à son service. »*

C'est vers l'an 681 que s'opéra le retour du corps du saint à l'abbaye de Saint-Maixent.

Le village a dû se développer à proximité d'un passage à gué et ou d'un pont sur le Clain, afin de rejoindre la voie romaine Poitiers-Tours en traversant la commune de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux.

La découverte de sarcophages lors de différents travaux près de l'église, montre que l'époque Mérovingienne était relativement importante.

Le Moyen Age structure alors le bourg, l'artisanat et la vie locale s'organise autour du bourg actuel qui semble plus étendu à cette époque que ne l'a été le village au 19^e siècle.

De façon certaine, Jaunay était le chef-lieu d'une viguerie mentionnée pour la première fois en 989.

Villa Campiniaco, in vicaria Jozniaco. (Abbaye. St-Cyprien.) Il s'agit de terres et de vignes, le vignoble de Jaunay est encore très renommé au 19^e siècle.

En 985, Guillaume IV d'Aquitaine dit Fièrbrace ou Fier à bras, donne à un de ses fidèles dénommé Bernefridus ou Bernefroï la chapelle dédiée à Saint-Denis de la villa de Jaulnay avec les biens qui en dépendent. Cet acte est à l'origine du prieuré de Jaunay-Clan au 10^e siècle, il sera conservé jusqu'à la révolution par l'abbaye de Bourgueil.

En janvier 988, le comte de Poitou et duc d'aquitaine Guillaume IV donne à sa femme Emma la chapelle des Saint-Denis, Rustic et Eleuthère et les terres qui en dépendent. (Cartulaire de l'abbaye saint-Pierre de Bourgueil)

Pendant deux siècles, les abbés de l'abbaye de Bourgueil, délèguent par des baux à ferme, pendant cinq ans la gestion de ses terres et seigneurie de Jaunay, puis finalement de sept ou neuf ans. Avant 1704 la majorité des baux sont établis pour 7 ans. Au 18^e siècle, la durée des baux est de 9 ans.

Au 17^e siècle, les fermiers sont généralement des notables, ils viennent de l'extérieur de la paroisse et se succèdent rapidement tandis qu'au 17^e siècle, ceux originaires de Jaunay, gardent la ferme de nombreuses années.

Le nombre des feux (Ensemble des personnes vivant dans un même foyer) était de 330 en 1700, de 315 en 1789, de 245 en 1770. Le nombre des communicants, en 1782, d'après le Pouillé, s'élevait à 1200. (Le feu constituait, avant 1789, l'unité de base pour la répartition de l'impôt.)

Jaunay appartenait à la châtelainie, au ressort, à la généralité, à l'élection et à la subdélégation de Poitiers.

La cure

Ses revenus étaient de 355 livres en 1728.

La viguerie de Jaulnay

vicaria Jozniaco, faisait partie du pays de Poitiers, pagus Pictavensis. Elle fut établie en l'an 989.

Eglise paroissiale

Une chapelle a dû précéder l'église Saint Denis. Elle est citée dans un acte du mois de juin 985.

Longue de six travées, l'église paroissiale de Jaulnay, consacrée sous le vocable de saint Denis, regarde par sa façade l'occident, et l'orient par son chevet. Elle date du 11^e ou du 12^e siècle, le clocher est du 13^e siècle. Plus avancé dans l'ensemble de la nef, la chapelle Saint-Jean et le premier étage du clocher avoisinent le 13^e siècle.

Cimetière

Un acte de 1668 dit *au-devant de l'église*, expression assez vague pour nous laisser hésiter entre le flanc sud et le chevet, l'un et l'autre occupés aujourd'hui par une place.

Il y avait à la porte de l'église une tombe creusée en auge, rétrécie aux pieds, tréflée et surélevée à la tête datée du 13^e siècle, et un épais couvercle en pierre, également rétréci aux pieds.

Prieuré de Saint-Denis

Il est mentionné dans le Grand Gauthier, f^o 146 verso, parmi ceux qui doivent des procurations, sous le titre de *Prioratus de Jaunayo*. Le Pouillé 1782 lui reconnaît pour collateur l'abbé de Bourgueil au diocèse d'Angers, et le dit de l'ordre de Saint-Benoît. Son revenu était affermé à 500 livres en 1728. Il avoisinait l'église au sud, sur un plan parallèle à la façade.

Quelques Seigneurs de Jaunay

En 1106, dans le Cartulaire de l'abbaye de Bourgueil, au diocèse d'Angers, on trouve parmi les témoins d'une charte de l'an 1106, Pierre de *Jaunai*, « *Petrus de Jaunaico.* »

En 1131, « *Nous avons écrit l'accord conclu, relativement au lieu appelé Jaulnay entre Pétronille, par la grâce de Dieu vénérable Abbesse de l'église Notre-Dame de Fontevraud, et le moine Foucher, abbé du monastère d'Orbestier... Cet accord a été fait dans le cloître de Saint-Hilaire de Poitiers.* » (Pavillon Vie de Robert d'Arbrissel, Preuves n° 198).

En 1141, don fait à l'abbaye de Saint-Cyprien par Lunellus et Rainaud son frère, d'un demi-arpent de terre qu'ils possèdent à Jaunay *dimidium jugeres terre de Jauniaco.* (Dom Fonteneau, T. XV, p. 70.)

En 1162, vente par le chevalier Hugues de Mairvent, de ses biens de Jaunay : *universa quoe habebat apud Pictavim et apud Jaunaicum* (Id., T. II, p.37)

En 1232, don fait à l'abbaye de la Trinité de Poitiers d'un fief, sis sur la paroisse de Montamisé et mouvant de Regnaud Gastinée de Jaunay : *qui feodus movebat et movet a Reginaudo Gastinea de Jaunai.*

En 1263, Guillelmi de Jaunaio (Cartulaire de Saint-Hilaire T. 1 p.305)

En 1410, Pierre de Nuchèze, chevalier, épouse *Gillette Acarie*, et à cause d'elle, il rendit hommage, à *Louis de Marconnay*, Seigneur de Jaunay, en partie.

En 1451, Charles VII date de Jaulnay les lettres par lesquelles il confirme les privilèges des habitants de l'Entre-deux-Mers : *Datum in burgo de Jaunaio prope Pictavis in mense decembri.* (Recueil des Ordonnances, T. XIV p.187)

En 1520, François Fumé, chevalier, Seigneur de la *Pierrière en Anjou*, *Châteauouvert en Jaunais*, la Foy, est maire de Poitiers. (Fig.03 et 04)

François Fumée, Seigneur de Jaunay, maire de Poitiers, donna une maison qu'il possédait hors la porte de Rochereuil, afin d'y établir un hôpital pour les pestiférés, nommé Hôpital-des-Champs. (Bobinet, T. II p. 194.) Il est le fils de Pierre Fumé, chevalier, seigneur de la *Pierrière* et de la *Cailletière* en Anjou, il est le premier du nom qui vient s'établir en Poitou. Il épouse Hilaire Herbert, fille de François Herbert, chevalier, *Seigneur de la Couture*, et de *Guillelmine Juillé* de la *Poitevineière*. C'est par ce mariage que *Pierre Fumé* devient *Seigneur de Châteauouvert en Jaunais*.

François Fumé, père de Nicolas, maire de Poitiers, épouse *Marguerite Aubert d'Aventon*. Ils forment la tige de la branche Fumé subsistant à Poitiers et dans les environs de cette ville.

On lit dans les anciens titres ce nom écrit indifféremment, Fumé ou Fumée.

En 1598, le recteur de Jaunay, alias *de Jaunayo*, assiste au synode tenu par Mgr Geoffroi de Saint-Belin. (Don. Fonteneau, T.III, p.48)

Dans la liste alphabétique des échevins et conseillers assesseurs de Saint-Maixent nous trouvons ;
Byard ou Biart Pierre, sieur de Jaunay, 1571-1583. (M.SAO 1869 T34)

Le 8 janvier 1632, contrat de mariage de Philippe Berland avec Françoise Thibault, *fille de Jacques Thibault*, chevalier, sieur de la *Carte* et de *Jaulnay*. (Don. Fonteneau., T. I. p.197.)



Armoirie des familles Fumé et Tudert
(Ph. Château Couvert)



Armoirie des familles Fumé et Tudert
(DAO Ap)



La noblesse de Jaunay en 1789

Armand-Joseph de Lestre, *Comte des Fontenelles, Seigneur de la comté de Brin, en la paroisse de Jaunais, du fief de Cœur-de-Roi, en la paroisse de Vandreuve.*

Gabriel-Louis-Mathieu-François de Savatte, *chevalier, Seigneur de Genouillé et de Saint-Georges de Longue-Pierre.*

Dame Gabrielle-Rose-Marie-Modeste de Savatte veuve de Jean de Tazay, *écuyer, Seigneur de Vousne, Mizeré et autres lieux, mère tutrice de ses enfants mineurs.*

Dame Marie-Françoise-Gabriel de Boeslier, *veuve de Charles Chanbier, écuyer, Seigneur de Cernay, mère tutrice de ses enfants mineurs.*

Rocq, vicomte de Châteigner, *maréchal des camps et armées du roi, Seigneur de la comté de Chuné et autres lieux.*

Très-haute et très-puissante dame Jeanne-Elisabeth-Floride de Montallé, épouse de très-haut et très-puissant Seigneur Marie-Charles, marquis de Chelleau, chevalier, baron de Moingre, Seigneur du Chilleau, Saint-Simon, de Borde-Montorin, Ardenne et autres lieux.

Claude-Marie, *comte du Chelleau, maréchal des camps et armées du roi, Seigneur des terres de la Chevière et Orfeuille.*

Pierre, *marquis de Vassé, chevalier, Seigneur de la Rochefaton en la paroisse de Lhoumois et autres lieux, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis.*

Fias-Urbain, *comte de Hassé, lieutenant au régiment des gardes françaises, propriétaire des fiefs et partie des dépendances du Château-Couvert en Jaunay.*

Jean-François Dauray; *vicomte de Brie, chevalier, Seigneur de Saint-Pierre-de-Lille, Ciré, Saint-Brie, Saint-Même et autres lieux.*

Les électeurs de la noblesse du Poitou en 1789 (Gustave BARDY. (M S.A.O 1858-1859))

Villages et Fiefs

Il existait cinq fiefs sur l'étendue de la paroisse de Jaulnay. Château Couvert, Chincé, Le Rivaux, La Tour de Brin et La Guillotière de Dissay.

Château Couvert

Château édifié entre 1530 et 1540, sans doute par François Fumé, maire de Poitiers. Ce fief, jouissait du droit de haute, moyenne et basse justice, mouvait de la Tour de Maubergeon à *foy et hommage lige, serment de fidélité et baiser accoustumé*

En 1597, la liste des Maires de *Poitiers*, publiée à la suite des Annales d'Aquitaine de J. Boucher, mentionne, à l'année 1597, *sire François Fumé, sieur de Jaunay, trésorier général de France à Poitiers.*

En 1643, *Chasteau Couvert de Jaunay*, (fief de Château Couvert).

En mai 1649, avent de Pierre Fumé, *écuyer, seigneur de la Foye et de Chasteau Couvert* (Archive de la Préfecture)

Aux Fumé succédèrent les familles de Foudras et de Tudert. (Registres paroissiaux) les Foudras et les Tudert seront dépossédés de leur bien à la Révolution. L'ordre de Malte a trouvé nombre de chevaliers dans ces familles.

Le 19 novembre 1678, transaction où figure Rainaud Vigier, *écuyer, Seigneur de Château Couvert, et époux de Jeanne Prévost.* (Don. Fonteneau, T. XXIII, p.11)



Château Couvert vue du Parc.
(Document. Pierre Magré)

Château Couvert vue du Parc.
(Carte postale vers 1905)
(Col. Ap)



Chincé

Ancien fief et haute justice relevant de la tour de Maubergeon ; érigé en comté en 1619. Le fief de Chincé mouvait de la Tour de Maubergeon, à *foi et hommage lige, au devoir d'un homme armé pour les guerres du Roi, et jouissait du droit de haute justice.*

De Chinciaco, vers. 1080 ; *De Chinchiaco*, 1178 (chapitre de St-Hilaire, T, 1, p.104 et 191). *Terra de Chinzé*, 1164 et 1180 (grand cartulaire de Fontevraud, 168). *Chincé*, 1235 (abbaye de Fontaine-le-Comte, 1). *Chinché*, 1408 (grand Gauthier, f° 13). *Chinssé*, 1487 (fief de Chincé) *Chincé*, 1528, 1563 et 1598. *Chainssay*, 1668. *Chincay*, 1672

Chapelle de Chincé.

Les Registres paroissiaux parlent de Louise Chasteigner, qui, le 21 octobre 1672, fut enterrée en la chapelle de *Chincay*.

Noms des Seigneurs de Chincé:

Guillaume de Nucheze, 4^e du nom, *Seigneur de Baudiment, des Francs, de Brain, Chincé et de Batresse.*

Le 1 mai 1487, *Charles de Brisay, écuyer, seigneur de Chinssé.*

Le 16 septembre 1504, *Loys de Moléon, écuyer, au nom de sa femme Nicolas de Bresay.*

Le 4 septembre 1528, *Jean de la Tousche, écuyer, seigneur de Chincé, à cause de Nicolas de Bresay.*

Le 23 juin 1563, *François de la Tousche, écuyer, seigneur de Chincé.*

Le 13 avril 1598, *Gabriel de Chamborant, écuyer, seigneur de Chincé, à cause de demoyselle Lucrette de la Tousche, sa femme.*

En 1668, *Henri-François Chasteigner, chevalier, comte de Saint-Georges*, est qualifié sur les registres paroissiaux *Seigneur de Chainssay.*

Le 16 mai 1710, *Claude Berthault de Chantreinne, écuyer, président trésorier général de France au bureau des finances de Poitiers achète la maison noble, terre et Seigneurie de Chinché.*

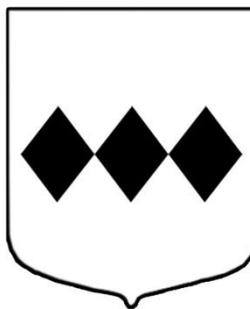
Le 27 juillet 1718, *Alexis-Henri Petit, chevalier, seigneur, marquis de la Guerche et Saint-Amand, au nom de son fils, héritier de sa mère Anne-Louise Chasteigner, femme de Louis Chasteigner, chevalier, seigneur, comte de Saint-Georges.*

Le 27 mai 1775, *Roch, comte de Chasteigner, maître de camp de cavalerie, lieutenant-colonel des carabiniers, chevalier de Saint-Louis, exerçant les droits de Catherine du Chilleau, sa femme.*

Nous avons aussi un Fumé lequel ? Il est écrit au 17^e siècle (le 12 février 1697)

N....Fumée Seigneur de Chincée, conseillé du Roi, lieutenant général, civil & criminel au siège Royal de Châtellerault. (Cabinet des titres recherches de noblesse, armoriaux. Cotté Généralité de Poitiers 28^e volume)

Le blason diffère de peu de celui de la Famille Fumé, enfant, petit enfant, neveu ?



Armoirie des familles Fumé à gauche à droite celui des Fumé de Chincé
(Cabinet des titres recherches de noblesse, armoriaux. Cotté Généralité de Poitiers 28^e volume)
(DAO Ap)

Le nom de Chincé pourrait venir du nom d'un homme Cincius et du suffixe acum.

Anthroponyme latin d'un homme gaulois romanisé, Cincius, + acum (suffixe d'appartenance) Caniacum. Suffixes gaulois de possession, latinisés en acus, aca, acum, Ajoutés à un patronyme d'origine latine (gentilice ou cognomen), gauloise ou germanique, ils désignaient la propriété d'un notable, au masculin un fundus ou un ager, au féminin une villa gallo-romaine.

Il pourrait désigner aussi un bois de chêne.

Caisne cé = Bois de chêne

Caisne / chaisne = Chêne

En vieux français caissene, caisne, chagne, chaisne, chasne, chesne.

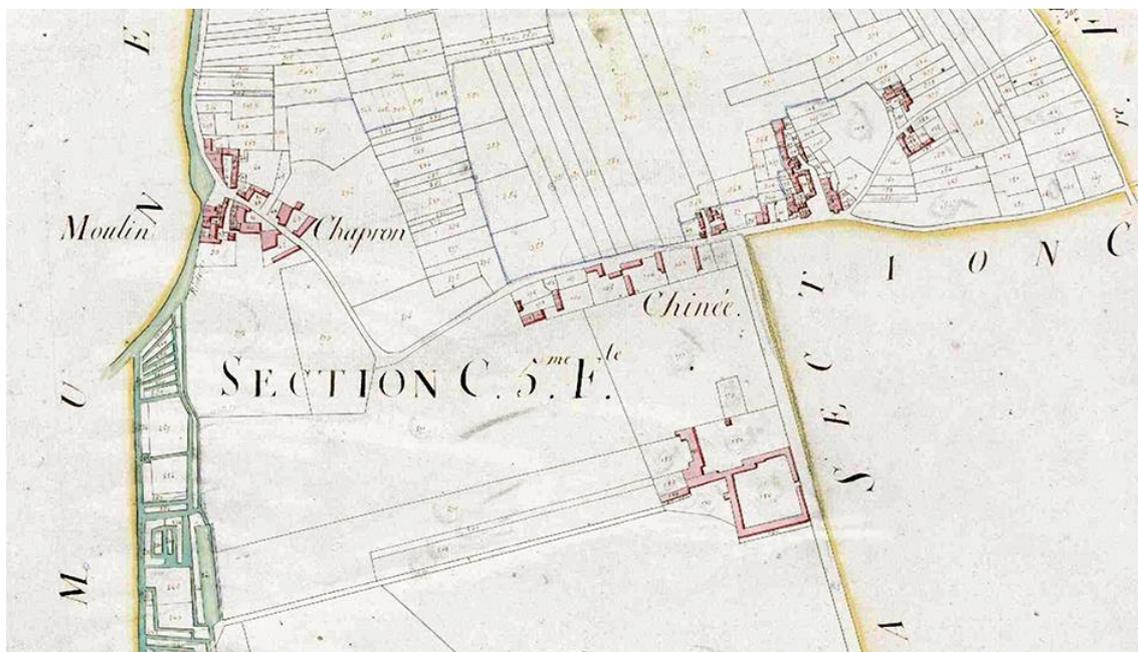
Ancien français casain, cassain, cassan, cassein, chaisne, chasne.

Latin médiéval casnus, diminutif bas latin cassanina.

Latin vulgaire cassanum, devenu caxanum par réfection analogique sous l'influence de fraxinum, « frêne ».

Gaulois cassano, cassanu, « chêne ».

Et Cé / ceto = Bois (Gaulois).



Le château de Chincé au premier plan (cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan)

Clan village

Village et moulin sur le bord du Clain. Ce n'est qu'en 1906 que l'union de Jaulnay et de Clan donna naissance à Jaunay-Clan.

Clam seu villa dicta le Petit Jaunoy, 1269 (archive. national. registre B, f° 20, cité par E. Boutaric, apud. Saint Louis et Alfonse de Poitiers, p.384). *Clan*, 1546 (cure de Jaunay).

Clan

En Gallois : Clun, Clyn;

En Gaélique : Cluain, Cluaineag, Cluanag

Le Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, explique d'après différents auteurs, que Clan ou Clain viendrait de certains noms d'hommes gaulois (Clunius, Clamerius), latins (Clavo, (Clanus, Clanus, Claudius)

Clun, Clin, Clain, Clan

La racine gauloise ; Clun = prairie, plaine...

Clain, Clan est aussi à rapprocher de la racine gauloise ; Glen = vallée avec ruisseau, rivière, cours d'eau...

Le mot Glen correspond le mieux à Clan.

Glad ou Clad est un dérivé Germanique Franc du VII^e siècle remplaçant Glen ou Clen.

Clan dériverait du latin Clunius, Clamerius, (nom d'homme gaulois) Clanum, Clanensis, Cladensis, (désignant un nom de lieu) ou du mot Clain.

Pour aller plus loin Grégoire de Tours site le pagus Vogladense ou Vocladensis ou Voglavensi, Voclanensis par Frédégaire, in campo Vogladense.

Avec le préfixe gauloise Vo = près de, et Clan = la plaine ; nous avons un premier nom Voclan = la plaine près de Clan.

En rajoutant le suffixe apparu à l'époque mérovingienne, -ensis, suffixe servant à construire des gentils sur la base du toponyme désignant un nom de lieu, ou des adjectifs sur la base de noms communs, on obtient Voclanensis désigné par Frédégaire ou Grégoire de Tours.

In pago VoClanensis superflumen Clinum ; serait le village de Clan près du Clain.

In campo Vogladense decimo ab urbe Pictava milliario, pourrait être traduit ; dans le domaine de près de Clan à dix miles de la ville de Poitiers. Ce qui correspond à la distance de Poitiers à Clan à l'époque romaine.

Peut-être que Sous Clan est le premier nom du village, et comme Vivonne, Clan a pris le nom de la rivière le Clain, et devient le village près du Clain et ainsi voire Voclanensis, Voclanum, traduit près de Clan et ainsi se transformer en Souclan, Sous Clan est plus tard gardé dans la tradition orale que le mot Clan.

Le nom de Clan vient très tard en 1269 *Clam seu villa dicta le Petit Jaunoy*.

La villa Vocladus mentionnée dans une vie de saint Maixent au 6^e siècle, pourrait peut-être désigner Vocladensis

Cum autem monasterio propinquassent in quo S. Maxentius pastor habebatur egregius et venissent in villam vocabulo Vocladum (Bolland. jun. t. V, p. 172).

Désignerait le village ou la villa de Sous Clan, la translation du corps de Saint Leger passe par Gelnacum pour se rendre au monastère de Saint Maixent VII^e siècle.

Le premier nom de ce petit village serait probablement Sous Clan et non pas Clan (village près du Clain) et serait d'origine gauloise.



Situation de Clan sur le cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan



La route National 10 à Clan en 1940 (Col. Ap)

La Tour de Brin

La tour de Brin occupe le sommet d'un monticule à la côte 118, à environ 4 kilomètres de Jaunay. Ses douves se voyaient encore au début du 19^e siècle, ainsi que le pont-levis qui donnait entrée au fort ; ils sont en partie comblés. Il ne reste de ce donjon carré de grande dimension que quatre pans de muraille en ruines. Les accolades des portes et fenêtres de la cour intérieure accusent le 15^e siècle. D'immenses souterrains s'étendent sous le château. De la même époque date le colombier construit près des douves.

Turris de Brahenc, 1324 (seigneurie de Brin). *La tour de Brainc*, 1405 (grand Gauthier, f^o 15). *Brain*, 1505 et 1563. *Brin*, 1644 et 1668 (fief de Brin). Ancien fief relevant, de la tour de Maubergeon Seigneurie érigée en comté avec droit de moyenne justice le 9 septembre 1637, par Louis XIII, *en faveur de Jacques de Nuchèze, évêque, comte de Châlons, avec droit de transmission à ses successeurs et héritiers dudit nom.* (Fief du Brin). *Brain*, 1765 et 1770. *Brin*, 1789.

Chapellenie de Brin. « *In ecclesia parochiali de Jaunay est cappellania fundata ad altare beate Marie et est de patronatu domini turris de Brain et de collacione domini episcopi.*» (Grand Gauthier.)

Ce fief mouvait de la Tour de Maubergeon, à foi et hommage lige, au devoir d'un homme armé pour les guerres du Roi il jouissait du droit de moyenne et basse justice.

Le 1 février 1405, *Aveu du sieur de Brizay.* (Thibaudeau, Abrégé de l'histoire du Poitou, T.II, p.100)

Le 9 décembre 1408, Pierre de Brizay, écuyer, *avoue pour la tour de Braint.*

Le 8 octobre 1505, *Aveu de la marquise de Menou, veuve d'Abel de Brizay, Seigneur de Brain et de Beaumont, pour son hostel et maison fort de Brain.*

Le 18 janvier 1563, Dame Benigne de Saul, veuve de Léon de Nucheze. Chevalier de l'ordre, comme tuteur des enfants de feu Jacques de Nucheze baron de Bussy. Cet aveu porte *Brain et Brin.*

Le 9 septembre 1637, Louis XIII érige cette terre en comté, en faveur de Jacques de Nuchèze.

Le 15 janvier 1668, Jacques de Mesgrigny, chevalier, marquis *de Bonnivet et des Deffendz* (Le Deffend est situé sur les communes de Saint-Cyr et de Dissay), vidame de Meaux.

Voici les termes mêmes de l'aveu ;

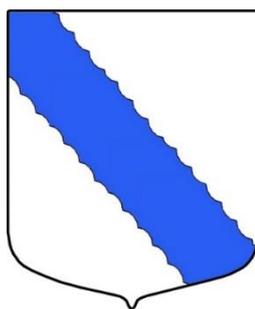
« *Item nous avouons tenir soubz la dicte foy et hommage le droict de fondation de l'église paroichiale de Saint-Denis de Jaunay, qui est construite et bastie dans notre fief et juridiction, dans laquelle esglize nous avons droict de chapelle et ban pour faire nos prières au lieu le plus eminent de laditte esglize, avecq droict de mettre litre et armoiries dedans et dehors; et paroissent encore celles dudict seigneur de Neuchesse évesque et comte de Chaslon sur Saunes, dedans et dehors, et paroissent encore celles de présentpintes par le decebz de deffunt mossire Bénigne de Nucheze, chevallier, seigneur baron des Frans et dudit Brin, et père (frère) dudit seigneur évesque de Chaslon mon prédécesseur, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté. - Item le cimetièze estant au devant de laditte esglize de Jaunay, qui est aussi dans nostre flief et juridiction, dans lequel est construit et planté le poteau de nos armes et de dame Eleonor de Rochechouard nostre espouze; dans lequel cimetièze nous et nos prédécesseurs avons droict de prandre et enlever les droictz de marchandise et danrée qui s'y vendent. - Item les deux cinquiemes parties dans le four banal partagent par des indivis avecq madame l'illustrissime et reverandissime abbesse de Fontevrault, à cause de sa chastellenie, terre et seigneurie de Jaunay... - Item le droict d'uzage dans la forest du Roy monseigneur appelée la forest de Molliere, d'y prandre bois a bastir dans notre ditte maison et comté, mesteries et borderies en despendantes, et à chauffer tant en nostre ditte maison, four banal dudit Jaunay, ensemble pour nos mestaiers et bordiers... et le droict de pasquage en laditte forest à toutes nos bestes et celles de nos mestairies et borderies.*»

Les terres du fief de Brin étaient toutes en un seul tenant dans la paroisse de Jaunay et contenaient environ « mille septrées à huit boisselées chacunes, mesure de Poitiers. »

Le 26 mars 1765 et le 4 février 1775, Éléonore de Mesgrigny, marquise de Bonnavet, veuve d'Eutrope-Alexi Chasteigner, chevalier, seigneur, marquis de Saint-Georges. Dans l'aveu qu'elle rend en 1770, le titre de comté est rayé avec l'attribution de la haute justice sur sa terre de Brin, par la raison que l'érection en comté n'avait été accordée à Jacques de Nuchèze qu'en sa faveur et celle de ses successeurs descendant de la famille de Nuchèze, tant mâles que femelles.

En 1741, la fille d'Eutrope-Alexis Chasteigner, Marie-Éléonore, épouse son cousin Jean-Henri Châteigner, de la branche de Rouvre, et lui transmet Touffou. Ce seigneur, appelé le marquis de Chasteigner, participe à la vie locale et mondaine. Il meurt en 1793 dans son hôtel de Poitiers.

En 1789, M. Joseph de Laitre, chevalier, seigneur de Jarsay, comte de Brin.



Blason de Brizay
(DAO Ap)



Blason de Menou
(DAO Ap)



Blason de Rochechouard
(DAO Ap)



Blason de Nuchèze
(DAO Ap)



Blason de Chasteigner
(DAO Ap)



Blason des de Laitre
(DAO Ap)

La famille de Nuchèze et le fief de Brain

Guillaume de Nuchèze, 3^e du nom, chevalier, seigneur de Nuchèze, de la Rochevineuse et de la Mesminière, est mentionné au partage fait, l'an 1369, avec sa sœur Marguerite; était homme d'armes de la compagnie de Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, dont la montre fut faite à Angoulême au mois de juillet 1370; rendit hommage de sa seigneurie de Nuchèze, l'an 1397, aux assises de Chandénier, à Guillaume de Jaunay, chevalier.

Pierre de Nuchèze, chevalier, épousa Gillette Acarie, et à cause d'elle, il rendit hommage, en l'an 1410, à Louis de Marconnay, seigneur de Jaunay, en partie.

Guillaume de Nuchèze, 4^e du nom, seigneur de Baudiment, des Francs, de Brain, Chincé et de Batresse, épousa Catherine des Francs, fille de Louis des Francs, chevalier, seigneur des Francs et de Baudiment, et de Bartholomé de Torve. Elle lui porta en dot plusieurs belles terres, entre autres celle de Baudiment, près de Poitiers, seigneurie considérable, relevant du roi, à cause de son duché de Châtellerault.

Guillaume de Nuchèze servit dans les armées des rois Charles VII et Louis XI, il vivait encore en 1486. C'est sans doute ce même Guillaume de Nuchèze, qu'on voit qualifié de seigneur de Thorigné, dans un aveu qu'il rendit, le 7 juin 1502, à Aimery de Rochechouart.

Catherine des Francs fit son testament le 27 mars 1505.

Ils eurent 11 enfants, dont Charlotte de Nuchèze, mariée, par traité du 23 juillet 1512, avec François Thibault, écuyer, seigneur de la Carte, de la Comhe, de Charsenay, de la Chauvellerie, en Poitou, fils de Nicolas Thibault, seigneur des mêmes lieux, et de Louise des Prez de Jaunay.

Pierre de Nuchèze, chevalier, seigneur de Baudiment, des Francs, de Villegongis et de Beaumont, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, servit dans la conquête de l'Italie, et dans les armées que Louis XII envoya au royaume de Naples, où il fut blessé et fait prisonnier dans une rencontre. Il fit son testament, le 21 mai 1532, par lequel il veut être inhumé dans la chapelle de son château de Baudiment, avec Charlotte de Brizay, sa femme, fille unique et héritière de Jacques de Brizay, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant-général en Bourgogne, capitaine de cinquante lances des ordonnances, sénéchal de la haute et basse Marche, seigneur de Beaumont, de Brain, Villegongis, Chazelles et Vineuil, et d'Avoie de Chabannes, comtesse de Roussillon et Dammartin, arrière-petite fille de Louis XI.

Léon de Nuchèze, seigneur de Nuchèze, des Francs, de Brain, de la Beraudière et de Bussy, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, servit avec distinction dans les guerres des rois Louis XII et François I^{er}

Charles de Nucheze (fils de Léon de Nuchèze), seigneur de Brain, fut d'abord écuyer de François, duc d'Alençon, depuis 1570 jusqu'en 1576, puis gentilhomme ordinaire, et enfin premier écuyer du roi Charles IX, auquel il rendit de notables services, et composa un livre touchant l'art militaire et l'instruction d'un général d'armée.

Jean-Jacques de Nuchèze, baron des Francs, seigneur de Nuchèze, de Brain et de Bussy, chevalier de l'ordre du roi, servit les rois Henri III et Henri IV, durant les guerres de la ligue. L'an 1564, il était un des hommes d'armes de la compagnie du seigneur de Damville (Mathieu de Montmorency). Sa seconde femme, Marguerite Frémot, fille de Bénigne Frémot, conseiller du roi en ses conseils, président en la cour de parlement de Dijon, et de Marguerite de Berbisy, son épouse. Ils auront 2 enfants dont ;

Jacques de Nuchèze, *évêque et comte de Châlons-sur-Saône, en 1624, comte de Brain, conseiller du roi en tous ses conseils, abbé de Ferrières*, naquit le 25 octobre 1591. Ce fut en sa faveur que la seigneurie de Brain fut érigée en comté, par lettres du mois de novembre 1637, registrées au parlement le 3 septembre 1640. Dans les dites lettres patentes il est expressément mentionné que le titre de comte lui est concédé pour lui et ceux de son nom en ligne masculine, et à perpétuité à raison des services éminents rendus, par sa famille, aux rois de France et à l'état. Il mourut le 1 mai 1658.

Bénigne de Nuchèze, baron des Francs, *seigneur de Brain et de Bussy*, capitaine de cinquante hommes d'armes, mestre de camp d'un régiment, servit dans la plupart des expéditions militaires du roi Louis XIII, et se distingua particulièrement au siège de la Rochelle, en 1627. Il mourut le 21 juin 1629, sans avoir été marié.



Situation du château de Brin sur le cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan



Ruine de la Tour de Brin en 2012 (Propriété de la commune)



Ruine de la Tour de Brin (Propriété de la commune)



Pigeonnier de la Tour de Brin

Louneuil

Ancien village de la commune, seigneurie appartenant au prieuré de Montierneuf à Poitiers. Fondée vers 1075 par Guy Geoffroy (Guillaume VIII) comte du Poitou.

Lodonolium, 1050 (cartulaire de St Nicolas, 1). *Lodonium*, 1061 1067 (ibid. 4). *Lonul*, 1245 (séminaires de Poitiers 3). *Lonnuylh*, 1404 (grand Gauthier, f° 24 verso). *Lonuyl*, 1405 (ibid., f° 15). *Louneuil* 1408 (ibid f°11). *Loneuil* 1480 (abbaye de Montierneuf, 75)

Comme toutes les Seigneuries, Louneuil a ses limites territoriales.

Les Trois Bornes séparent les parcelles de Jaunay, d'Avanton et de Vendevre, « *jusque la fosse aux loups à main gauche.* »

Les terres « *de Coustures jusqu'au fief de Monsieur Richard.* »

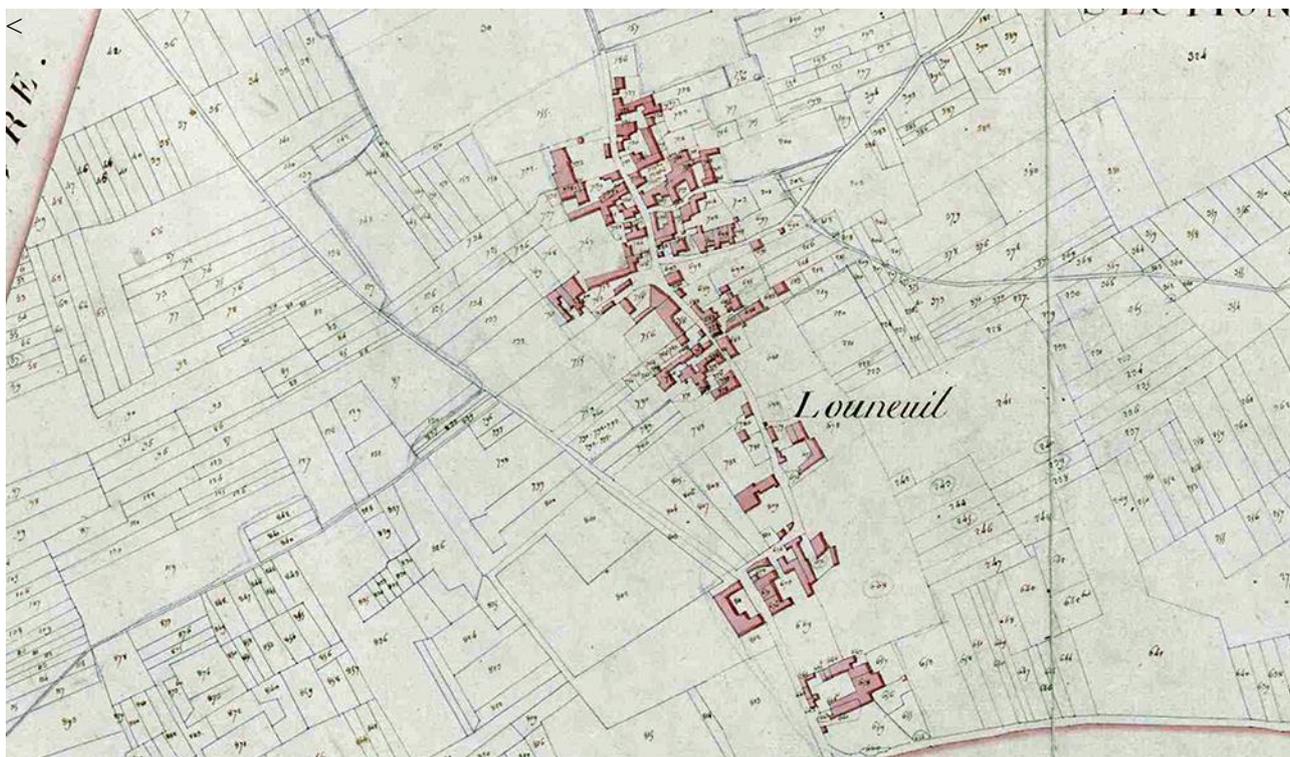
Les terres « *de Puy bertin qui dépendent de la Seigneurie de Vendevre jusque la vigne des Roches.* »

Les terres « *du fief de Purneau jusque les terres du Comte de Brin.* »

Les terres du Comtes de Brin « *jusque chemin de Brin à main droite.* » « *Par chemin de Brin au grand pont jusque'au chemin Saunier.* » « *Par le chemin Loubet jusqu'à la fosse à Maillet sur main droite* »

Chemin d'Avanton à Jaunay depuis « *la fosse à Maillet jusqu'à la grand Raise.* » « *Par le chemin de la grand Raise qui est un large sentier qui sépare les paroisses de Jaunay et d'Avanton jusqu'au chemin Saunier.* »

« *Par chemin Saunier jusqu'au trois bornes.* »



Situation de Louneuil sur le cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan

Parigny

Ancien fief relevant de l'abbaye de Fontevraud.

Parigné, 1239 (abbaye de Fontaine-le-Comte, 29). *Parigniacum*, 1265 (Don. Fonteneau, T. XXIV, p. 117).

Payigné, 1322 (abbaye de la Celle, 18). *Parigny* 1728 (rôle des tailles).

Comme pour Gelnacum = Jaunay, que se crée le toponyme de Parigny : l'étymologie latine du mot vient probablement du nom d'un homme Pariniacus et du suffixe acum. Anthroponyme latin d'un homme gaulois romanisé, Pariniacus, + acum (suffixe d'appartenance) = Parigniacum.

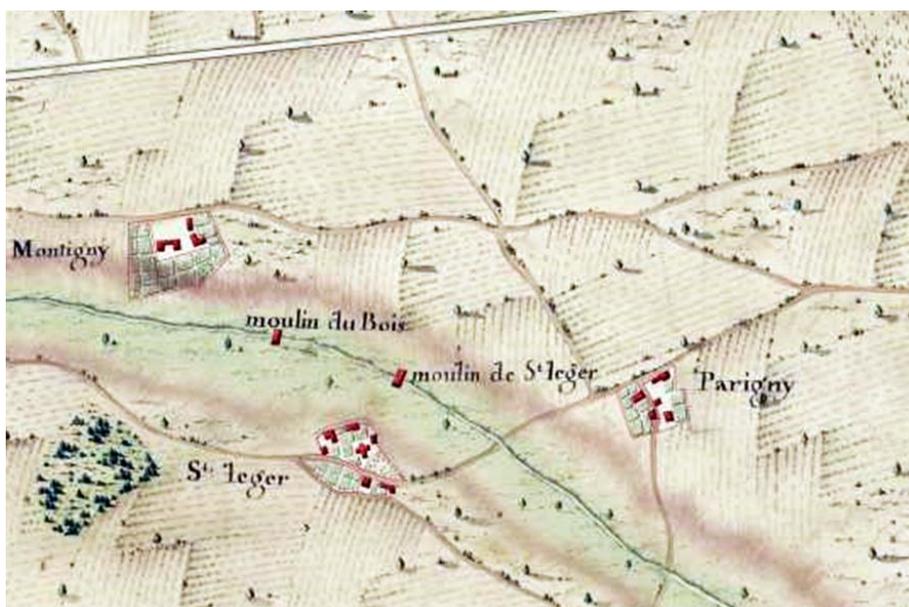
Suffixes gaulois de possession, latinisés en acus, aca, acum.

En usage pendant plusieurs siècles. Selon Stadelmann, seuls les suffixes acus, aca, acum sont à considérer, le i intermédiaire appartenant au patronyme.

La propriété de Paternus (nom romain) ou Pariniacus.



Situation de Parigny sur le cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan



Situation de Parigny sur l'Atlas dit de Trudaine pour la généralité de Poitiers. Réalisé entre 1745 et 1780 sur ordre de Daniel-Charles Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées.

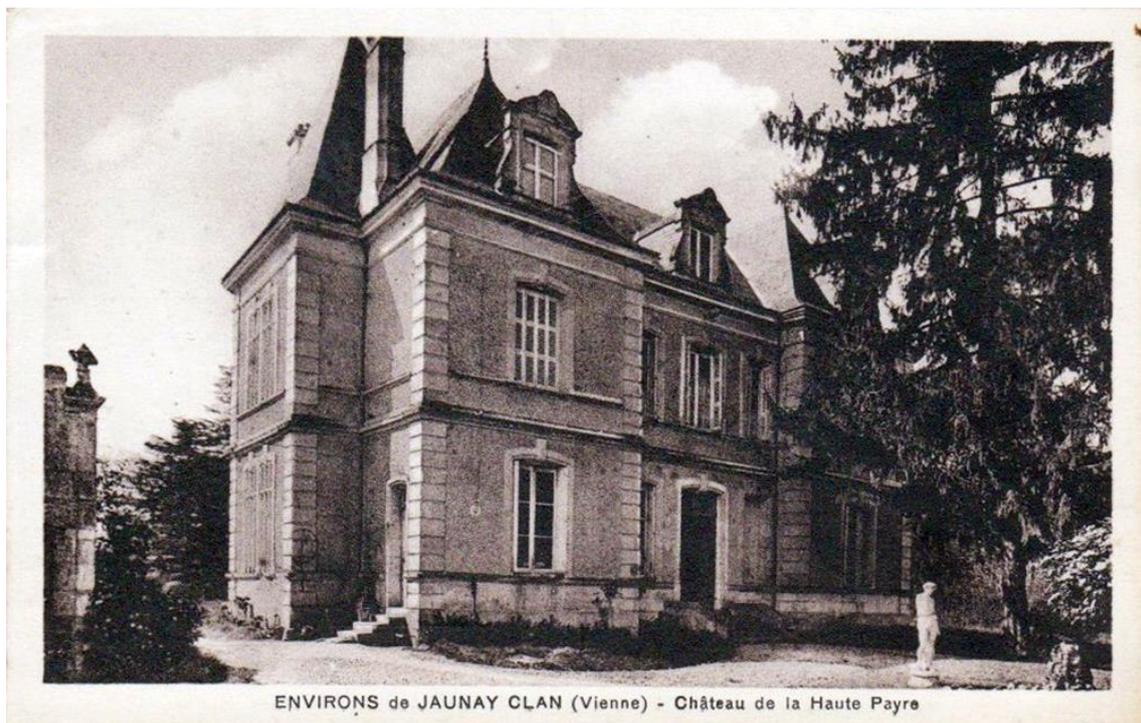
La Payre (La Basse et La Haute Payre)

Deux anciens villages, le fief de la Payre relevait de la tour de Maubergeon, une partie était situé sur la commune de Chasseneuil et a été acquise en 1950.

Ad Perum de Jaunio. 1262 (abbaye de Fontaine-le-Comte, 29), *Petra*. 1322 (abbaye de la Celle 18), *La Père*, *la Pière*. 1324 (archive de Poitiers, 12), *La Perre*, *la Pierre*. 1408 (grand Gauthier, f°11 verso), *La Peyre de Jaunay*. 1437 (ibid. f° 39 v°), *La Paire*. 1532 (abbaye. de la Celle, 12). Il y avait à La Payre un château à la fin du 15^e début du 16^e siècle.



Situation de La Payre sur le cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan



ENVIRONS de JAUNAY CLAN (Vienne) - Château de la Haute Payre

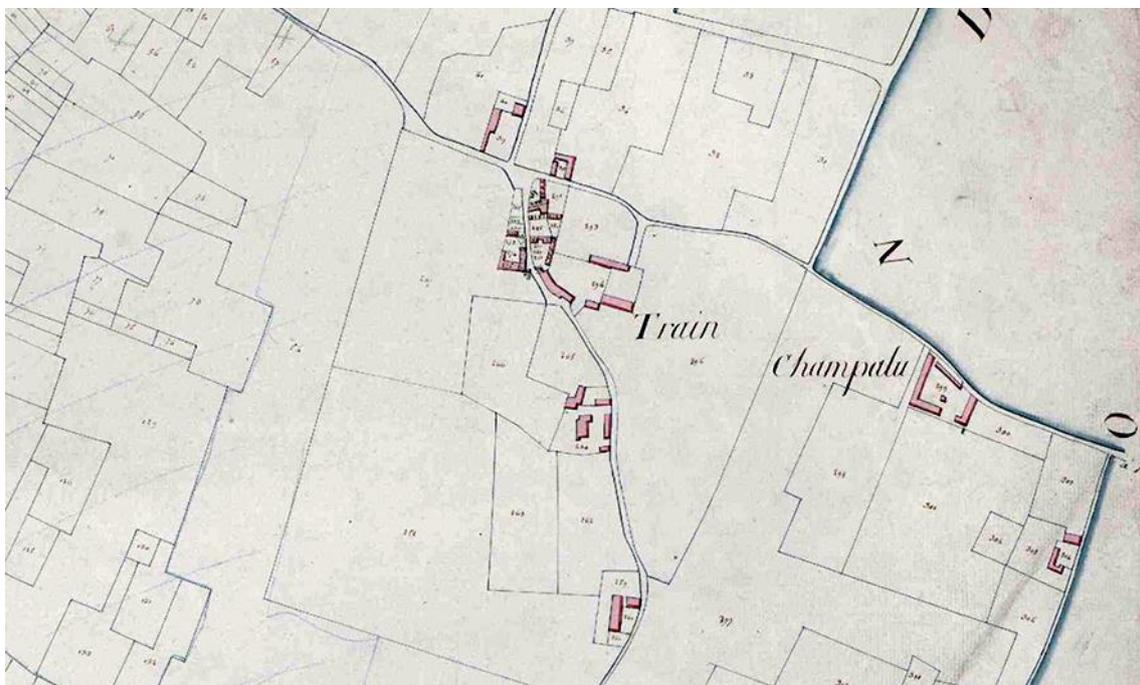
Carte postale photo prise entre 1900 et 1910 (Col Ap)

Train

Ancien hameau de la commune de Jaunay avec son moulin sur La Pallu toujours visible de nos jours. Ancien fief relevant de Chincé. *Trin*, 1458 (seigneurie de Brin). *Train*, 1728 (rôle des tailles).



Situation de Train et du Moulin de Train sur le cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan



Bourg Canin ou Calin (cadastre 1801) Bourcanin le Redet

Bourcanin est un ancien village réuni au bourg de Jaunay. – *Village de Bourcanin*, 1598 (fief de Chincé).

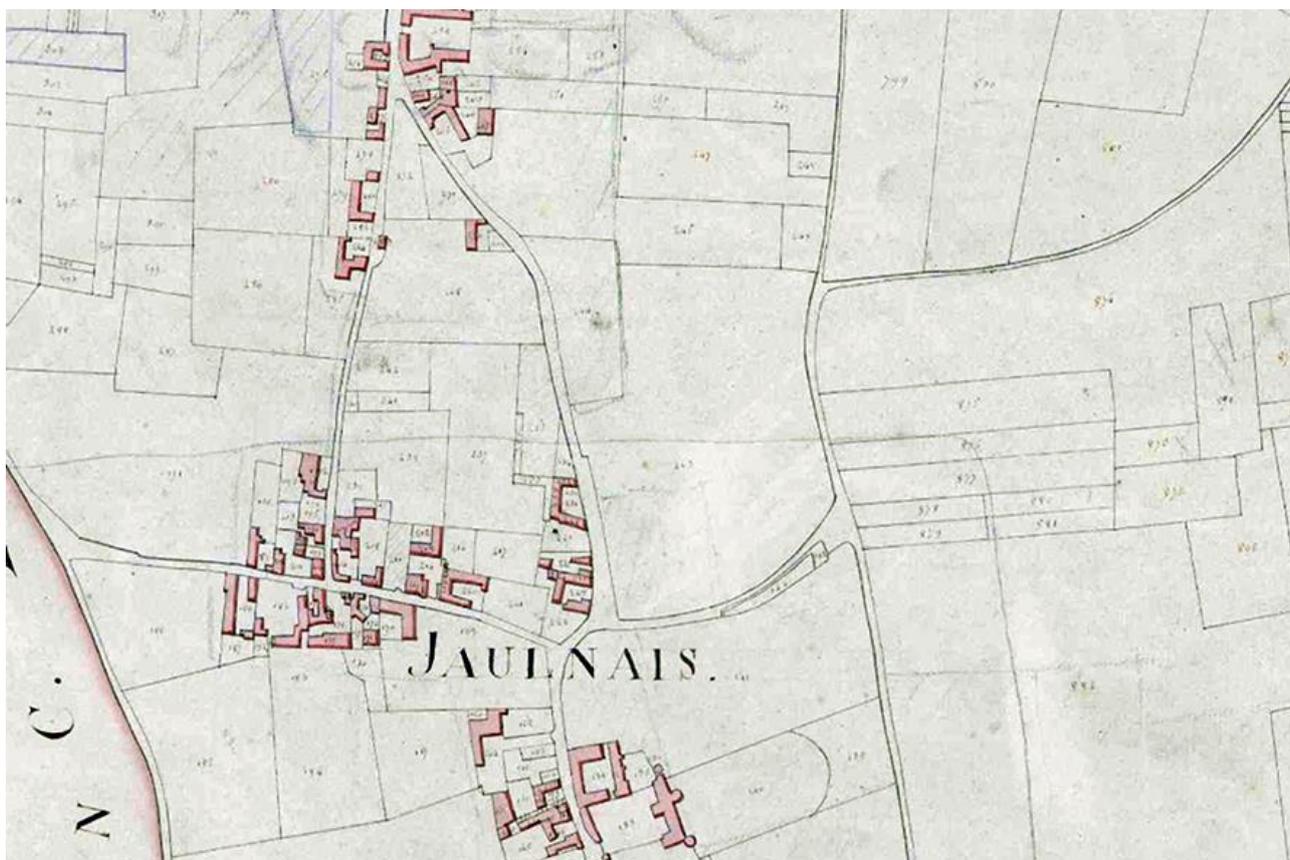
Bourg où l'on rencontrait des chiens, mais aussi avec une possibilité de rencontre avec des loups.

Le bourg en latin médiéval *burgus* est issu de la fusion des mots latin et bas latin, il désigne une petite ville, souvent centre de marché, fortifiée ou non, voire close de murailles.

Dès le 10^e siècle, c'est le chef-lieu bâti, par opposition au terroir ou partie agricole de la paroisse. Plus récemment le mot bourg a désigné le centre d'une localité étendue.

Le mot « canin » (relatif au chien) se disait *chienin* ou *chenin* en ancien français et avait pris le sens de « lâche, méchant, hargneux. »

Le Littré rapporte un texte du 12^e siècle où des hommes sont qualifiés de « *coars, pervers et chenins* ».



Bourg Calin sur le cadastre du XIX^e siècle de Jaunay Clan (juste au-dessus du mot Jaulnais)

Le Rivaux

Le Rivau 995 *ad Rivas*. Le nom pourrait désigner, lieu d'une personne, un (riverain situé sur la rive), du latin rivalis, « qui se tient sur les rives », mais aussi, adjectif issu de rivus, « ruisseau, cours d'eau ».

Rivot ou Rivault = nom d'homme désigné comme valeureux.

Rivot nom ancien de Riuault, attesté en 833, il est une variante de valeureux en breton.

Le Redet, ancien fief, à Jaunay.- *L'oustel du Rivau, 1486 (fief. du Rivau).* - *Cc fief, aujourd'hui inconnu, relevait de la tour de Maubergeon.*

Ce fief avait le droit de basse justice, à *foi et hommage lige, au devoir d'une maille d'or à muance de Seigneur et aux aides selon la coutume du pays.*

Les aveux rendus par les Seigneurs, et qui sont aux archives départementales, se résument ainsi :

Le 1 juin 1408, Aveu de Guillaume Affroy, *bourgeois de Poitiers, pour son hostel au valet du Rivau.*

Le 27 juillet 1486, Regnée Morine, veuve de Jehan Boylesve, bourgeois, échevin de Poitiers, en son nom et celui de sa fille Mathurine, pour son houstel du Rivau.

Nous avons un lieu-dit Champs du Rivault entre Louneuil et la ferme des Quatre Vents, il est probable qu'au 15^e siècle cette ferme était le Rivaux cité ci-dessus, et appartenait à la commune de Jaunay. Il est aussi probable qu'une demeure existait au 15^e siècle et qu'elle est disparue, les maisons à cet endroit sont du 20^e siècle. Le Champs Rivault et le seul lieu de de la commune ou le nom Rivault apparait.



Situation de Champs Rivault sur la commune de Jaunay Clan carte IGN

Il est fort possible que ce qui suit n'appartienne pas au Rivaux de Jaunay, mais au Rivaux près du Bourg de Naintré (fig.03)

Le 24 avril 1562, Damoysele Roze Davyau, *veuve de François Doyneau, lieutenant général en Poitou.*

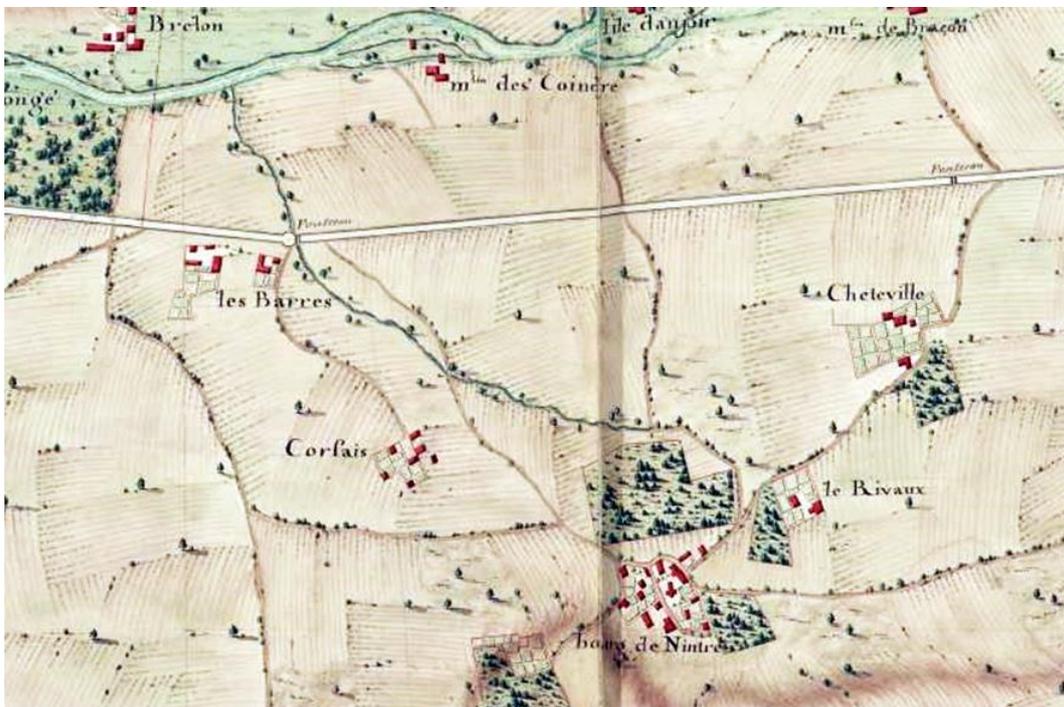
Le 24 mai 1608, Nicolas Thevin, *marchand à Poitiers.*

Le 11 novembre 1609 et le 21 août 1610, Pierre Thevin, *marchand, pour lerbergement qui fust feu Guillaume Rivault.*

Le 4 mai 1670, René Thevin, *sieur de Rivault.*

Le 26 février 1691 et le 8 juillet 1716, Jacques Thevin, *sieur de Beaulieu et du Rivault.*

Le 24 juillet 1773 et le 3 janvier 1775, François Le Comte, curé de Montigny, *héritier de Jean Thevin, son oncle.*



(Fig. 03)

Situation du Rivaux sur l'Atlas de Trudaine pour la généralité de Poitiers.
Réalisé entre 1745 et 1780.

La châtellesie

L'abbaye des Religieuses de Fontevraud (Maine-et-Loire) possédait la châtellesie de Jaunay, dont la maison principale occupait en 1875 l'emplacement de l'école des garçons (Abbé Métais 1898). Elle avait été donnée, en 1190, par *Eléonore d'Aquitaine*, ainsi que le rappelle une charte conservée aux Archives d'Angers et dont voici l'analyse que nous en a faite Pierre Lardier, en 1650 :

« Très haute dame Eléonore, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie et d'Aquitaine, comtesse d'Anjou, par laquelle et pour le salut de l'âme de Richard son fils. Roi d'Angleterre, et la sienne, elle libère ses hommes, sujets de la cour de Jaunay, et servitudes susdites mentionnées de la charte donnée à Fontevraud »
(Archives d'Angers)

La châtellesie de Jaunay s'étendait sur le bourg de Jaunay, sur les hameaux de Clan, Parigny et la Chainerie (Chaignerie, 1564 maison rurale, commune de Saint-Georges) et sur une partie de la paroisse de Dissay.

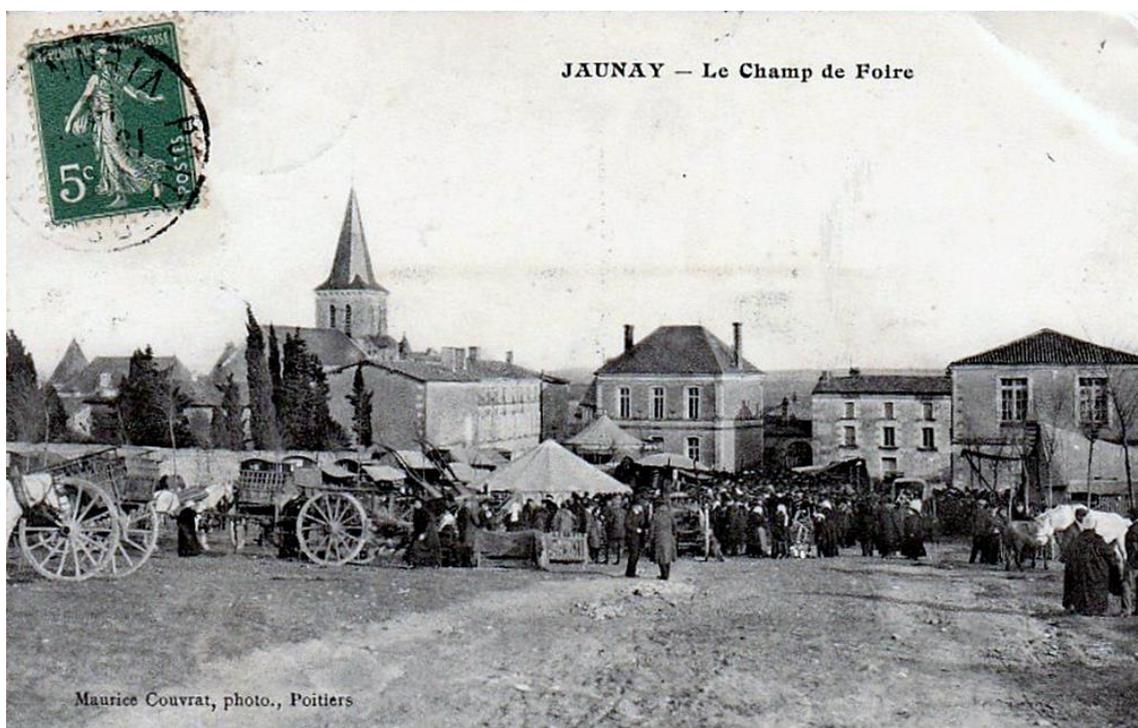
Quelques noms de Seigneurs.

En 1393, un titre, appartenant au château de La Valette (Saint-léger de la Palu), *mentionne l'hébergement de mons. Le Bellif de Jaunay.*

En 1607, acte de donation par *Révérante et très illustre dame Eléonore de Bourbon, abbesse de monastère et chef d'ordre de Fontevraud, dame de la terre et seigneurie de Jaunay.* (Titre, au Château de la Vallette.)

Le 5 août 1730, une requête de Louis de Mousseaux, Seigneur de la Valette, *Contre dame Louise-Françoise de Mortemart, chef d'ordre et abbesse de l'abbaye royale de Fontevraud, dame de la Châtellesie de Jaunay.* (Ibid.)

L'ancienne Mairie et l'ancien champ de foire de Jaunay se trouvaient sur l'emplacement des terrains appartenant à l'abbaye de Fontevraud, ce lieu se nommait encore au 18^e siècle *« l'Abbaye de Fontevraud »*



Carte postale datée de 1916 représentant le Champ de Foire et la Mairie au second plan. (Col. Ap)

Les édifices de la commune de Jaunay-Clan

Des édifices religieux ont vu le jour sur la commune de Jaunay, l'église Paroissiale de Saint-Denis, une chapelle a dû précéder l'église. Elle est citée dans un acte du mois de juin 985, que reproduit Dom Fonteneau (T. VI, p. 137). Dom Chamard, qui l'analyse (Mémoire de la Société des antiquaires de l'Ouest. T. XXXV, p. 83), dit qu'Adraldus, vicomte de Châtellerault, attesta comme témoin « *la donation de la chapelle de Saint-Denis de Jaunay, faite par Guillaume Fier-à-Bras à son fidèle Bernefridus.* »

« *J'ay fait transporter les fonds baptismaux a la porte principale de l'église. Depuis un temps immémorial, ils étaient dans la chapelle de Saint-Jean. J'ay fait aussi démolir une prétendue chapelle sous le titre aussi prétendu de Saint-Michel. On n'y a point trouvé d'autel, mais un sarcophage totalement cassé.* »

Le Prieuré de Saint-Denis

Il est mentionné dans le Grand Gauthier, f° 146 verso, parmi ceux qui doivent des procurations, sous le titre de *Prioratus de Jaunayo*. Le Pouillé 1782 lui reconnaît pour collateur l'abbé de Bourgueil au diocèse d'Angers, et le dit de l'ordre de Saint-Benoît.

Il a été démoli au 19^e siècle vers 1875. Il avoisinait l'église au sud, sur un plan parallèle à la façade. (fig.04)

Les biens de la cure et ceux du prieuré, qui étaient affermés. Le prieur était distinct du curé et habitait le plus souvent, dans les derniers siècles, ailleurs qu'à Jaulnay, ainsi que le constate l'analyse de l'acte suivant, de 1671, relevé aux archives de Tours :

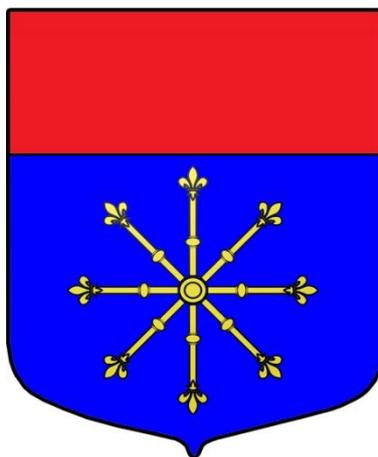
« *Prieuré de Jaulnay dépendant de Bourgueil. Bail à ferme pour six années des maisons, granges, étables, fuie, jardin, enclos, prés, terres, rentes, honneur, profits de fiefs composant le temporel dudit prieuré consenti par François Perrault, curé de l'église Saint-Porchaire de Poitiers, prieur de Jaulnay, à Sébastien Carrelier, maitre boulanger, et à Daniel Blanchard, maitre vinaigrier, pour la somme de 600 livres* »
(Barbier de Montault).

Soit pour les bénéfices de la cure, ou pour ceux du prieuré, les tenanciers s'adressaient aux fermiers et non aux véritables propriétaires de la rente.

Chapelle du Prieuré

« *Probablement du 12^e siècle chapelle assez vaste, munie à l'intérieure de contreforts couronnés d'une moulure et qui devait autrefois supporter une voute...* » « *Cette chapelle est aujourd'hui l'ancienne grange du prieuré.* » (Mongruel 1915)

L'un des chapelains de la cure de Jaunay, desservait la chapelle dite des *Mazurier*, elle était sans doute attenante au prieuré, en 1898, elle était la propriété de MM. Bodin, Raveau et Bourguignon. « *On voit encore aujourd'hui les ruines de cet édifice* » (Abbé Métais, 1898)



Blason de l'Abbaye de
Fontevraud
(DAO Ap)



(Fig. 05) -

Transposition du plan du Prieuré de Saint-Denis, sur le cadastre du 19^e siècle. (DAO. Ap)

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1 – Eglise Saint-Denis | 9 – Le puis |
| 2 – Ecurie et étable du prieuré | 10 – Cour dimière |
| 3 – Grange du prieur | 11 – Cuvier ou cellier |
| 4 – Maison du prieur | 12 – Ecurie |
| 5 – Grange dimière | 13 – Murailles |
| 6 – Pressoir | 14 – Cour du Prieur |
| 7 – Cuisine | 15 – Entrée de la ferme du prieur |
| 8 – Maison du fermier | 16 – Château Couvert |

Notre Dame de la Doïe

Chapelle du 12^e siècle d'après Ernest Mongruel. Elle se situerait à peu près à l'angle des rues de Poitiers (ancien chemin de Poitiers) et de l'actuel Grand-Rue (ancien chemin de Clan à Neuville) (fig. 06). Un chapelain desservait la chapelle de Notre-Dame de la Doïe. (Archives de la Vienne)

Toponymes aquatiques :

Doue, Doua, Dou (égout, canal, aqueduc, conduit, rigole) (Dialecte).

Étymologie :

Le nom commun la doue désigne un petit étang, ou mieux, une douve. Mot à rapprocher de Douet, qui désigne souvent en Vendée un lavoir.

Elle était aussi nommée au 19^e siècle *Notre-Dame la Douce* (acte d'achat de M. Mongruel).

« Cette dernière était bâtie sur la jetée d'un fossé qui unissait Clan à Jaulnay. La maison habitée par M. Raoul, notaire, a été élevée sur ses ruines. » (Abbé Métais 1898)

La chapelle Notre-Dame de la Douë a été détruite par les protestants en 1569. Ainsi que l'attestent plusieurs dépositions conservées aux Archives d'Angers.

En 1602, Michel Pichault, âgé de soixante-dix ans, laboureur de la métairie de Brin :

«...Déclare avoir vu la chapelle Notre-Dame de la Doïe en bon estat avecq deux cloches. On y disait trois messes par semaine... Laquelle a été ruynée par ceux de la religion dite réformée, pendant que le défunt Admiral avait mis le siège devant la ville de Poicticrs, il y a environ trente-quatre ans...» (Archives de Fontevraud)

Un devis de réparations projetées, daté du 16 octobre 1633 et signé Charpentier :

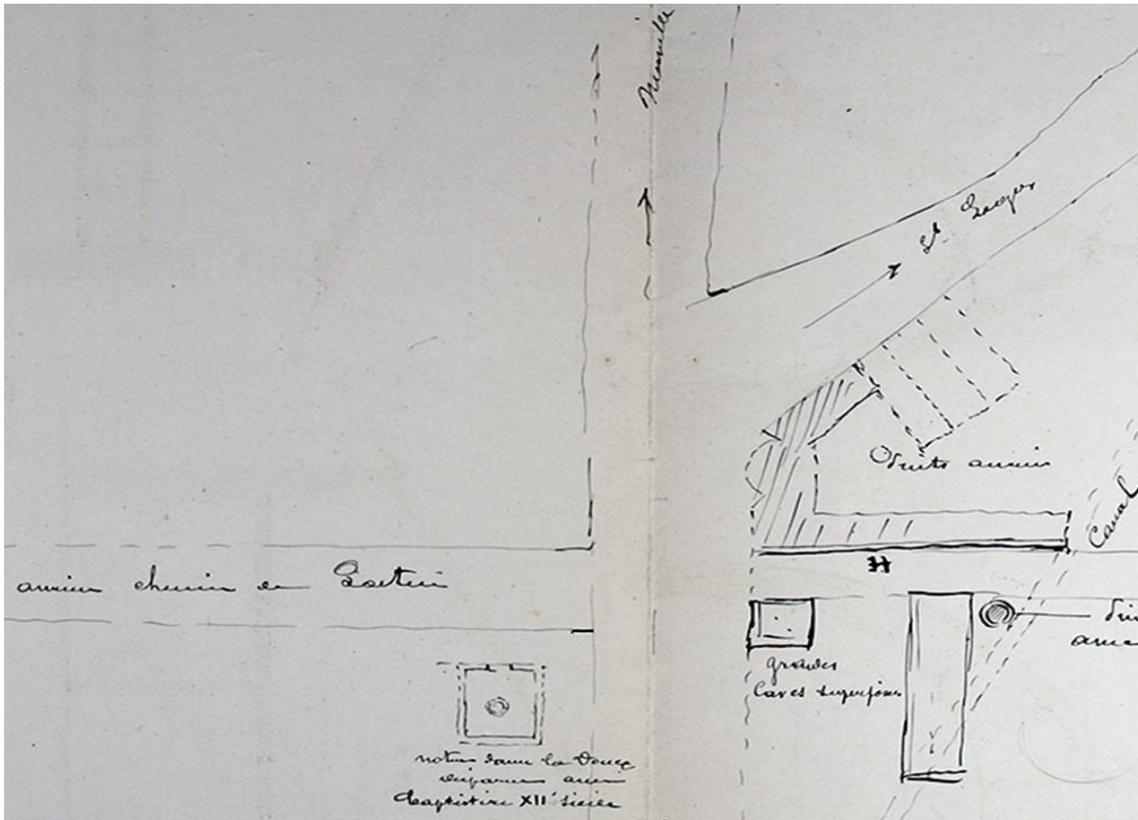
« cette chapelle avait 36 pieds de long de dehors en dehors et 20 pieds de large également de dehors en dehors, et qu'elle devait être couverte en ardoises. » (Archives de Fontevraud)

Il m'a été dit oralement que la croix incrusté dans le mur à l'angle de la rue de la République et de la Grand-Rue (ph. 01), venait de cette chapelle de la Doïe elle avait été récupéré lors de la démolition d'un petit bâtiment et installé à cet endroit par la municipalité de l'époque.



(Ph. 01) -

Croix provenant probablement de la Chapelle de la Doïe. (Ph. Ap)

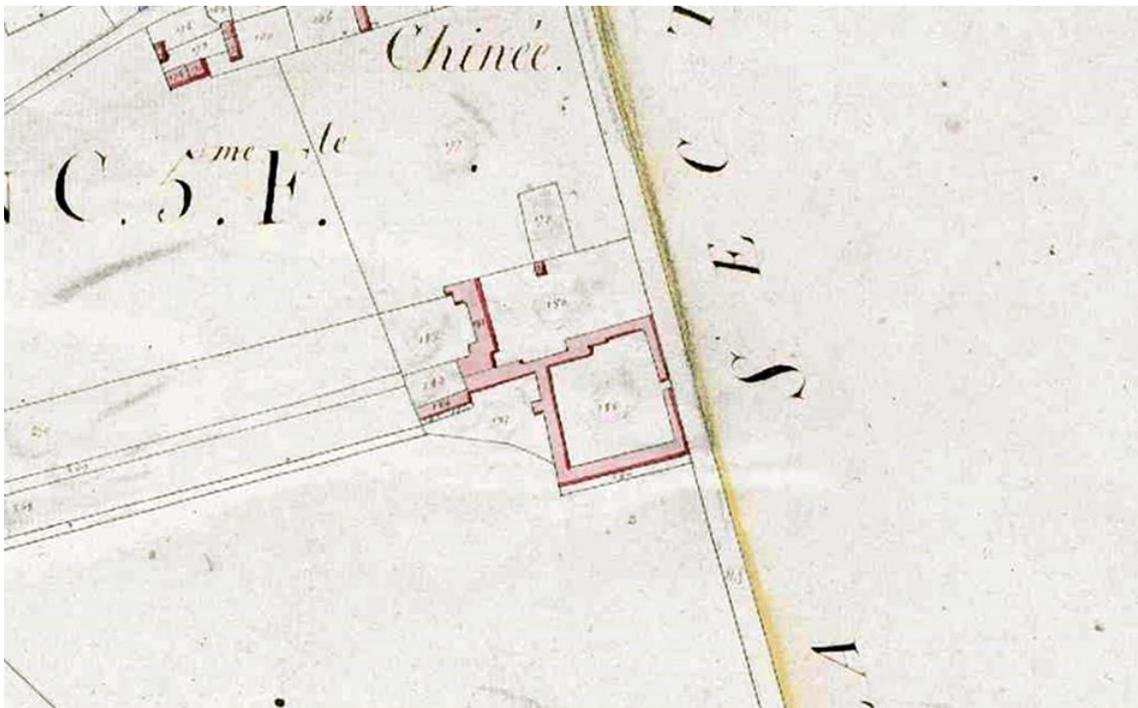


(Fig. 06) -

Positionnement de la Chapelle de la Doüe d'après le plan de Mongruel. (Ph. Ap)

Chapelle de Chincé

La date de sa construction est inconnue, la seule mention de la chapelle date de 1672. Les Registres paroissiaux parlent de Louise Chasteigner, qui, le 21 octobre 1672, fut enterrée en la chapelle de Chincé.



Le petit carré tout seul près du château pourrait être la chapelle de Chincé.
Aujourd'hui il y a un bâtiment à la place.

Petite chapelle Grand-Rue

Epoque indéterminée, elle se trouvait près du numéro 13 Grand-Rue, l'ancien propriétaire du terrain ou était l'édifice m'a dit que son père et son grand père lui ont toujours dit qu'il y avait une chapelle à cette endroit, me montrant les restes d'une bâtisse. Il se rappelle, étant petit, que ce petit bâtiment, « *ils l'appelaient la chapelle* ». Ce terrain appartient actuellement à la Mairie de Jaunay-Clan.



La croix indique le positionnement de la chapelle.

Les flèches bleues indiquent un passage situé entre la rue de l'ancienne Mairie et la Grand-Rue, la flèche rouge l'emplacement de la chapelle.



Restes de piliers provenant de la chapelle. (Ph. Ap)

Dans le Pouillé du diocèse de Poitiers

JAULNAIS.

S. Denis, 9 Oct. - Suc. Doy. de S. Georges -Arch. Sedis.

Eccl. de Jaunayo, patronatum habet abbas de Burgolio; debet XL s. de bys. XXX 1. de jur. (G. G.) XL s. (Bys. 1649). Cure de Jaulnay, Prés. l'abbé de Bourgueil (P. Abb.).

S. Denis de Jaulnay, pat. abbas de Bourgueil (P. Besly), 1,200 com. (P. 1782).

Chapelles

1. « *In ecclesia parochiali de Jaunay est cappellania fundata ad altare B. Marie, et est de patronatu domini Turris de Brain et de collatione domini episcopi* » (G. G.).

2. De Ste-Catherine, Prés. la famille des Mazuriers (P. 1782).

(Il est probable que cette chapelle, près de la famille des Mazuriers, soit celle décrite plus haut comme étant la chapelle du prieuré.)

3. Du Murier, dans le bourg, dépendait du chapitre de S. Pierre de Poitiers (Ev.).

(Nous n'avons aucune trace de cette chapelle dite Du Murier, peut-être qu'elle correspond à celle de la Grand-Rue ?)

Lieu-dit la chapelle à Louneuil

Une trace écrite du 18^e siècle, nous indique qu'il y a eu un mariage en la chapelle de Louneuil le 24 janvier 1769. Il n'y a pas de reste de cet édifice, probablement que le village de Louneuil possédait un château, au moyen âge, Louneuil était une Seigneurie appartenant au prieuré de Saint Nicolas de Poitiers.

Cette chapelle de Louneuil était dédiée à saint Gille. Il y eut dans cet édifice, des bénédictions de mariages et de sépultures. « *C'est ce qui explique les nombreux ossements qu'on rencontre auprès des anciens murs de fondation.* » (Abbé Métais)

Les archives municipales renferment plusieurs actes de mariage et de décès relatifs à cette chapelle.



Emplacement du lieu-dit La Chapelle sur le cadastre actuel.

Chapelle de Parigny

Il est probable que le village de Parigny ait eu une chapelle. Comme pour Louneuil il n'y a plus de trace de ces chapelles, seuls les actes sont restés aux archives de la Mairie de Jaunay-Clan.

En 1598, M. Morineau, propriétaire de la métairie de *Buffomont*, s'imposait d'une rente de 5 boisseaux de blé pour avoir sans doute donné dans la chapelle de Parigny, une messe solennelle et un salut du Saint-Sacrement le jour de la fête de l'Annonciation, le 25 mars. (Archives de la Vienne)

Au début du 19^e siècle, les anciens disaient, qu'après la démolition de ce sanctuaire,

« *On voyait errer çà et là, en pleine nuit, des lumières mystérieuses.* »

C'était, disait-on, les âmes des personnes qui avaient doté ces chapelles ou des chrétiens enterrés en ces lieux. Elles venaient se plaindre aux vivants de ne plus recevoir les bienfaits des prières jadis offertes pour elles. Ces mêmes paroles se racontaient après la démolition de la chapelle de Louneuil

Les autres édifices connus dans le bourg.

La commune de Jaunay-Clan possède et possédait bien d'autres bâtiments historiques, allant du 16^e au 19^e siècle.

Les relais de poste aux chevaux

Le premier relais de Clan se trouvait sur le côté droit du « Grand-chemin », direction Poitiers. Sa construction date de 1643. Il ne figure qu'en 1693 sur la carte de Jaillot et sur Gallia Postarum en 1745. A côté du relais, une auberge accueillait les voyageurs.



Le relais de poste de clan en 2015. (Ph. Ap)

Quand un maître de poste mourrait ou décidait de se retirer, c'était un de ses fils, son épouse ou un parent qui obtenait l'autorisation de lui succéder après enquête de moralité.

Ce fut probablement un dénommé Bruslon ou Brullon le premier maître de poste du relais de Clan. Son brevet date de 1644.

Le 28 juillet 1614, Louis XIII, venant de Châtellerauld se rendait à Poitiers avec sa mère Marie de Médicis. Ils s'arrêtèrent à Jaunay pour se reposer.

En janvier 1666, on trouve une procuration de sa fille Catherine en faveur de son mari Pierre Desforges II reçoit le renouvellement de son brevet de maître de poste en 1677. Il meurt en 1679.

En 1679, on trouve un brevet au nom de Pierre Babin, qui le désigne comme successeur. Il décède en 1696.

En 1696, Jean Collin de Mazel devint maître de poste mais déchu « en 1698 de ses droits pour « incapacité ». Négligence réelle ou appartenance religieuse ? Il était peut-être protestant. Depuis 1664, certaines professions étaient interdites aux protestants.

En 1682, un arrêt du Roi précisait

« Ceux qui sont chargés ou employés au service public ne peuvent être d'autre religion que de la catholique, apostolique et romaine ».

Le 9 février 1698, René Joyant obtint l'attribution du brevet de poste de Clan.

Marie-Anne, la fille de René Joyant épousa le 30 janvier 1696, Gilbert Galletier, qualifié marchand. Il était fils de Dame Louise Bianet et de Gilbert Galletier notaire à Vendevre. René Joyant dirigea pendant onze ans la poste de Clan, il se désista en faveur de son gendre Gilbert Galletier qui devint à son tour maître de poste le 29 octobre 1709.

En 1720, Gilbert Galletier meurt. C'est sa femme, Anne- Marie qui lui succéda.

Son brevet au nom de veuve Gilbert Galletier date du 28 février 1720. Elle s'occupera du relais jusqu'à sa mort en 1733.

Pierre Galletier, pris la succession du relais. Il se maria avec Marie Chenié le 18 novembre 1623.

En 1737, le relais sera agrandi.

Pierre Galletier transforma un banal relais en un élégant bâtiment du 18^e siècle avec fenêtres à balustres et mansardes ornées de lucarnes sculptées. Sur la façade se balançait une belle enseigne en fer forgé « Le chariot d'or ».

En 1746, Pierre Galletier meurt. Marie Chenié sa femme lui succéda. Marie reçut son brevet signé de Louis XV le 23 avril 1746. Après 22 ans de travail et d'efforts, Marie Chenié convoqua Maître Demayré notaire royal à la présidence de Jaunay et Maître François Dreux, notaire de bailliage de la châtellenie de Jaunay. Le 22 novembre 1768. Elle leur dicta ses dernières volontés.

Ce testament montre l'importance des biens de Pierre et de Marie Galletier. Outre le relais, ses dépendances et l'auberge, la famille possédait 422 boisselées de terre, prés et vignes.

Elle restera maîtresse de la poste de Clan, conjointement avec son fils Etienne Galletier jusqu'en 1778. Elle mourra en 1779.

Etienne Galletier épousa sa cousine, Marie-Anne Galletier. Quand Etienne mourut le 27 septembre 1784, la poste aux chevaux de Clan était en pleine activité.

Sa femme Marie-Anne, dirigea le relais. Son premier brevet date de 1784, un autre de 1790 et le dernier de l'an V.

La situation des relais devenant de plus en plus difficile, elle écrivit le 12 brumaire de l'an V à l'administration de la Vienne avec le maître de poste de La Tricherie un certain Orillard pour demander de l'aide.

Peu de temps après, elle démissionna. Son fils Jean-François Galletier fut alors réquisitionné pour diriger le relais à sa place. Son brevet date du 16 floréal an V. Jean-François Galletier démissionna en l'an VIII de la République.

A cette époque, un nouveau relais est installé un peu plus loin sur la route de Poitiers, le long du Clain, Jean-Jacques Chevrier reçoit son brevet le 25 prairial an VIII. Il épousera Louise-Monique Galletier.

La dynastie des Chevrier, Maîtres de Poste de Clan commença. Elle durera jusqu'à l'arrivée du chemin de fer. Concurrencés par le chemin de fer, les relais de poste fermeront officiellement en 1870 sous le règne de Napoléon III.

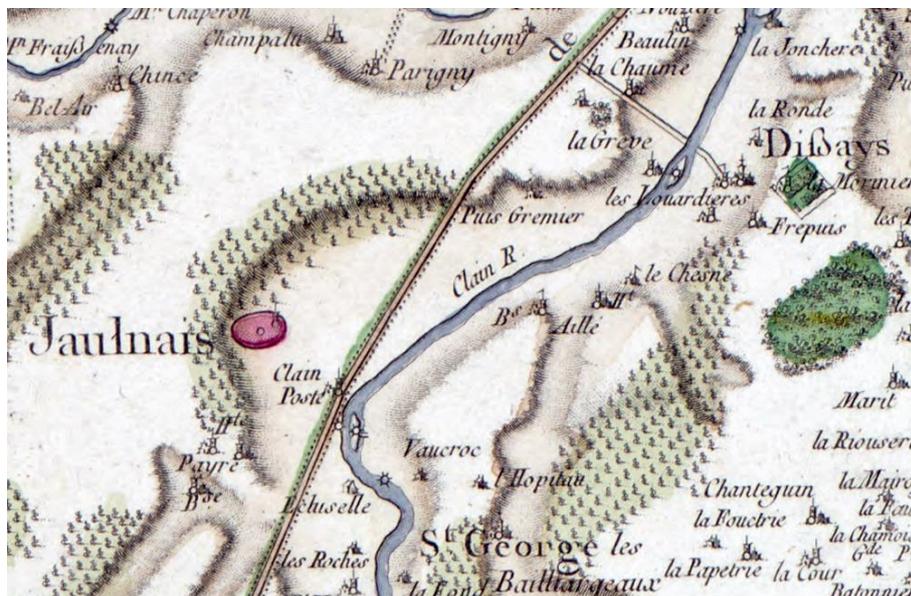
Ce changement d'emplacement fut confirmé par l'acte notarié en date du 9 vendémiaire an IX qui établit le partage de « La Maison Galletier » où était ci-devant « *La Poste aux chevaux située au village de Clan.* »

Les Galletier, après avoir abandonné la fonction de maître de poste qu'ils exerçaient depuis le 29 octobre 1709, continuèrent de s'occuper de l'auberge du « Chariot d'or », elle fonctionnera jusqu'en 1900.

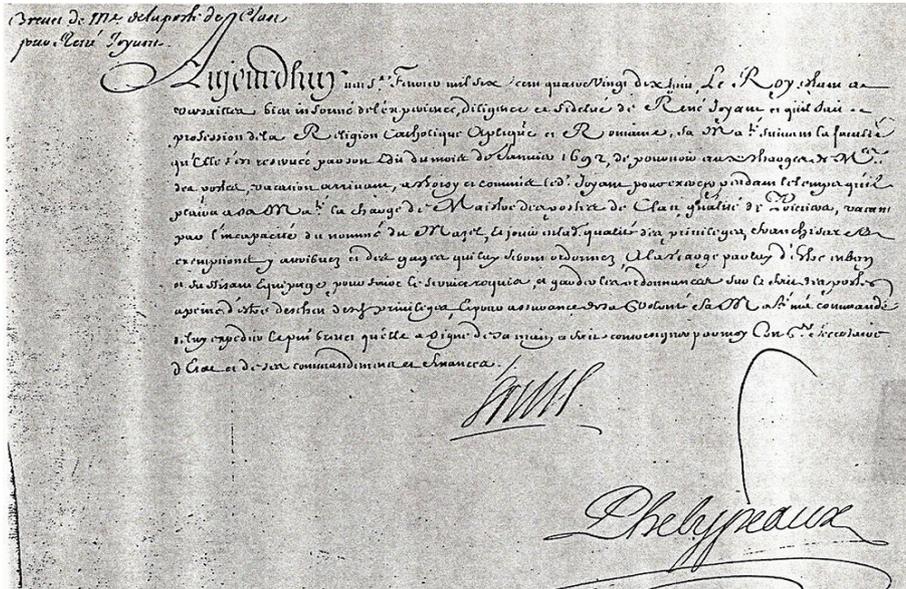


Le relais de poste sur le cadastre actuel

Le relais de poste sur le cadastre du 19^e siècle.



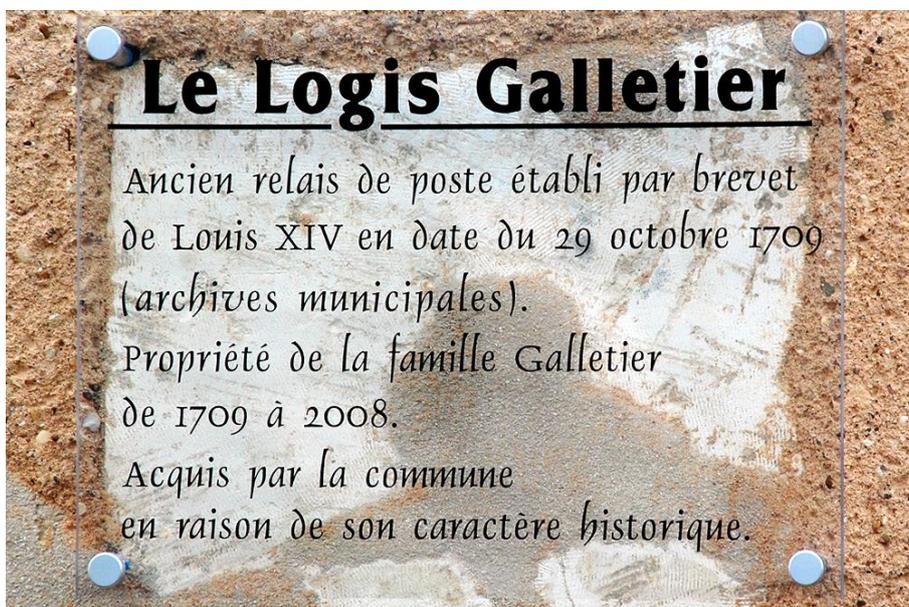
Le relais de poste sur la carte de Cassini.



Brevet de maître de poste de Clan de René Joyant du 9 février 1698.



Le nouveau relais de poste à l'entrée du bourg dans les années de 1970 (Col. Ap)



Le Logis Galletier

Ancien relais de poste établi par brevet de Louis XIV en date du 29 octobre 1709 (archives municipales).

Propriété de la famille Galletier de 1709 à 2008.

Acquis par la commune en raison de son caractère historique.

Moulin de Clan

L'ancien moulin de Clan a appartenu à la famille Marot propriétaire de Château Couvert. Ce moulin jouxtait une scierie actionnée par une roue à aube.

Ce moulin existait déjà au 17^e et 18^e siècle, comme l'atteste le procès-verbal de la visite du Clain le 7 juillet 1611 et aussi l'Atlas de Trudaine. Il est reconstruit en 1835 pour M. Pichault. Une nouvelle construction est réalisée au sud-est du premier moulin vers 1850 : celle d'une minoterie et d'un logement patronal, avec en annexe une huilerie, une scierie, un second logement patronal et des hangars. Suite à un incendie en 1879 elle fut détruite et en 1880, la scierie et le logement patronal adjacent sont reconstruits pour Octave Pichault. La scierie est équipée d'une scie à lattes, d'une scie à grumes, de deux scies circulaires et d'une scie à ruban. Une roue est remplacée par une turbine vers 1915.

En 1918, l'écrasement est de 80 quintaux par jour, avec une force hydraulique de 50 ch. Le moulin de Clan faisait partie des principales minoteries du département, classées suivant leur capacité d'écrasement par 24 heures. Elle écrasait 125 quintaux par jour. La minoterie est détruite par un nouvel incendie en 1949 et reconstruite l'année suivante pour Jean Pichault. Les bâtiments de la scierie ont été démolis depuis la cessation d'activité qui a eu lieu à une date inconnue, probablement au 20^e siècle dans les années 50.

Procès-verbal de 1611 de la visite du Clain

«...Aux moulins de Clufelle, avons auffi trouvé que les chauffées defdits moulins ont été rompues, avec un pont de bois pour faire le cours de ladite navigation plus libre & facile; par le moyen defquelles ruptures desdits moulins, étant au nombre de cinq, felon le rapport defdits maîtres, ont été & font ruinés, démolis & inutiles à présent, & que le cours de ladite riviere, à cette occasion, y est bon pour ladite navigation.

Au-deffus des moulins de Jaulnay, avons auffi trouvé qu'il a été bâti une autre voye ou éclufe pareille au deux précédentes & de même étoffe & garniture au-deffous d'icelle, fait un nouveau canal de la longueur de 64 toifes ou environ, qui se rend au grand cours de ladite riviere auquel lieu faut couper un arbre en deux pour faciliter ladite navigation & encore retrouver la chûte de la voye environ de demie toife, & tenir le jard un peu plus long....»

«...Descendant le long du cours de ladite riviere vis-à-vis des moulins de l'Ecluzelle s'est aussi trouvé que les chauffées defdits moulins ont été rompues, avec un pont de bois par lequel on fouloit aller des maifons où se tenoient les meûniers auxdits moulins, afin de faire le cours de ladite riviere, qui ne se fût pu faire fans abattre ledit pont, par le moyen de quoi les anciens moulins qui y étoient ont été entièrement ruinés; au lieu defquels qui étoient au nombre de cinq roues, en a été bâti d'autres à trois roues feulement ; auquel endroit le cours de ladite riviere s'est trouvé bon & navigable, felon le rapport à Nous fait par lefdits Experts.

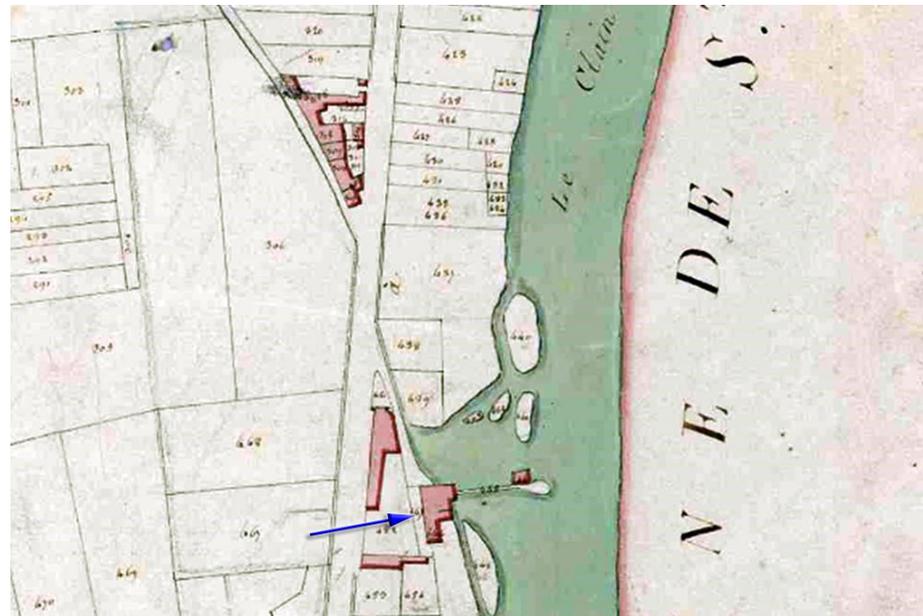
Plus, au-deffus des moulins de Jaulnay, s'est auffi trouvé bâti une autre écluse de pierre de taille de même étoffe, de pareille grandeur & largeur que les deux précédentes, garnie de portes & engins & foncée de madriers; & au-deffous d'icelle un nouveau canal qui a été fait de longueur de 64 toifes ou environ, & de largeur de 18 pieds ou environ en aucuns endroits, auquel s'est trouvé n'y avoir pas du tout 3 pieds d'eau, au moyen qu'il s'est reconnu suivant le rapport des maîtres experts & mariniers, que l'hiver dernier les chauffées defdits moulins à l'endroit où se trouve ladite faute d'eau se font rompues, qui ont emmené le fable, pierrail & grouail ; & à cette occasion est de befoin èfdits endroits approfondir ledit canal & le recreuser, afin de rendre ladite riviere plus navigable.

Comme auffi à l'endroit du gué dudit Jaulnay est de besoin & nécessaire d'approfondir ledit, canal & le creuser de 3 toifes ou environ, afin de lui donner plus d'eau qu'il n'y a à présent ; ce qui est advenu à cause que l'eau qui fait moudre les moulins dudit Jaulnay, a quitté du grouail & pierrail aucours d'icelle dite riviere audit endroit....»

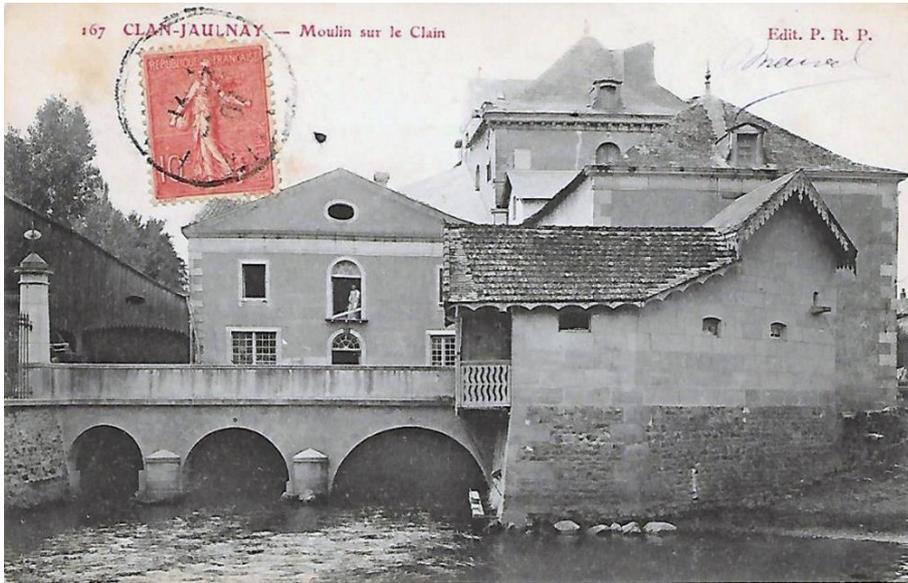


Situation du Moulin de Clan sur le cadastre

Situation du Moulin de Clan sur le cadastre du 19^e siècle.

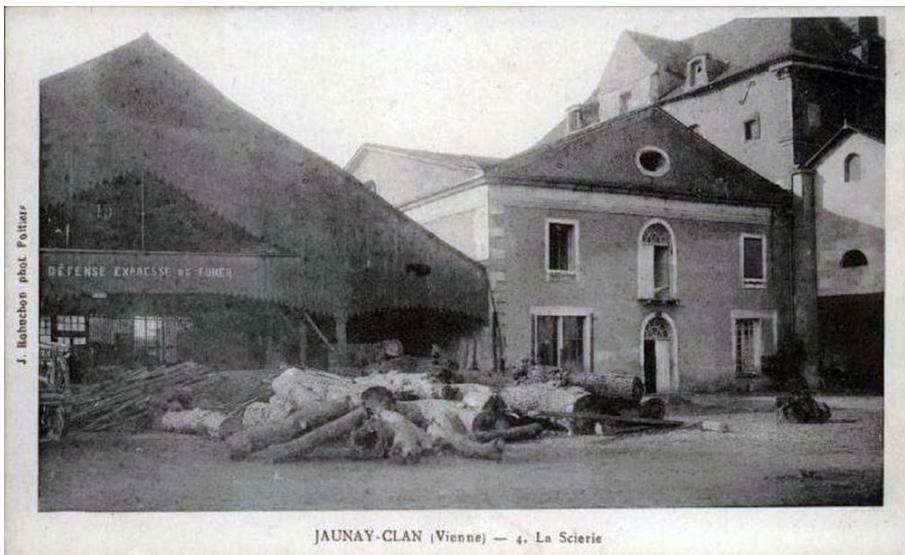


Carte postale datée de 1905 du Moulin de Clan. (Col. Ap)



Carte postale datée de 1908 du Moulin de Clan. (Col. Ap)

Carte postale datée de 1950 du Moulin de Clan. (Col. Ap)



Carte postale datée de 1918 de la scierie située au Moulin de Clan. (Col. Ap)

Moulin de Train

Moulin sur la petite rivière La Pallu. Il est toujours visible de nos jours. Ancien fief relevant de Chincé. Trin, 1458. Le mécanisme de la roue du moulin est très ancien et pourrait être du 17^e ou 18^e siècle, si ce dernier n'a pas été réparé au 19^e siècle.



Le moulin de Train vue d'avion en 2012.



Le moulin de Train en 2015. (Ph. Ap)

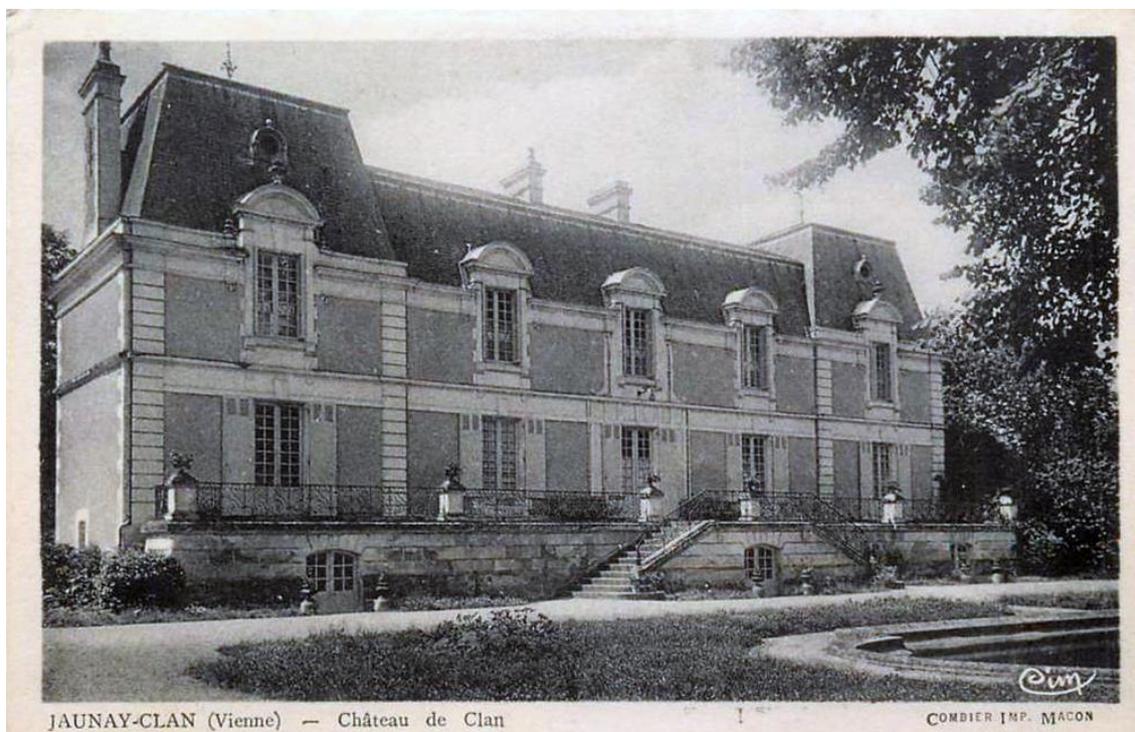
Il y a d'autres noms de lieux ou des moulins ont existés ou existent encore, Moulin Chaperon, Moulin de Corbon en partie sur la commune de Vendevre 1766 (rôle des tailles). Moulin de Fressenay (*Molin de Fressenay*, 1405 (grand Gauthier, f° T 15 v°). - Le fief de Fressenay, relevant anciennement de celui de Vaurais, fut réuni à la châtellenie de Chéneché, avant 1670 (aveu de Chéneché, f° 5) Moulin de Ravard en partie sur la commune de Vendevre, 1637 (archive de Poitiers, 71), ancien fief relevant de la baronnie de Grisse. . Moulin d'Yvernay en grande partie sur la commune de Saint Leger, ainsi que le Moulin de Saint Leger.

Quelques bâtisses connues du 19^e siècle

Le Château de Clan dit « La Chartreuse »

Sur le bord de la national 10, La Chartreuse appartenait à la famille Mignot des Plans. Pierre Mignot fut maire de la commune de 1799 à 1801 et Joseph Migno de 1816 à 1826.

De 1822 à 1892 La Chartreuse abrita la fabrique de tissage de M. Ronsse qui employait deux cents personnes. Puis Ernest Mongruel, industriel et maire de Jaunay-Clan en fut l'un des propriétaires.



Carte postale du château de Clan en 1905. (Col. Ap)



Le château en 2015. (Ph. Ap)



La grille d'entrée du château en 2015. (Ph. Ap)



Colonne du temple découvert par Mongruel et dressé par lui dans la cour de son château. (Ph. Ap)

Ancienne Mairie

Ce bâtiment ancien fut la mairie jusqu'à la fin des années 60 / 70. Aujourd'hui l'ancienne mairie sert à l'Office de tourisme et à la Maison des associations.

Un document de 1810 nous indique que l'endroit de l'emplacement de l'ancien champ de foire et de l'ancienne Mairie de *Jaulnay* se nommait « abbaye de Fontevrault » sur ce plan (général de l'abbaye) nous pouvons lire la note suivante « *Mairie, prison, halle et foirail dans le local appelé abbaye de Fontevrault* » document approuvé en 1811, ce document nous indique probablement la construction de ces édifices prévue à cet époque. (ARCHIVES NATIONALES Dossier Plans d'édifices publics des bâtiments civils, N° notice B-003622, Cote F/21/1907)

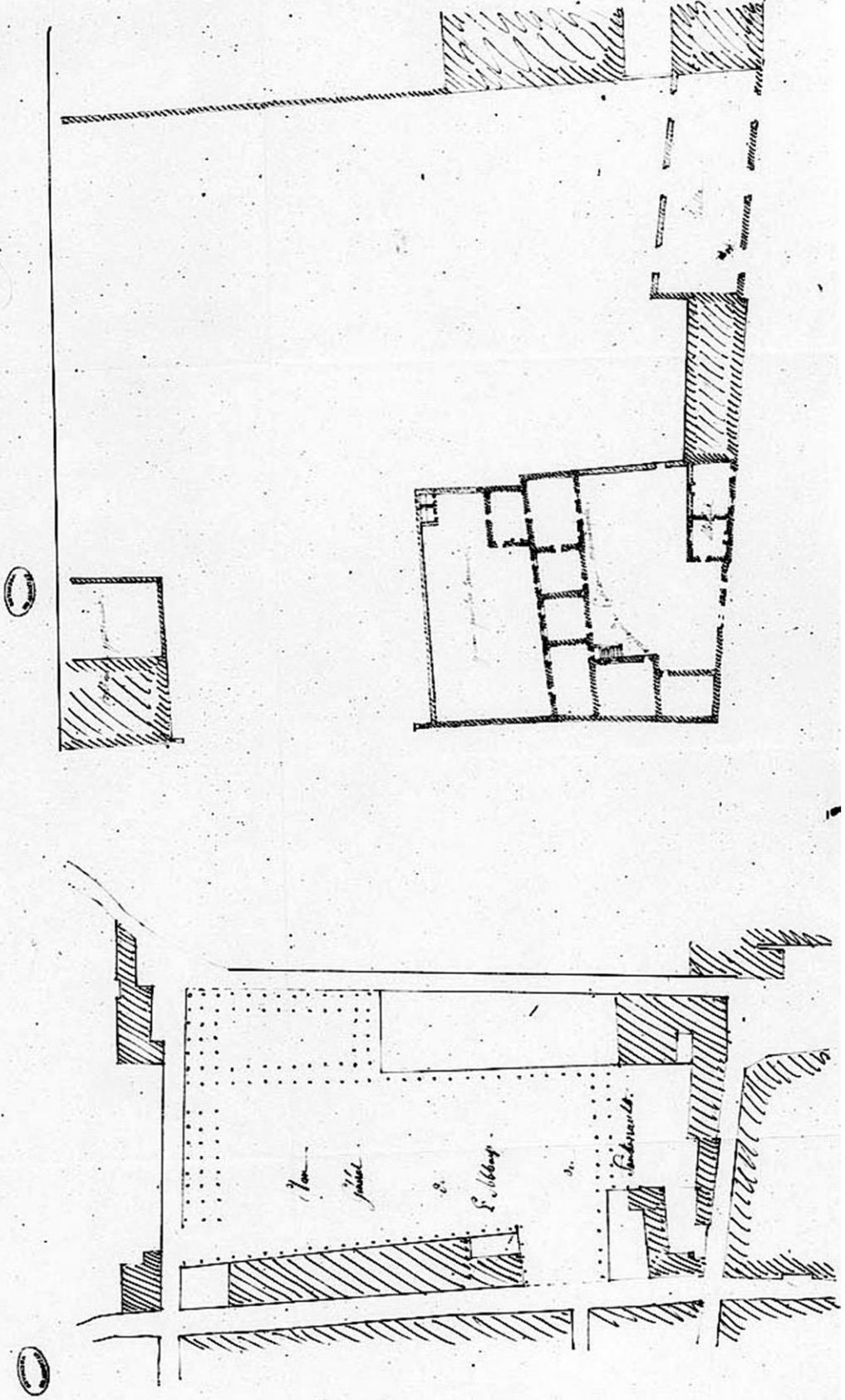
L'abbaye des Religieuses de Fontevrault possédait la Châtelainie de Jaulnay, dont la maison principale occupait l'emplacement de l'école des garçons en 1898 près de l'ancienne Mairie.



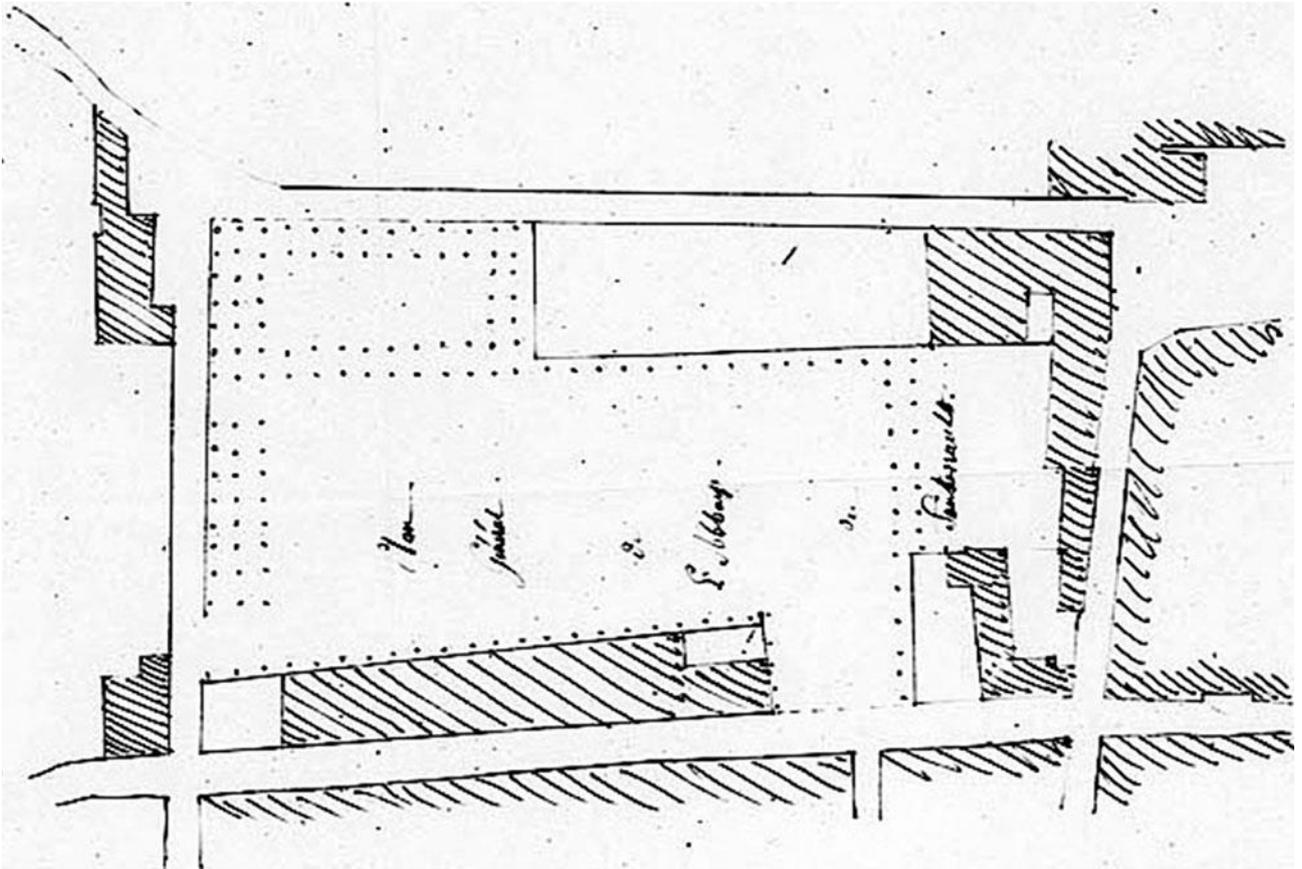
La place du champ de foire et l'ancienne Mairie en 1940. (Col. Ap)

Dez de la Neume
= Commune de Tachon

à l'usage public
des locaux de l'abbaye de Fontevault
engagée à l'Etat en vertu de la loi
du 10 août 1871, art. 10.

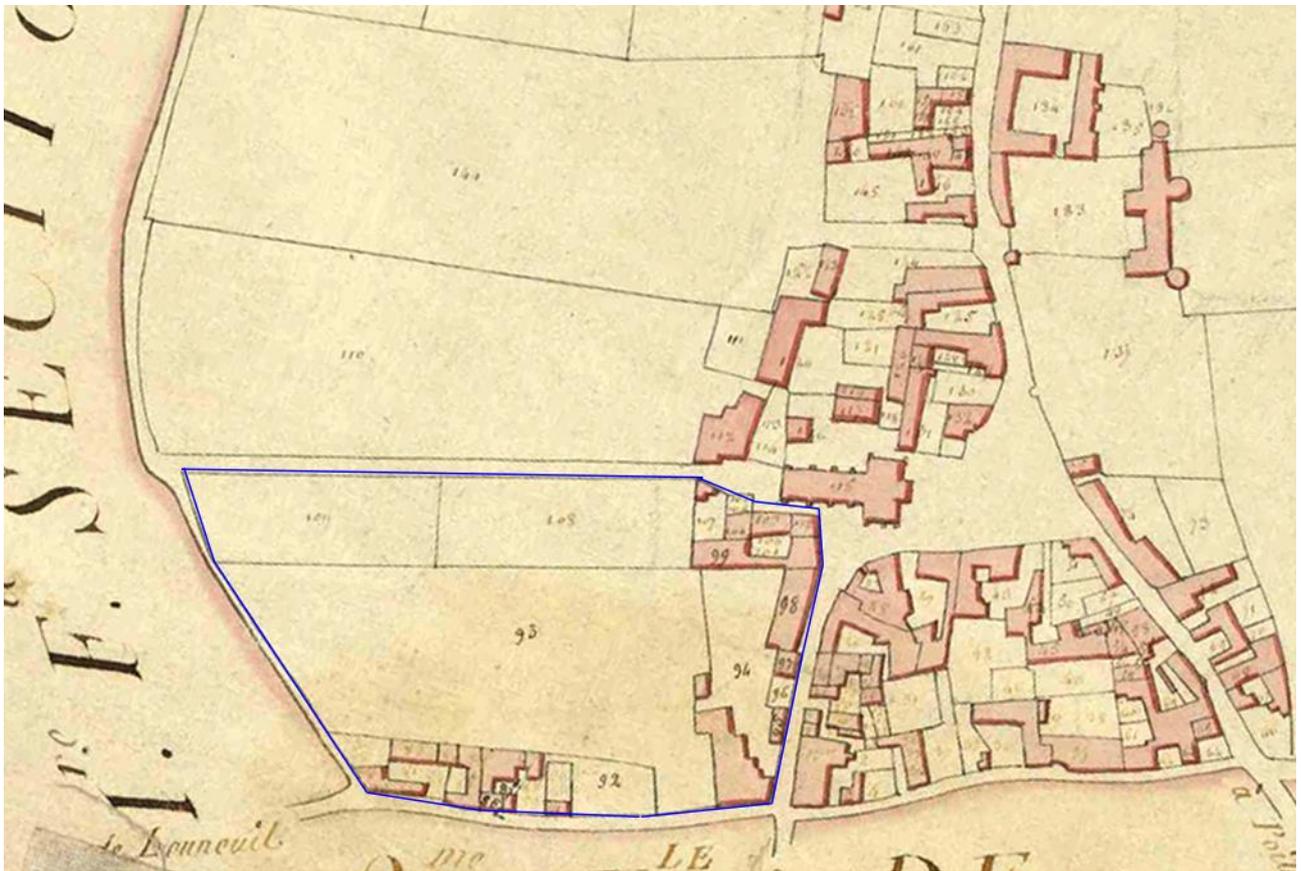


« Mairie, prison, halle et foirail dans le local appelé abbaye de Fontevault »
ARCHIVES NATIONALES Dossier Plans d'édifices publics des bâtiments civils

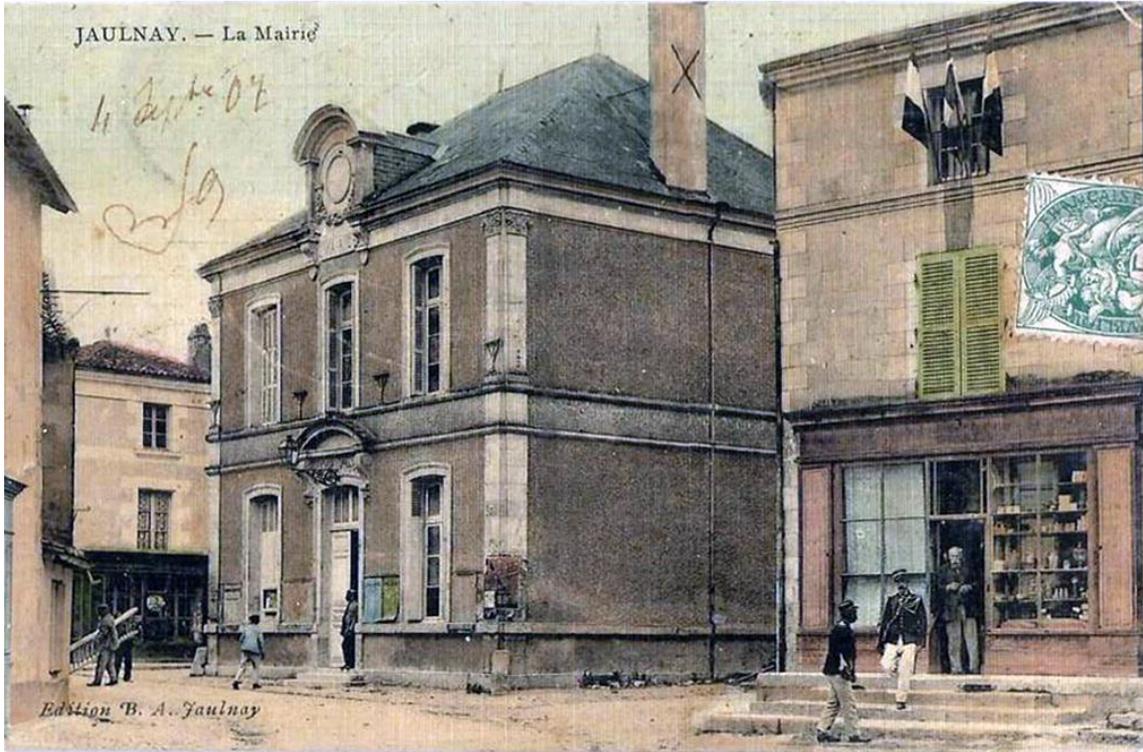


« Plan général de l'Abbaye de Fontevrault. »

ARCHIVES NATIONALES Dossier Plans d'édifices publics des bâtiments civils.



Positionnement de l'Abbaye de Fontevrault sur le cadastre du 19^e siècle.



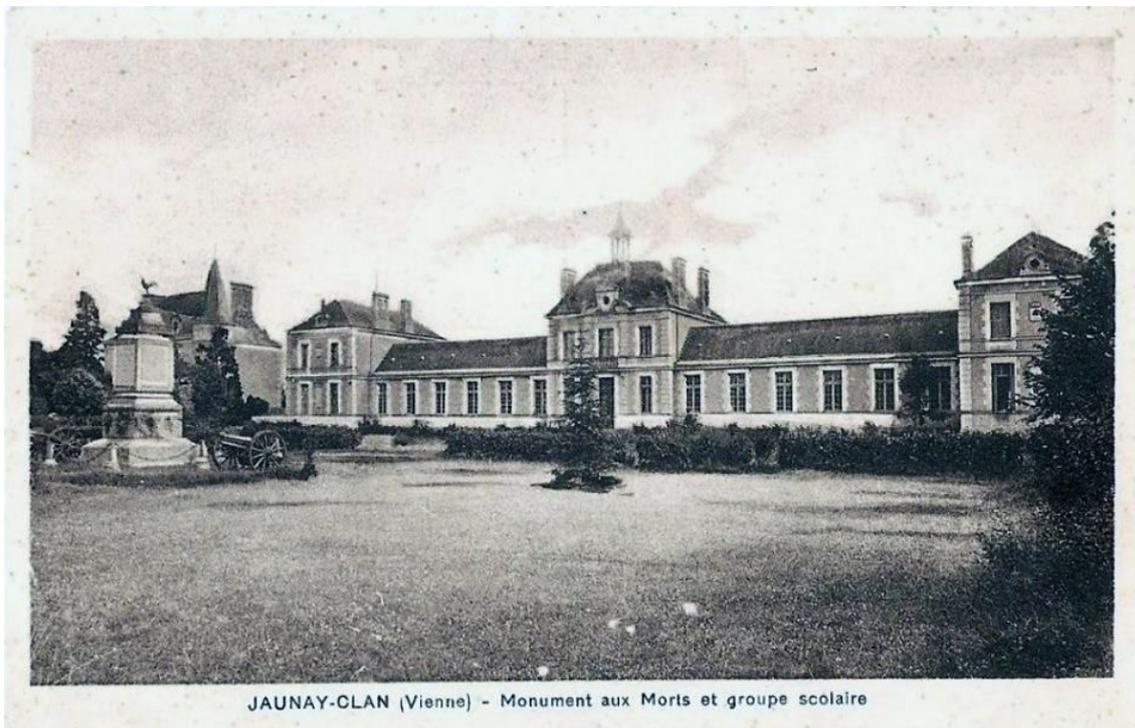
Carte postale datée de 1907 représentant l'ancienne Mairie. (Col. Ap)



L'ancienne Mairie en 2015. (Ph. Ap)

La Mairie actuelle

Le 28 décembre 1902, Ernest Mongruel vendit à la commune un de ses terrains pour faire construire un bâtiment destiné à recevoir les écoles publiques filles et garçons. Aujourd'hui, il abrite l'hôtel de ville.



Carte postale datée de 1920 représentant l'ancienne école, devenu la nouvelle Mairie. (Col. Ap)

La Villa Marguerite

On peut dater la construction de cette maison, par les soins d'un Monsieur Rat, entre 1872 et 1875. Il aurait été administrateur colonial et on peut encore voir, sur les conduits des cheminées, la lettre R comme Rat. Le terrain qui constituait la partie intégrante de la propriété était beaucoup plus étendu puisque se dresse encore la sépulture de ce premier propriétaire, au-delà de la maison des jeunes à la lisière de l'actuelle école maternelle Jacques Prévert.

Habités, de la fin du 19^e siècle au début 20^e par différents propriétaires et locataires, la villa Marguerite fut acquise auprès de madame Dumas, en 1931 par Monsieur Edmond Gaufreau alors caissier à la banque de France en région Parisienne. Il était natif de la Haute-Payre où ses parents exploitaient une ferme.

En 1939, la guerre survint et la maison fut occupée au début des hostilités et pendant la débâcle par des militaires français de l'école de transmission de Fontainebleau puis, au début de l'occupation Allemande elle fut transformée en « Kommandantur ».

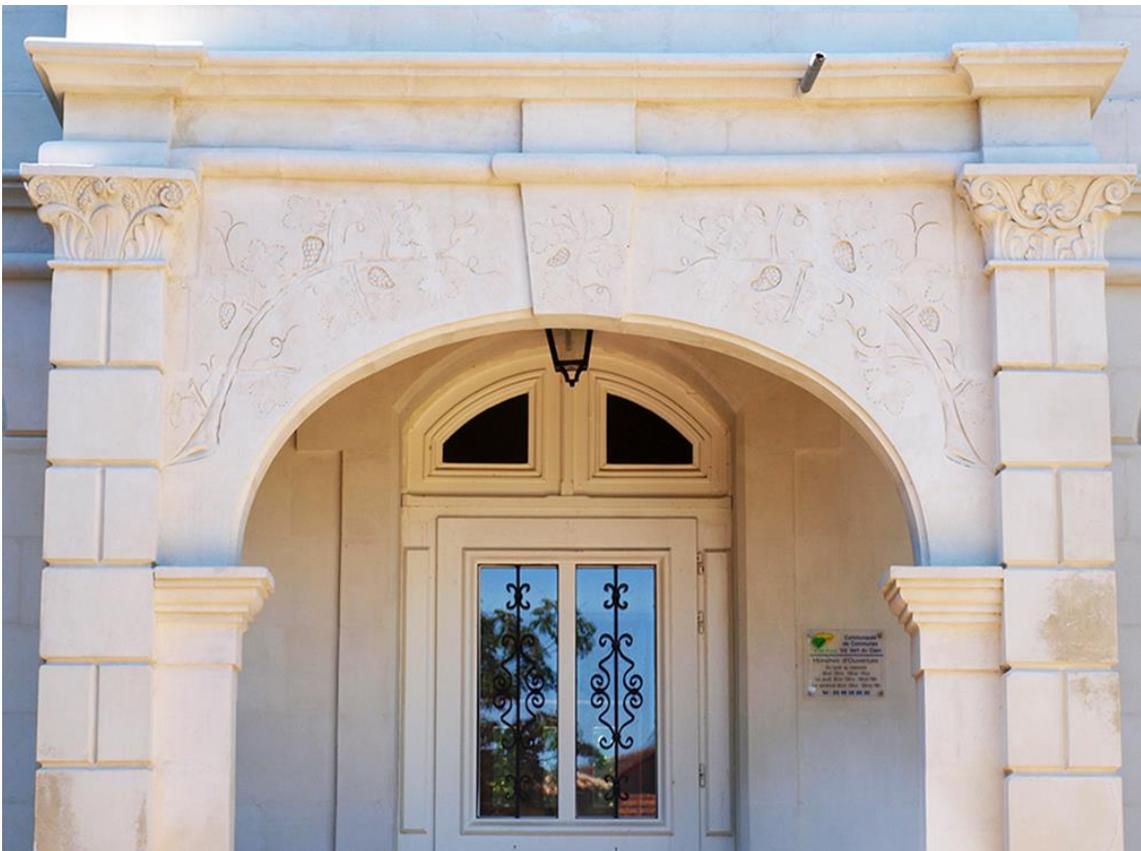
Le propriétaire et sa famille ne purent venir s'installer dans leur logis qu'en 1943. Les autorités d'occupation leur autorisant l'usage d'une pièce et de deux chambres.

L'entrée était gardée en permanence par une sentinelle Allemande armée, un canon antiaérien trônait parfois sur la pelouse devant l'entrée. La cave, débarrassée de ses bonnes bouteilles, servait de prison provisoire pour ceux que le régime Nazi jugeait indésirables.

La Villa Marguerite devient en 2008 le siège de la Communauté de communes du Val vert du Clain.



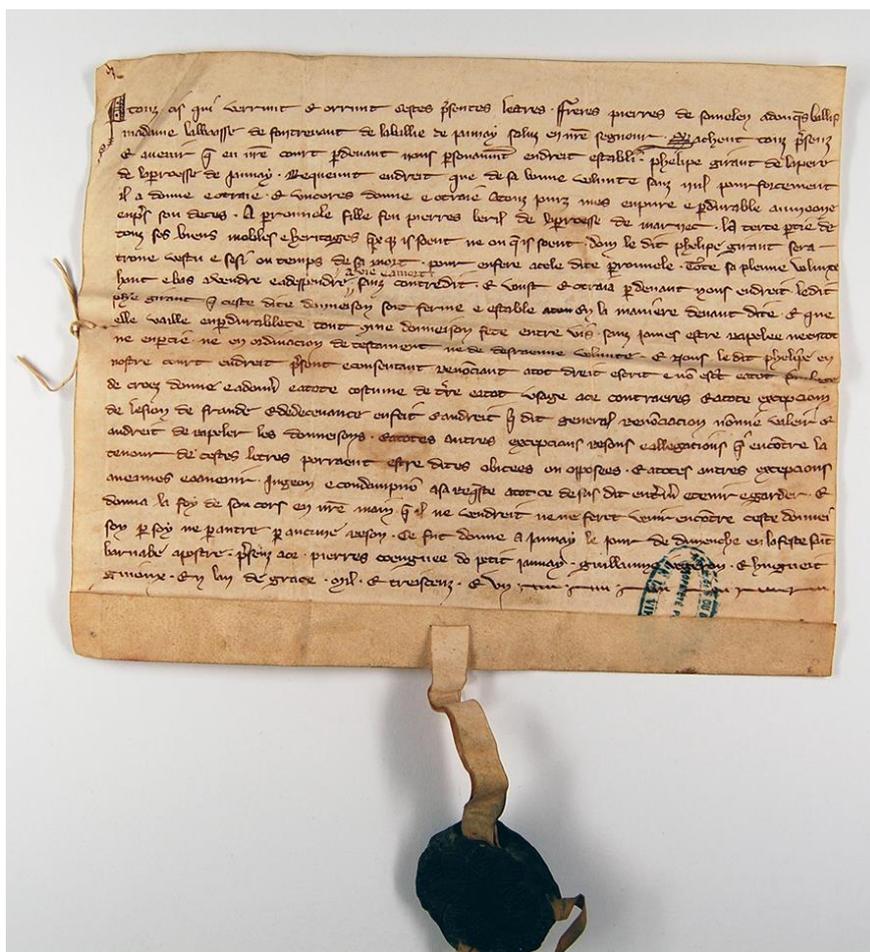
Vue de la Villa Marguerite en 2015. (Ph. Ap)



L'entrée de la Villa Marguerite en 2015.
Siège de la communauté de commune de Val Vert du Clain. (Ph. Ap)

Sceau de la seigneurie de Jaunay

Le blason de Jaunay est issu du sceau qui est appendu à un acte sur parchemin daté du 11 juin 1301. De gueules à la rosace à huit lobes nervés d'or dessinant en son centre une étoile du champ à huit branches. Cet acte constate le don fait par Philippe Giraud de la Père de Jaunay à la Péronnelle, fille de feu Pierre Béril de la paroisse de Marigny, du tiers de ses biens à son décès. Ce sceau est celui de Pierre de Somelen, bailli de l'Abbesse de Fontevraud à Jaunay devant qui l'acte a été passé. La commune l'a repris en 1960.



Acte du don fait par Philippe Giraud de la Père de Jaunay. (Ph. Marc Wast)

Jaunay dans la littérature Française

D'autres observations historiques concernant Jaunay ont été faites dans la littérature Française sous la plume d'Alexandre Dumas (1802-1870), dans *La guerre des femmes* de 1845. Dans ce roman, il cite plusieurs fois Jaunay et une auberge « *Grand Charles-Martel* » la seule auberge de *Jaulnay*.

L'époque du récit se situe de 1650 à 1653, pendant la Fronde. En résumé, l'histoire politique racontée dans *La guerre des femmes* paraît simple ; en 1650, la reine Anne d'Autriche et Mazarin font emprisonner le prince de Condé. L'épouse de celui-ci, entourée de quelques fidèles, se soulève; des affrontements ont lieu dans la région de Bordeaux. Bien sûr, le parti du futur roi Louis XIV l'emporte.

Guerre des femmes ; d'un côté, on retrouve la figure de la reine, qui compte dans son parti Nanon de Lartigues, maîtresse influente du duc d'Épernon; de l'autre côté, la princesse, soutenue par madame de Tourville (figure caricaturale dont chacune des interventions permettent à Dumas d'exercer son sens de l'ironie) et la douce vicomtesse Claire de Cambes. Toutes ces femmes « jouent aux hommes » afin de tenter de prendre ou de conserver le pouvoir.

Dumas greffe donc à l'histoire de France une aventure amoureuse bien emberlificotée, où déguisements et tractations sont à l'honneur. Car voilà : Nanon a un deuxième amant, le baron de Canolles. Toutefois, le duc d'Épernon a été averti secrètement de l'existence de ce dernier et a l'intention de le faire assassiner. La vicomtesse de Cambes, déguisée en homme, arrêtée dans une auberge à Jaulnay, découvre le projet du duc et en prévient le baron.

Celui-ci, écoutant le « jeune homme », devine la femme qui se dissimule et se sent aussitôt attiré par elle... Comme il ne peut rejoindre Nanon, il se met plutôt à la poursuite du vicomte. Hélas, le baron est au service du parti royaliste; la vicomtesse est conseillère de la princesse.

Après la défaite des princes et la mort de Canolles, les deux femmes se réfugieront dans la même abbaye près de Bordeaux, auprès de la tombe de leur amant...

Cette histoire se situe en partie à Jaunay, il est probable qu'Alexandre Dumas connaissait le village de Jaunay et qu'il y a séjourné quelques jours, puisque la description des lieux est conforme aux récits du roman et qu'ils n'ont pas été inventés.

Quelques passages du livre Tome I (nouvelle édition de 1860):

Pages 132, 133, 224, 248, 250, 274, 275, 278, 288, 314, 316, 320, 321, 324, 333

Page 132

« ...Au déjeuner, Canolles s'excusa de quitter le vicomte ; mais il avait, disait-il, une longue lettre à écrire à l'un de ses amis, qui demeurait dans les environs, et il le prévint, en outre, qu'il aurait une visite à faire chez un autre de ses amis, dont la maison devait être située à trois ou quatre lieues de Poitiers, presque sur le bord de la grande route. Canolles s'informa de cet ami, dont il dit le nom à l'aubergiste, et il lui fut répondu qu'un peu avant le village de Jaulnay il trouverait la maison de cet ami, et la reconnaîtrait à deux tourelles... »

Page 133

« ... le vicomte fut prié d'avance de désigner le lieu où l'on coucherait; le vicomte jeta les yeux sur une petite carte que Pompée portait dans un étui, et proposa le village de Jaulnay... »

« ...Quant à Castorin, qui avait d'avance reçu ses instructions, il vint prendre la lettre et reçut l'ordre de rejoindre à Jaulnay.

Quant à se tromper d'auberge, il n'y avait pas de danger, Jaulnay ne possédant que la seule auberge du Grand Charles-Martel. On se mit en route. A cinq cents pas de Poitiers, où l'on avait dîné, Castorin prit un chemin de traverse à droite. On marcha encore deux heures, à peu près. Enfin, Canolles, à son tour, reconnu, aux indications prises, la maison de son ami : il la montra au vicomte, prit congé de lui, renouvela à Pompée l'invitation de s'occuper de son logis, et enfila un chemin de traverse à gauche... »

Page 224

« ... La vicomtesse, aveuglée elle-même par cette électricité de l'amour dont elle avait ressenti les effets dans la petite auberge de Jaulnay, ne put se rappeler qu'elle devait retirer cette main qui avait fourni à Canolles un si heureux point de comparaison... »

Page 248

« - Je retourne à Libourne, où doit être mon régiment.

- Et moi à Bordeaux, où sera madame la Princesse. Connaissez-vous quelque village bien isolé qui soit sur la route de Bordeaux et de Libourne?

- J'en connais un dont le souvenir m'est presque aussi cher que Chantilly.

- Jaulnay ? dit en souriant la vicomtesse.

- Jaulnay, répéta Canolles.

- Eh bien, il faut quatre jours pour aller à Jaulnay; nous sommes aujourd'hui à mardi : je m'y arrêterai dimanche toute la journée »

Page 274, 275

« ...Cauvignac cherchait un centre : il arriva à un petit village situé entre Châtellerauld et Poitiers, et crut avoir trouvé là ce qu'il cherchait. C'était le village de Jaulnay; Cauvignac le reconnut pour y être venu, un soir, apporter un ordre à Canolles, et il établit son quartier général dans l'auberge où il se rappelait avoir assez confortablement soupé ce soir-là. D'ailleurs, il n'y avait pas à choisir : nous l'avons déjà dit, cette auberge était la seule.

Placé ainsi, à cheval, sur la route principale de Paris à Bordeaux, Cauvignac avait derrière lui les troupes de M. de la Rochefoucauld, qui assiégeait Saumur, et devant lui celles du roi, qui se concentraient en Guyenne... »

Page 278

« - Mais, monsieur, reprit la vicomtesse, c'est à moi, ce me semble, à donner des ordres.

- C'est selon, vicomte, vu que je commande à Jaulnay et que j'ai cinquante hommes à ma disposition. Pompée, faites ce que j'ai dit.

Pompée baissa la tête et entra dans l'auberge. »

Page 324

« - Arrêté ! dit le duc ; et comment savez-vous cela? Encore par rencontre?

- Oh ! Mon Dieu, oui! Je passais à Jaulnay... Connaissez-vous Jaulnay?

- Parfaitement; j'y ai reçu un coup d'épée dans l'épaule... Vous passiez donc à Jaulnay; et puis n'est-ce pas dans ce même village que le récit assure?...

- Laissons là le récit, monsieur le duc, répondit Claire en rougissant. Je passais donc à Jaulnay, comme je vous le dis, lorsque je vis une troupe de gens armés qui arrêtait et emmenait un homme : cet homme, c'était lui. »

Quelques passages du livre Tome II (nouvelle édition de 1860):

Pages 27, 29, 30, 32, 261.

Le réseau hydrographique

L'histoire du réseau hydrographique de la commune de Jaunay-Clan, comprend deux rivières Le Clain, La Palu, et deux sources reconnues, La Diette, et la source de Puy Gremier. Il existe de nombreux puits sur la commune, ainsi que dans le bourg.

Le réseau comprend à l'Est, la rivière Le Clain.

En 1430, la navigation du Clain était une question bien souvent agitée et rebattue depuis des siècles; mais aussi c'était une question si intéressante pour la prospérité du pays, que, tant qu'elle n'avait pas reçu sa solution définitive, elle ne saurait vieillir ni s'épuiser.

Les premiers essais furent tentés pour réaliser ce projet. L'analyste de la province, Jean Bouchet, nous apprend que les travaux entrepris à cette époque pour rendre le Clain navigable ne furent poussés que jusqu'aux moulins de Charruau, et que les fonds qu'on y avait affectés reçurent une autre destination.

« Payé à maistre Pierre Garnier pour le mandement de faire porter vaisseaux sur la rivière du Clain, cinq écus d'or. »

La date ci-dessus ne s'accorde pas avec l'assertion de Bouchet, qui rapporte à l'année 1431 l'ordonnance rendue par le roi Charles VII pour la navigation du Clain. Les trois articles suivants, extraits d'un rôle de dépenses faites du 15 juillet au 23 octobre 1430, serviront également à constater que l'on mit la main à l'œuvre avant l'époque assignée par l'auteur des Annales:

« Payé pour la façon d'un vidimus du mandement du roy qui est sur le fait du port, lequel vidimus a esté fait pour envoyer à mons. de Chastellerault, dix sous.

Item à maistre Jehan Arembert, procureur du roy, et à Jehan Pontenier, qui ont esté devers mons. de Chastellerault par deux fois tant pour le fait du port que pour la disme de Naintré, à eulx baillé et délivré le XXVI^e jour d'aoust, six livres.

Item pour la despence d'un digner fait le mardi X^e jour d'octobre mille CCCC trente, lequel fut fait au village de Jaunay à plusieurs bourgeois de la ville et autres, qui furent veoir et visiter les portes et bouschaulx du navigage de la rivière du Clain jusques à Beamont; auquel digner estoient mons. le mayre, mess. Jehan Jouvenel, doyen d'Avranches, sire Jehan Guichart, sire Jehan Larcher, Simon Morraut, Jehan Audouin, Jehan Bernart, Clément Dousseau, Jehan Pontener, m^e Yves Fougère et plusieurs autres compaignons pour le conduit d'iceulx, et aussi pour le souper du soir en l'ostel de mondit s^r le mayre, auquel furent plusieurs des dessusdiz, et fut commis Thevenin Bonet pour faire ladicte despence en absence du receveur de la ville; dix livres. »

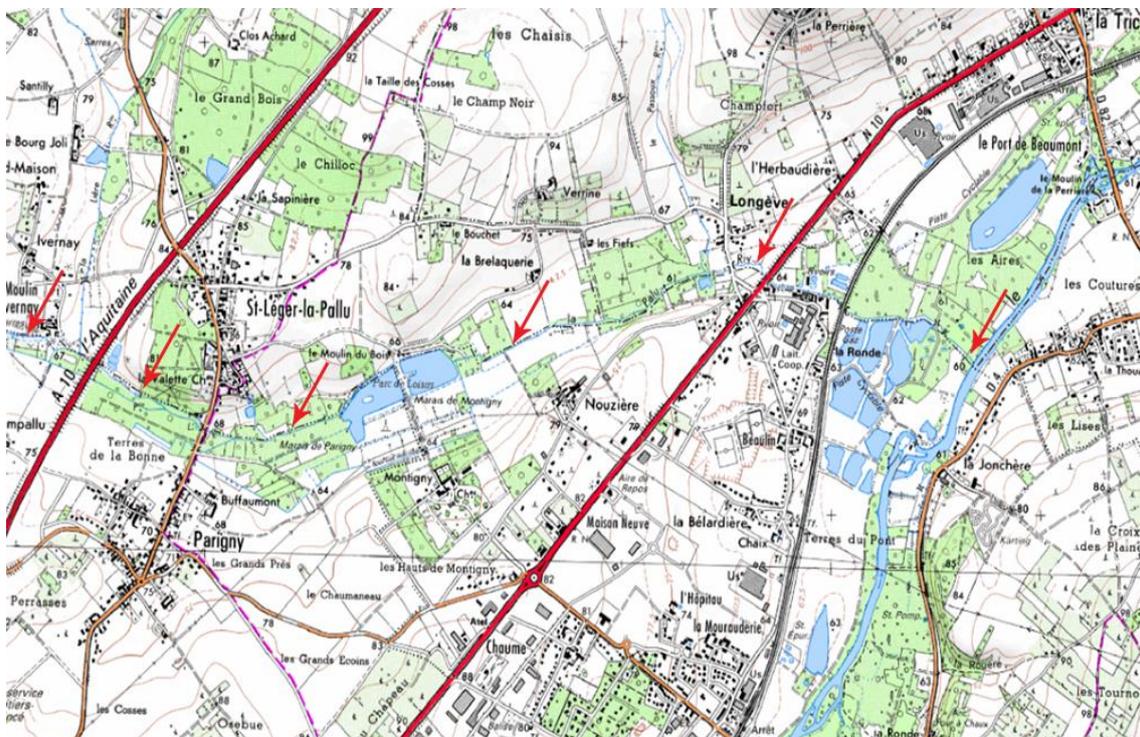


Carte postale du pont de Jaunay à Saint Georges vers 1915. (Col. Ap)

Au Nord la rivière de la Palu.

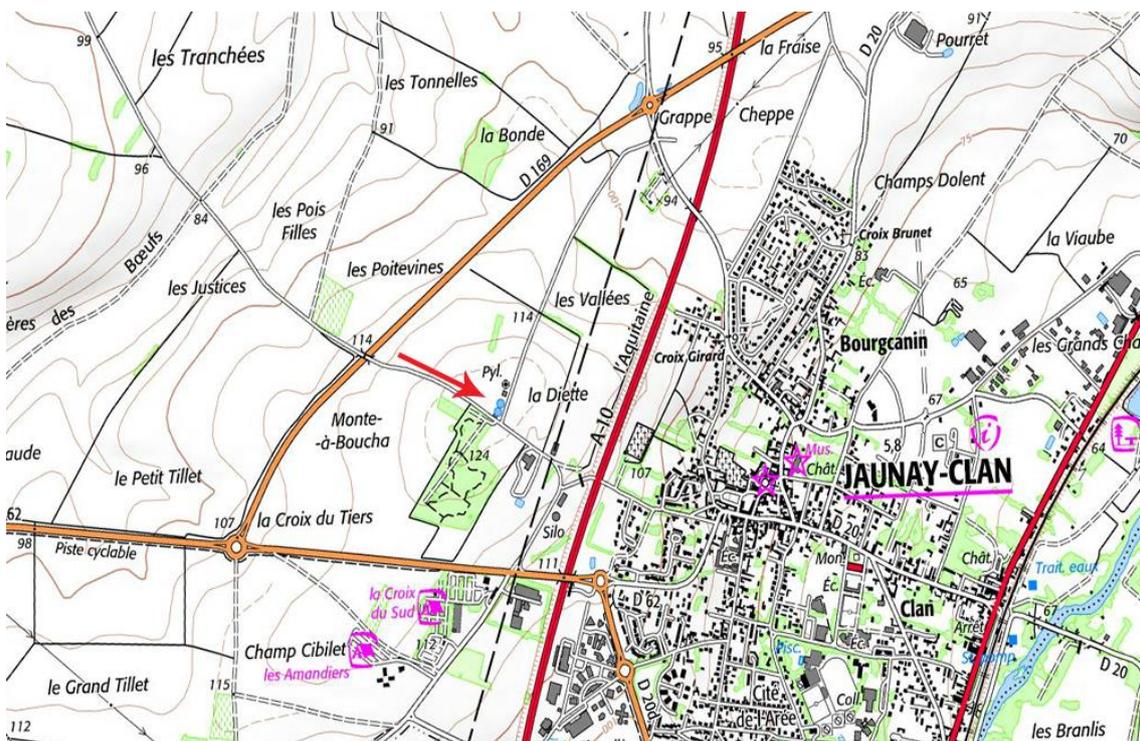
Autres nom de la Palu : rivière la palu, ruisseau La Liaigue, ruisseau Le Baigne-Chat

Sa longueur est de 31.4 Km, sa source se trouve à Vouzailles, son embouchure est sur la commune de Dissay. Les communes traversées par la Palu sont Beaumont, Blaslay, Chabournay, Champigny-le-Sec, Cheneché, Dissay, Jaunay-Clan, Marigny-Brizay, Vendevre-du-Poitou et Vouzailles.



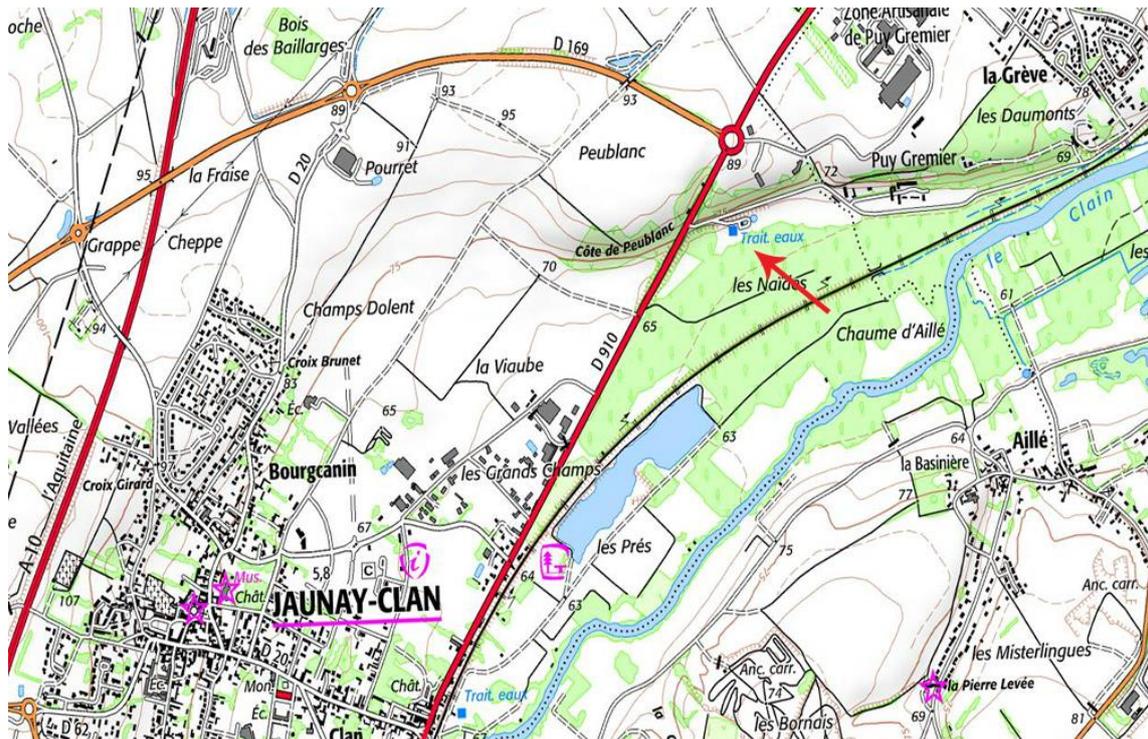
Les flèches situent le ruisseau. IGN 2015.

À l'Ouest une source dit de La Diette.



Positionnement de la source la Diette. IGN 2015.

Au Nord-Est la source de Puy Gremier IGN ou Puigrémier cadastre 19^e siècle.



Source de Puy Gremier. IGN 2015.

2.3. Contexte archéologique :

Plusieurs trouvailles archéologiques ont été effectuées sur la commune et dans le bourg de Jaunay-Clan depuis le 19^e siècle.

Plusieurs archéologues se sont succédés sur cette commune, au 19^e siècle, ce sont Ernest Mongrueil et le R.P de la Croix, au 20^e siècle François Eygun et Maurice Taillet. Au 21^e siècle, quelques découvertes ont été faites, ainsi que des campagnes de fouilles, avec la collaboration du SRA Poitou-Charentes et surtout celles des instituts comme l'INRAP ou ARCHEODUNUM.

Ernest Mongrueil avait contribué à la prospérité et à l'embellissement de Jaunay-Clan, dont il avait été Maire. Il a contribué à des découvertes archéologiques, dont certaines avec la contribution du R.P de la Croix.

La première découverte officielle et reconnue sur la commune de Jaunay-Clan date de 1875, elle correspond à une mosaïque, elle se situait dans le bourg et elle été faite par un propriétaire dont la maison et la cour touche l'église de Jaunay. C'est à cette époque que Monsieur de Longuemar avait été averti de la découverte d'une mosaïque et en acheta un panneau. Depuis ce jour et jusque dans les années 1970, Jaunay-Clan était sous haute surveillance au point de vue archéologique. Il faudra attendre 2008 pour que de nouvelles découvertes soient annoncées officiellement. Entre-temps, quelques observations et relevés archéologiques ont été faits et n'avaient pas été fournis aux services compétents. Il était de mon devoir de remettre en place la nouvelle carte archéologique, afin de fournir une zone de protection nécessaire pour cette commune.

Cette nouvelle carte archéologique commencera par le bourg de Jaunay-Clan, et se terminera par les villages et lieux dits aux alentours du bourg. Elle sera constituée de nouvelles observations et relevés, ainsi que des anciennes des 19^e et 20^e siècle. Le point de départ sera l'église de Jaunay et ces découvertes déjà publiées et remises dans le contexte actuel afin de corriger quelques petites erreurs commises par le passé.

1) Eglise Saint-Denis et le prieuré :

En 1898, un nouveau fragment de mosaïque fût mis au jour, il se trouvait à environ 50 mètres du premier découvert en 1875. Cette cour et cette maison sont situées dans l'ancien prieuré de Jaunay-Clan. Découverte décrite dans « Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres » sous le nom d'un Antiquaire.

Samedi 4 septembre 1875 (M. de Longuemar) « Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres »

«...Dans le derniers jours du mois d'août qui vient de s'écouler, le propriétaire d'un bon domaine, dont la maison d'habitation et la cour, connues dans le bourg de Jaulnay sous le nom de Prieuré et qui sont contiguës au mur de l'église Saint-Denis, en pratiquant une fouille pour établir un puits perdu, traversa une couche de décombres dont l'aspect particulier attira l'attention de deux personnes intelligentes, M. Loison, habitant du bourg, et M. Pichault, industriel à Clan. Avis nous fut immédiatement donné par eux de cette découverte, avec invitation de venir juger sur les lieux de l'intérêt qu'elle pouvait offrir.

En pareil cas un antiquaire n'hésite jamais : aussi le lendemain matin étions-nous dans la cour de M. Cartier, propriétaire de l'ancien prieuré, ou du moins de la maison moderne construite sur son ancien emplacement, et au premier coup d'œil nous reconnaissons, à 1m. 20 environ, en contre-bas du sol actuel, et sur le pourtour de l'excavation pratiquée, toutes les caractéristiques habituelles du sous-sol gallo-romain – tuiles à rebords briques épaisses ou carreaux de grandes dimensions, fragment encore en place de pavage en mosaïque, butant par l'un de ses côté contre les pierres de fondation d'un mur de refend.

Bien d'autres fragments de ce même pavage avaient sans doute péri sous les coups de la pioche des terrassiers ; mais celui que nous avons sous les yeux suffisait pour nous attester qu'il existait là, à l'époque Romaine, un hospitium pour les voyageurs ou villa avec ses servitudes, habituelles.

Un canal maçonné en grosses briques et enduit d'une épaisse couche de ciment rougeâtre, aboutissant à côté de là et mis à nu par la fouille, pouvait être l'indice que l'on avait jadis amené sur ce point pour les besoins des habitants les eaux de quelques sources voisines dont le souvenir seul s'est conservé à Jaulnay.

La mosaïque découverte était légèrement inclinée vers le milieu de la cour, ce qui doit être le résultat du choc produit par l'effondrement des anciennes constructions, ou le bouleversement du sous-sol à plusieurs reprises, bouleversement bien attesté du reste par la solution de continuité de ce pavage, dont il doit exister d'autres parties encore au centre de la cour.

Cette mosaïque comme la plupart de celles découvertes à Poitiers (notamment celle placée dans une des caves de l'hôtel Lecointre) est composée de petits cubes en pierres de liais blanchâtres, d'un centimètre de côté dans la majeure partie de sa surface, et bordée, le long du mur dont nous avons indiqué les fondations de deux larges bandes de cubes noirs, séparées par une bande blanche.

Il est probable que, vers le centre de la cour, des fouilles postérieures mettraient à jour des parties plus importantes et mieux décorées encore ; c'est un appât de nature à tenter le propriétaire actuel, qui sait à merveille tirer parti des produits de son terrain, et une raison d'espérer qu'il ne s'en tiendra pas à cette première découverte.

En attendant, dans le but de sauvegarder ce précieux témoin d'une époque si éloignée de nous, nous résolûmes de la tirer de son linceul de décombres et de terres brûlées et d'en doter nos collections poitevines...»

Il était important de publier ce texte afin de mieux comprendre la première découverte de cette mosaïque près de l'église dans l'ancien prieuré de *Jaulnay*, ce qui nous montre aussi que par rapport au cadastre du 19^e siècle, une nouvelle maison touche l'église Saint-Denis, et que d'autres constructions sont venues au fil des années perturber le secteur des mosaïques.

Le 26 juillet 1898 (lettre de Mongruel au R.P. de la Croix)

«...Monsieur l'Abbé, J'ai le plaisir de vous donner avis que vendredi dernier j'ai pu avec l'aide des propriétaires de la cour du « Prieuré de Jaulnay » faire dégarnir un assez grand espace. Nous avons mis à jour plusieurs mètres superficiels d'une très belle mosaïque d'une facture superbe....» «...La mosaïque doit s'étendre assez loin de peur de devoir commettre quelques dégradations nous n'avons pas cru devoir continuer la mise à jour du dallage...» «...Je vous adresse par ce même courrier une photographie de la partie visible des mosaïques qui ne rend qu'imparfaitement la beauté du dessin et la pureté des lignes...»

Le 31 juillet 1898 (lettre de l'abbé Métais curé de Jaunay)

«...Ce soir j'ai invité M. Mongruel à venir avec moi lever une pierre tombale et découvrir les mosaïques qui sont dans la cour de M. Bodin. Monsieur Mongruel en a relevé à la photographie un dessin parfait de plus d'un mètre carré...» «...A bientôt de vous voir dans nos murs. Le temps presse car la mosaïque est découverte sur une trop large surface pour se conserver brillante et belle...»

En 1898 (lettre de Mongruel à la SAO le 18 septembre 1915)

«...Vers 1898, j'avais demandé au regretté R.P. de la Croix de venir voir un nouveau fragment de mosaïque trouvé à 50 mètres environ du premier. Ce même jour il me pria de faire des recherches et d'envoyer mon rapport à notre société. J'ai fait tout mon possible, mais l'encombrement de la cour et des remblais anciens ne m'ont pas permis de continuer.... »

En 1953 François Eygun (B.SAO 1^{er} Trimestre de 1953 Tome 2 de la 4^e Série)

«...Des travaux de canalisations effectués à Jaulnay, fin Mars ont amené du côté sud de l'église, la découverte de vestiges romains importants: mosaïques, murailles de petit appareil, arc de soutènement à longs claveaux et enduits peints.

Les mosaïques mises à jour n'ont donné que des filets noirs sur fond blanc, mais elles ont été peu largement dégagées...»

Fin mars 1953 François Eygun (Gallia 1954 p.177)

«...Des travaux d'adduction d'eau entreprise fin mars 1953 ont amené sur la voie publique, à hauteur du côté sud de l'église, la mise au jour d'importantes substructions gallo-romaines,....il a été possible de constater que certaine salles délimitées par les murs perforés par les travaux étaient pavées de mosaïques à éléments blanc et noirs (losanges ou carrés séparés ou encadrés par des bandes),...»

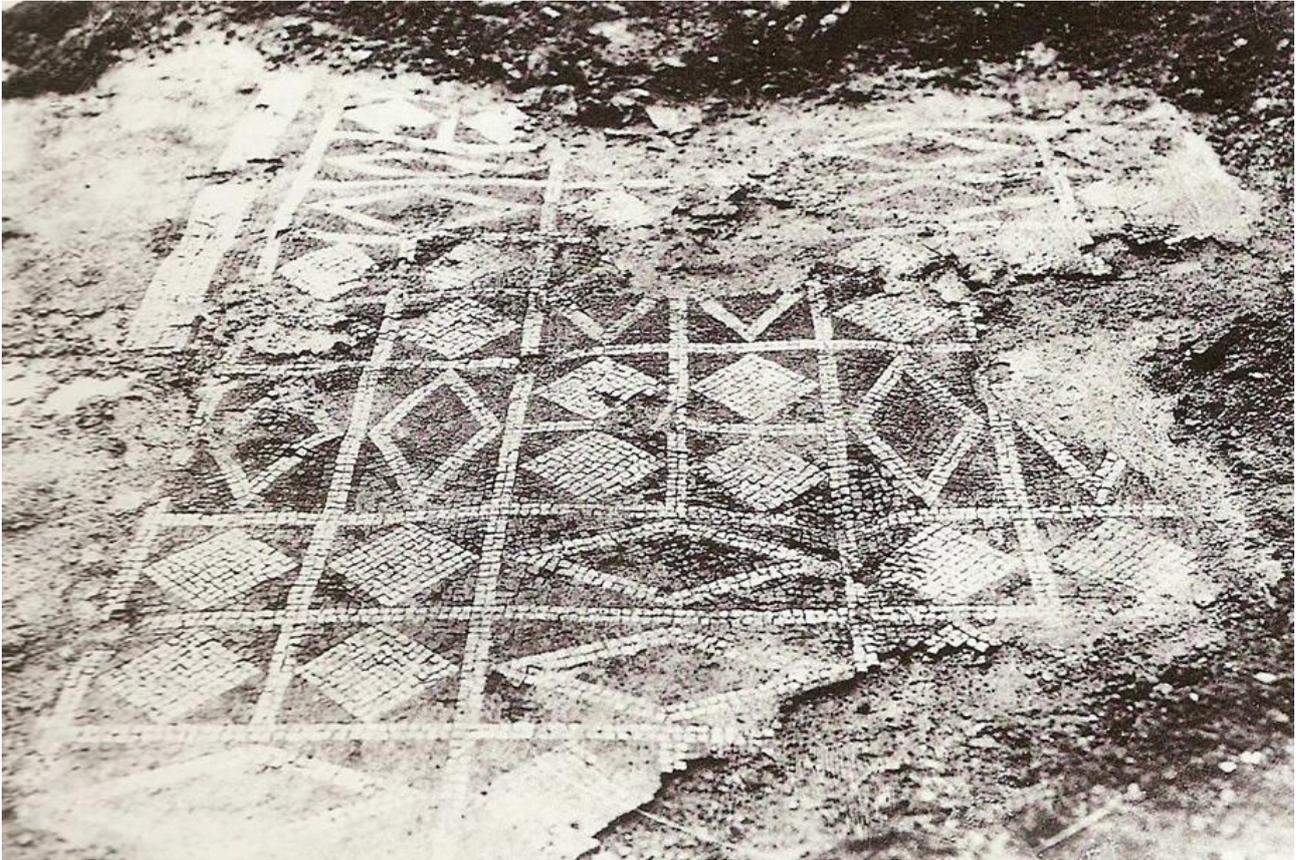
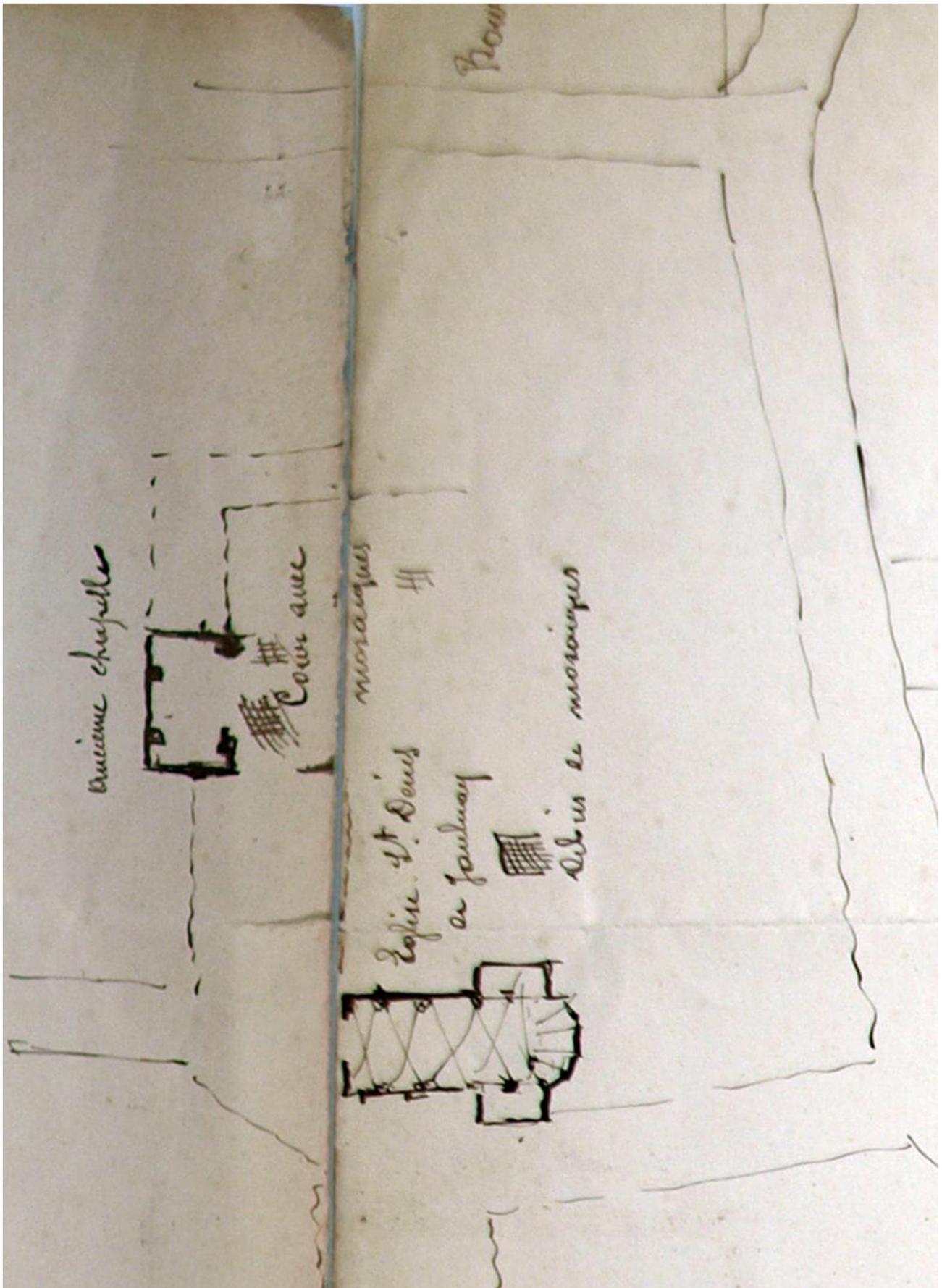


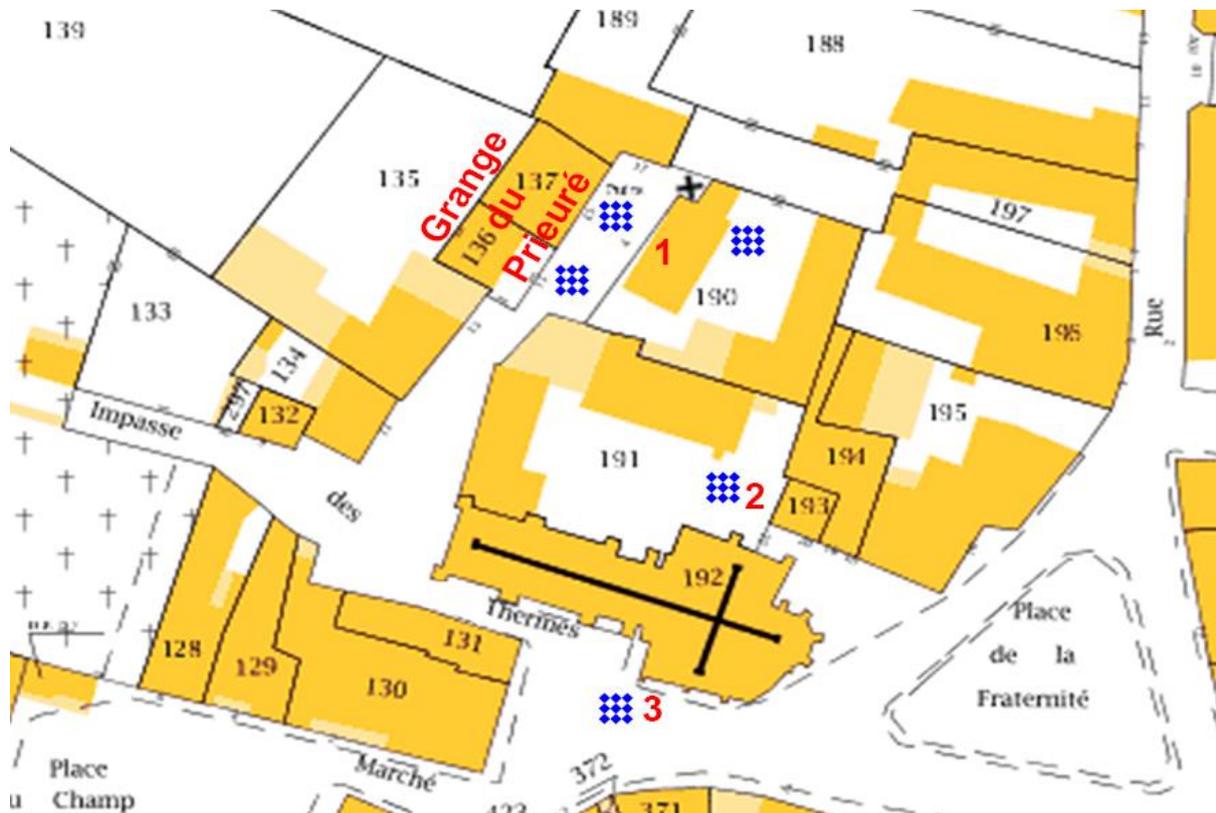
Photo de la mosaïque prise par Mongruel.



Situation de l'église et des bâtiments sur le cadastre du 19^e siècle.



Plan de situation des mosaïques découvertes dans le Prieuré. (Ph. Ap)



Repositionnement des découvertes faites autour de l'église. (DAO. Ap)

- 1 – Découverte des mosaïques en 1898.
- 2 – Découverte de la mosaïque en 1875.
- 3 – Découverte de François Eygun en 1953.



Repositionnement du prieuré en 2015. (DAO. Ap)

- 1 – Construction faite au 19^e siècle.
- 2 – Nouveau bâtiment construit au 20^e siècle.
- 3 – Chapelle du Prieuré.
- H – Hangars.

À ces mosaïques, il nous faut associer la découverte de plusieurs murs dans la cour de l'ancien prieuré et sur la voie publique côté sud de l'église.

En 1875 (M. de Longuemar « Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres »)

«...tuiles à rebords briques épaisses ou carreaux de grandes dimensions, fragment encore en place de pavage en mosaïque, butant par l'un de ses côté contre les pierres de fondation d'un mur de refend...»

«...Cette mosaïque comme la plupart de celles découvertes à Poitiers (notamment celle placée dans une des caves de l'hôtel Lecointre) est composée de petits cubes en pierre de liais blanchâtres, d'un centimètre dans la majeure partie de sa surface, et bordée le long du mur dont nous avons indiqué les fondations, de deux larges bandes de cubes noirs, séparées par une bande blanche....»

Le 26 juillet 1898, (lettre de Mongruel au Père de la Croix.)

« Nous avons aussi retrouvé une des frises de rive d'un des côté avec un mur »

En 1915 (lettre de Mongruel à la SAO le 18 septembre 1915)

«...Tout récemment, Monsieur Sallé, le petit-fils du propriétaire chez lequel avait été trouvée la mosaïque emportée par Monsieur de Longuemar en 1875, me priait d'aller, voir une fouille qu'il venait de faire dans sa cour près l'église : on avait mis à nu un angle de construction antique bien conservé et des pierres détachées ornées de moulures de l'époque gallo-romaine,

Ah ! S'il était possible de faire des fouilles, il y aurait là, je n'en doute pas, de bien curieuses et riches construction à mettre jour !... »

En 1953 François Eygun (B.SAO 1er Trimestre de 1953 Tome 2 de la 4e Série)

«...Des travaux de canalisations effectués à Jaulnay, fin Mars ont amené du côté sud de l'église, la découverte de vestiges romains importants: mosaïques, murailles de petit appareil,...»

«...Le secrétaire de Mairie, M. Michaud, nous a prévenu dès que lui-même a été alerté, mais, malheureusement, les murailles à fresques avaient déjà été démolies à coups de pioches au passage de la canalisation et nous n'avons pu recueillir que de faibles fragments....»

Fin mars 1953 François Eygun (Gallia 1954 p.177)

«...La mise au jour d'importantes substructions gallo-romaines, murailles de petit appareil et arc de soutènement formés de long claveaux, certains mesurant 0,90 m. de longueur. L'étroitesse des tranchées n'a pas permis de relever le plan, et nous avons d'ailleurs été prévenus trop tard, certaines canalisations ayant déjà été recouvertes. Mais il a été possible de constater que certaines salles délimitées par les murs perforés par les travaux étaient pavées de mosaïques à éléments blancs et noir....»

«...certains murs en briques, moellons et ciment romain, étaient terminés à leur base par un glacis qui suggère que la partie inférieure des salles devait être étanche et retenir l'eau, comme dans un balnéaire...»

Le mobilier est apparemment inexistant, aux yeux des chercheurs de ces époques, car il n'est question dans aucune de ces découvertes archéologiques la mention d'un quelconque tesson ou de poterie romaine, les seules découvertes associées sont les tuiles, les briques, des carreaux de grandes dimensions et des enduits peints.

En 1875 (M. de Longuemar « Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres »)

«...fragments d'enduit des anciens murs encore coloriés en noir et en rouge pâle...»

En 1875 (M. de Longuemar B.SAO 1875 Tome XIV p.277)

«...Il dépose sur le bureau deux fragments d'enduit colorié en rosé pâle et en gris avec raies vertes, provenant des murailles de l'ancienne villa dont la mosaïque formait le pavage intérieur. Il fait remarquer, à ce propos, que les constructeurs romains ont toujours employé pour leurs mortiers les sables propres à chaque localité, comme le prouvent les graviers en presque totalité calcaires de la mosaïque et des enduits des murailles de Jaulnay, et que fournissent les sablières des alentours...»

En 1915 (lettre de Mongruel à la SAO le 18 septembre 1915)

«...Enfin on trouve en fouillant autour de l'église et même intérieurement des débris intéressants, tuiles, débris de mortier peints à la fresque etc... »

En 1953 François Eygun (B.SAO 1er Trimestre de 1953 Tome 2 de la 4^e Série)

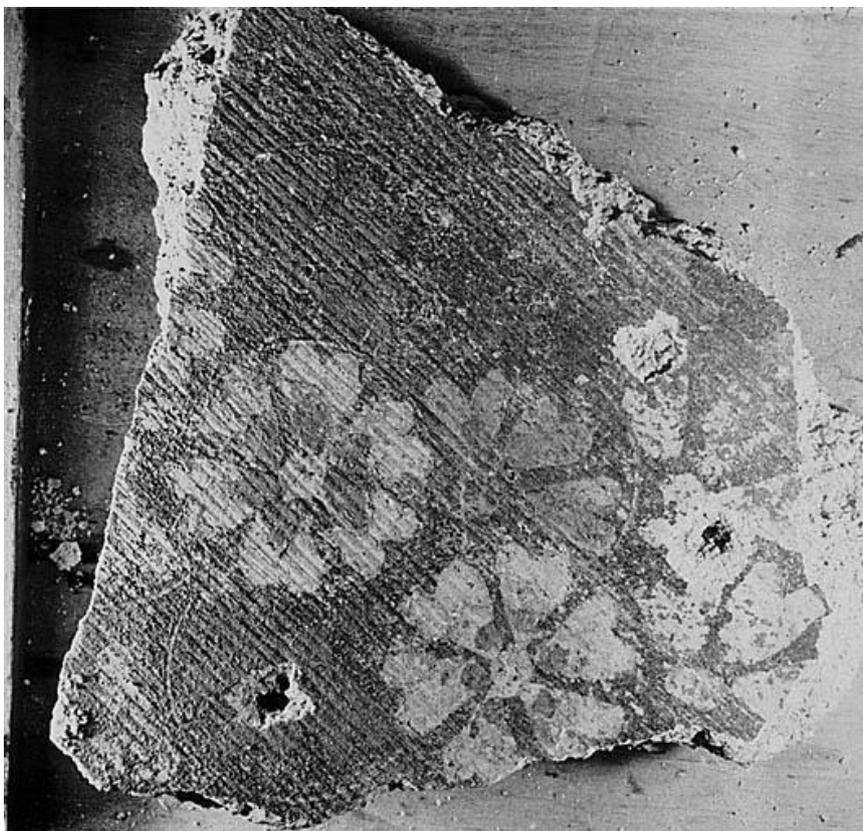
«...du côté sud de l'église, la découverte de vestiges romains importants: mosaïques, murailles de petit appareil, arc de soutènement à longs claveaux et enduits peints...»

«...En revanche les fresques ornant les murs coupés par la tranchée ont révélé un semis de fleurettes se recouvrant les unes les autres. Il s'agit d'églantines à six pétales d'un dessin très élégant. Le rose plus ou moins pâle et le bleu vif se marient très agréablement sur un fond pourpre foncé. D'autres fragments d'enduits représentent des palmettes rouges sur fond crème ou blanc. Le secrétaire de Mairie, M. Michaud, nous a prévenu dès que lui-même a été alerté, mais, malheureusement, les murailles à fresques avaient déjà été démolies à coups de pioches au passage de la canalisation et nous n'avons pu recueillir que de faibles fragments...»

Fin mars 1953 François Eygun (Gallia 1954 p.177)

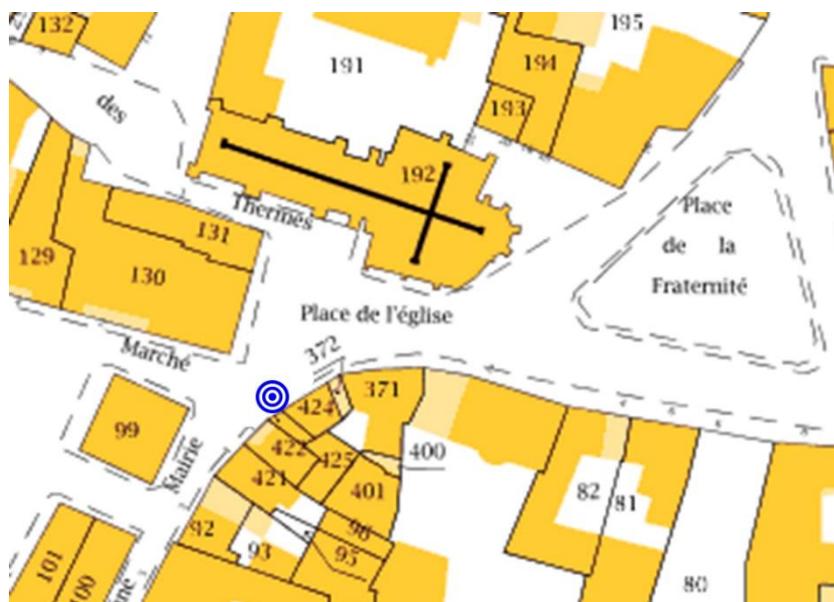
«...les murailles étaient recouvertes d'enduits à fresques d'un dessin très élégant et très soigné sur de large surface.

Grace à M. Michaud, secrétaire de mairie, nous avons pu recueillir quelques fragment remarquables : 1^e Un semis de fleurs imitant des églantines, mais à six pétales (fig.00) : certaines sont roses à cœur bleu. D'autres blanches à cœur rose ou bleu, ou entièrement d'un bleu intense, toutes se détachant sur un fond brun. Ces motifs étaient inscrits dans des cercles de 0^m,05 de diamètre qui avaient servi de guide pour les tracer sur l'enduit aplani avec un instrument qui l'a strié. Au-dessous de cette zone fleurie s'en étendait une autre, de ton uni rouge foncé. – 2^e Un motif stylisé rouge vif sur fond crème, fait d'un point ovale central, presque rond, traversé en croix par quatre bras entre lesquels s'étalent quatre pétales ovales terminés chacun par un point circulaire détaché. Cette sorte de fleur ou de palmette mesure 0^m, 15...»



Fresques d'églantines à six pétales. (Ph. François Eygun)

En mai 2015, pour les besoins d'un raccordement au réseau d'eau de la commune, une ouverture de la route a été faite à l'angle de la rue de l'Ancienne Mairie et face à l'église et a permis de mettre au jour à environ 20 cm sous la route une couche importante de tuiles romaines d'une épaisseur de 50 cm ; la tranchée avait une profondeur d'environ 1 mètre, sur une largeur d'1,50 m et sur une longueur de 2 mètres. Nous avons donc une couche importante de tuiles sur une petite surface, peut-être à mettre en relation avec les découvertes de 1953 de François Eygun.



Situation de l'observation de mai 2015.

Dans cet ancien prieuré, un aqueduc et un égout ont été mis au jour par M. de Longuemar et M. Mongruel. Des traces de cet aqueduc avaient été aperçues à plusieurs endroits.

L'aqueduc ;

En 1875 (M. de Longuemar « Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres »)

«...Un canal maçonné en grosses briques et enduit d'une épaisse couche de ciment rougeâtre, aboutissant à côté de là et mis à nu par la fouille, pouvait être l'indice que l'on avait jadis amené sur ce point pour les besoins des habitants les eaux de quelques sources voisines dont le souvenir seul s'est conservé à Jaulnay...»

En 1915 (lettre de Mongruel à la SAO le 18 septembre 1915)

«...On racontait à Jaunay que les moines; du prieuré recevaient « la dime » (le vin) chez eux par un aqueduc très étanche qui venait déboucher dans la grange, que cet aqueduc avait son entonnoir à la Diette, colline des environs, où l'on récoltait le bon vin. Il n'y aurait de vrai dans cette légende que l'existence de l'aqueduc; en effet, on en a trouvé des traces dans le cimetière, non loin du prieuré, et, paraît-il, aussi dans d'autres endroits; la direction en serait bien celle de la grange du prieuré. Cet aqueduc prenait-il naissance à la Diette?...» «...Cette chapelle est aujourd'hui la grange du prieuré où la légende indique l'embouchure de l'aqueduc qui fournissait le « vin de la dime due aux moines.»...»

L'égout ;

«...Ce qui pourrait encore faire admettre l'hypothèse des « Thermes » c'est un égout absorbant les eaux qui s'accablent dans la cour actuelle du prieuré. J'ai de ce côté fait des recherches qui m'ont paru convaincantes : à peu de profondeur j'ai découvert un aqueduc se dirigeant toujours vers les « Thermes », mais, construit en moellons du pays, il ne m'a pas paru étanche; j'en ai conclu que ce devait, être un aqueduc de décharge, dont le but était l'évacuation des eaux usées. Enfin cet aqueduc de décharge venant des «Thermes» devait aboutir à l'endroit anciennement appelé la « Doüe ». Il n'existe plus rien de cette « Doüe »...»

Je ne pense pas que l'aqueduc ait sa source à la Diette, mais beaucoup plus loin, du côté du Pourret. La Diette est beaucoup trop près du bourg et trop haute, elle se trouve à la cote approximative de 125 mètres. En admettant que la source soit plus basse de 10 ou 20 mètres environ, elle serait encore trop haute pour recevoir un aqueduc et alimenter le bas près de l'église. L'arrivée de la cote de l'aqueduc doit être à environ 75 mètres dans la cour du prieuré et un aqueduc a besoin d'une pente douce pour fonctionner ; quitte à aller prendre ces eaux à plusieurs kilomètres. Donc, l'aqueduc présent dans la cour de l'ancien prieuré ne peut pas venir directement de la Diette mais de beaucoup plus loin. L'autre hypothèse serait une source tarie et qui se serait trouvée à environ 1 ou 2 mètres au-dessus de la cour du prieuré et qui serait près de ce lieu ; dans les secteurs de Belle Vue ou de la place du Champ de Foire, afin que la pente de l'aqueduc ne soit pas trop forte. De plus, l'aqueduc a besoin à son arrivée d'un bassin de décantation et de répartition.

Il avait été découvert lors des sondages de la Zac des Grands Champs un aqueduc sur les hauteurs du site sondé à la côte 85 (ph.02). Ce même aqueduc avait été vu par l'ancien propriétaire des lieux, sur un autre terrain lui appartenant et lors de travaux de voirie rue de Bourg canin ; les employés de l'entreprise l'avaient mis au jour. Il correspondrait à celui découvert pendant les sondages INRAP de 2009. Selon lui, l'aqueduc se trouvait entre la rue Louis Merine et un petit parking situé dans la rue de Bourcanin (sans d'autre précision quant à la direction, son emplacement exact et sa profondeur). Il pourrait aussi correspondre au même aqueduc repéré lors d'un autre sondage en février 2007 (INRAP) 10 rue de Belle Vue.



(Ph. 02) -

Aqueduc découvert lors des sondages de 2009. (Ph. Ap)

Rapport INRAP

« Nelly Connet

Sondage ZAC des Grands Champs du 23 / 03 / 2009 au 02 / 07 / 2009

(Grands Champs, Champs Dolent, La Viaube)

Volume I page 88 et 89

La canalisation d'eau St 67

Niveau d'apparition : 0,20 sous la terre végétale.

Données métriques : La canalisation a été suivie sur plus de 83 m de long. Il mesure entre 0,60 m de large à l'ouverture et 0,73 m d'épaisseur.

Composition : Cette structure d'adduction d'eau est installée dans une tranchée présentant un profil en U. La tranchée est étanchéifiée par un béton hydraulique à base de tuileau, d'après sa couleur rose, d'une épaisseur de 18 cm et sur une profondeur de 45 cm. Ce béton rose présente un aspect assez fin et homogène, mêlé de sable, de chaux et de chamotte, avec des inclusions centimétriques éparses de quartzite et silex (?). Les parois de la canalisation sont tapissées d'un enduit blanc altérée par des concrétions calcaires, témoins du fonctionnement de l'aqueduc. Le dépôt de calcite paraît particulièrement bien marqué sur les parois mais est moins visible sur le fond de la canalisation.

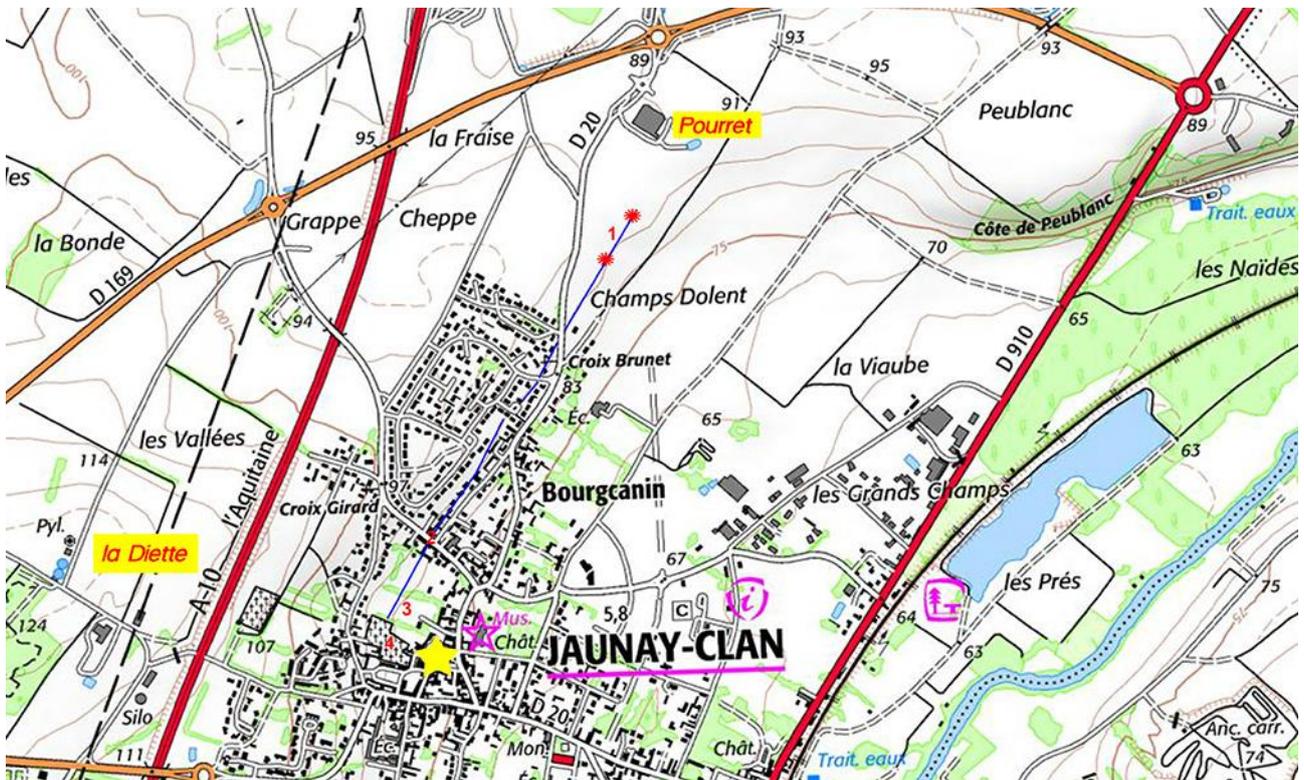
Le canal est comblé par un dépôt limoneux brun, assez fin, avec quelques inclusions centimétriques attribuables à la décomposition du dépôt de calcite et au démantèlement de l'enduit hydraulique. Enfin, les dalles calcaires de couverture calibrées ou taillées sont scellées au mortier de chaux. Leur ouvrage est plus ou moins bien conservé en place selon les endroits. La couverture est notamment assez altérée vers l'amont de la portion de l'aqueduc dégagé, au niveau des tranchées 519 et 520.

Remarque et interprétation : La canalisation a été mise au jour dans cinq sondages consécutifs. Son mode de mise en œuvre laisse penser que cette structure est antique, notamment en ce qui concerne ce qui semble être un béton de tuileau. Cependant, aucune connexion stratigraphique, aucun mobilier archéologique, ni aucun autre élément tangible ne vient confirmer cette attribution chronologique. Les deux relevés altimétriques pris au fond du canal accusent un dénivelé de 0,08 m sur 53 m de long. Entre la tranchée 520 (85,83 m NGF) et la tranchée 518 (85,75 m NGF), le pourcentage de la pente est de 0,15 %, versant vers les hauts du bourg actuel de Jaunay-Clan. En amont, la canalisation paraît passer par le site 57 référencé à la carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes. »

Un tracé hypothétique de l'aqueduc a été monté par rapport aux éléments observés (fig.07). Il reprend la courbe de niveau de l'aqueduc découvert pendant les sondages de 2009, de l'observation de la rue de Bourcanin, du sondage de 2007 et enfin l'observation de l'aqueduc dans le cimetière au 19^e siècle ; il faut le rechercher dans la partie la plus ancienne de ce lieu.

A partir de ce plan, il est tout à fait possible que la canalisation observée en 2009 soit l'aqueduc principal à l'alimentation en eaux du bourg de *Gelnacum*. Maintenant, il reste à trouver sa source, elle pourrait se situer près de la butte de Peublanc. Il n'y a aucune source de visible dans ce secteur, mais cette dernière pourrait être tarie ou être descendue plus bas en direction de Puisgremier.

Il est rappelé que pour le bon fonctionnement d'un aqueduc, celui-ci doit comprendre une pente douce, quitte à aller prendre les eaux d'une source à plusieurs kilomètres. Si la pente est trop forte, une dégradation et une destruction du canal se produit. Ou alors des aménagements particuliers peuvent se faire sur le parcours de l'aqueduc s'il n'y avait pas d'autre solution, ce qui n'a pas l'air d'être le cas pour Jaunay.



(Fig. 07) -

Tracé hypothétique de l'aqueduc en 2015. (DAO. Ap)

- 1 – Observation sondage de 2009.
- 2 – Observation de la rue de Bourcanin.
- 3 – Sondage de 2007, rue de Belle Vue.
- 4 – Aqueduc dans le cimetière.

En conclusion pour ce secteur du prieuré et de ces vestiges, il est difficile de croire que nous sommes en présence de thermes comme l'indique Mongrueil et bien d'autres personnes. Il est certes attesté que nous sommes en présence d'un lieu riche en éléments de décoration, mais rien ne nous indique l'existence de bassin pouvant correspondre à un balnéaire. L'aqueduc et l'égout peuvent bien appartenir à une riche villa gallo-romaine, les seuls éléments qui pourraient correspondre à de probables bassins sont les enduits découverts par François Eygün.

«...certains murs en briques, moellons et ciment romain, étaient terminés à leur base par un glacis qui suggère que la partie inférieure des salles devait être étanche et retenir l'eau, comme dans un balnéaire...»

Mongrueil a donné le nom de l'impasse *des thermes* sans aucuns éléments prouvant l'existence de balnéaire. Il le dit lui-même, il suppose que nous sommes en présence de thermes parce qu'il y a dans cette cour du prieuré un aqueduc et un égout.

«...on en a trouvé des traces dans le cimetière, non loin du prieuré et, paraît-il, aussi dans d'autres endroits; la direction en serait bien celle de la grange du prieuré,...»

«...Ce qui pourrait encore faire admettre l'hypothèse des « Thermes » c'est un égout absorbant les eaux qui s'accumulent dans la cour actuelle du prieuré...»

Sans une réelle fouille du secteur et la découverte de bassin, il n'est pas possible de confirmer si nous sommes en présence de thermes ou d'une riche villa.

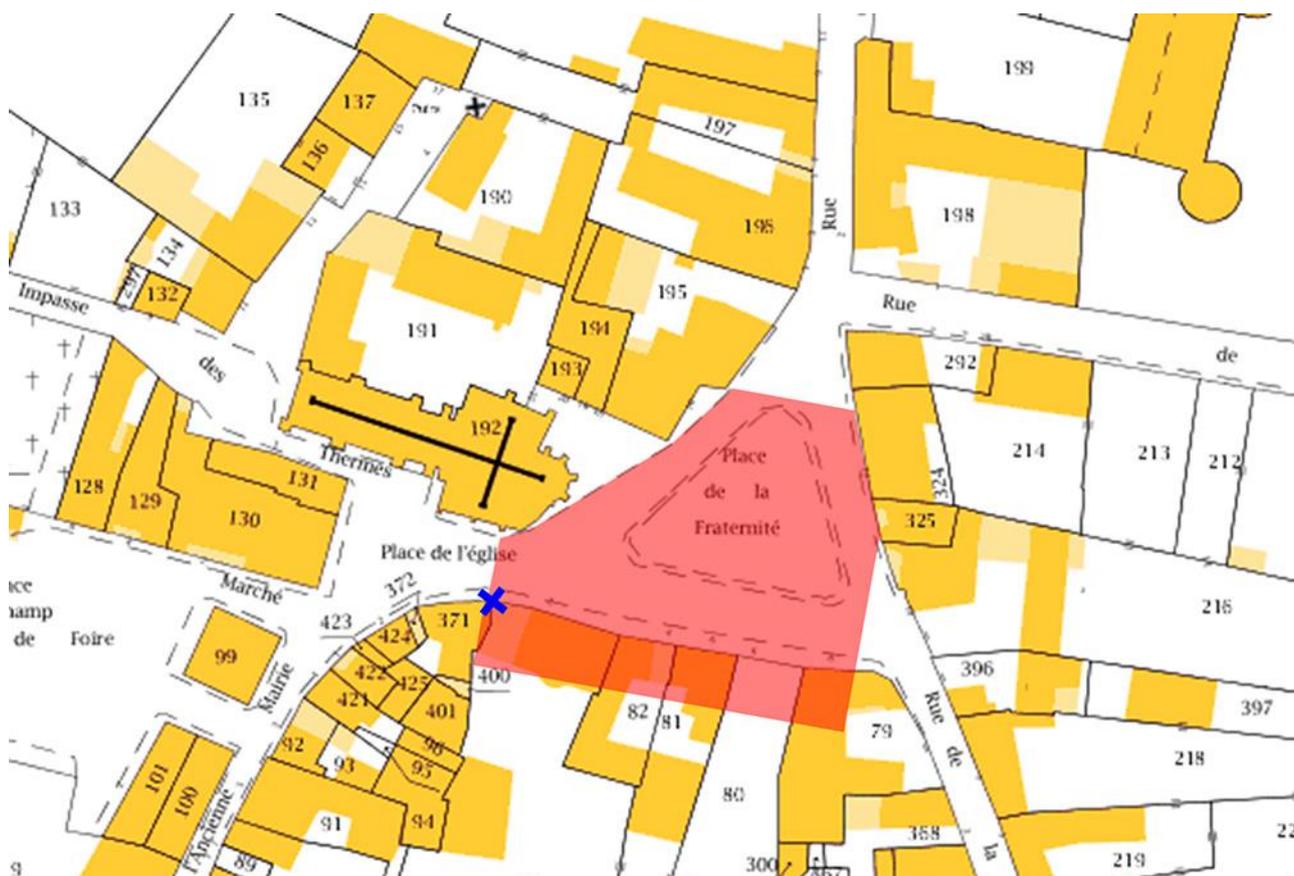
2) Eglise Saint-Denis et les sarcophages :

Les premières observations de sarcophages n'ont pas de dates précises ; elles correspondent à celles dictées par des habitants du bourg (observation des années 1950 à 1993), elles se situent toutes dans un même secteur, celui se trouvant derrière le chevet de l'église, place de la Fraternité, une petite place bordée d'arbres.

«...Signalons en outre que de nombreux sarcophages en forme d'auge ont été reconnus sur la place, à l'Est de l'église. Ils sont vraisemblablement mérovingiens mais avait été recouverts....» François Eygun (Gallia 1954 p.177)

Dans les années de 1970, l'observation a été faite par les habitants des alentours de la place. A cette époque, ils dénonçaient la destruction de certains sarcophages par les engins mécaniques (environs une trentaine).

En septembre 1994, lors de travaux du réseau EDF, les ouvriers mettaient au jour un sarcophage (ph. 03). Il se situait à environ 35 cm sous le mur de la salle de la cure (ph. 04), il fait partie des fondations peu profondes de ce mur. Il est de forme trapézoïdale. Le relevé fait de sa partie visible, correspond pour l'intérieur, à 28 cm de haut par 33 de large et pour le fond à 28 de large ; l'épaisseur de la cuve est de 8 cm à gauche et de 7 cm à droite. Un couvercle en pierre d'une épaisseur de 11 cm le recouvre, sa largeur approximative est de 60 cm. Le couvercle est cassé et légèrement déplacé par les travaux. Le corps est encore présent à l'intérieur, la sépulture est orientée Sud-Ouest au niveau de la tête. La cuve au niveau des pieds est cassée probablement sur une vingtaine de centimètres de long par les travaux.



Restitution hypothétique du cimetière mérovingien en 2015. (DAO. Ap)



(Ph. 03) -

Observation du sarcophage en 1994. (Ph. Ap)



(Ph. 04) -

Position du sarcophage. (Ph. Ap)

3) Les rues proches de l'église :

Les rues proches de l'église pourraient probablement pour certaines, faire partie d'un réseau antique. La plus longue d'entre elles est la Grand-Rue. Elle commence à la jonction de deux autres rues, la Route de Neuville et la rue de Belle Vue et se termine à Clan Route Nationale face à la gare. Cette rue est très ancienne et en grande partie antique. Des relevés ont été faits en 2009, 2010, 2014 et 2015.

La Grand-Rue

En 2009, des grands travaux du réseau pluvial et d'assainissement ont été faits entre la route Nationale, c'est à dire l'avenue de Paris et la rue de Plaisance pour cette première tranche des travaux.

Le creusement de la rue a permis d'avoir une tranchée de 3 à 4 mètres de large sur environ 2,30 mètres de profondeur. L'argile est présente à une profondeur allant de 1,20 m à 1,50 m. Deux structures ont été dévoilées par l'engin mécanique : un égout (ph. 05) et une voie de circulation (fig. 08) suivie jusqu'à la rue de Plaisance. Au début des travaux, face aux numéros 111, les relevés faits à cet endroit ont révélé plusieurs couches de pierres, sables et cailloux, ressemblant fortement aux différents relevés de voies de communication effectués sur Poitiers, Migné-Auxances et Jaunay-Clan. Mais rien ne laisse croire en cet endroit à une quelconque voie Antique.

Face au N° 109, à environ 33 cm sous la couche de goudron, une canalisation de type égout est apparue. J'ai longtemps cru à un aqueduc, dépourvu de glacis interne, que l'on trouve régulièrement sur les aqueducs. Il était construit en moellons de pierres et ciment, composé d'un mélange de chaux et petit agrégat, il est muni d'une voûte arrondie formée de pierres calcaires et recouverte de mortier. La conduite est de forme trapézoïdale. Son remplissage était d'une composition plutôt moderne, il était dû essentiellement aux différents travaux effectués depuis plusieurs années dans cette rue.

De par la morphologie de sa construction, mais de taille plus petite, il nous ferait penser à « l'aqueduc de Fleury » emmenant les eaux à Poitiers, mais aussi plus ressemblant aux égouts du 19^e siècle de Poitiers.

Il coupe la rue dans sa largeur, parallèlement à la route Nationale, forme un coude presque à angle droit et se retrouve face à la gare de Jaunay-Clan. Ses dimensions externes sont d'1 mètre 05 pour la largeur et 1 mètre 10 pour sa hauteur. Le canal est enchâssé à l'intérieur d'une chaussée et l'argile naturelle a été creusée sur environ 30 cm de profondeur. Après en avoir récupéré un morceau et l'avoir déposé dans ma cour, je peux dire que nous sommes bien en présence des restes d'un égout et non pas d'aqueduc.



(Ph. 05) -

Les restes de l'égout en 2009. (Ph. Ap)

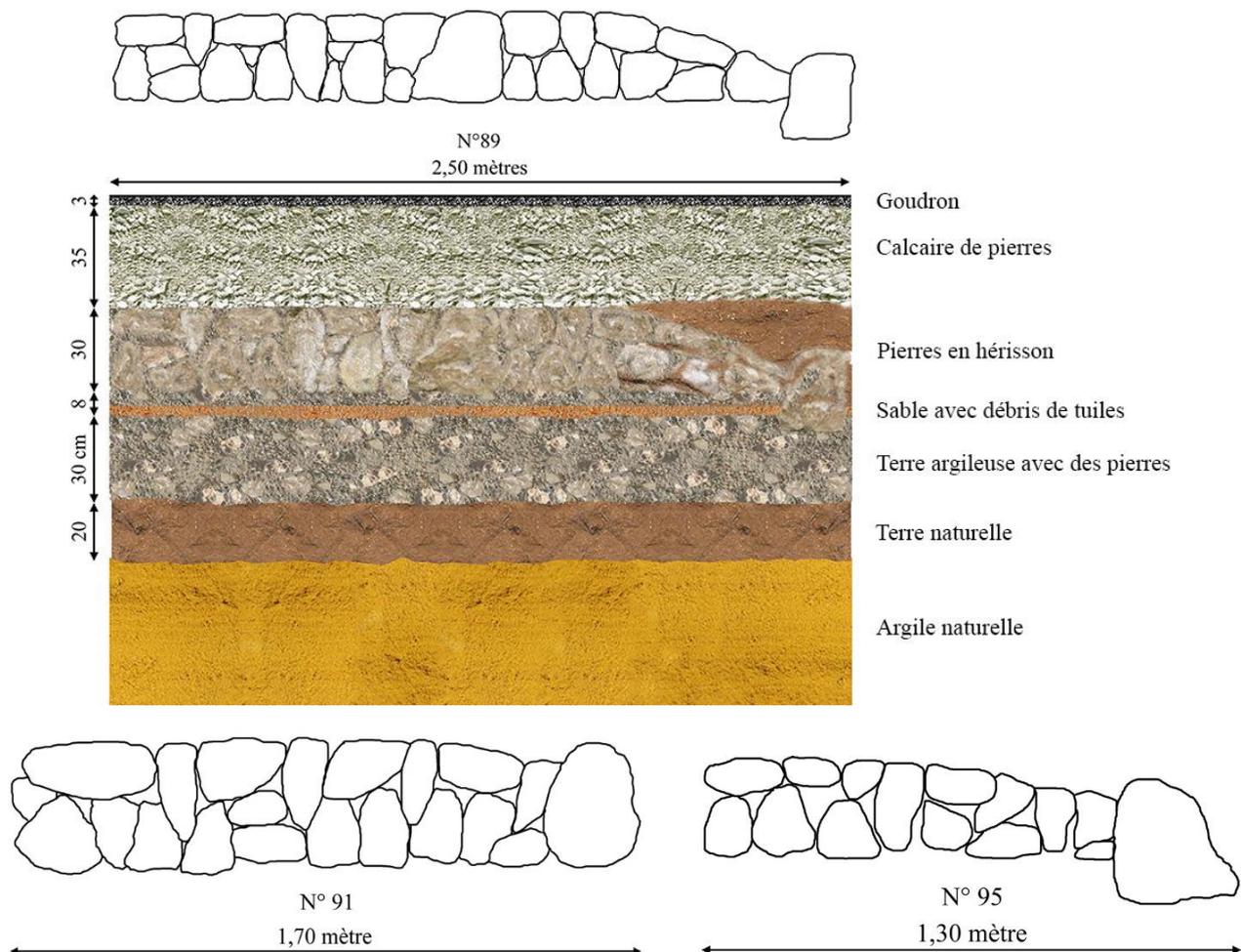
L'observation de la voie antique s'est faite sur les deux tranches de travaux : ceux de 2009 et de 2010, jusqu'au N°67 Grand-Rue.

La tranchée variait de 3 à 4 mètres de large selon l'emprise du chantier et l'observation de la voie de circulation s'est faite sur une petite largeur entre 1,50 mètre et 2,50 mètres (non touchés par les travaux antérieurs) la coupe longitudinale a été faite sur plusieurs dizaines de mètres, ce qui a facilité son relevé.

Les premières coupes transversales de la voie ont fait apparaître des grosses pierres montées en hérisson et s'appuyant sur la pierre de calage ou de marge. Puis le tout est recouvert, soit d'un dallage de pierres plates, ou bien d'une épaisseur de remblais de calcaire damé. Ceci afin de former une épaisseur de roulement compacte et dure. Bien que dans d'autre ville de la Gaule antique, la circulation s'est faite directement sur cette masse de pierres.

Sa composition est à peu de chose près la même du début à la fin des travaux en 2010, soit un lit de pierres monté en hérisson avec une pierre de calage, posé sur une couche de sable composé de tuileaux qui la rend plus ou moins orange, le tout posé sur une couche de terre plus ou moins argileuse le plus souvent composé de grosses pierres. Il a été observé dans certain endroit qu'à cette couche argileuse on avait parfois associé des morceaux de tuiles ou de briques antiques, ajoutés à ces pierres. Cette chaussée vient se reposer sur une couche de terre et d'argile naturelle.

Les observations et les mesures effectuées face au N° 91 démontrent une épaisseur de pierres de 35 cm au lieu de 20 à 25 cm pour les structures précédentes. La coupe transversale est de 1,70 mètre, et nous pouvons encore observer 40 centimètres des restes de la voie à environ 1,50 mètre de ce relevé. Ce qui donne à notre rue antique une largeur de plus de 3,60 mètres.



(Fig. 08) -

Relevés des différentes observations de la voie. (DAO. Ap)

La voie vient finir au niveau d'une plateforme en calcaire (ph. 06) située entre le N° 67 et le N° 65, à environ 3 m de l'angle de la maison du N° 67 ; un sol, ou ce que je nomme une plateforme en calcaire, s'observe en coupe dans la largeur et la longueur de la tranchée des travaux. Un raccordement de réseau électrique à un poste EDF situé sur le terrain abritant les cabanes de chantier, a permis de reconnaître la continuité de ce sol sur une grande largeur, mais sans en connaître sa limite, puisque le suivi n'avait pu se faire jusqu'au poste, la tranchée étant partiellement rebouchée.

Sa longueur est d'environ 37 mètres et sa largeur est approximativement de 32 mètres puisque ce ne sont que les parties observées dans les tranchées, cette largeur pourrait être plus grande de quelques mètres, voire le double.

Elle se trouve à 25 cm sous la route et à environ 40 cm dans la partie creusée dans le terrain, à 5 m de la route. Son épaisseur varie de 35 à 50 cm dans certains endroits. Sur le dessus de ce calcaire, se trouve posé une couche de sable d'environ 10 à 12 cm, puis la terre naturelle repose sur le tout. Ce sol en calcaire repose sur ce qui pourrait être une terre sableuse et caillouteuse, une terre d'alluvions d'une épaisseur approximative de 2 mètres, puis sous cette couche, on aperçoit l'argile naturelle.

Qu'elle est la destination de ce calcaire ?

Certaines questions pourraient se poser quant à la destination de cet endroit. En résumé, si la voie vient mourir dans ce calcaire à peu près au même niveau, nous pourrions être en présence d'une place. La couche de sable qui la recouvre pourrait bien correspondre à un lit de pose d'éventuelles dalles d'un sol d'une placette. Ce lieu pourrait être en relation avec les fouilles de 2013, pratiquées par Maxence Segard, avec la découverte de sépultures et de mausolée. Les sondages n'avaient pas permis de la découvrir car leurs limites de recherche s'arrêtaient quelques mètres avant ce lieu. Par contre, rien nous dit qu'elle ne continue pas sur la droite de la rue sous le N° 76 et il serait possible de rêver à un petit lieu de culte à associer avec le site des fouilles de 2013.



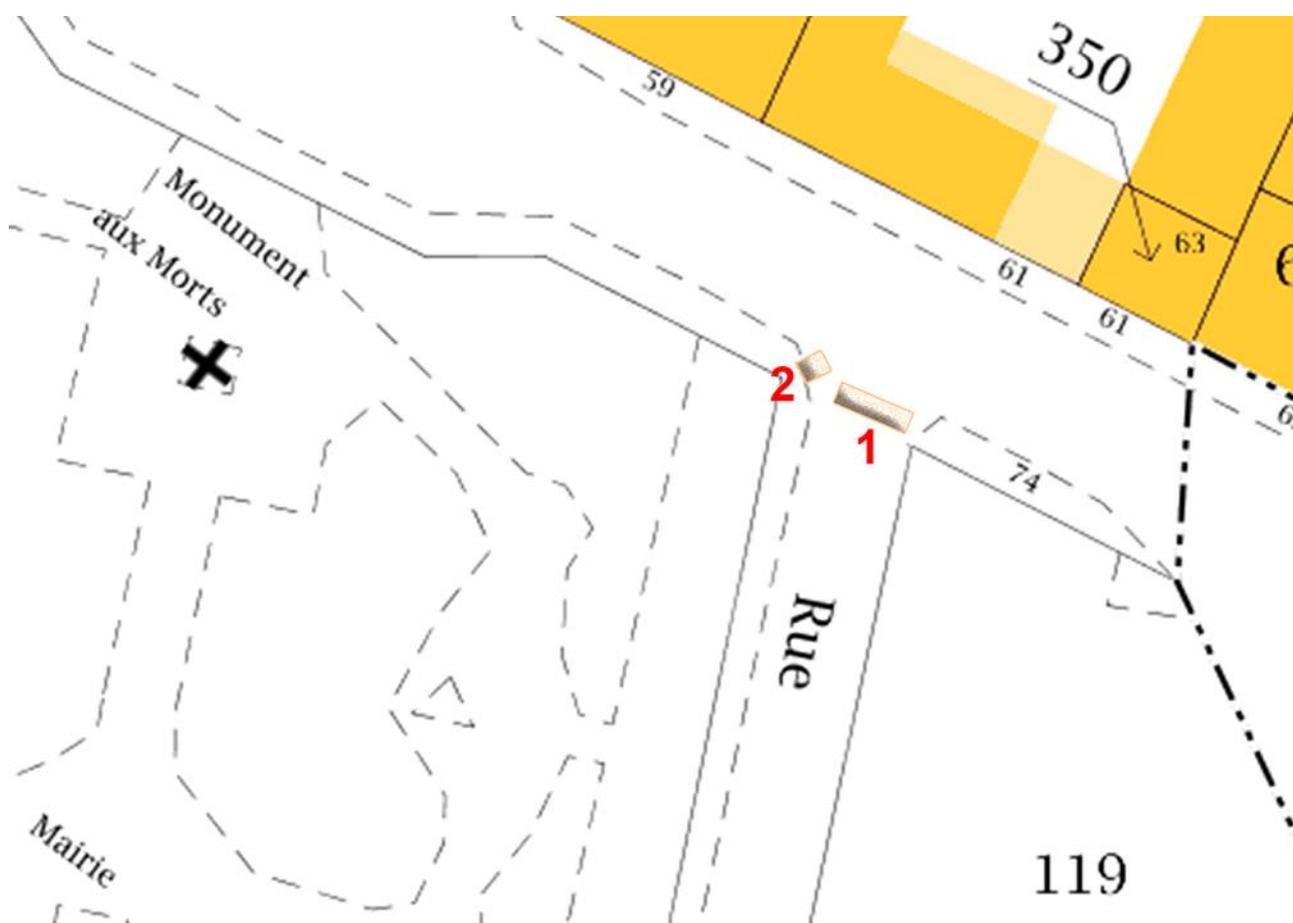
(Ph. 06) -

Une partie de la plateforme dans la Grand-Rue. (Ph. Ap)

Dans la Grand-Rue, la voie antique est peu perceptible à partir de la plateforme, voire même inexistante ; c'est à se demander si elle existe à partir de ce point et sur une grande distance voire jusqu'à peu près au niveau du N°57, maison face à la Poste. Les travaux ultérieurs l'ont presque fait disparaître sur toute cette longueur.

Les traces de la voie et de sa composition se distinguent à environ 70 cm de profondeur face à la Mairie. Par contre, un niveau antique s'observe à l'angle de la Grand-Rue et la rue Jacques Prévert, petite ruelle située entre la Villa Marguerite et la Mairie (fig. 09). Une couche de mortier (1) de 10 cm d'épaisseur sur une largeur d'environ 1,10 se trouve à une profondeur approximative de 50 cm (ph. 07). Il n'a pas été permis de voir si ce mortier correspondait au reste d'un mur antique ; à cet endroit, le raccordement n'était pas assez profond et assez large pour s'assurer de la présence d'un quelconque sol ou mur antique, mais nous sommes bien en présence d'un mortier d'origine romaine. De plus, les réseaux de gaz et d'électricité étaient découverts et les lieux étaient dangereux.

Environ 80 cm plus loin, une couche de calcaire (2), correspondant probablement à un sol, s'observait à une profondeur de 70 cm ; il s'emblait avoir une direction Est-Ouest. Comme précédemment, il n'a pas été permis de s'en assurer réellement.



(Fig. 09) -

Relevés des observations rue Jacques Prévert. (DAO. Ap)

1 – Couche de mortier.

2 – Couche de calcaire (probablement un sol)



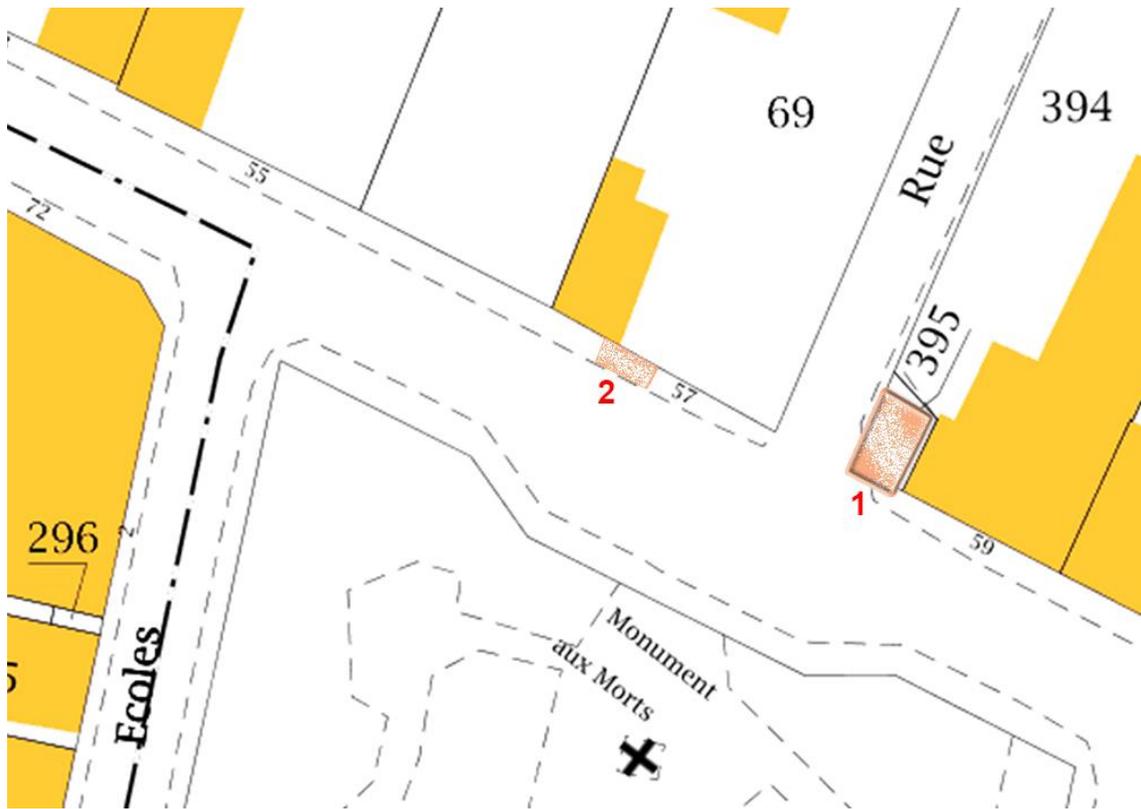
(Ph. 07) -

Couche de mortier antique. (Ph. Ap)

Autre présence, probablement antique, se trouve à l'angle de la rue du Temple et de la Grand-Rue (fig. 10). Une couche de calcaire, pouvant correspondre à un sol (1), s'observait à environ 25 cm sous la route. Ce sol est composé de morceaux de tuiles, briques et calcaire. Il était visible sur une longueur d'environ 5 m et sur largeur approximative de 2 mètres, mais rien ne nous dit que ce sol soit réellement antique.

Face au N° 57 Grand-Rue, les tranchées de raccordement aux travaux de la voirie ont mis au jour sous le trottoir et à l'entrée de cette propriété, les restes d'un mur (2) d'une origine antique (ph. 08, 09, 10) Des tuiles et briques romaines se trouvaient dans la coupe du terrain. La partie visible du mur était à une profondeur d'environ 40 cm, sa hauteur était de plus 60 cm puisque nous n'avons pas ces fondations, sa largeur est de plus de 90 cm voire 1 mètre ; sa longueur n'est pas définie, elle ne correspond qu'à la largeur de la tranchée, soit 2,40 m. Le mortier de ce mur est très compact et il a été difficile de faire une saignée, m'avait dit un des ouvriers du chantier.

La voie antique n'est réellement plus visible devant cette maison, les travaux ont entièrement détruit les dernières traces, la tranchée à cet endroit atteignait les 3 mètres de profondeur.



(Fig. 10) -

Relevés des observations Grand-Rue et rue du Temple. (DAO. Ap)

- 1 – Couche de calcaire (probablement un sol)
- 2 – Mur antique.



(Ph. 08) -

Mur antique devant le N°57. (Ph. Ap)



(Ph. 09) -

Autre vue du mur antique devant le N°57. (Ph. Ap)



(Ph. 10) -

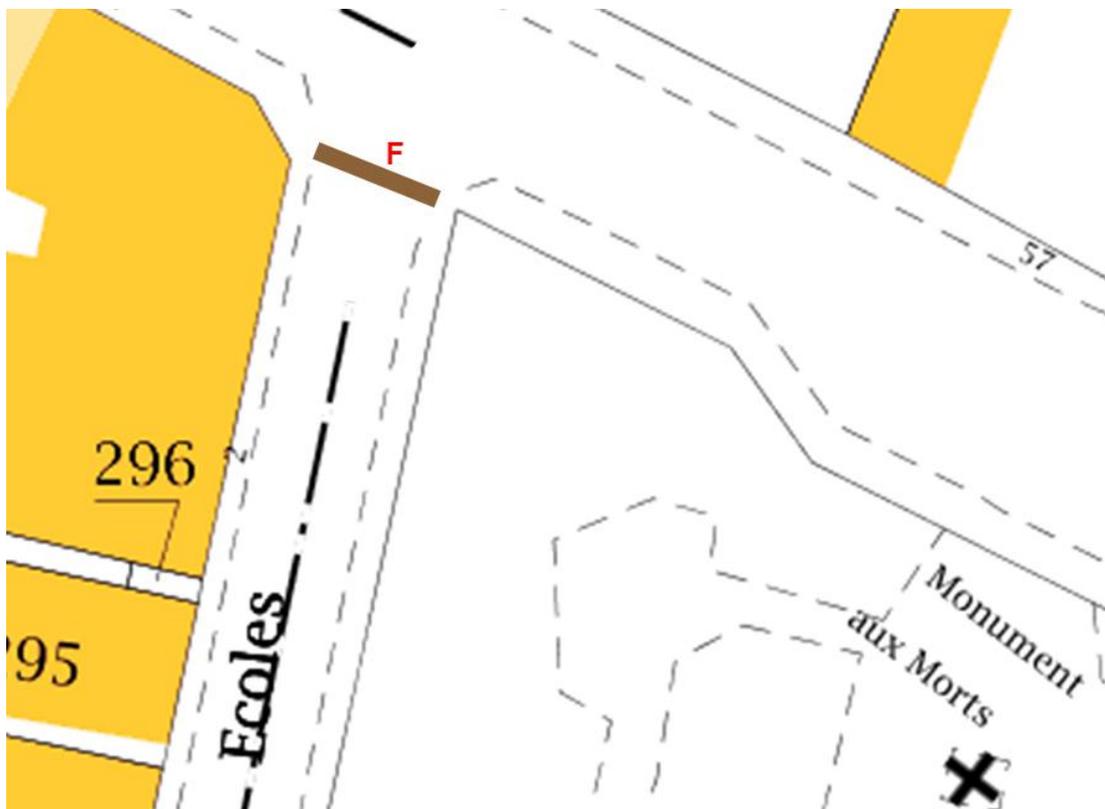
Détail du mur antique devant le N°57. (Ph. Ap)

Une tranchée de raccordement aux réseaux de la rue des Ecoles (fig. 11) a permis de constater les restes de fosses ou fossés F (ph. 11). Il ne m'a pas été permis de faire un relevé des lieux.



(Ph. 11) -

Fossé rue des Ecoles et angle de la Grand-Rue. (Ph. Ap)



(Fig. 11) -

F, fosse ou fossé. (DAO. Ap)

Nous retrouvons la voie face au N°55 et 53 de la Grand-Rue avec la fin de cette deuxième tranche de travaux. Elle s'aperçoit à environ 3,90 de l'angle de la maison du N°55, elle est visible sur une largeur approximative d'1,70 m, les restes ont une hauteur de 90 cm, elle se trouve à 40 cm sous la route.

2014 : troisième tranche de travaux.

La troisième tranche des travaux a débuté en septembre 2014 pour l'assainissement et se termina fin mai avec le raccordement du réseau téléphonique et autre. La reprise de cette nouvelle partie des travaux débuta devant le N°53 Grand-Rue ; il a été difficile de suivre ce secteur, les observations ont eu lieu en grande partie le soir après que les ouvriers aient quitté le chantier. L'observation de la voie s'est faite en plusieurs endroits dans cette rue, elle a été visible jusqu'au carrefour avec la rue de l'Industrie.

Au croisement des rues Etienne Moreau et Grand-Rue, (fig. 12) une couche antique (2) s'observe à environ 70 cm de profondeur sur une largeur d'environ 4 mètres ; elle est composée essentiellement de tuiles et de briques romaines éparses sur une épaisseur d'environ 20 cm. Aucune autre trace archéologique n'était visible au-delà de cette limite antique, la terre naturelle (1) se trouve à environ 20 cm sous la route et correspond à la hauteur de la tranchée. Sa profondeur était d'environ 1 mètre et sa longueur de 60 m. Il y a donc dans ce secteur proche un site antique à découvrir.



(Fig. 12) -

Relevés des observations Grand-Rue et rue Etienne Moreau. (DAO. Ap)

- 1 – Terre naturelle sans aucune couche archéologique.
- 2 – Couche antique avec tuiles et briques romaines.
- 3 – Mur devant le N° 66 Grand-Rue.

Face au N°66 Grand-Rue (fig. 13), un mur (3) a été observé à l'entrée de la cour de la maison ; il se trouvait sous le trottoir à une profondeur de 50 cm. Il ne m'a pas été permis de faire un relevé, mais selon les ouvriers qui venaient de reboucher partiellement la tranchée, il avait une largeur d'environ 1 mètre qui correspondait à la largeur de la tranchée. Sa hauteur n'a pas été déterminée car elle allait au-delà de la profondeur des travaux qui était d'environ 1 mètre. Il a été observé sur une longueur d'environ 3 mètres. Il est difficile à ce stade de dire de quelle époque date ce mur sans aucun moyen d'identification précise ; le peu d'observation que j'ai pu voir de ce mur au moment de son enfouissement, c'est qu'il avait l'apparence d'un mur antique, mais je mettrais quand même des réserves ; au début du 19^e siècle, il n'y avait aucune construction à cet endroit sur le cadastre ancien, la maison date de la fin 19^e et c'était l'endroit où l'on accédait avec les chariots à l'intérieur de la cour et le passage est toujours resté.

L'observation de la voie antique s'est achevée à la hauteur de la rue de l'Industrie (1). Les deux tranchées de raccordement n'ont données aucun indice archéologique au début de la rue de Poitiers (4) ; une couche importante de terre végétale subsiste sur une hauteur d'1,50 mètre et sur longueur de plus de 20 mètres. Il en est de même pour le début de la rue de L'Industrie (2) mais seulement sur une longueur d'environ 5 mètres

Secteur 7 (les numéros des secteurs correspondent aux dates d'observations en 2015)

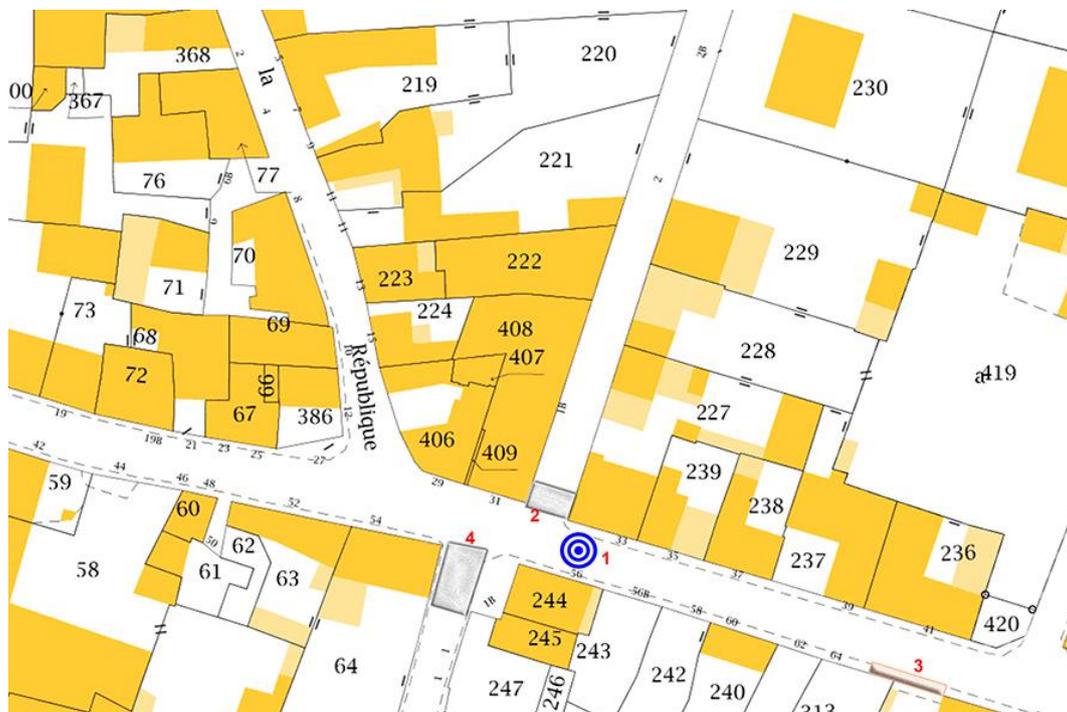
Les travaux engagés dans cette Grand rue ont permis de mettre au jour un mur m1 (fig. 14) (2) (ph. 12) d'une longueur avoisinant les 10 mètres, correspondant à sa partie visible. Il avait une hauteur d'environ 2 mètres sans en avoir ses fondations (profondeur de la tranchée) ; sa largeur approximative est de 80 cm. Un morceau m2 (1) d'environ 2 mètres était pris entre deux tranchées de travaux ultérieurs de réseau, il était situé dans la Grand-Rue. À gauche, nous avons les réseaux EDF / GDF et à droite du mur, les égouts.

Avec les restes du mur dans la rue de la République, étaient associées des tuiles et des briques romaines (3). On les trouvait essentiellement à environ 5 mètres à l'intérieur de cette rue et à une profondeur de 60 cm.

Le mur m1 était très endommagé par les travaux successifs, il n'y a plus de parement apparent et il se pourrait que sa largeur soit plus grande que 80 cm.

Face à lui, un autre mur m3 a vu le jour à l'angle formé par la Grand-Rue et la rue de la République (ph. 13) (5) ; face au N° 27, il ne m'a pas été permis de voir réellement sa largeur, une partie était sous la chaussée et n'avait pas été mis au jour. La largeur de la tranchée était d'environ 1 mètre, seulement 70 cm du mur était visible. Il était à une profondeur de 50 cm et a été endommagé sur une épaisseur de 25 cm. Sa longueur est de 3,60 mètres, il partait en direction du mur m1, comme pour un retour d'angle. Il se trouvait à environ 2 mètres de la limite de parcelle 386 (il y a une erreur sur le plan cadastral, il faut y voir un mur d'angle à l'équerre et non pas en biais) ; près de ce mur a été mis au jour sous le trottoir un silo à grains ou une citerne (ph.14) (6). La construction est en pierres et un probable mortier interne recouvre sa paroi, le calcaire naturel étant à plus de 3 mètres, nous ne sommes pas en présence d'une structure taillée dans la roche. Il ne m'a pas été permis d'y pénétrer car située sous une chambre du réseau téléphonique, cette dernière pouvait s'affaisser d'un moment à l'autre. Cette excavation a un diamètre 1,30 mètre environ, sa profondeur n'est pas réellement déterminée car en partie comblée, seul 1,50 mètre est visible, elle se trouvait à 50 cm sous le trottoir.

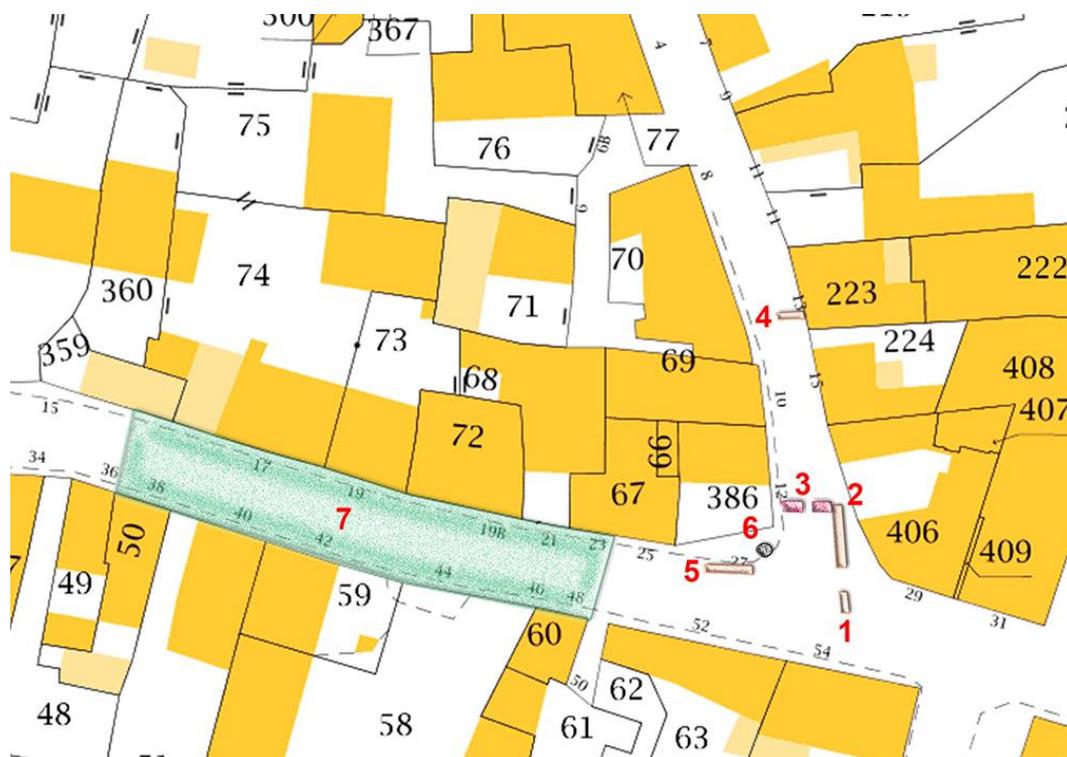
En 1994 à quelques dizaines de mètres avant le mur m1, lors de travaux de voirie, un mur antique (4) avec parement en petit appareil s'observait à une profondeur d'environ 50 cm ; ce mur semblait traverser la route ; à cette époque, il ne m'avait pas été permis de faire des relevés, ni de prendre des photos.



(Fig. 13) -

Relevés des observations Grand-Rue et rue de l'Industrie. (DAO. Ap)

- 1 – Fin de l'observation de la voie antique.
- 2 et 4 – Couche de terre végétale.
- 3 – Mur devant le N° 66 Grand-Rue.



(Fig. 14) -

Relevés des observations Grand-Rue et rue de la République. (DAO. Ap)

- 1 – Mur m2.
- 2 – Mur m1.
- 3 – Couche de tuiles.
- 4 – Mur de 1994.
- 5 – Mur m3.
- 6 – Silo ou citerne.
- 7 – Partie non observée



(Ph. 12) -

Les restes du mur m1. (Ph. Ap)



Mortier antique du mur m1. (Ph. Ap)



(Ph. 13) -

Les restes du mur m3. (Ph. Ap)



(Ph. 14) -

Silo ou citerne. (Ph. Ap)

Je n'ai pas fait d'observation entre le N°23 et une partie du N°15 face au 36 (7), les travaux ont continué en mon absence, je n'ai repris les observations qu'à partir du N°15 de la Grand-Rue.

À partir de cet endroit, j'ai divisé les observations en secteurs S1, S2 etc.

Secteur 1:

Devant l'entrée de ce numéro 15 Grand-Rue et à environ 1,70 mètre de la limite de parcelle, un mur antique m1 en secteur S1 (fig. 15) (ph. 15 et 16) a fait son apparition à une profondeur approximative de 70 cm. Ce mur a été très endommagé sur le dessus par le réseau téléphonique et a été détruit en grande partie par un très ancien regard d'1 mètre carré en béton moderne. Une couche de mortier antique et d'apparence hydraulique c1 (ph. 17 et 18), était associée du côté gauche à ce mur. Elle était visible sur une largeur d'environ 1 mètre et sur une épaisseur approximative de 50 cm ; avec ce mortier, il y avait quelques morceaux de tessons de poteries, dont de la sigillée et un morceau d'enduit peint de couleur blanc trop friable pour être conservé. Parmi ces restes, subsistait du côté gauche, une couche de tuiles et de briques romaine.



(Ph. 15) -

Secteur S1 :

Mur antique m1. (Ph. Ap)

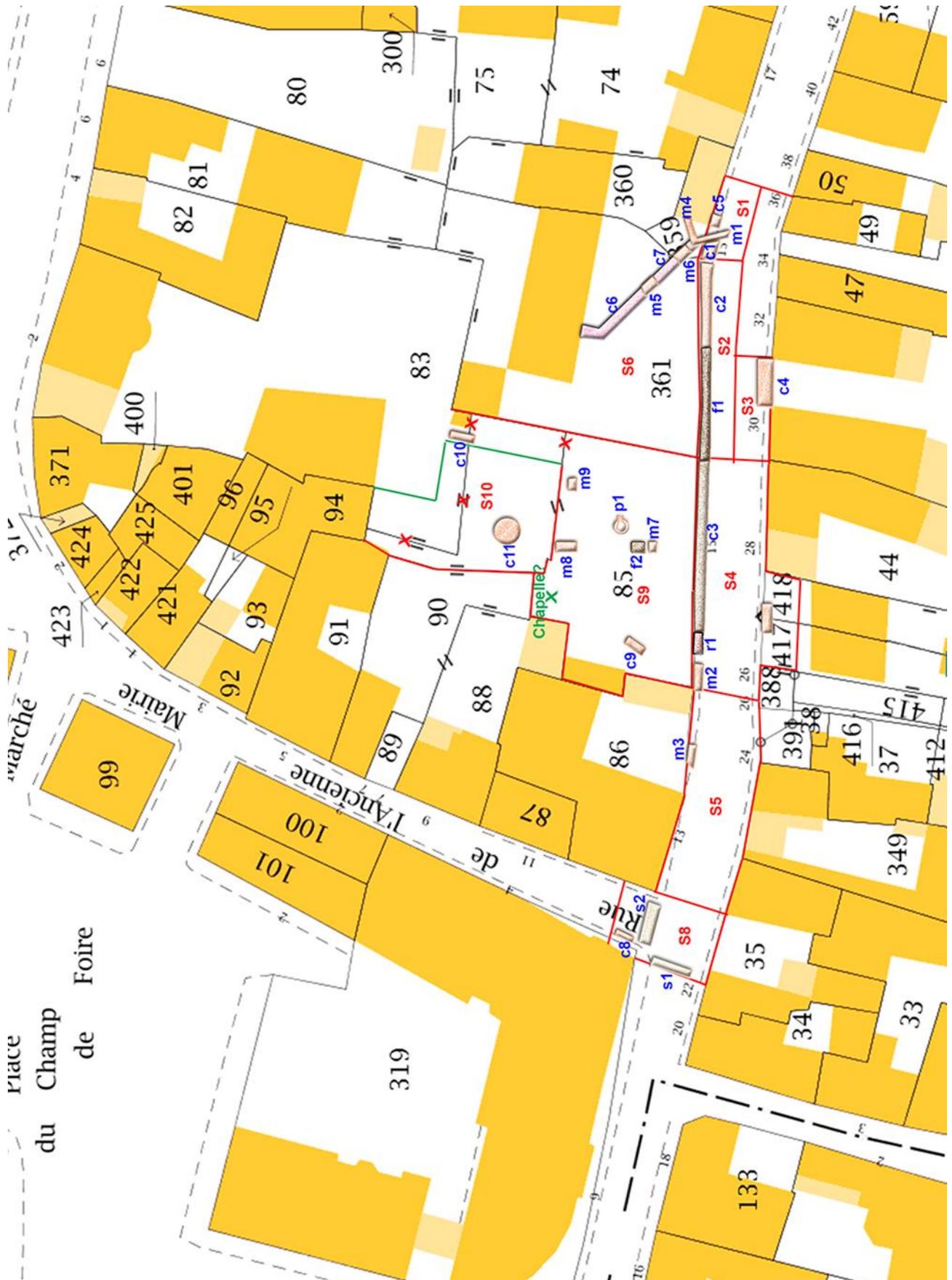


(Ph. 16) -

Secteur S1 :

Autre vue du mur m1.

(Ph. Ap)



(Fig. 15) –

Relevés des observations Grand-Rue et rue de l'Ancienne Mairie. (DAO. Ap)

En rouge les secteurs d'observation S1, S2, etc.

En vert l'emplacement probable de la chapelle et nouveau parcellaire, avec nouveau passage.



(Ph. 17) -

Secteur S1 : mortier hydraulique. (Ph. Ap)



(Ph. 18) -

Secteur S1 : autre vue du mortier hydraulique. (Ph. Ap)



(Ph. 19) -

Secteur S2 : couche de tuiles et de briques romaines. (Ph. Ap)

Secteur 2 :

À partir de ce point en secteur **S2**, et sur une longueur d'environ 10 mètres, une couche archéologique s'observe sur 30 cm d'épaisseur. Nous pouvons voir sur cette distance, à peu près 10 cm de morceau de mortier antique provenant d'un probable mur effondré se trouvant près de ce lieu (ph. 19).

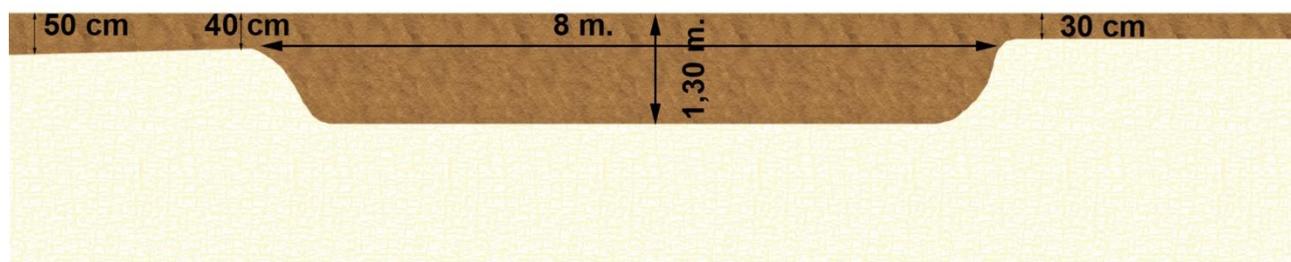
A 6 mètres du secteur 1, un raccordement a été fait sur une largeur d'1 mètre et sur une distance de 2 mètres ; il a permis de mettre au jour à 30 cm sous le trottoir, d'autres résidus de mortier hydraulique, ainsi que de nombreuses tuiles de 2 sortes, provenant au moins de deux toitures différentes. Avec ces tuiles, il y avait des restes de pilettes d'hypocauste.

Au bout des 10 mètres, la couche archéologique se termine par un grand fossé d'environ 8 mètres de long et d'une profondeur d'1,30 mètre (fig. 16) (ph. 20) ; ce fossé était en parti rempli de terre ; nous pouvions observer des résidus de tuiles de différentes épaisseurs ainsi que des restes de briques. Ce fossé se termine à peu près au niveau de la fin la parcelle 361 qui est la fin du secteur 2.



(Ph. 20) -

Secteur S2 : la couche archéologique se termine par un grand fossé. (Ph. Ap)



(Fig. 16) -

Secteur S2 : relevés et coupe du fossé. (DAO. Ap)

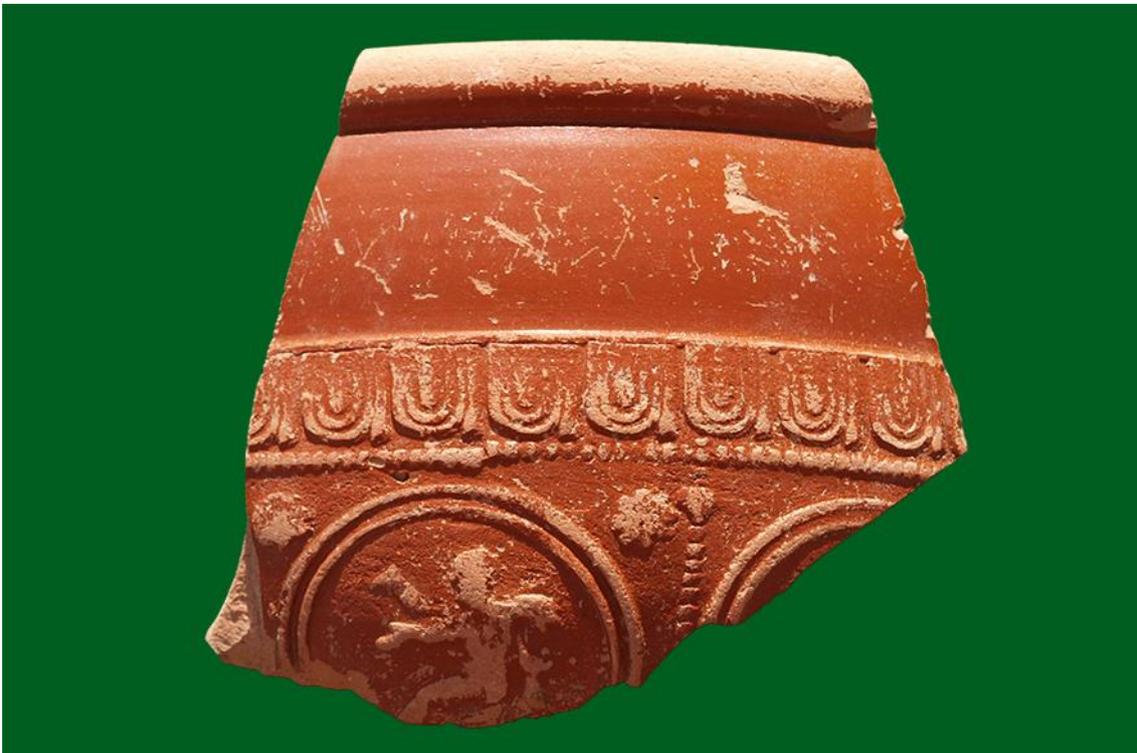
Secteur 3 :

Le secteur **S3** se trouve en face de **S2** (fig. 15), un raccordement à la tranchée principale (ph. 21) a fait apparaître la terre végétale à 20 cm sous le trottoir. Dans cette terre se trouvaient des restes de tuiles, des os d'animaux ainsi qu'un morceau de tesson provenant d'une grosse poterie et un morceau décoré appartenant à une sigillée (ph. 22).



(Ph. 21) -

Secteur S3 : raccordement à la tranchée principale. (Ph. Ap)



(Ph. 22) -

Secteur S3 : décore appartenant à une sigillée. (Ph. Ap)

Secteur 4 :

Ce secteur **S4** est la continuité de **S2**, c'est-à-dire la fin du fossé. La couche de terre n'a plus 30 cm d'épaisseur en bout de fosse, mais elle part de 40 pour finir à 50 cm à la fin de ce secteur **S4** c3. Cette couche n'a plus de reste de mortiers et de tessons, mais elle contient des tuiles et des briques antiques. Une tuile à rebord de 50 cm sur plus de 30 cm (manque une partie) a été recueillie. Face à elle, un raccordement de tranchée a été fait dans les parcelles N°417 et 418, quelques tuiles se voyaient à 30 cm de profondeur.

À environ 6,5 mètres de la fin du secteur **S4**, une couche d'argile rubéfiée r1 a fait son apparition à 50 cm de profondeur sous le trottoir (ph. 23). Elle avait une largeur d'1 mètre et une épaisseur de 5 cm. Près de cette rubéfaction se trouvait un morceau de mortier antique.

À 1 mètre de cette couche, les restes d'un mur m2 s'observaient sous le trottoir à environ 25 cm (ph. 24). Sa largeur et sa hauteur étaient d'environ 2 mètres. Il n'avait rien d'antique et pourrait correspondre à une ancienne cave. Il était approximativement à l'aplomb de la limite de parcelle N°86 (fig. 15)



(Ph. 23) -

Secteur S4 : couche d'argile rubéfiée r1. (Ph. Ap)



(Ph. 24) -

Secteur S4 : restes d'un mur m2. (Ph. Ap)

Secteur 5 :

Ce secteur **S5** voit la fin des travaux du réseau d'assainissement. À proximité du mur m2, une construction se voyait et devait appartenir à m2. Malheureusement, elle n'est pas restée apparente longtemps, elle s'est effondrée avec les travaux. Aucun relevé n'a été fait, juste quelques photos (ph. 25).

À environ 6 mètres de m2, un autre pan de mur m3 a fait son apparition sous le trottoir, il a à son extrémité un départ de voûte correspondant sûrement à un passage (ph. 26), il m'était dangereux de m'approcher plus près, le mur menaçait de tomber. Les ouvriers ont fait le relevé sommairement : largeur environ 2,50, sa hauteur était de plus de 2,50 m voire 3 mètres.

Ces restes de murs sont à associer à ceux d'une cave très ancienne se trouvant sous la voirie. Il est difficile de donner une époque ; l'analyse des murs était trop dangereuse pour qu'elle soit faite, mais il est très probable que cette cave date du moyen âge.

Les maisons proches de ce lieu sont pour la plupart du 17^e siècle. L'habitation se trouvant face aux ruines date de 1641 (ph. 27), elle est présente sur l'Atlas de Trudaine (ph. 17). Bien qu'il ne soit pas très précis, il nous donne de bonne indication sur le bâti de Jaunay-Clan. Cet atlas a été réalisé entre 1745 et 1780 sur ordre de Daniel-Charles Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées. Les travaux d'assainissement se sont terminés à l'angle de la rue de l'Ancienne Mairie.



(Ph. 25) -

Secteur S5 : reste de mur pouvant appartenir à m2. (Ph. Ap)



(Ph. 26) -

Secteur S5 : départ de voute de m3. (Ph. Ap)



(Ph. 27) -

Secteur S5 : l'habitation se trouvant face aux ruines. (Ph. Ap)



(Fig. 17) -

L'habitation face aux ruines, présente sur l'Atlas de Trudaine.

Secteur 6 :

Pour le raccordement au réseau d'assainissement, le propriétaire du N°15 Grand-Rue, Mr Bernier, a fait faire des travaux dans sa cour. Une tranchée, partant de sa maison et aboutissant devant sa grille d'entrée de sa propriété, a été effectuée (ph. 28). Elle avait une longueur d'environ 18 mètres, pour une profondeur et une largeur de 80 cm. À 25 cm sous le sol de sa cour, au démarrage de la tranchée au pied de la maison, quelques tuiles romaines s'observaient dans une couche de terre naturelle, sur une distance de 2 mètres.

À partir de ce point et sur une longueur de 7 mètres, la tranchée était composée d'une couche c6, de terre, de mortiers, de tuiles et de briques romaines sur toute sa hauteur et à 15 cm sous la cour. Les restes d'un mur m5, probablement écroulé, faisait son apparition accolés à ces débris (ph. 29). Il se voyait sur une longueur de 2 mètres ; plus loin, il y avait à 3,50 m de ce lieu, un autre mur m6 dont les conditions d'observation d'écroulement étaient identiques à m5, (ph. 30, 31).

Entre ces deux murs, la couche archéologique c7 était formée avec de gros morceaux de mortiers d'apparence hydraulique, de tuiles et de pilettes d'hypocauste. Parmi ces débris, il y avait de nombreux morceaux de poteries, dont 5 sigillées différentes ; un fragment de marbre gris a été récolté (ph. 32). Une pierre rainurée et taillée, probablement un marbre blanc, était avec ces vestiges (ph. 33).

Une section d'une possible tuyauterie en terre cuite a été conservée, (ph. 34) elle ressemble à celles trouvées par les propriétaires du Château Couvert pendant des travaux dans la cour derrière le château.

Une plaque de terre cuite formée de deux espaces arrondis a été ramassée (ph. 35) ; sa destination m'est inconnue ; elle était prise entre deux couches de mortier, car ce ciment se retrouve sur les 2 faces de la plaque. D'autres morceaux de tubulures provenant d'un chauffage étaient parmi tous ces objets. L'autre particularité de cette couche archéologique était la présence de pierres plates en calcaire et taillées en carré et en biseau, provenant d'un dallage de sol (ph. 36, 37)

À environ 1 mètre de m6, nous pouvons voir le retour d'angle m4 du mur m1 se trouvant devant la grille d'entrée en secteur 1.

Il est difficile de donner une analyse de ce lieu et de dire quels sont ces vestiges, mais il est fort probable que nous sommes en présence de thermes ; une fouille complète du secteur pourrait nous renseigner s'ils sont privés ou publiques. Toujours est-il que ce secteur est riche en vestiges de l'époque romaine.



(Ph. 28) -

Secteur S6 : Tranchée, de la maison à la grille d'entrée. (Ph. Ap)



(Ph. 29) -

Secteur S6 : les restes du mur m5 probablement écroulé. (Ph. Ap)



(Ph. 30) -

Secteur S6 : reste du mur m6 identique à m5. (Ph. Ap)



(Ph. 31) -

Secteur S6 : autres vue de restes du mur m6. (Ph. Ap)



(Ph. 32) -

Secteur S6 : marbre gris. (Ph. Ap)



(Ph. 33) -

Secteur S6 : marbre blanc. (Ph. Ap)



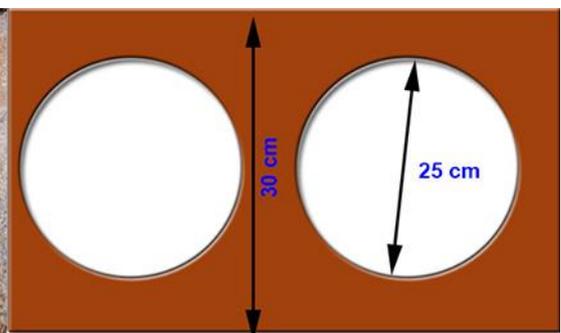
(Ph. 34) -

Secteur S6 : section d'une tuyauterie en terre cuite. (Ph. Ap)



(Ph. 35) -

Secteur S6 : plaque de terre cuite formée de deux espaces arrondis. (Ph. Ap)



Restitution probable



(Ph. 36) -

Secteur S6 : dallage de sol. (Ph. Ap)



(Ph. 37) -

Secteur S6 : autres morceaux de dallage de sol. (Ph. Ap)



Secteur S6 : vue aérienne du N°15 vers 1945. (Ph. Ap)

Secteur 8 :

Le secteur **S8** est la continuité du secteur **S5**, des travaux du réseau téléphonique ont amenés l'ouverture d'une tranchée dans la largeur de la Grand-Rue, ainsi qu'au début de la rue de l'Ancienne Mairie. Une autre tranchée de quelques mètres, parallèle au trottoir de cette rue, avait aussi été faite.

Ces travaux ont mis au jour un sol s1 (ph. 38) en calcaire ressemblant à celui trouvé plus bas face aux fouilles du mausolée. Il se trouvait sous la route à 40 cm. Il avait une largeur visible de plus de 2,50 mètres, et se trouvait entre deux tranchées de travaux anciens. On pouvait le reconnaître sur toute la largeur de la rue. Une portion de 1,50 mètre se trouvait au début de la rue de l'Ancienne Mairie, il formait aussi la largeur de la rue. Son épaisseur visible était de 50 cm. La tranchée, faite dans la rue de l'Ancienne Mairie, partait de la Grand-rue et recoupait ce calcaire ; une couche archéologique c8 se trouvait posée dessus, elle était composée uniquement de débris de tuiles romaine et avait une épaisseur de 20 cm. Une seconde venait par-dessus mais ressemblait plus à un remblai de 30 cm d'épaisseur. Une portion de l'ancienne voirie du 19^e a été mise au jour (ph. 39).

Il est difficile de comprendre à quoi peut correspondre ce calcaire ; j'ai cru au début qu'il était naturel, mais la strate du chantier précédent ne correspondait pas à celle-ci. Donc, il était évident que ce calcaire n'était pas naturel et qu'il était fait par la main de l'homme. Ce calcaire pourrait probablement correspondre à l'emplacement des restes d'une rue ou d'une voie de communication, la continuité de ces travaux dans les prochaines années nous le dira.



(Ph. 38) -

Secteur S8 : Le sol en calcaire s1. (Ph. Ap)



(Ph. 39) -

Secteur S8 : Une portion de l'ancienne voirie du 19^e. (Ph. Ap)

Secteur 9 :

Ce secteur **S9** ne rentrait pas dans le cadre des travaux d'assainissement, mais il était dans la continuité de ceux prévus dans la Grand-Rue. Le rachat de la parcelle N°85 par la Mairie a permis de réaliser un parking public, ainsi qu'un passage pour relier l'ancienne presbytère ou salle de la cure.

Les travaux de ce parking ont débuté après avoir retiré les cabanes du chantier précédent. Un premier repérage archéologique avait été fait en septembre 2014 avec le nivelage du terrain (ph. 40). Une sorte de cuve p1 ou puit (ph. 41, 42) avait été mis au jour. Elle est construite en pierres et mortier, son intérieur est enduit d'un mortier étanche (ph. 43). Je n'ai aucune interprétation de cette cuve, ni son époque ; le mortier des pierres ne ressemble pas au mortier antique, contrairement à l'enduit hydraulique de l'intérieur de ce vestige. Donc rien ne nous dit sans avoir fait une fouille de ce lieu, si cette cuve n'a pas une origine antique et qu'elle aurait peut-être été réparée à différentes époques ; nous avons aussi la possibilité que ce soit les restes d'un puit.

Pendant le décapage et le nivellement du terrain, les restes de colonnettes provenant d'une probable chapelle (témoignage de l'ancien propriétaire et voir plus haut à la chapelle de la Grand-Rue) ont été découverts, ainsi qu'un gros bloc de pierre dont l'origine est inconnu (ph. 44)

A quelques mètres du puit ou de la cuve, une tranchée a été faite en juillet 2015 dans la largeur du terrain sur une profondeur et une largeur de 1 mètre. À 6 mètre de la bordure du trottoir, les restes d'un mur m7 s'observaient à 50 cm sous le parking. Il avait une largeur de 80 cm et n'avait pas une origine antique. À 1,30 mètre de lui, une fosse faisait son apparition ; elle se trouvait à 40 cm de profondeur pour une largeur de 1,30 mètre et de 1 m. Au fond, quelques morceaux de poteries se trouvaient à l'intérieur, leur origine pourrait être médiévale ou voir plus récente. À l'autre bout de la tranchée, c'est-à-dire en fin de parcelle, un autre mur effondré m8 se voyait sur une largeur de plus de 2 mètres, tout comme m7, ce mur n'était pas antique et pourrait bien correspondre à un bâtiment situé sur l'ancien cadastre et construit sur toute la largeur du terrain ce qui correspondait à la longueur de la tranchée.

À l'angle du mur de la parcelle N°86, une couche archéologique c9 se trouvait à 50 cm sous le parking. Elle avait une épaisseur de 50 cm et une largeur de 2 mètres. Elle était composée de tuiles, briques et mortiers romains, aucun débris de poteries n'était parmi ces vestiges.

À 1,70 mètre de l'angle du mur du nouveau passage, les restes d'un mur m9 (ph. 45) se trouvaient en fond de tranchée, celle-ci avait une profondeur de 60 cm et une largeur de 80 cm. La hauteur visible de m9 était d'environ 50 cm, pour une largeur de plus d'1,20 m, en grande partie détruit par les travaux. Ce mur avait une couche d'enduit peint de couleur blanc, quelques morceaux de mortiers, de briques et tuiles romaines se trouvaient associés à lui dans la tranchée.



(Ph. 40) -

Secteur S9 : Le nivelage du terrain en septembre 2014. (Ph. Ap)



(Ph. 41) -
Secteur S9 : Une sorte de cuve p1 ou puit. (Ph. Ap)

(Ph. 42) -
Secteur S9 : Après nettoyage. (Ph. Ap)



(Ph. 43) -

Secteur S9 : Mortier étanche de p1. (Ph. Ap)



(Ph. 44) -

Secteur S9 : Gros bloc de pierre d'origine inconnue. (Ph. Ap)

Secteur 10 :

Ce secteur **S10** correspond au terrain se trouvant au-dessus et accolé au parking parcelle N°90. Pour les besoins d'un raccordement entre l'ancien presbytère ou salle de la cure et le parking, et afin d'avoir un passage piétons, la mairie acheta une partie du terrain de cette parcelle. Ce nouveau passage à une longueur de 13 mètres et une largeur de 3,50 mètres.

Pour les besoins en éclairage public, une tranchée a été faite dans cette longueur sur une largeur de 80 cm et une profondeur de 60 cm. Cette tranchée est la continuité de celle se trouvant sur le parking, où m9 fut découvert.

Au début, nous avons en fond de tranchée les résidus de tuiles, briques et mortiers antiques découverts près de m9 ; une autre couche c10 a été mise au jour en fin de tranchée, soit 11 mètres plus loin. Elle avait une longueur de 2 mètres et se trouvait à 30 cm sous le gazon. Elle n'était composée que de tuiles et briques romaines.

Pour les besoins d'un raccordement aux eaux pluviales, le propriétaire de la parcelle 90 effectua l'arrachage d'un sapin. Le déracinement de l'arbre entraîna le godet de la pelle mécanique à la destruction probable du dessus d'un mur c11 se trouvant sous les racines du sapin ; quelques pierres taillées ont été mises au jour, mais rien ne nous confirme que nous sommes bien en présence d'une construction. Ce probable vestige se trouve à une profondeur de 60 cm environ.



(Ph. 45) -

Secteur S10 : Couche d'enduit peint blanc sur m9. (Ph. Ap)

4) Les rues proche de la Grand-Rue

Un recensement des vestiges archéologiques situés dans les rues proche de la Grand-Rue était à établir afin de compléter la carte archéologique du bourg et des alentours proche de l'église. Cet inventaire a été effectué en descendant la Grand-Rue, d'abord du côté droit, puis à gauche et enfin les rues proches de l'église ou des signalements archéologiques ont été relevés.

Route de Neuville

Cette route est récente, elle fût crée en partie au 19^e siècle. Elle domine le bourg de Jaunay-Clan par sa situation ; les maisons et les quartiers datent des années 70 et 80 pour la plupart d'entre eux.

En mai 2010, des travaux de décapage, préalable à la construction d'un pavillon route de Neuville sur la commune de Jaunay-Clan, cadastré BV 308 et 309 d'une surface d'environ 1262 mètres carré (fig. 18) ont amené la découverte de plusieurs structures à déterminer (fig. 19). Se situant hors et à la frontière de la zone archéologique, une fouille de sauvetage n'ayant pas été programmée, une surveillance et un suivi des travaux s'imposaient.

Le décapage de la terre arable a mis à nu le socle calcaire présent en dessous à 30 cm et 45 cm à certain endroit. Plusieurs structures dévoilées par l'engin de décapage ont mis au jour 23 fosses dont 10 de forme rectangulaire et deux grands fossés parallèles. (fig. 20)

Les fosses :

F1 est de forme ronde, elle a une largeur de 60 cm et sa profondeur est d'environ 8 cm. Sa fonction reste à déterminer, aucun mobilier ou de pierres pouvant servir à un calage d'un quelconque poteau n'a été découvert.

F2 se trouve à environ 15 mètres de la route de Neuville et 45 cm du fossé B, de forme ovoïde, ses dimensions approximatives sont de 60 cm par 1,10 mètre et sa profondeur de 10 cm. Son remplissage n'a livré aucun mobilier.

F3 a été coupée par la tranchée de fondation de la future maison, elle a une circonférence de 40 cm et une profondeur de 26 cm. Aucun matériel.

F4 a un diamètre d'environ 39 cm et une profondeur de 20 cm. Elle se trouve à 6,60 mètres de F1. Son remplissage a livré 3 tessons de céramique noire, probablement de la période protohistorique.

F5 est de forme ovoïde et distante de 2,35 mètres de F4 ; ses dimensions sont de 38 cm par 27 cm, sa profondeur est d'environ 5 cm. Elle n'a fourni aucun matériel, sa faible profondeur pourrait peut-être correspondre à un début de fosse inachevée.

F6 est de même configuration que la F5, elle se trouve à 24 cm de cette dernière, son diamètre est de 37 cm par 23 cm, sa profondeur est de 14 cm. Aucun mobilier.

F7 est distante de 3,53 mètres de F4 et de 3,80 mètres de F6. Elle a circonférence de 66 cm et une profondeur de 26 cm. Il n'y a pas eu de mobilier de découvert à l'intérieur. Cette fosse a une petite excavation en son centre (ph. 46).

F8 est de forme rectangulaire d'environ 40 cm par 70 cm pour une profondeur de 14 cm. Elle n'a aucun matériel. Ces bords sont évasés et arrondis.

F9 est d'apparence rectangulaire, ses dimensions sont d'environ 70 cm par 80 cm, sa profondeur est de 13 cm. Pas de mobilier (ph. 47).

F10 est rectangulaire aux bords arrondis, ses dimensions sont de 60 cm par 1,10 mètre, elle a une profondeur approximative de 15 cm. Pas de tessons de poterie.

F11 est de forme rectangulaire, ses dimensions sont d'environ 65 cm par 85 cm pour une profondeur de 15 cm, ces côtés sont courbés et évasés. Elle n'a pas livrée de matériels.

F12 est rectangulaire d'environ 70 cm par 1,10 mètre sa profondeur est de 14 cm. Ses bords sont arrondis et évasés. Elle n'a pas de mobilier à l'intérieur, en surface, il y avait un rognon de tegulae.

F13 est rectangulaire, sa largeur est d'environ 60 cm, sa longueur de 80 cm, la profondeur est de 14 cm. Pas de mobilier.

F14 est carrée d'environ 1,20 mètre par 1,20 mètre, pour une profondeur de 15 cm, aux bords courbés et évasés. Elle n'a pas de tesson de poterie, deux autres morceaux de tegulae se trouvaient en surface.

F15 est de forme rectangulaire, les bords sont évasés et arrondis, elle mesure 70 cm par 90 cm, la profondeur est de 14 cm. Elle n'a aucun matériel.

F16 est rectangulaire, aux bords évasés et arrondis, elle mesure 50 cm de large et 70 cm de long, sa profondeur avoisine les 14 cm. Elle n'a pas matériel à l'intérieur.

F17 est la plus petite des fosses rectangulaires, ses dimensions sont les suivantes, 40 cm de large par 60 cm de long, pour une profondeur d'environ 15 cm. Les bords sont comme les autres, évasés et arrondis, Elle aussi est dépourvue de matériel. En surface, un petit morceau de terre cuite pouvant être de la tegulae.

Les fosses **F18**, **F19**, **F20**, **F21**, **F22** et **F23** sont de forme arrondie, elles n'ont donné aucun élément de mobiliers à l'intérieur.

F18 a un diamètre de 40 cm et une profondeur de 22 cm.

F19 est ovale, ses dimensions sont de 23 cm par 40 cm et sa profondeur d'environ 20 cm.

F20 a un diamètre de 30 par 33 cm, elle a une profondeur de 14 cm. Cette fosse contenait des pierres de calage d'un probable poteau (ph. 48).

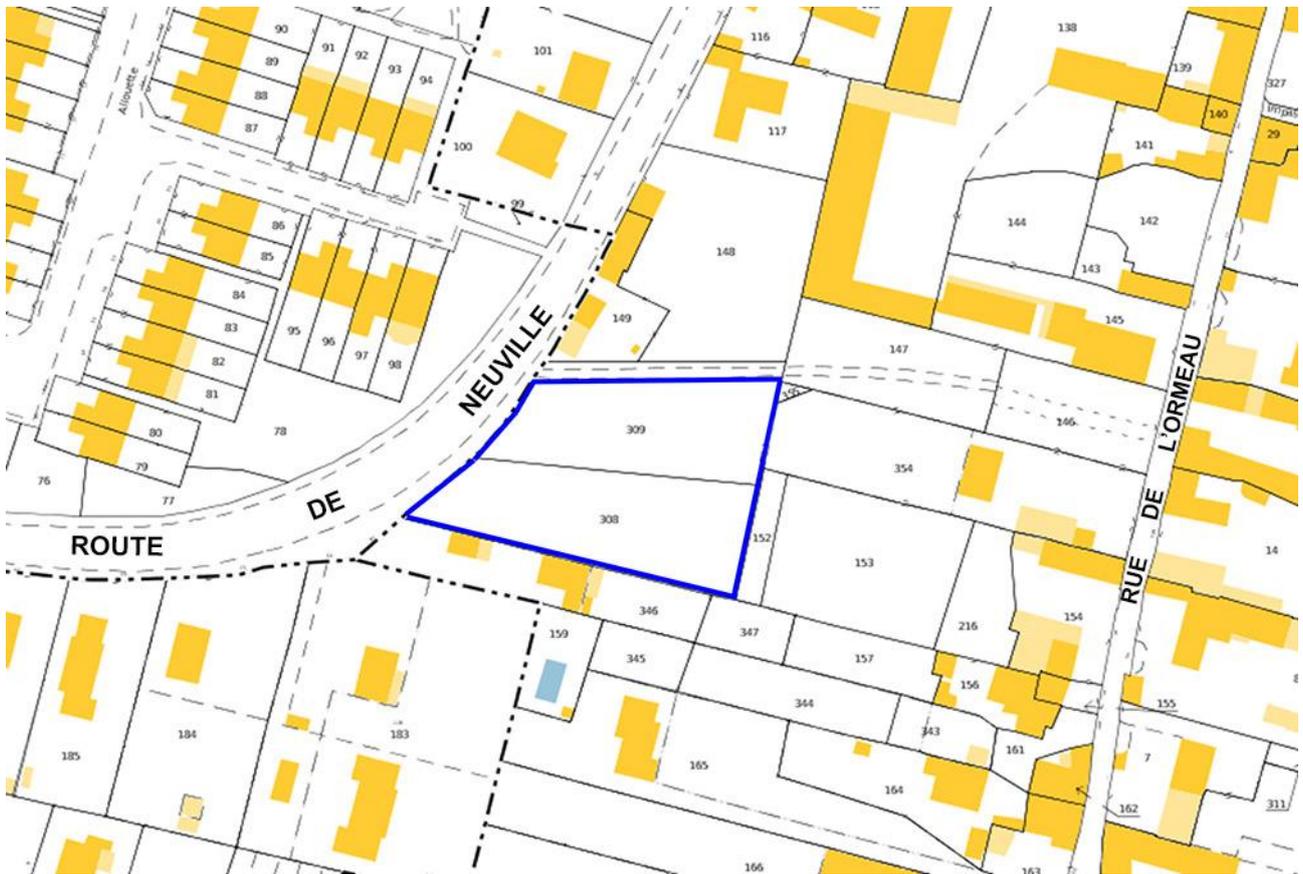
F21 a un diamètre de 50 cm et une profondeur de 47 cm, cette fosse est la plus profonde de toutes.

F22 est ovale, ses dimensions sont de 70 par 76 cm, sa profondeur est de 42 cm.

F23 son diamètre est de 60 cm et sa profondeur d'environ 16 cm.

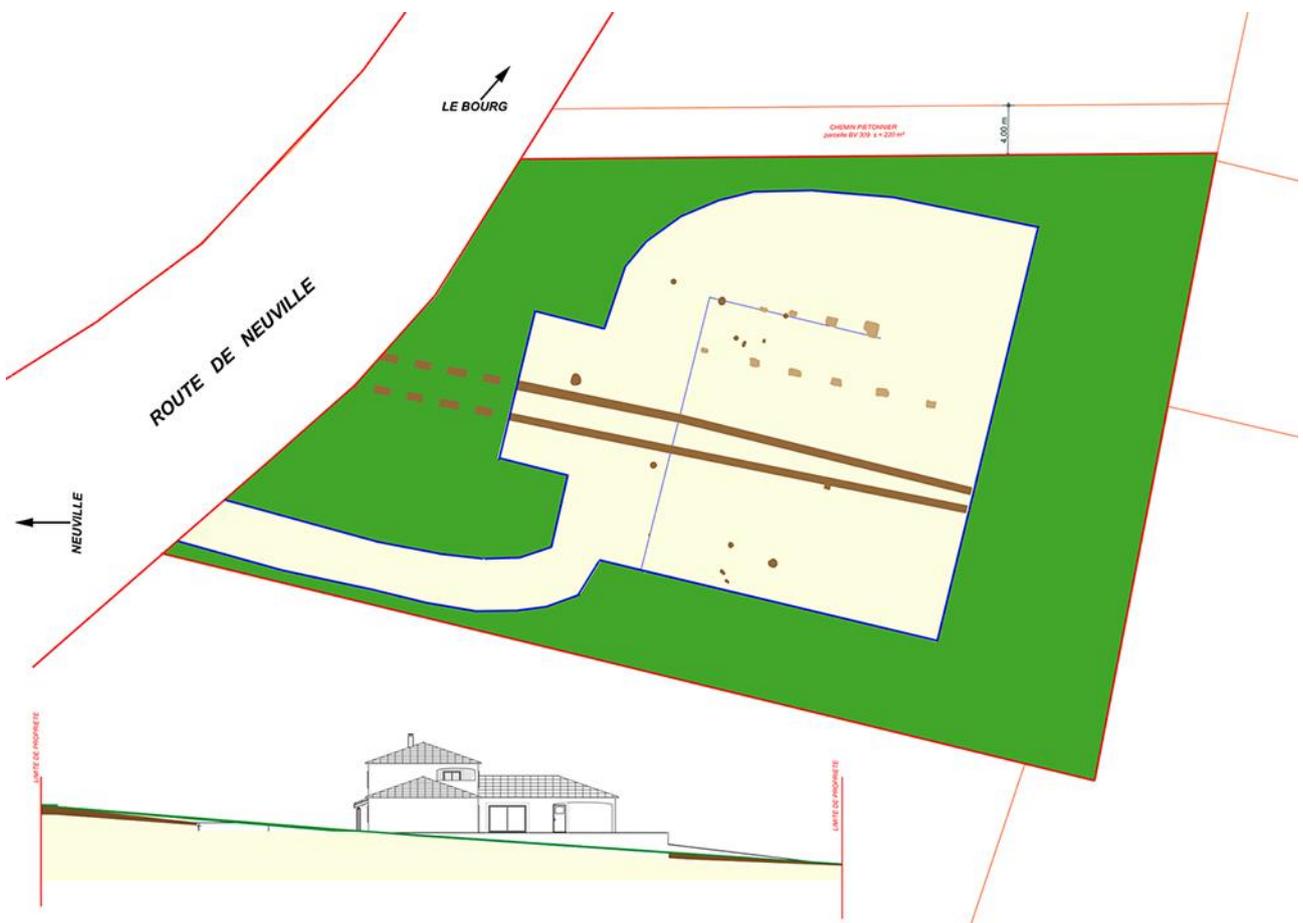
Les fossés A et B ont une longueur de 38,50 mètres. La largeur de A est de 60 cm, tandis que B (ph. 49, 50) a au début du relevé une largeur de 90 cm qui va en diminuant pour finir à 60 cm. La profondeur de A (ph. 51) varie de 39 à 43 cm, sa moyenne est de 40. Pour B, sa profondeur varie de 32 à 37 cm et sa moyenne sur toute cette longueur est de 35 cm.

En conclusion, cet ensemble de fosses et fossés reste à déterminer quant à son usage et son fonctionnement, les fosses rectangulaires auraient pu, à une époque, correspondre à des plantations d'arbres, mais elles ne sont pas assez profondes : en moyenne 15 cm. Bien que pendant le décapage de la terre naturelle, la pelle mécanique a bien pu enlever une dizaine de centimètres de calcaire, mais cela reste peu profond pour une plantation d'arbre. Leur forme est rectangulaire ; quand on plante, on ne cherche pas vraiment à faire un trou rectangulaire sauf par obligation. De plus, dans du calcaire, une plantation a besoin de terre et pas de pierres. Donc, ces structures correspondent à autre chose que des plantations, sauf elles concordent à une culture spéciale. Par contre, elles pourraient peut-être appartenir à un ensemble d'habitat d'une époque antique à déterminer.



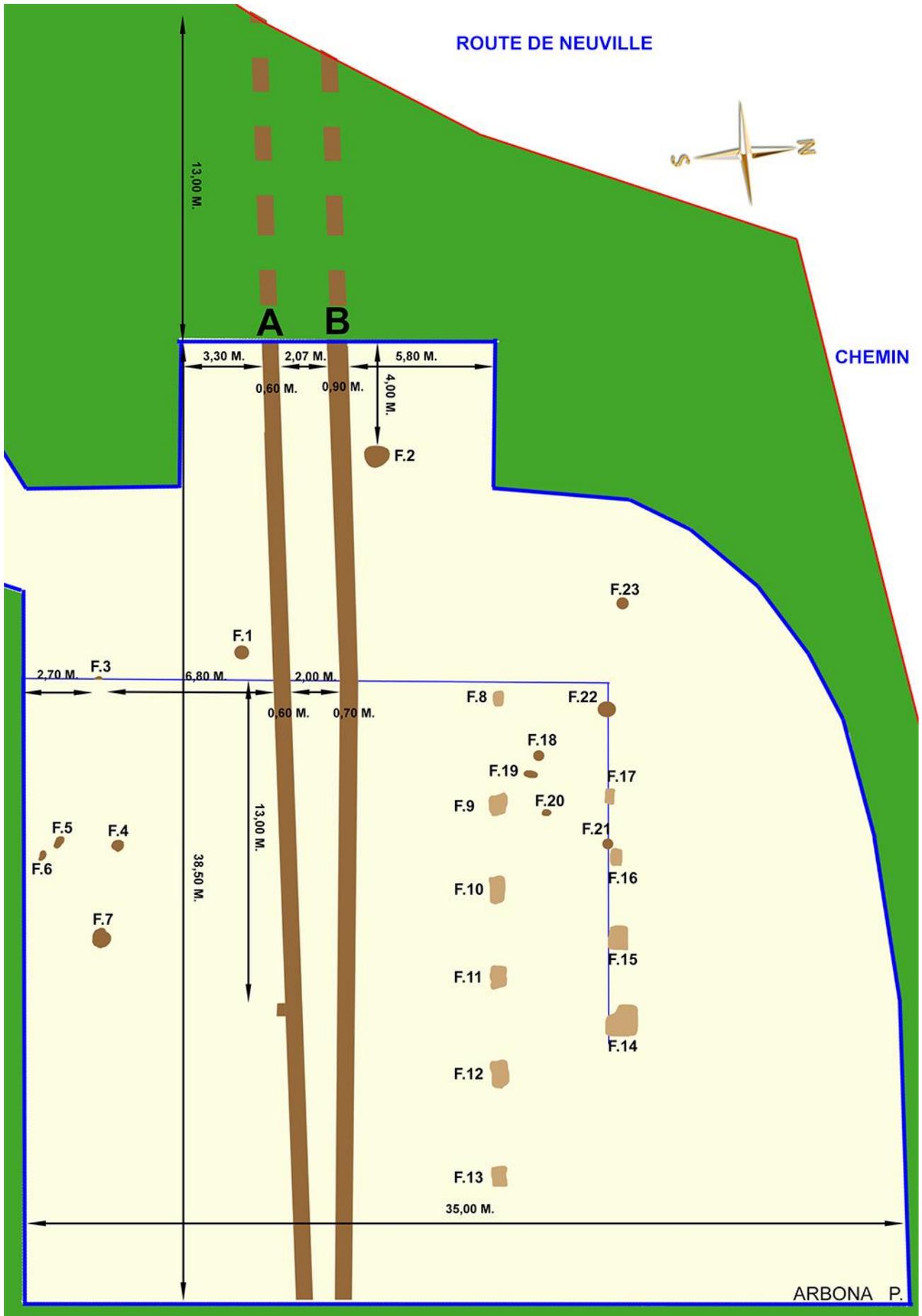
(Fig. 18) -

Situation sur le cadastre, surface d'environ 1262 mètres carré, cadastré BV 308 et 309.



(Fig. 19) -

La découverte de plusieurs structures à déterminer. (DAO. Ap)



(Fig. 20) -

Plan et relevés des structures à déterminer. (DAO. Ap)



(Ph. 46) -

F7 : Avec petite excavation en son centre. (Ph. Ap)



(Ph. 47) -

F9 : Fosse d'apparence rectangulaire. (Ph. Ap)



(Ph. 48) -

F20 : Fosse contenant des pierres de calage. (Ph. Ap)



(Ph. 49) -

Fossé A et B et fosse F02. (Ph. Ap)



(Ph. 50) -

Fossé A et B. (Ph. Ap)



(Ph. 51) -

Coupe du fossé A. (Ph. Ap)

Rue de l'Ormeau

Elle commence Grand-Rue et se termine à la jonction avec la rue de Chalembert, (fig. 21) elle se raccorde à la rue de la Payre. Elle fait partie des rues anciennes de Jaunay-Clan, elle permettait dans un premier temps de rejoindre Poitiers par Migné-Auxances. Elle passe par la Payre et depuis ce lieu, elle dessert sur sa droite Avanton et sur sa gauche Chasseneuil. Nous la retrouvons sur quelques plans, l'Atlas de Trudaine et la carte d'État-major.

Cette rue est probablement la continuité de la Rue de l'Ancienne Mairie, elle a sûrement permis la translation du corps de St Leger pour Poitiers en 681. Nous avons quelques maisons anciennes du 16^e, 17^e et 19^e siècle.

En 1993, des travaux d'installation d'un réseau d'EDF- GDF ont permis, dans certains secteurs de la rue de l'Ormeau, d'observer les traces d'une probable voie antique (fig. 22) (1) (2). Ces observations ont été faites entre l'école du Sacré Cœur et la rue de la Grande Maison. La constatation de plusieurs niveaux de voirie, allant probablement d'après sa structure et sa composition, de l'époque antique à la période moderne. La tranchée avait une profondeur entre 1 mètre et 90 cm et une longueur avoisinant les 290 mètres. Seules une centaine de mètres ont été observés.

La chaussée de roulement avait une épaisseur variant de 45 à 60 cm. Elle était composée d'un lit de pierres pouvant correspondre à un montage en hérissou de 20 à 25 cm d'épaisseur, parfois quelques tuiles ou briques romaines venaient dans cette structure. Le tout était recouvert d'une couche de calcaire variant de 15 à 25 cm. Sur cette voie, il y avait dans certains endroits des recharges de pierres ou de remblais puis à nouveau une couche de calcaire, formant ainsi une seconde chaussée de roulement d'une époque plus récente et pour finir par la rue moderne du 20^e siècle.

Ces observations ont été faites dans une coupe longitudinale de la rue et non transversale. Cette dernière aurait permis comme pour la Grand-Rue, de pouvoir mieux observer les différentes structures et constructions de ces chaussées. Une hypothèse s'offre à nous avec la continuité de la voie avec le raccordement avec le sol découvert dans la Grand-Rue (fig. 23)



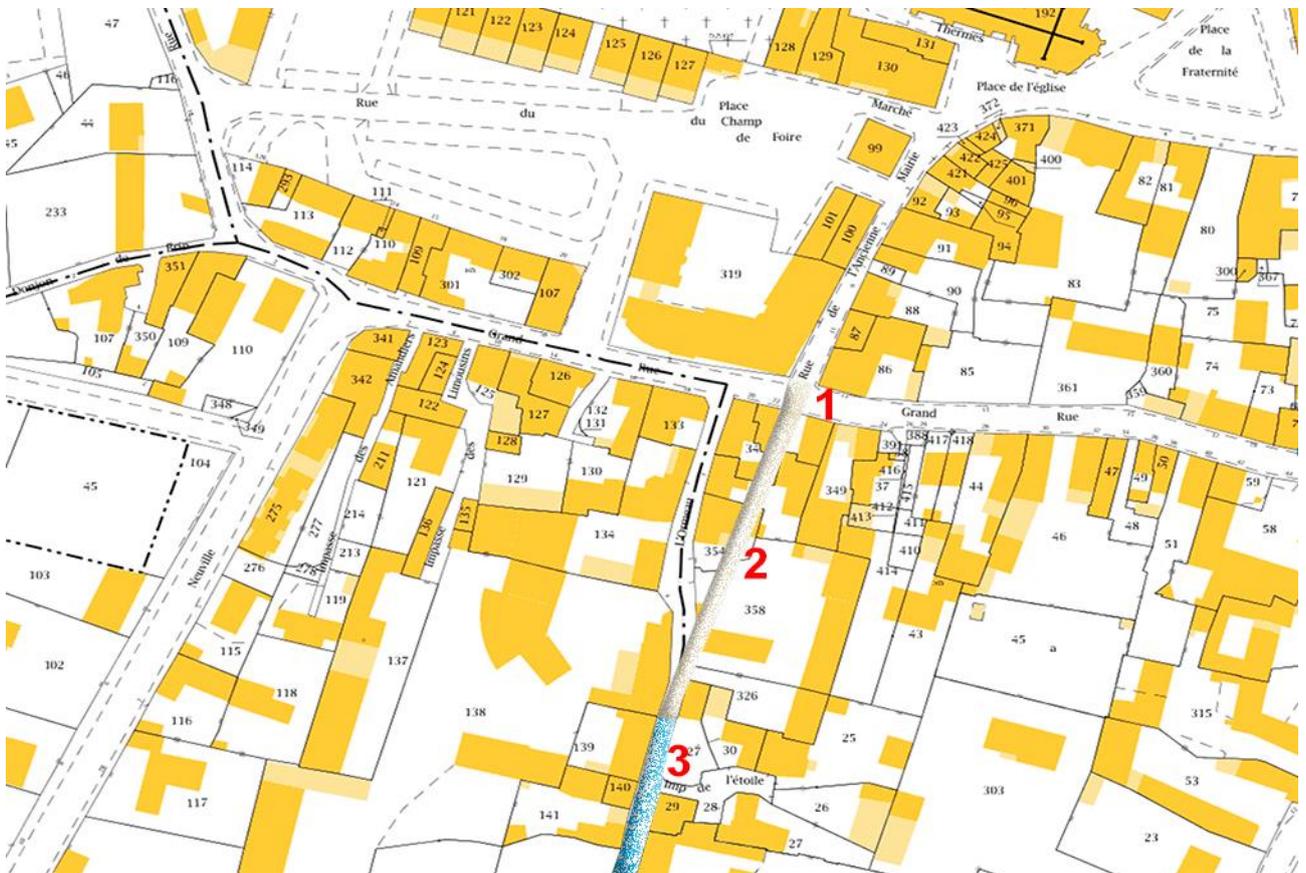
(Fig. 21) -

Situation de la rue de L'Ormeau sur la cadastre. (DAO. Ap)



(Fig. 22) -

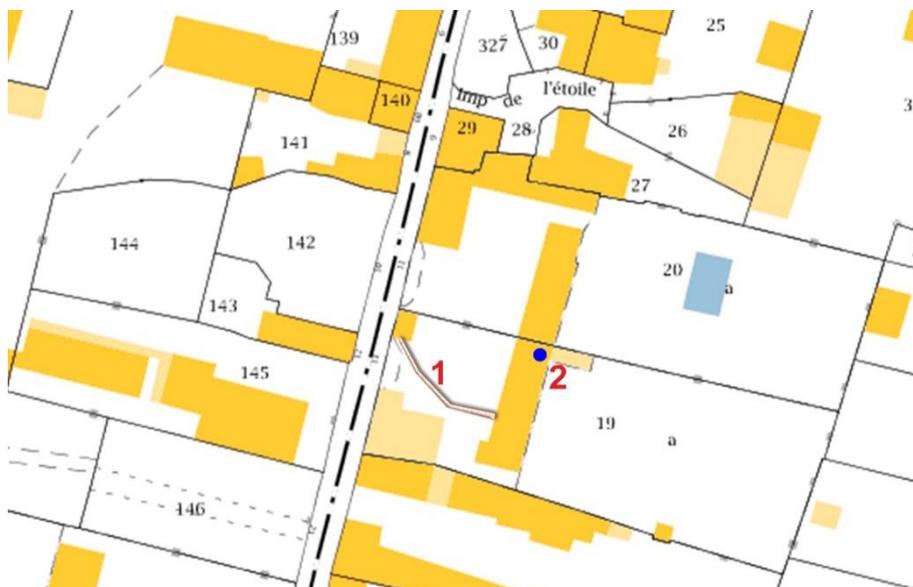
Observation et relevé de la voie, **1** - N°13 et **2** - N°16 de la rue de l'Ormeau. (DAO. Ap)



(Fig. 23) -

1 - Sol de calcaire Grand-Rue, **2** - Hypothèse de voie de raccordement, **3** - Observation de la voie. (DAO. Ap)

En 2007, dans le cadre d'un raccordement au réseau d'eau potable de la commune, une tranchée d'environ 25 mètres de long avait été faite au N° 13 rue de l'Ormeau (fig. 24). Sa largeur était de 90 cm et sa profondeur d'environ 80 cm. Dans cette tranchée, il y avait quelques indices archéologiques, parmi lesquels de la tuile romaine (1) se trouvant dans une couche de terre d'environ 60 cm d'épaisseur. Il n'y avait aucun autre élément que ce mobilier. Il est fort possible qu'un habitat d'origine romaine se trouve dans ce secteur. Nous avons aussi dans une des caves de cette maison du 19^e siècle les restes d'un silo (2) d'apparence en forme de poire.



(Fig. 24) -

1 – Couche archéologique, 2 – Silo dans la cave. (DAO. Ap)

En 2008, des travaux entrepris dans l'école du Sacré Cœur au 4 rue de l'Ormeau ont mis au jour 2 silos à grains et une grande fosse (fig. 25) (1) (2). C'est pour la construction et l'agrandissement des cuisines et de la cantine que ces découvertes ont été faites. Les deux silos se trouvaient près du secrétariat et la grande fosse près des cuisines. Malheureusement, il ne m'a pas été permis de faire un relevé et de prendre des photos. Le peu d'indices que j'ai pu constater, c'est que la fosse avait une hauteur d'environ 2 mètres voire plus ; la mesure prise au pied indiquait plus de 3 mètres de diamètre. Les quelques morceaux de poteries et tuiles correspondaient à la période médiéval, voire même plus récente. Quant aux silos, aucun indice ne pouvait donner une date à cet ensemble, ils étaient intérieurement en forme de poire, et correspondaient aux silos déjà découverts sur la commune.



(Fig. 25) -

1 – Les 2 silos, 2 – Grande fosse. (DAO. Ap)

Rue de Poitiers

Cette rue est très grande, elle commence Grand-Rue et se termine à la jonction avec la route nationale face au Futuroscope. Elle fait partie des rues anciennes de Jaunay-Clan, elle permettait dans un premier temps de rejoindre Chasseneuil et plus tard Poitiers quand la route Nationale fut créé.

Au début de la rue et à l'intersection avec la Grand-Rue, selon Ernest Mongruel, une chapelle était érigée à cet emplacement. Cette probable chapelle se nommait notre Dame de la Doüe.

Sommes-nous réellement en présence de cette chapelle à cet endroit, les différents travaux dans ce secteur ne nous montrent aucun vestige pouvant appartenir de près ou de loin à cette prétendue chapelle (fig. 26). Existait-elle vraiment ici, ou se trouvait-elle de l'autre côté de la rue à l'angle de la Grand-Rue et de l'Industrie. À cet endroit où la maison fait l'angle de ces deux rues, il y avait, selon Mongruel, plusieurs niveaux de caves (fig. 27). Ils ont dû être aperçus lors de la construction de ce bâtiment, car sur le cadastre ancien, il n'y avait ni maison ni rue.

Les travaux de 2015, au début de la rue de Poitiers, voient apparaître une couche de terre naturelle de plus d'1,50 mètre de haut. Au pied de cet immeuble où se trouverait la chapelle, il n'y avait aucun vestige de mobilier ancien. Seules quelques tuiles modernes et des morceaux d'ardoises se voyaient à peu de profondeur sous le trottoir (ph. 52)

Le parking jouxtant cette maison, (fig. 28) (2) a subi quelques travaux de raccordement, plusieurs tranchées ont été faites. Aucun vestige antique n'est apparu, la profondeur des travaux étaient de 80 cm, ainsi que leurs largeurs. Deux restes de murs m3 et m4 ont été mis au jour. Ils étaient construits en pierres et mortier de chaux, aucune habitation ne se trouvait à cet emplacement sur le cadastre ancien et moderne, seule une photo aérienne d'environ 1945, nous montre un bâtiment à cet endroit (ph. 53).

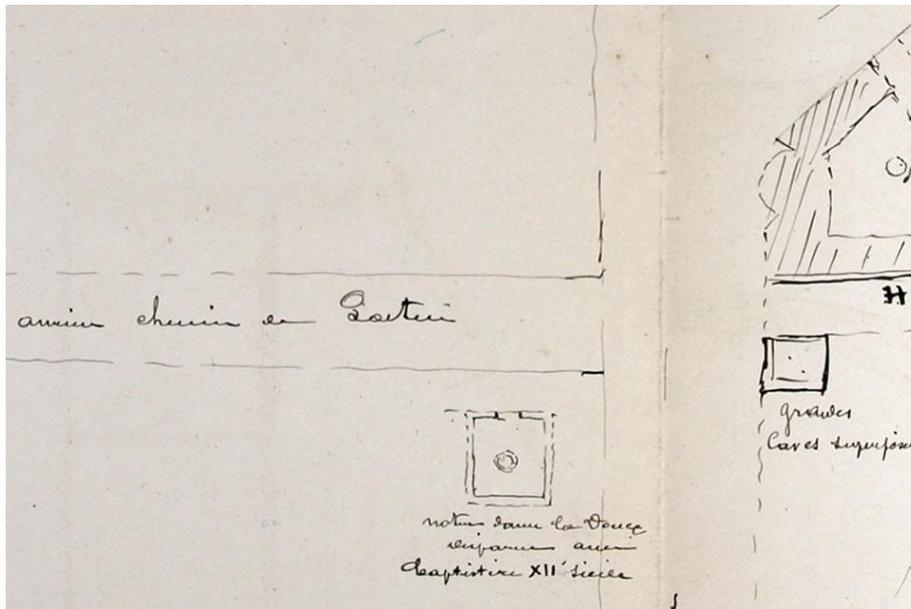
Les travaux d'assainissement de la Grand-Rue avaient permis de faire un raccordement avec le réseau de cette rue. Une tranchée avait été faite devant l'entrée du N°2 (3), un mur m1 a fait son apparition 30 cm sous le trottoir. Je n'ai pas fait de relevé, le rebouchage de la tranchée était en cours et le sable du chantier était déjà posé. Un autre m2 pouvant être son retour d'angle était à environ 2 mètres de lui. L'observation partielle de ce lieu ne nous indique pas vraiment si ce mur est antique, quelques tuiles romaines se trouvaient dans la coupe des travaux, seule une analyse des lieux aurait peut nous apporter plus d'indications.

À environ 2 mètres de m1, la coupe des travaux de cette rue (4) a fait apparaître une probable voie ou rue antique, elle avait la même confection que celle de la Grand-Rue, les ouvriers ne m'ont pas laissé le temps de faire des relevés et des photos, la tranchée était en fin de rebouchage.



(Fig. 26) -

Début de la rue de Poitiers, cadastre du 19^e siècle.



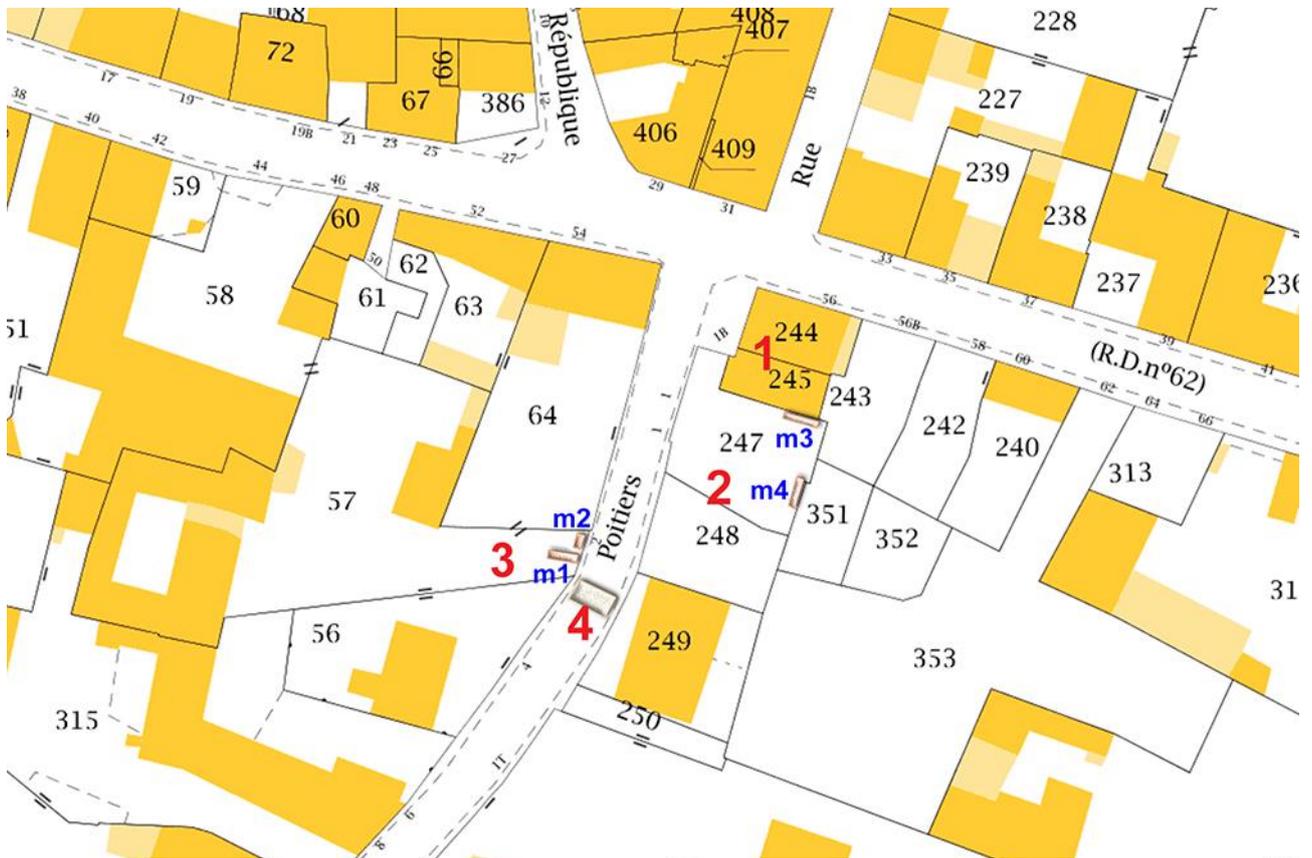
(Fig. 27) - Situation de Notre Dame de la Doüe selon le plan de Mongruel.



(Ph. 52) - Emplacement de travaux angle de la rue de Poitiers. (Ph. Ap)



(Ph. 53) - Photo aérienne vers 1945. (Col. Ap)



(Fig. 28) -

Relevés des observations Grand-Rue et rue de la République. (DAO. Ap)

- 1 – Emplacement supposé de la Chapelle.
- 2 – Parking et murs m3 et m4.
- 3 – Emplacement de m1 et m2.
- 4 – Observation de la voie.



(Ph. 54) -

Reste du mur m1(3). (Ph. Ap)

Au N° 12 ter, il m'avait été permis en février 2011 de faire des observations et un relevé, des travaux de creusement d'une piscine (fig. 31).

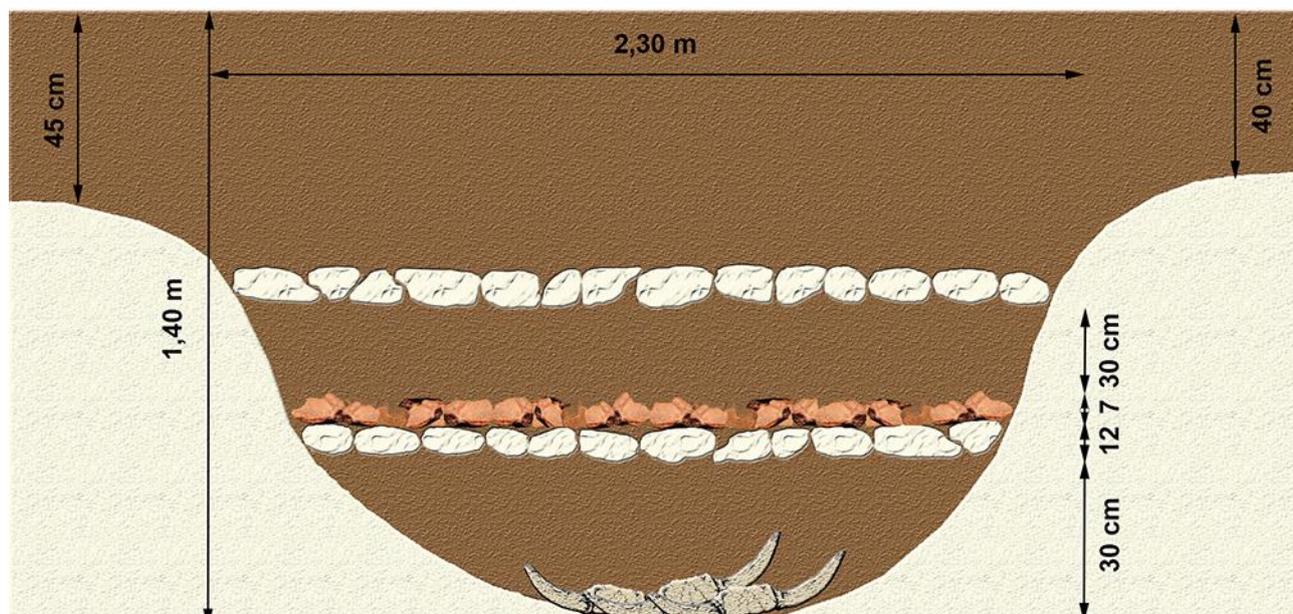
La découverte d'une fosse (fig. 29) d'1,40 de haut sur environ 2,30 de large, a permis de mettre au jour les reste de trois têtes de bovidés (ph. 57, 58, 59). Quelques coquilles d'escargots et un gros os se trouvaient parmi ces restes. La fosse n'a pas été entièrement fouillée, les observations et relevés ont été faits au moment où le godet de la pelle mécanique l'avait entamée (ph. 55, 56). Ces ossements se situaient en fond de fosse (fig. 30), dans une couche de terre de 30 cm d'épaisseur. Sur cette couche de terre se trouvait posé un rang de pierres d'une épaisseur avoisinant les 10 / 12 cm, puis sur le dessus, quelques morceaux de tuiles romaines venaient se positionner pêle-mêle, comme pour former un couvercle. Une seconde couche de terre, elle aussi d'environ 30 cm, recouvrait le tout. Une deuxième épaisseur de pierres formait le couvercle sans tuiles sur le dessus, quelques tegulaes et imbrex se trouvaient éparpillés dans le reste de terre formant la fin de la fosse. Aucun débris de poteries n'a été recueilli.

Peut-être existait-il d'autres têtes de bovidés sur cette deuxième couche centrale. Une fouille de cet emplacement aurait été la bienvenue pour comprendre un peu mieux le rôle de cette fosse probablement rituelle.



(Fig. 29) -

Coupe de la fosse. (DAO. Ap)



(Fig. 30) -

Coupe et relevés des observations au 12ter rue de Poitiers. (DAO. Ap)



(Fig. 31) -
Emplacement de la fosse sur le cadastre de 2015.



(Ph. 55) -
Moment où la pelle mécanique entame la fosse. (Ph. Ap)



(Ph. 56) -
Vue de la fosse. (Ph. Ap)



(Ph. 57) -

Premier crâne de dégagé. (Ph. Ap)



(Ph. 58) -

Second crâne. (Ph. Ap)



(Ph. 59) -

Crâne avec gros os de bœuf. (Ph. Ap)

Dans la rue de Poitiers, nous avons un lieu où des vestiges avaient été mis au jour au 19^e siècle, en mai 1896. Ce lieu se nomme la ferme de la Minaudière. Cet endroit nous pose jusqu'à présent des problèmes de situation géographique pour son emplacement exact. D'après le plan du Père de la Croix, la ferme se trouverait près de la Grand-Rue (1) (fig. 32), c'est à dire face au N°12 de la rue de Poitiers. Il n'y a pas de maison à cet endroit sur le cadastre de 1817 (fig. 33), il en est de même pour l'atlas de Trudaine, par contre sur les deux plans il y a bien une grande habitation pouvant correspondre à une ferme, mais elle se trouve beaucoup plus loin presque à l'intersection de la rue de la Grande Maison et de la rue de Poitiers. Par contre, la ferme de la Minaudière existe au 19^e siècle et elle n'est pas indiquée sur le cadastre qui, lui, date de 1817 et la découverte de 1896 ; elle a donc été construite bien après la création du cadastre. À l'emplacement désigné, par le plan du Père de la Croix, il y a une ancienne petite ferme toujours visible, (ph. 60, 61, 62) elle peut correspondre à la Minaudière. Les terrains jouxtant la maison sont couverts de morceaux de tuiles romaines, parcelles 252, 253, 274 (fig. 34).

François Eygun a fait une erreur d'interprétation et a confondu la ferme de la Minaudière et la ferme de la Giraudière qui est beaucoup plus loin, au lieu-dit près de la Haute Payre. Peut-être que cette erreur vient du fait qu'un plan de la commune, parmi les papiers du Père de la Croix, pointe la ferme de la Minaudière près du mot la Giraudière.

En 1898, La presse locale annonçait, qu'une importante découverte archéologique venait d'être faite à Jaulnay, et s'étonnait que la Société des Antiquaires de l'Ouest ne parût pas s'en préoccuper, Cette information fut reproduite par différents journaux de Paris. Dans sa séance du 18 mars 1898, la Société des Antiquaires, qui n'avait été informée que par la presse, délégua le P. de la Croix et M. Dupré pour se rendre sur les lieux de la découverte.

« ... Aussitôt nous demandons où se trouve l'emplacement du four romain qu'on vient de découvrir.

Personne ne peut nous répondre, et les gens nous regardent d'un air ébahi, Enfin, après de nombreuses démarches, on finit par nous conduire devant un carré de choux !!!

Voyant notre ahurissement, notre cicérone voulut bien nous expliquer que le four romain dont on avait annoncé à grand fracas l'invention était placé sous les choux que nous avions devant nous, et que sa découverte remontait à deux ans !!!

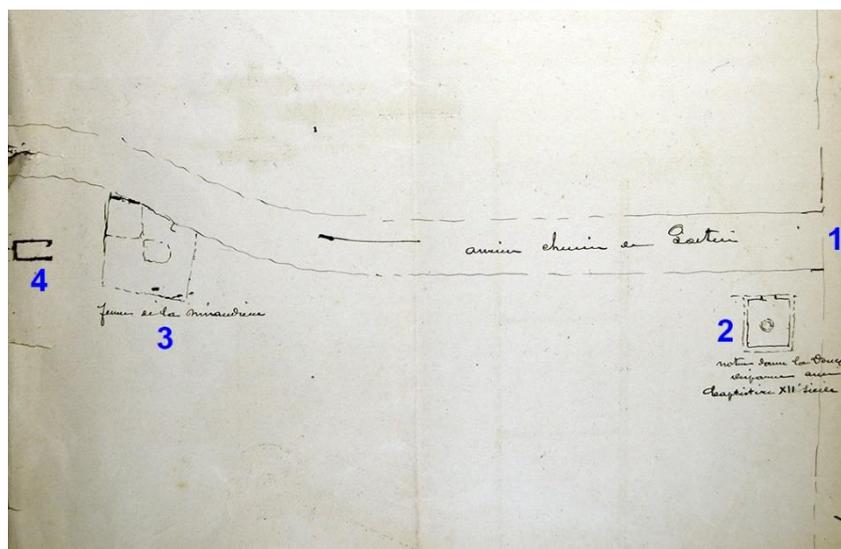
La trouvaille fut faite par un cultivateur qui plantait des arbres fruitiers, Il aperçut des murs et les débaya, Ces murs étaient construits en forme de parallélogramme, et l'aire qu'ils entouraient portait des traces d'incendie, En raison de cette particularité et de quelques débris de poteries trouvés dans les déblais, on en conclut qu'on se trouvait en présence d'un four de potier.

Il semble difficile d'admettre que cette construction ait servi à cet usage, attendu que les fours de potiers des temps gallo-romains étaient généralement de forme circulaire, On bâtissait ainsi en raison du mode de chauffage employé à l'époque.

Je crois fermement que le prétendu four de potier n'est autre qu'un hypocauste ayant appartenu à une des nombreuses villas gallo-romaines qui s'élevaient sur le territoire de la commune de Jaulnay... »

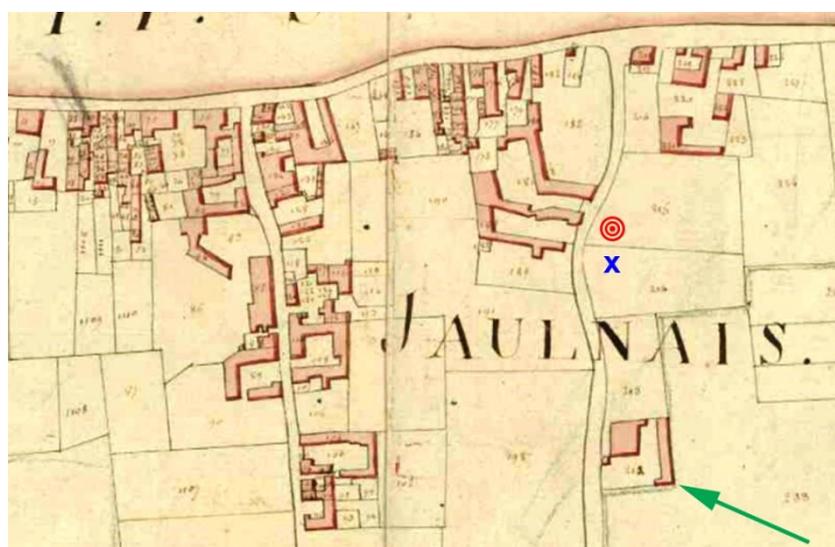
Donc, cette rue est propice aux découvertes archéologiques de l'époque romaine, comme le dit le Père de la Croix ; si nous sommes en présence des restes d'un *hypocauste*, il y a de grande chance que les vestiges de la villa, si il y a bien une villa, soit sous les terres des différents jardins des propriétés environnantes.

Le plan nous apprend les dimensions et les éléments dont est composée la structure dégagée. Les murs sont calcinés, les pavés en calcaire sont noircis, je suppose que ce sont des pavés de sol. La profondeur des vestiges est à 1,20 mètre, les murs ont une épaisseur de 60 cm, leurs hauteurs sont d'1,80 mètre, la longueur du bâti est de 4,95 mètres et sa largeur de 3,45 mètres. Quelques débris de poteries ont été trouvés dans les déblais, ainsi que des débris de carreaux de marbres, indiqué sur le plan (fig. 35, 36).



(Fig. 32) -

1 - Grand-Rue. 2 - N-D de la Doüe. 3 - La Minaudière. 4 - Vestiges.



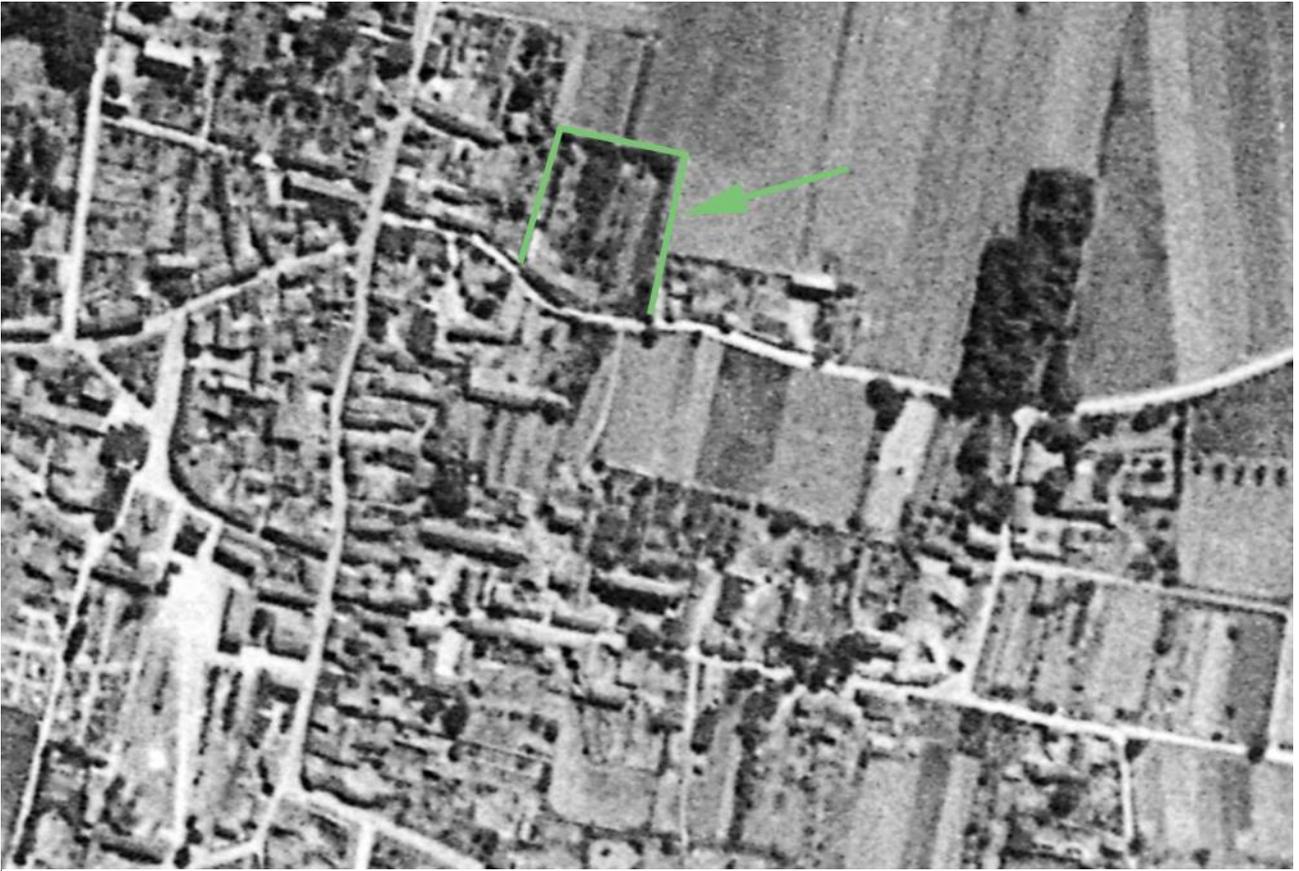
(Fig. 33) -

La croix : vestiges, le rond : la ferme actuel, la flèche : l'autre ferme.



(Ph. 60) -

Emplacement de la ferme de la Minaudière.



(Ph. 61) -

Emplacement de la ferme de la Minaudière en 1945.

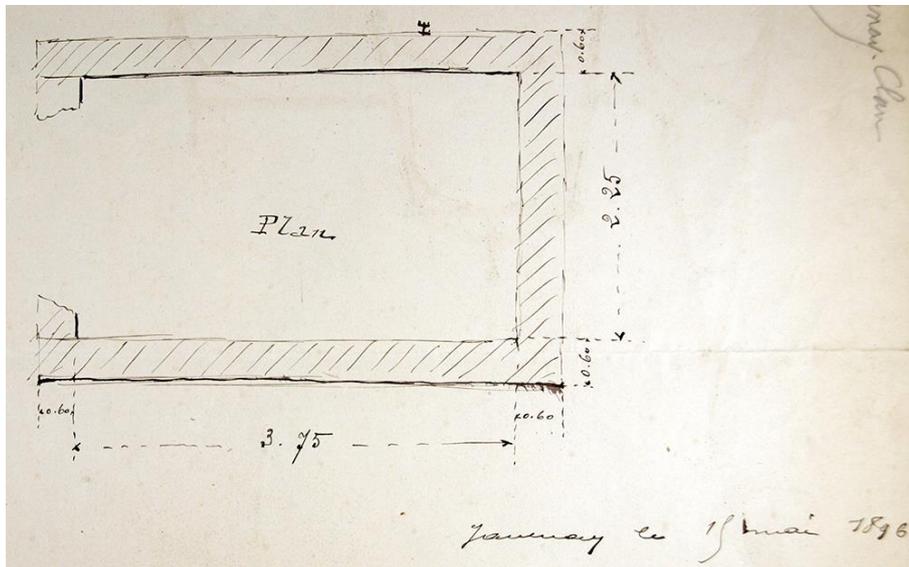


(Ph. 62) -

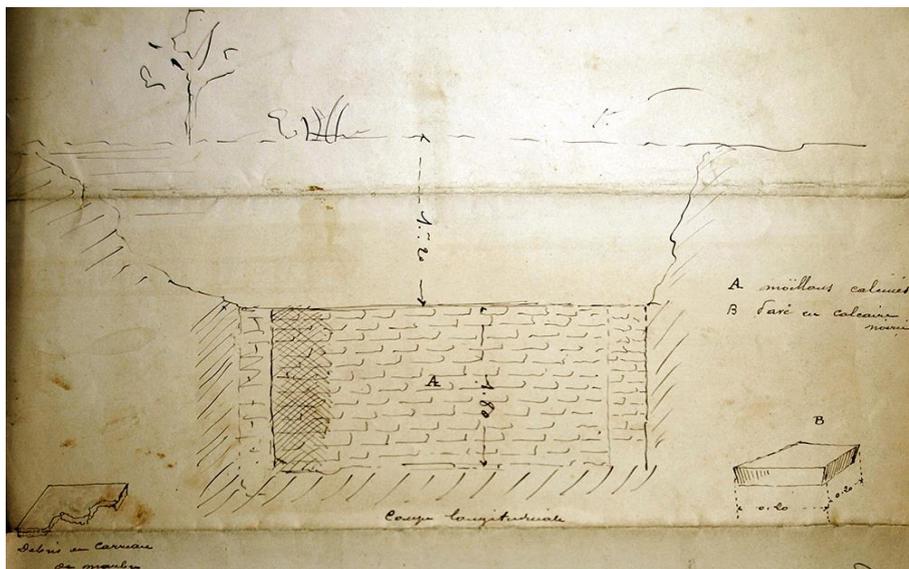
Emplacement de la ferme de la Minaudière en 1950.



(Fig. 34) - Les parcelles couvertes de morceaux de tuiles romaines. (DAO. Ap)



(Fig. 35) - Relevés des vestiges à la Minaudière 1896. (Ph. Ap)



(Fig. 36) - Relevés des vestiges en coupe à la Minaudière 1896. (Ph. Ap)

En octobre 2009, au bout de cette rue et à quelques mètres de la rue de la Haute Payre, (fig. 37) un ensemble de structures probablement de l'âge du fer a été mis au jour. Le décapage de la terre arable, pour les besoins de l'aménagement d'un lotissement dit Du Moulin, a amené la découverte de plusieurs structures d'apparence Protohistorique. Tout près d'ici dans la carrière (ph. 63) dans les années 50, Monsieur Maurice TAILLET (fig. 38) a découvert un fond de cabane (Hallstattien) et plusieurs silex appartenant à la civilisation de Horgen, et réutilisés à l'époque du Bronze II final.

Le décapage a mis à nu le socle calcaire présent en dessous à 25 cm et 35 cm à certain endroit. L'engin de décapage a dévoilé plusieurs structures : des fossés et des trous de poteaux (fig. 39).

Le nettoyage de la partie superficielle a mis en évidence 3 fosses, une de forme ovoïde d'une largeur de 64 cm x 48 cm, avec en son centre un trou d'un diamètre d'environ 20 cm, pour une profondeur de 7 cm (ph. 64). Sa fonction reste à déterminer, aucun mobilier ou de pierre pouvant servir à un calage de quelconque poteau n'a été découvert, hormis quelques restes de charbons de bois sur la surface.

La deuxième fosse (ph. 65) se trouvait près de la rue de Poitiers à environ 21,5 mètres de cette première, la découverte d'une autre petite fosse en forme de poire d'un diamètre approximatif de 25 cm et d'une profondeur de 20 cm. a livré un peu de mobilier daté de l'âge du Bronze.

A 19 mètres de cette fosse, deux trous de poteaux sont apparus dans la coupe de la tranchée, ils sont distants l'un de l'autre de 2 mètres, ont un diamètre de 22 cm pour l'un et de 18 cm pour l'autre. Ils ont une hauteur de 28 et 19 cm.

La troisième fosse se trouve à environ 40 mètres de la fosse 2, elle avait un diamètre de 57 cm et une profondeur de 16 cm. Aucun matériel sauf une pierre en calcaire en son centre, de forme ronde comme une balle (ph.66).

A 4 mètres de cette dernière, un fossé à angle droit d'une longueur de 5 mètres avec retour a été découvert. Il a été décapé sur une surface de 2 mètres environ, sa largeur était de 1,58 mètre et de 2 mètres pour l'angle. Sa profondeur n'a pu être déterminée. Le peu de matériel recueilli en surface a livré quelques morceaux de tegulaes et tessons de poteries. À 40 cm du retour, une autre structure d'apparence circulaire (ph. 67, 68), large de 70 à 50 cm et longue d'environ 5 mètres, se dessine dans le calcaire. Aucun matériel n'avait été découvert en surface ni dans la coupe de ce fossé profond de 37 cm.

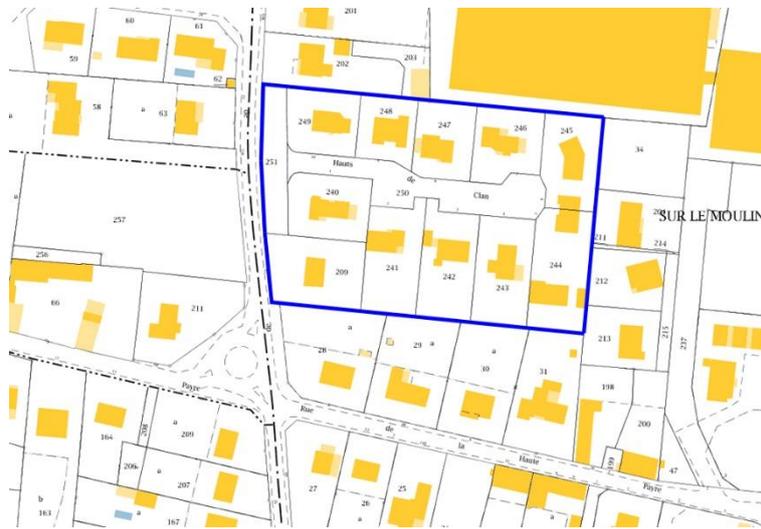
Bien que le matériel soit d'apparence Romain, il n'est pas exclu que l'on soit en présence d'enclos probablement de la protohistoire.

La fonction de cet ensemble est restée indéterminée, la présence de mobilier antique en ces lieux restera une énigme et le matériel de l'âge du Bronze découvert dans la fosse aussi.

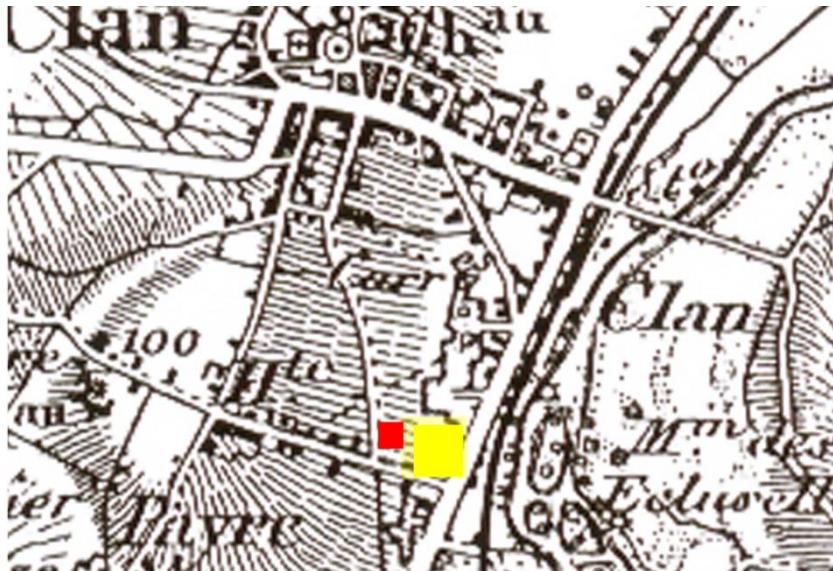
Ce lieu est peut-être à mettre en relation avec les découvertes faites à quelques mètres de là par Monsieur Maurice TAILLET dans les années 1950 (voir le compte rendu de la XV Session du Congrès Préhistorique de France en 1956).

Une fouille plus approfondie du secteur aurait donné plus d'explication, d'autres structures ont dû être mises au jour lors des différentes constructions de maisons individuelles et bâtiments professionnels.

Rapport de surveillance de travaux SRA octobre 2009 Patrice ARBONA.



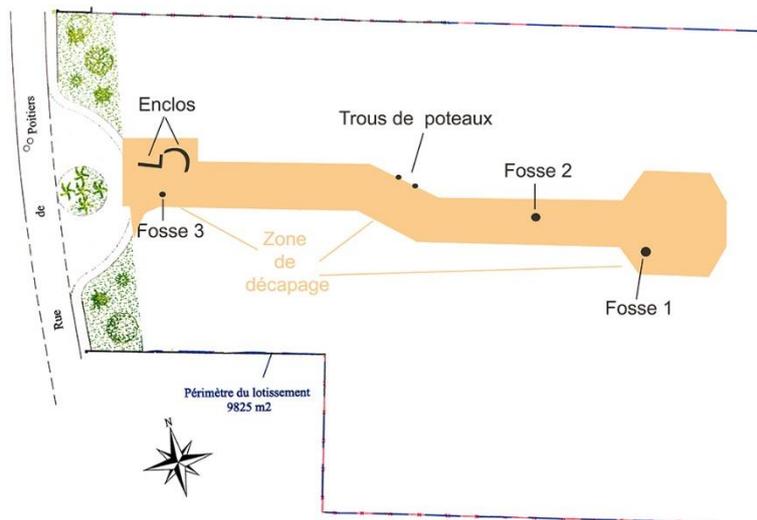
(Fig. 37) - Situation de la zone d'observation. (DAO. Ap)



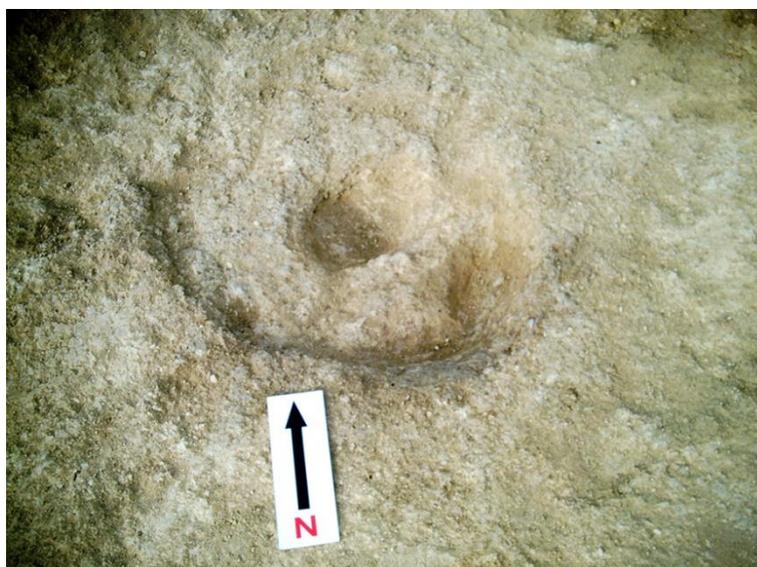
(Fig. 38) - En jaune la fouille de Maurice Taillé.



(Ph. 63) - Carte postale de la carrière de Sous-Clan vers 1950. (Col. Ap)



(Fig. 39) - Plan de situation des vestiges. (DAO. Ap)



(Ph. 64) - Fosse 01. (Ph. Ap)



(Ph. 65) - Fosse 02. (Ph. Ap)



(Ph. 66) -

Fosse 03. (Ph. Ap)



(Ph. 67) -

Structure circulaire et fosse 03. (Ph. Ap)



(Ph. 68) -

Structure circulaire. (Ph. Ap)

Rue des Ecoles

Cette rue date de 1908 / 1909, elle a été créée le long de l'école communale, elle servait aussi à rejoindre le premier stade de Jaunay-Clan. Elle est comprise entre la Mairie et la Poste, elle part de la Grand-Rue et joint l'avenue Gérard Girault (fig. 40, 41).

Au début du 20^e siècle, en 1902, après une réunion du conseil municipal et après délibération, il en a été conclu qu'il était urgent de construire une nouvelle école.

Principales délibérations du Conseil municipal.

« L'an mil neuf cent deux, le seize février à une heure du soir, le conseil municipal de la commune de Jaulnay, légalement convoqué par M. le maire, s'est réuni sous sa présidence au lieu ordinaire de ses séances, pour la deuxième session ordinaire de l'année.

M. le maire donne connaissance d'une lettre de M. le préfet qui signale les mauvaises conditions dans lesquelles se trouvent installés l'école des filles, le logement de l'institutrice, celui de son adjointe et les nombreuses réparations à faire à l'école des garçons et qui invite le conseil municipal à décider la construction d'un groupe scolaire.

Le conseil, après avoir longuement délibéré sur une aussi grave question, nomme une commission spéciale composée de MM. Moreau Clovis, Rousseau, Couillault, Létang, Bugeand qui sera chargée sous la présidence effective de M. Mongruel et sous la présidence de M. le maire, de rechercher un emplacement convenable pour l'édification du dit groupe scolaire et de faire les études nécessaires de façon à éclairer le conseil sur les dépenses que devra nécessiter la dite construction. »

L'an mil neuf cent deux le vingt-huit décembre à une heure du soir,

« M. Galletier, secrétaire de la commission chargée des études relatives au groupe scolaire, donne lecture du rapport suivant :

*.. A messieurs les membres du conseil municipal de Jaulnay,
Messieurs !*

En vertu de la délibération du conseil municipal du 23 novembre dernier, vous avez chargé la commission scolaire et celle des bâtiments de rechercher un terrain convenable pour la construction d'un groupe scolaire. Après avoir rejeté le projet de construire ce groupe dans les terrains communaux pour cause d'insuffisance de dimensions et pour raison d'économie. Vous avez en outre approuvé le rapport des dites commissions.

Le jeudi 27 novembre dernier, les commissions scolaires et des bâtiments, au complet se sont réunis à nouveau à la mairie.

Après avoir décidé que les demandes auprès de plusieurs propriétaires étaient indispensables, les commissions ont commencé leurs pourparlers avec ceux dont les terrains lui ont paru le plus convenables et c'est dans l'ordre suivant que leurs opérations ont été poursuivies; Nous avons ensuite demandé à M. Mongruel s'il consentait à vendre une partie de son terrain et quel en serait le prix. Il nous a répondu qu'en présence de la situation qui lui est faite comme membre du conseil municipal et devant les insinuations malveillantes que certaines personnes paraissent vouloir lancer dans le public à ce sujet, il préférerait, à son regret, se laisser exproprier pour que le jury fixe lui-même le prix de sa propriété.

Après avoir fait entrevoir à M. Mongruel tous les inconvénients et retard que pourraient occasionner cette décision, il a consenti à nous donner un prix qui nous a paru convenable. Ainsi, on prendrait toute la partie ni de sa vigne-, c'est-à-dire celle joignant à la route de Clan à Jaulnay, au prix de onze mille francs pour douze bosselées de 7a60 soit environ 916 f, la bosselée.

Dans ces douze bosselées il serait convenu que la commune établirait 3 rues (A, B, C) désignées dans le croquis ci-dessous.

La commission vous propose, messieurs, d'accepter les propositions, conditions et prix relatifs au terrain de M. Mongruel dont le bon marché et la situation sont indiscutables.

Nous vous faisons en outre remarquer, messieurs, que la rue CC du croquis qui séparerait la propriété communale des terrains laissés à M. Mongruel, pourrait (pour le plus grand avantage du pays) être plus tard continuée en ligne droite du côté ouest et que cette rue aurait sa jonction pratique dans l'ancien chemin de

Poitiers, le couperait au besoin et le continuerait dans les enclos lui faisant face pour aller sortir dans la rue de l'Ormeau et de la Payre.

D'un commun accord, les commissions scolaires et des bâtiments désireuses de ne pas augmenter les charges des contribuables, ont décidé que sous aucun prétexte, le montant des dépenses à effectuer n'excéderait le montant de nos ressources.

Après la lecture de ce rapport, le conseil délibère et en accepte les conclusions par dix voix contre une. M. le maire déclare ne pas vouloir prendre part au vote... »

A l'emplacement de ce nouveau bâtiment communal, il ne devait pas y avoir de vestiges archéologiques, les travaux de fondation ont été suivis par Mongruel. Il est considéré que le moindre indice archéologique aurait été reconnu par lui.

En 2008, face au parking situé derrière la Mairie et sur le côté droit de la rue, les travaux de décapage, préalables à l'aménagement d'une plateforme pour la foire de Jaunay-Clan, ont amené la découverte d'un mur d'apparence antique. Un sauvetage a été réalisé, le 23 janvier 2008, sur la structure avant sa destruction.

Le décapage de la terre arable, pour les besoins de cet aménagement, a mis à nu le socle calcaire présent en dessous à 60 cm. Plusieurs structures dévoilées par les engins de décapage ont mis au jour des fossés et un mur m1 d'origine antique (fig. 42).

Ce mur m1 (ph. 69, 70) était à une profondeur de 20 cm sous la terre végétale. D'une longueur approximative de 21,20 mètres, sa largeur est d'environ 1,50 m, et sa hauteur visible est de 45 cm.

Il n'a aucune fondation et ne repose pas directement sur le calcaire naturel, celui-ci se trouve à quelque 30 cm en dessous.

Son orientation est Nord-ouest, Sud-est avec à chaque extrémité un retour m2 et m3. Le retour m2 se dirige à angle droit vers le Nord, et m3 (ph. 71) avec un léger arrondi vers le sud. De chaque côté et sur le dessus de ce mur, nous avons ramassé de la tuile et des morceaux de poteries romaines.

Au sud-ouest de la plateforme, le décapage du terrain sur 60 cm de profondeur, nous a fait apparaître des fossés f1 et f2 (ph. 72, 73). F1 est d'une longueur de 21 mètres, large de 40 cm au début et de 1,50 à son extrémité. Il avait un angle légèrement arrondi vers l'intérieur et long de 5,40 m, sa largeur varie de 60 à 40 centimètres. Sa profondeur se situe entre 5 cm et 20 cm sur les 21 mètres. Sur et dans le fond du fossé, a été ramassé de la tegulae, des ossements d'animaux et des morceaux de poterie romaine, dont de la sigillée (ph. 74).

La fonction de cet ensemble est indéterminée, la présence de mobilier antique en ces lieux et les terrains aux alentours pourraient nous faire dater ces vestiges de l'époque romaine ; les fossés correspondent peut-être à une palissade. Le mur a une origine antique bien qu'il n'est pas été nettoyé comme il aurait dû l'être à cause des intempéries. Il a l'allure d'un mur monté en pierres sèches, un décapage de la terre sur ce mur aurait pu dévoiler du mortier, le temps n'a pas permis de le faire et il n'était pas possible de retarder le chantier ; c'était un sauvetage de dernière minute.

Les photos aériennes de 1945 et 1950 ne donnent aucune construction à l'endroit de ces vestiges, aucune parcelle n'est à mettre en relation aussi avec cet endroit. Les anciens plans cadastraux ne nous donnent que des champs, l'hypothèse du mur antique reste donc toujours d'actualité.

Une fouille plus approfondie du secteur nous donnerait plus d'explication, d'autres structures ont dû être mises à jour lors de la construction de la salle multimédia et du parking (fig. 42). Les fossés se continuent en dessous de ces lieux. Il y a de grosse concentration de tuiles romaines sur la gauche de la plateforme, elles correspondent au lieu-dit de la Minaudière. Ces vestiges sont peut-être à mettre en relation avec cet endroit.



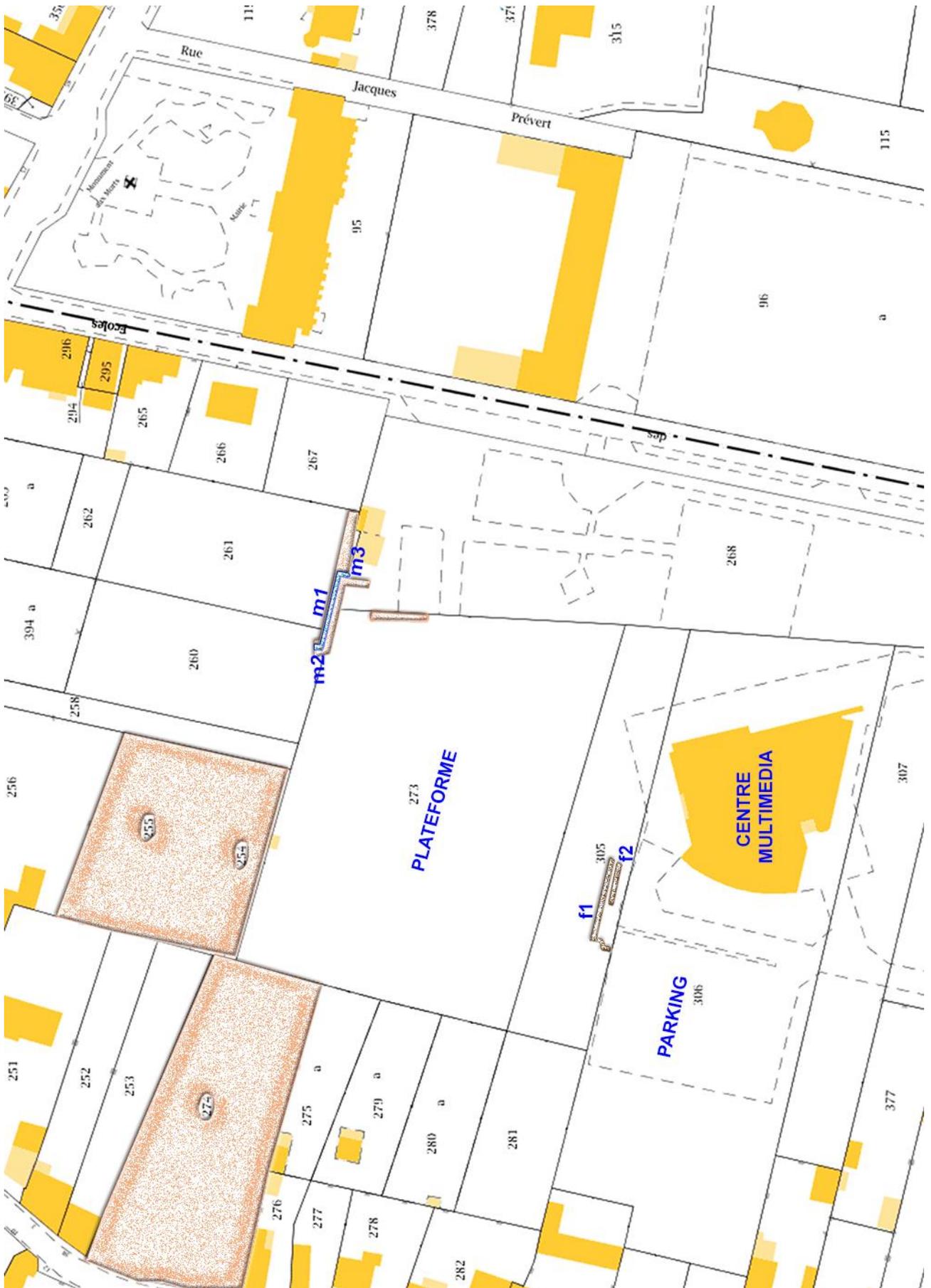
Carte postale de l'école en 1909. (Col. Ap)



Carte postale de l'école en 1912. (Col. Ap)



Carte postale de l'école vers 1945. (Col. Ap)



(Fig. 42) -

Plan et relevé des structures, en orange les secteurs avec tuiles romaines. (DAO. Ap)



(Ph. 69) -

Le mur m1 à l'extrémité Ouest. (Ph. Ap)



(Ph. 70) -

Le mur m1 à l'extrémité Est. (Ph. Ap)



(Ph. 71) -

Le mur en retour m3. (Ph. Ap)



(Ph. 72) -

Les fossés f1 et f2. (Ph. Ap)



(Ph. 73) -

Les fossés f1 et f2 et le retour de f1. (Ph. Ap)



(Ph. 74) -

Fossé f1 avec tuiles. (Ph. Ap)

Avenue de Bordeaux RN 10

Cette route est l'ancienne route nationale 10 créée au 16^e siècle pour relier Paris à l'Espagne. Elle longe le Clain et traverse Clan, un pont avait été créé afin de relier Saint-Georges à Jaunay et à Clan.

Les routes du Poitou étaient les plus importantes du royaume puisqu'elles conduisaient de Paris en Espagne, elles utilisaient pour leurs pavés les carrières de Damassault mais le plus onéreux était le *charroi* de ces pavés, dont le prix pouvait être majoré de 1 livre 50 et 1 livre 75 par toise. Le prix de la pose lui-même variait selon le terrain, et dans les terres argileuses et grasses qui nécessitaient une assise solide, la toise revenait à 3 livres près de Jaunay, et même à 4 livres près du bourg de Clan, parce que les fondations que l'on était obligé d'établir atteignaient parfois une profondeur qui variait entre 0 m. 48 et 0 m. 97.

Il y avait alors un officier spécialement chargé du pavage: Nicolle Volle, conseiller du roi et maître extraordinaire de la Chambre des Comptes, et qui avait pour titre « Commissaire établi par ladite Chambre sur le fait du pavage et rétablissement des chaussées en la ville, prévôté et vicomté de Paris ».

Les pavés étaient apportés taillés de la carrière et le plus souvent en chalands, par voie d'eau, jusqu'à l'endroit le plus proche où les chariots allaient les chercher.

Il était interdit de réemployer les vieilles bordures, sauf celles qui avaient au moins un pied de long, six pouces de large et huit d'épaisseur. Les pierres de rebut et cailloux devaient être placés sur les accotements et battus à la *hie* en joignant les bordures pour leur servir de contre bordures.

La route n'était pas pavée dans toute sa largeur, mais seulement en son milieu. Les lettres patentes de février 1556 pour la continuation du grand chemin d'Orléans sont très nettes « *Sera dressé le chemin de la largeur de huit toises 1/2 et au milieu d'icelui, y aura deux toises et demie de largeur qui sera pavé, rehaussé et accommodé comme il se trouvera plus convenable et le reste demeurera comme il est, sans que les laboureurs des terres circonvoisines y puissent mettre fumiers ou autre chose qui puisse empêcher le chemin.* » C'est une allée pavée, d'environ 4 mètres de large, au centre de la route, avec, de chaque côté, une berge en terre battue d'égale largeur. Cette allée marquait l'endroit où trottaient les chevaux et où roulaient les chariots ; elle se trouvait au sommet, à la partie renflée de la route, les deux berges étant légèrement en pente pour l'écoulement des eaux.

En 2009 les travaux de la Grand-Rue ont commencé au centre de la Nationale, j'ai constaté à certain endroit les restes de l'ancienne route du 16^e et probablement une partie de la voie antique se dirigeant vers le Clain.



Carte postale de Clan, l'Avenue de Bordeaux. (Col. Ap)

Clan

Village et moulin sur le bord du Clain. Ce n'est qu'en 1906 que l'union de Jaulnay et de Clan donna naissance à Jaunay-Clan.

Clam seu villa dicta le Petit Jaunoy, 1269 (archive. national. registre B, f° 20, cité par E. Boutaric, apud. Saint Louis et Alfonse de Poitiers, p.384). *Clan*, 1546 (cure de Jaunay).

Clan a été un gros bourg gaulois, les nombreuses fouilles opérées près de Clan l'atteste, l'époque romaine a suivi et s'est déplacée vers Jaunay.

Nous avons des traces de l'époque gauloise et romaine dans ce secteur, comme la voie reliant Jaunay à Clan via le Clain. Il a été découvert, il y a quelques années, des restes de colonnes probablement antiques lors de la rénovation d'un petit bâtiment face à la gare de Jaunay, dixit des membres de l'association Gelnacum, (histoire et archéologie de Jaunay-Clan).

Clan a joué, de bonne heure, un rôle important au voisinage de Poitiers. Une cité gauloise, puis gallo-romaine de *Clanum* a existé comme l'écrivait Descroix en 1950 «...au sud de Clan, entre le Clain et la route nationale, sur des hectares, on recueille des tuiles romaines...»

Clan est, d'autre part, un des rares sites poitevins où des traces de l'âge du bronze puis du Hallstattien ont été reconnus par M. Taillet.

Au lieu-dit Sous Clan, plusieurs structures ont été mises au jour sur un même site (ph. 75). Il s'agit d'une installation métallurgique de la Tène ancienne et un enclos circulaire protohistorique ; une enceinte néolithique, formée de plusieurs palissades et larges fossés, avec des talus maintenant arasés, a été mise en évidence et une allée qui semblent avoir été empruntées par des véhicules à roues, découvertes inédites en France.

Généralement, les enceintes néolithiques ne révèlent pas de niveaux de circulation ou d'occupation conservés en dehors de structures en creux.

« *La découverte de niveaux de circulation néolithiques conservés au sein d'une enceinte dans nos régions est en soi extraordinaire: il faut y adjoindre dans le cas présent la mise en évidence de légères ornières, parallèles entre elles et installées dans l'axe principal de circulation. Ces vestiges ne peuvent, à notre avis, s'expliquer autrement que par le passage de véhicules* » B. Poissonnier.

Jusqu'à présent il n'y a eu aucune découverte en France de ce type, cette voirie avec ornières date du Néolithique restait inconnue. Des traces de roues sont connues en Europe à des dates comparables (Suisse, Allemagne et Slovénie)



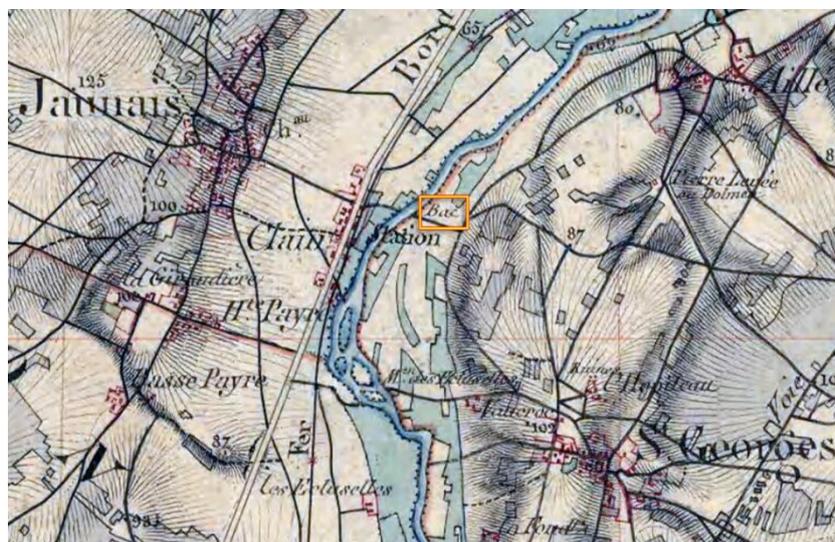
(Ph. 75) -

Fossé f1 avec tuiles. (Ph. INRAP)

Le pont

Il est fort possible qu'un gué et un pont aient existé à l'époque romaine et au moyen âge sur le Clain. Ils devaient servir à relier le bourg de Saint Georges-Lès-Baillargeaux et ainsi joindre la grande route de Poitiers à Tours. Le gué devait se trouver sur le côté droit du pont presque au niveau du moulin de Clan, seul endroit où l'on peut franchir aisément la rivière à cheval y compris à pied l'été (ph. 76, 77). Par contre, il est impensable de voir le Clain traversé à cet endroit l'hiver, les eaux sont trop hautes pour un franchissement en cette période.

Un pont devait assurer la traversée hivernale au même endroit que celui actuellement construit au 20^e siècle (ph. 78). Il se peut que le premier pont ait été en bois, aucune trace de construction en pierre n'étant visible, et je pense qu'il aurait perduré de nos jours. D'après la carte d'état-major de 1866, un bac servait à traverser cette partie du Clain (fig. 43), on y accédait par le chemin des abordages (ph. 79 à 81). Un pont avec piles en pierres et tablier en bois ou poutres métalliques a succédé à l'embarcadère, puis le nouveau que l'on connaît actuellement fût construit au 20^e siècle. Ce pont est dans le prolongement de la Grand-Rue. La voie antique reliant Jaunay à Saint-Georges traversait à cet endroit la voie est visible sur l'Atlas de Trudaine (fig. 44).



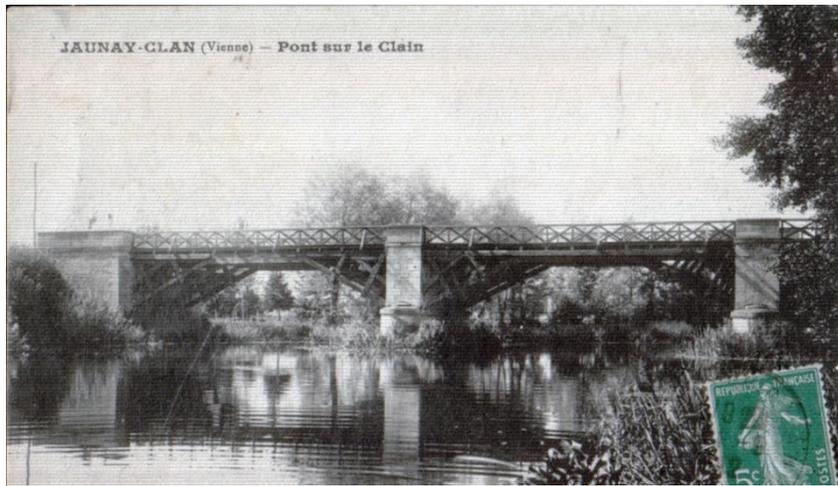
(Fig. 43) -

Emplacement du bac.



(Fig. 44) -

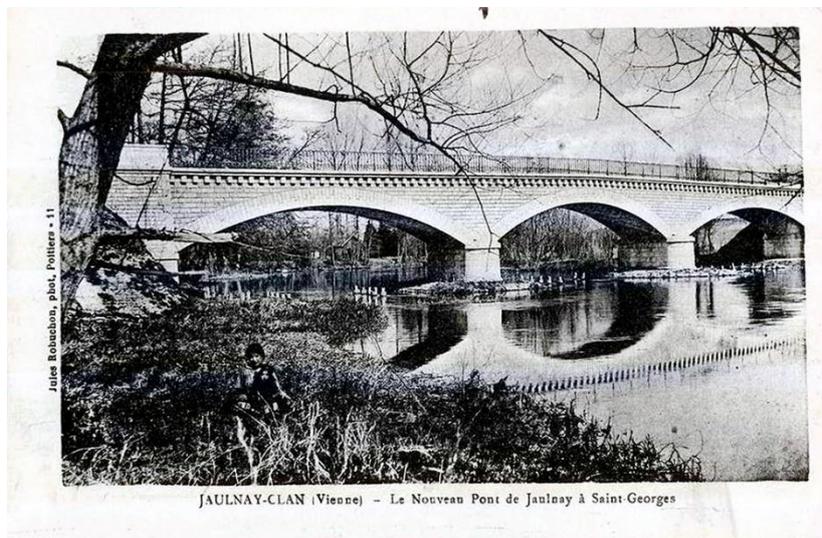
La voie antique sur l'Atlas de Trudaine.



Carte postale du pont en 1904 avant sa démolition. (Col. Ap)



Carte postale du pont pendant sa reconstruction. (Col. Ap)



Carte postale du nouveau pont. (Col. Ap)



(Ph. 76) -
Août 2015 le Clain avec 20 à 40 cm d'eau, vue du pont. (Ph. Ap)



(Ph. 77) -
Août 2015 le Clain avec 10 à 30 cm d'eau au centre de la rivière. (Ph. Ap)



(Ph. 78) -
Une vue du pont en 2015. (Ph. Ap)



(Ph. 79) -
Le chemin des Abordages, emplacement de la voie antique. (Ph. Ap)



(Ph. 80) -
Le chemin des Abordages, ancien passage à niveau. (Ph. Ap)



(Ph. 81) -
La route de Saint-Georges, pris du pont en 2015. (Ph. Ap)

La gare

La gare remplaça les relais de poste de Clan vers 1851, elle est construite entre 1848 et 1851 à peu près face à la Grand-Rue, sur des canaux du Clain (fig. 45). À cette époque, on utilisait une main d'œuvre qualifiée ou pas et souvent les entreprises locales pour la construction des gares et pont, le transport des pierres pour le ballast, le sable et la chaux etc. Les ouvriers locaux peu ou pas qualifiés travaillaient souvent à la confection et terrassement de la voie. Toutes les communes de Poitiers à Châtellerauld traversées par la ligne de chemin de fer avaient leur gare (ph. 81, 82).

La première étude concernant le tracé ferroviaire de Paris à Bordeaux date de 1834. La première mission était d'effectuer une reconnaissance générale du parcours d'Orléans à Bordeaux.

Plusieurs études suivront jusqu'en 1851, qui a vu la mise en service de la section Tours-Poitiers et de la ligne de Tours à Bordeaux ainsi que l'inauguration solennelle de la gare de Poitiers, inauguration marquée et suivie par des incidents politiques assez vifs. On peut considérer qu'à cette date, l'essentiel était accompli. Les Poitevins étaient informés, à partir de 1837, de ceux que préconisait l'ingénieur Alexandre Corréard, agissant en qualité d'ingénieur de la compagnie du chemin de fer de Paris à Bordeaux par Chartres.

Dans sa séance du 7 septembre 1837, le Conseil général de la Vienne, émet un vœu favorable au projet de la construction d'un chemin de fer de Paris à Bordeaux passant par Poitiers.

Enfin, en 1846, à la suite de démarches multipliées, le sous-secrétaire d'État annonce que le projet Defontaine est définitivement adopté, et que, par conséquent, la ligne et la gare seront installées dans la vallée de la Boivre. Les travaux vont commencer le 16 décembre 1846, le ministre accorde 1.500.000 francs pour la construction de la section comprise entre Châtellerauld et la Charente.

En 1846 - 1847, la situation économique n'a fait que s'aggraver. A deux reprises, le Conseil général insiste pour qu'on entreprenne les travaux afin de lutter contre le chômage. L'ouverture des chantiers se fera en 1847. Avec les événements de février 1848, par une série de lettres datées de mars 1848, le « *citoyen préfet* » presse le « *citoyen ingénieur en chef* » d'accélérer les travaux, le besoin d'occuper la classe ouvrière se faisant sentir plus vivement chaque jour; les terrassements n'exigeant aucune connaissance spéciale, on peut les confier « *à des ouvriers sans travail* » Ainsi, petit à petit, on s'achemine vers la mise en service de la ligne annoncée tour à tour pour septembre 1849, puis pour l'été 1850 et à chaque fois, elle est reportée.

En mai 1851, on annonce que la première locomotive est arrivée à Châtellerauld et que les rails seront posés jusqu'à Poitiers dans les six semaines à venir. On envisage alors l'inauguration du chemin de fer au mois de juillet. La municipalité de Poitiers décide, ou sur la suggestion du préfet, d'inviter à cette cérémonie le Président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte. Au jour fixé pour l'inauguration, 1^{er} juillet 1851, deux trains remorqués par les locomotives Fulton et Vienne entrent en gare de Poitiers. L'opinion poitevine avait progressivement, et non sans à-coups, adopté l'idée que la nouvelle invention qui allait mettre Poitiers à neuf ou dix heures de voyage de Paris valait la peine qu'on se souciât d'elle.

Au niveau de l'archéologie, la ligne de chemin de fer coupe la voie antique reliant Saint Georges à Jaunay. Un garde barrière existait et surveillait le passage (ph. 83). Devenu trop dangereux, on supprima le passage, obligeant les gens à prendre la route qui menait au moulin de Clan, route actuelle de Saint Georges à Jaunay-Clan.

On a souvent dit qu'il y avait probablement une villa romaine avec des piscines à 20 mètres de la gare de Clan. Cet endroit été désigné par François Eygun et Gaillard, puis repris par les historiens et les archéologues. Il y a une erreur d'interprétation des notes de Mongruel par Eygun et Gaillard.

Dans le courrier adressé au Père de la Croix par Mongruel, avec un dessin des découvertes (fig. 46);

« *Je crois devoir vous informer qu'un marchand de sable, mon voisin vient de découvrir dans un champ touchant la ligne de chemin de fer de P.O (Poitiers – Orléans) au lieu-dit **Vert près de Clan** (commune de Chasseneuil) à 20' de la station (le 20 apostrophe désigne 20 minutes, c'est à peu près le temps parcouru de Petit Vert à la gare de Clan à pied) Un ensemble de murailles antiques avec deux piscines ??, des petits aqueducs, des divisions qui ont dû être des chambres ; le tout est grand et présente peut-être un intérêt archéologique que je suis heureux de vous signaler. Le sol est jonché de pavé et de tuiles Romaines...»*

Dans la lettre du 18 septembre 1915 publié dans le bulletin de la SAO, Mongruel écrit ;

«...N'avons-nous pas aussi trouvé entre Clan et Chasseneuil des Thermes avec Hypocaustes ?...»

Mongruel n'a jamais mentionné la gare de Clan comme site antique.

Une note, écrite dans les Antiquaire de l'Ouest en 1919 par Gaillard et probablement repris par Eygun dit ceci;

«...D'autres villas aux abords de la gare de Clan ont laissé quelques substructions retrouvées dans les sablières...» cette note et celle qui suit sont les deux même, car il n'y a rien qui ne corresponde à ces dires dans les écrits de Jaunay-Clan, par Mongruel et le Père de la Croix.

« ...Une villa avec balnéaire (bains privés), dont les fondations apparaissent dans une sablière au sud du chemin qui se détache de la route nationale pour traverser le passage à niveau et conduire au Petit Verre, bien qu'appartenant à la commune de Chasseneuil, doit être rattachée à l'agglomération gallo-romaine de Jaunay. M. Mongruel signalait au Père de la Croix un ensemble de murailles antiques, il relevait cinq chambres avec deux piscines et des petits aqueducs. Le sol était jonché de pavés et tuiles romaines, des cendres marquaient l'entrée du fourneau de l'hypocauste...»

François Eygun écrit dans Gallia en 1954

«...Mongruel avait également reconnu le 5 juin 1888 à 20 m. de la station du chemin de fer, côté Sud, un établissement gallo-romain dont il a laissé un croquis sans dimensions. L'édifice se composait d'une file de cinq chambres communiquant par un conduit à une pièce en hémicycle sur hypocauste et celle-ci est aussi reliée à une autre petite salle circulaire aussi sur hypocauste et que Mongruel appelle « piscine ». Des cendres, sans doute celles du praefurnium, étaient amassées auprès.

Enfin le P. de la Croix a laissé le relevé de thermes qu'il croit être ceux d'une villa, située aux confins de Clan, sur le territoire de Chasseneuil. Mais il s'était contenté, là encore, de signaler sa découverte, sans donner de détails. Nous avons pu retrouver l'emplacement de le Petit-Verre. Le terrain est délimité par cette route, celle de Paris-Bordeaux (R.N. 10) et la voie du chemin de fer...»

Il n'a pas été trouvé de vestiges archéologiques à 20 mètres de la gare de Clan ; avant la construction de ce bâtiment, il y avait des petits canaux de rivière à cet endroit. Pendant la construction de la ligne de chemin de fer, il a été rapporté par-dessus le sol des gravats pour assoir la ligne ; il n'y a pas eu de creusement, seules les maisons aux alentours et la gare ont eu des fondations. Il n'a pas été signalé à cette époque le moindre vestige antique dans ce secteur, proche de la voie romaine.

Un autre plan se trouvant parmi les papiers du Père de la Croix, sans nom de lieu avec la seule mention de Clan, a peut-être mis en erreur Gaillard et François Eygun, il pourrait être la suite du plan en partie relevé par Mongruel au lieu-dit Vert (fig. 47, 48).

Face à cet endroit au petit Vert et sur le côté gauche, Alain Ollivier a découvert en 1998 (ph. 84, 85), les traces d'un probable bâtiment. Ce lieu est à quelques mètres de l'endroit désigné par Mongruel, mais sur les deux cadastres ancien et actuel, il se nomme Les Ecluselles. Je pense qu'il est peut être bon de relier les vestiges signalé par Mongruel, avec ceux d'Alain Ollivier.

Par contre il est probable que les terrains situés entre le Clain et la gare de Clan recèlent quelques vestiges antiques, quelques tuiles Romaines ont été signalées dans ces secteurs

Une découverte pouvant provenir de ce secteur est celle décrite par Etienne PATTE d'après les notes de Maurice Taillet.

«...Observations à l'Est de la route nationale de Poitiers à Paris. Elles ont été faites dans les carrières. Après des travaux de découverte, des rangs de trous de poteaux étaient apparus entre 100 et 200 mètres au Sud de la bifurcation de la route latérale menant à Chasseneuil ; ces rangs étaient sensiblement Est-Ouest; le plan relevé a disparu lors de l'Occupation en 1943 ; il pouvait s'agir d'un bâtiment d'exploitation...»

Cet endroit pourrait être près des découvertes faites par Mongruel, ce lieu correspond au secteur des vestiges antiques.

Il avait été découvert un fragment de vase en terre gris très foncé, fine (4,3 à 4,7 mm), bien lustrée, d'un diamètre de 74 mm à l'ouverture avec l'inscription *VIOLA* dessus. D'autre découverte comme un Cippe en forme de borne (fig. 49), présente 4 faces trapézoïdales et est coiffé d'un demi-cylindre. Les 2 faces étroites sont ornées, chacune, de 2 cercles concentriques; le cercle interne tronque 4 pétales limités par des traits gravés, dessinés au compas. Le motif se retrouve sur une seule des faces larges. D'autres traits au compas décorent le sommet cylindrique; ils sont très effacés sur l'un des versants qui a été mutilé.

Vénus anadyomène : De la même carrière est sortie une figurine en terre blanche de l'Allier, du type classique de la Vénus, cette statuette appartient au premier type défini par Adrien Blanchet.

Face à cet endroit et de l'autre côté de la Nationale, plusieurs découvertes avaient été faites aussi par Maurice Taillet dans une carrière. Il est à croire que Clan ait été déjà un gros village à plusieurs époques et plus spécialement avant et pendant l'époque Romaine.

Tout nous laisse à penser que ce secteur, riche en vestiges archéologiques, est à relier à celui de Mongruel et qu'il est dans la continuité du secteur de Clan, même si nous sommes sur la commune de Chasseneuil. Le peu de vestiges concentrés sur un même lieu comme celui-ci nous pose des questions sur l'environnement proche. Une petite communauté existait à cet endroit, il faut probablement joindre ce secteur à la commune de Jaunay et de Clan pour la période antique et que ce lieu pourrait marquer la fin du bourg de Clan Gaulois et Romain. Il y a peu de vestige sur la commune de Chasseneuil et nous sommes loin de son village.



(Fig. 45) -

Les canaux du Clain à l'emplacement de la gare.



(Ph. 81) -

La gare en 1945. (Col. Ap)



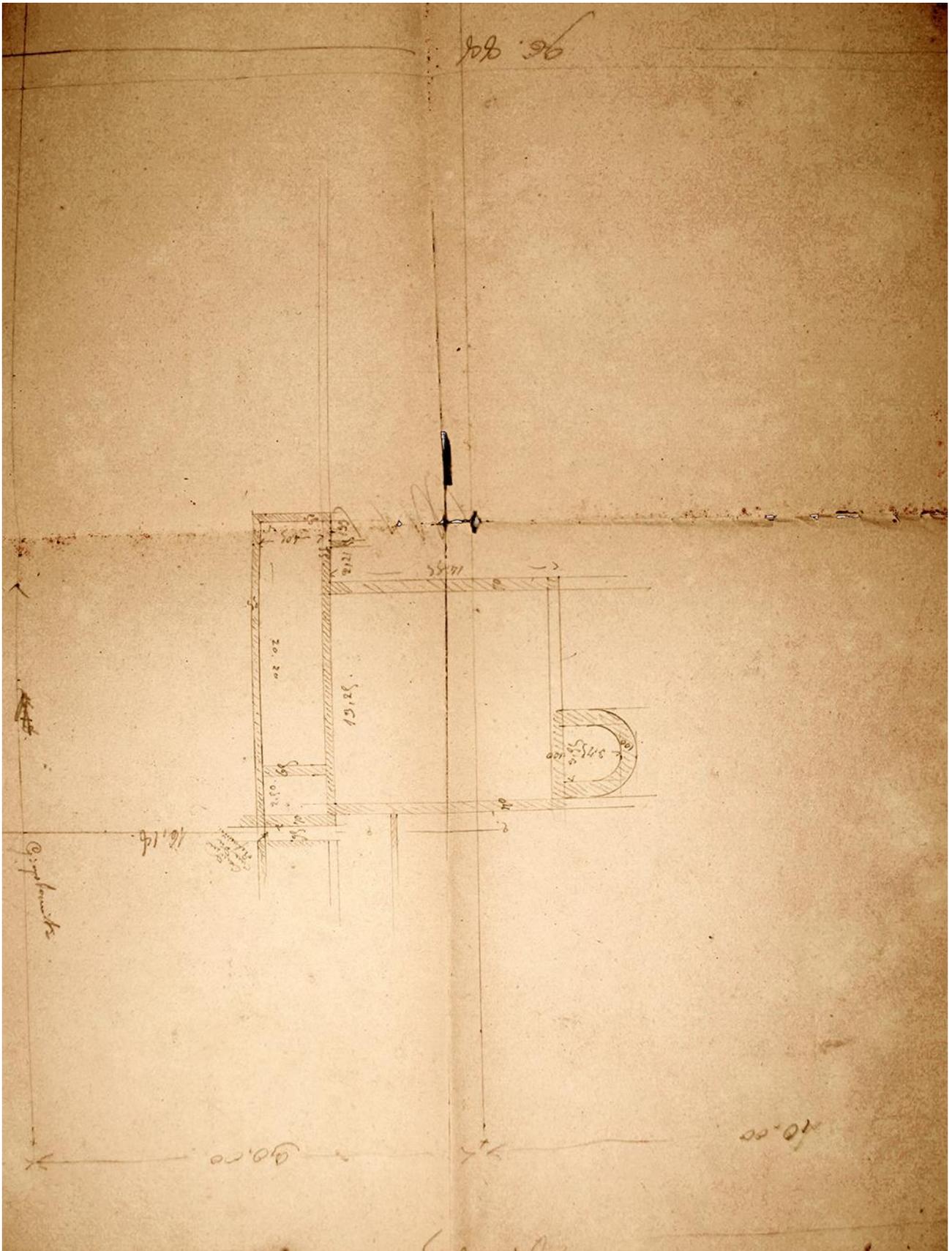
(Ph. 82) -

La gare en 2015. (Ph. Ap)



(Ph. 83) -

Emplacement du garde barrière en 1940. (Col. Ap)



(Fig. 48) -

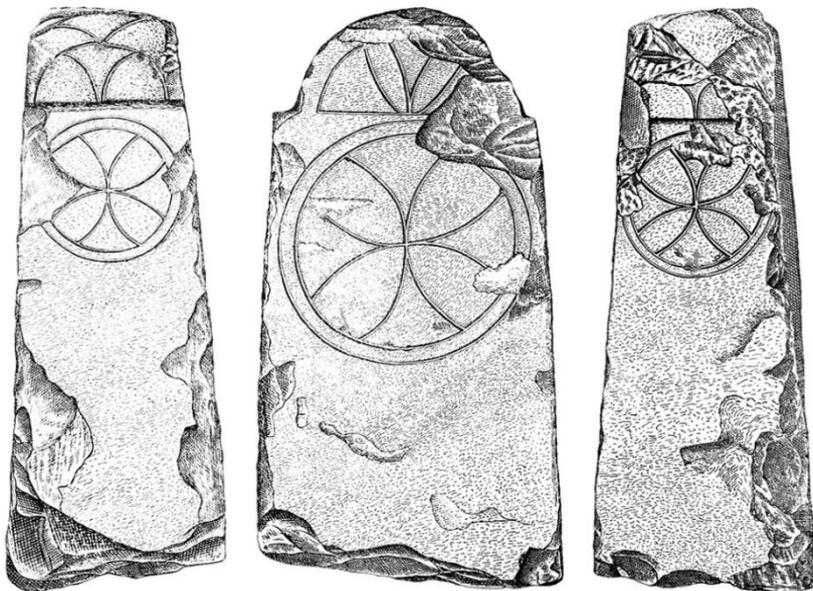
Le relevé des vestiges papiers du R.P. de la Croix. (Ph. Ap)



(Ph. 84) - Substruction des Ecluselles 1998. (Ph. Alain Ollivier)



(Ph. 85) - Autre vue des Ecluselles en 1998. (Ph. Alain Ollivier)



(Fig. 49) - Cippe en forme de borne.

Rue de la République

Cette rue n'est pas antique, et n'a pas vu passer le corps de Saint Léger comme le pensait Mongruel, il l'appelait le chemin ou la rue de Saint Léger.

Cette rue a probablement été construite au 16^e siècle, afin de rejoindre le château Couvert et elle date vraisemblablement de la construction de cette demeure. Elle permettait depuis la Grand-Rue de rejoindre l'entrée du château et aussi de se rendre à Chasseneuil et plus tard Poitiers, par la rue de Poitiers. Elle a peut-être permis de construire le château si ces pierres proviennent de la carrière de Bonnillet car c'était le seul passage direct à la carrière.

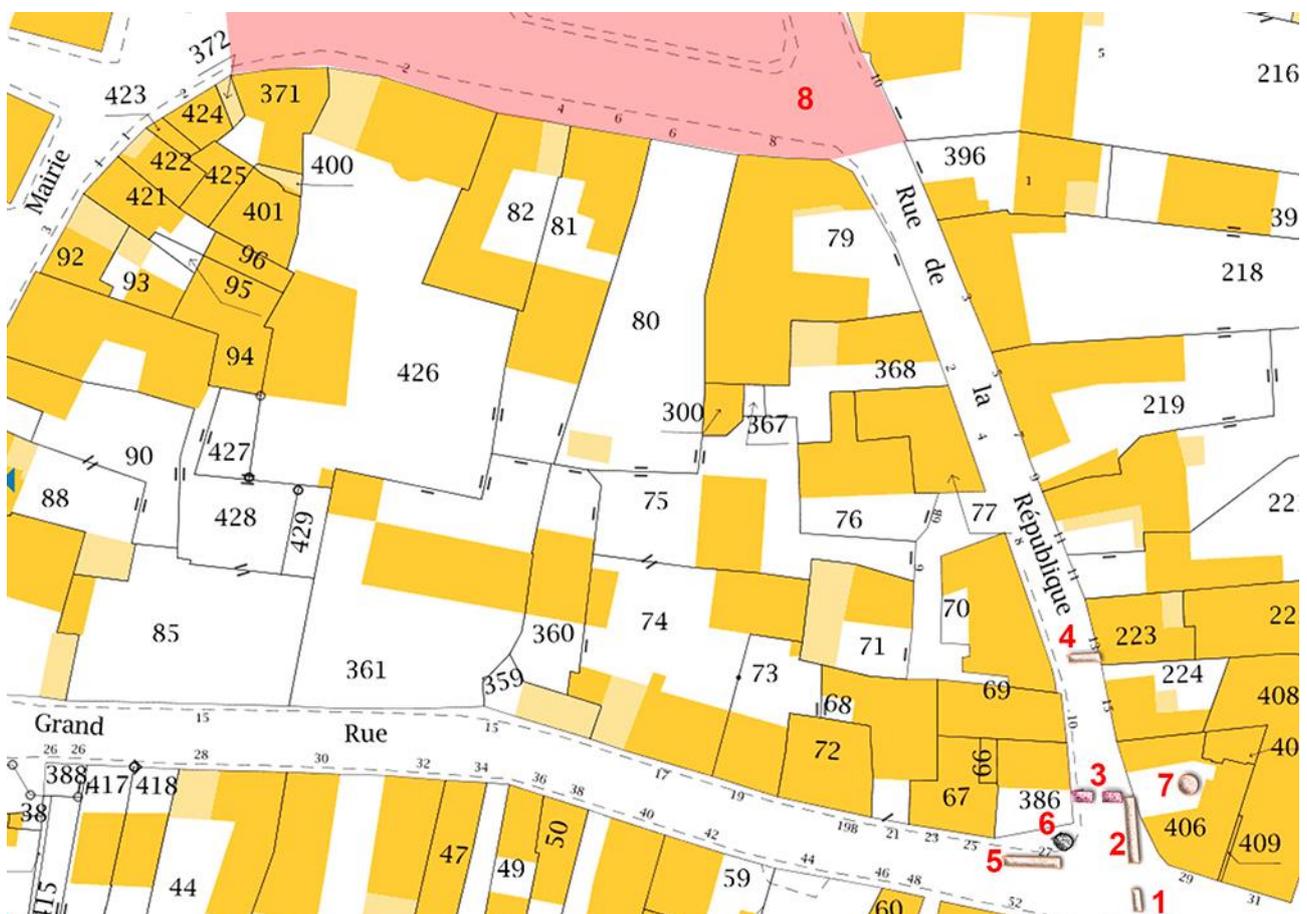
A l'angle de la rue de la République et de la Grand-Rue se trouvent les anciens bâtiments d'Ernest Mongruel, il avait sa maison d'habitation et ses bureaux de ce côté de la rue et côté rue de l'Industrie, ses ateliers.

L'extension du cimetière mérovingien (8) situé derrière l'église, vient probablement au commencement de cette rue. À l'époque romaine, plusieurs habitations se trouvaient à cet emplacement, voir plus haut concernant les travaux de la Grand-Rue.

Dans cette rue, Mongruel signale dans sa propriété un ancien puits (7) (fig. 51), et probablement la traversée du canal de décharge venant du prieuré.

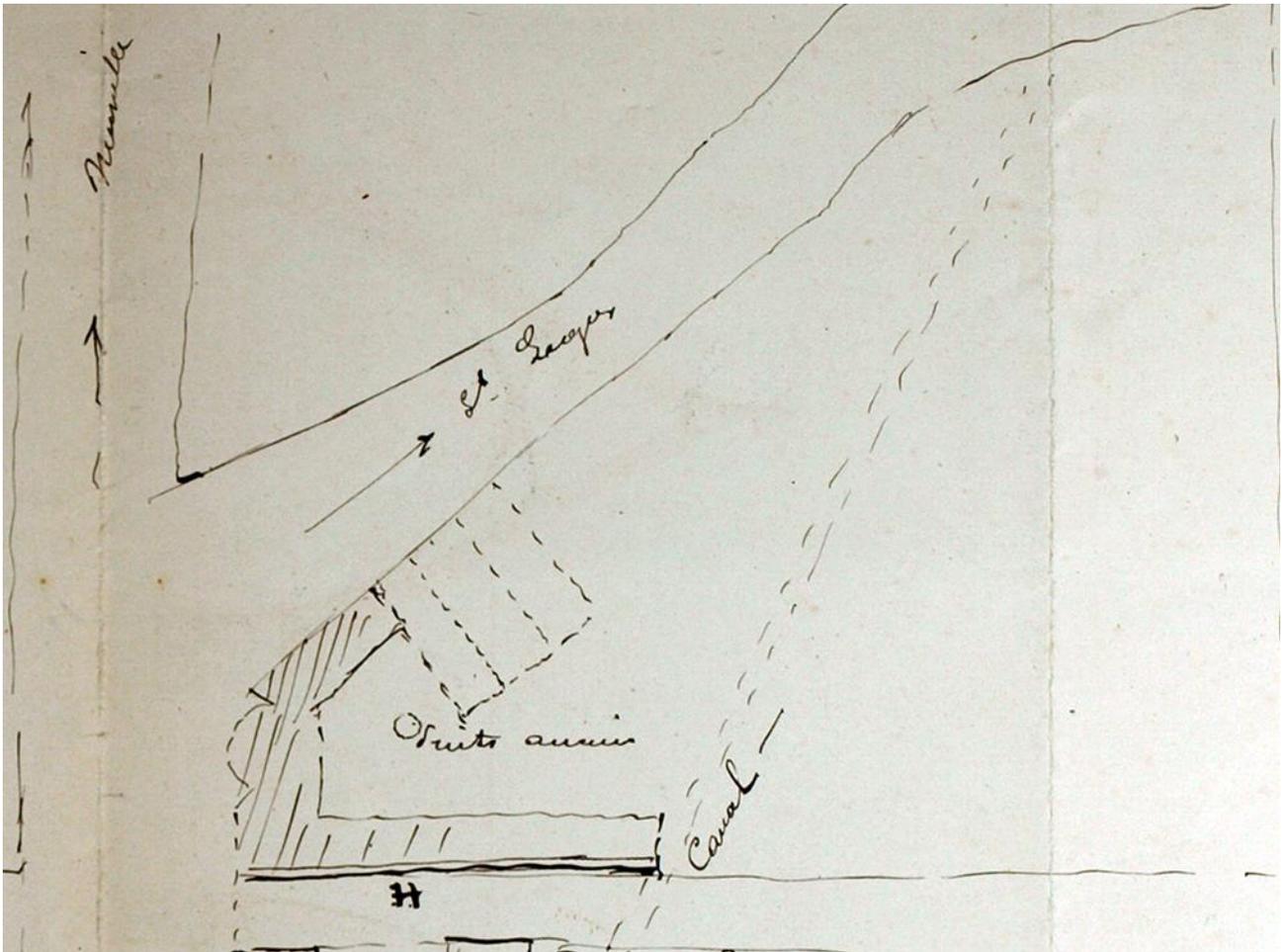
Dernièrement, les travaux de la Grand-Rue ont mis au jour les restes d'un mur et d'un silo ou une cuve (6), car il y a probablement un enduit intérieur.

En 1994, à quelques dizaines de mètres avant le mur m1 (2) découvert en partie dans la Grand-Rue (fig. 50), lors de travaux de voirie, un mur antique avec parement en petit appareil s'observait à une profondeur d'environ 50 cm ; ce mur semblait traverser la route (4). A cette époque, il ne m'avait pas été permis de faire des relevés, ni de prendre des photos ; je comptais sur la redécouverte du mur cette année 2015, mais les travaux non pas permis d'aller plus loin dans cette rue.



(Fig. 50) -

(1, 2, 3, 5, 6) Relevé des structures en 2015. (4) – Observation de 1994. (7) – Puits ancien par Mongruel. (DAO. Ap)



(Fig. 51) -

Plan de Mongruel. (Ph. Ap)



La rue de la République vers 1965. (Col. Ap)

Rue de l'Industrie

Cette rue date du 19^e siècle, elle a sûrement été faite par Mongruel, ce dernier avait ses ateliers et ses bureaux au début de cette rue. Le bâtiment qui fait l'angle de la rue de la République, de la Grand-Rue et de l'Industrie lui appartenait, une partie des locaux deviendra la Poste de Jaunay.

Selon l'Inventaire général du patrimoine culturel, l'année de construction du bâtiment date de 1883.

La description du bâti est la suivante :

Atelier de fabrication et logement patronal, à élévation ordonnancée et à 1 étage carré, couvert d'un toit à longs pans brisés à croupes en ardoise ; la partie centrale du logement patronal est coiffée d'un dôme circulaire. L'usine de construction mécanique et logement patronal est édifié en 1883 pour Ernest Mongruel, dont l'établissement de construction de charpente métallique a été fondé en 1810 et agrandi l'année suivante. Les bâtiments sont vendus en 1906 à Edmond Laurent, ingénieur, qui prend la suite d'Ernest Mongruel, puis en 1922 à Ferdinand Meunier, avant d'être transformés en charronnerie en 1924 par Roger Mercier. En 1906, il y avait 15 ouvriers. Une constitution d'une société de secours mutuels avait été créée et dissoute en 1910.

Le logement patronal a abrité la Poste de Jaunay jusqu'aux environs des années 1950, il y a eu une banque et l'atelier de fabrication a été un garage.

Le peu de vestiges archéologiques découverts dans cette rue a déjà été évoqué plus haut avec les travaux de la Grand-Rue.

Pendant les travaux de la Grand-Rue, une tranchée de raccordement de réseaux avec la rue de l'Industrie n'a donné aucun indice archéologique. Au début de la rue, une couche importante de terre végétale subsiste sur une hauteur d'1,50 et sur longueur de plus de 5 mètres. Dans cette rue, une tranchée a été effectuée sur une profondeur et une largeur d'environ 1 mètre (fig. 52). Une couche archéologique se distingue à 50 cm sous la route au niveau du N°2 (2), quelques pierres pouvant provenir d'un mur se distingue en fond de tranchée (ph. 86). Il n'est pas possible de dire si nous sommes réellement en présence d'un mur ou de son effondrement, car les travaux n'étaient pas assez profonds.

Une surveillance particulière avait été donnée à cette rue, car Ernest Mongruel pensait que l'égout découvert dans la cour du prieuré traversait cette rue. Il n'a été découvert aucun reste de cet égout : est-il plus profond que les 1 mètre de tranchée ? Il serait peu probable que ce conduit n'est jamais traversé la route. Puisqu'il n'a jamais été découvert dans ce secteur, et que tout part d'une supposition que l'égout viendrait rejoindre Notre Dame de la Doüe.

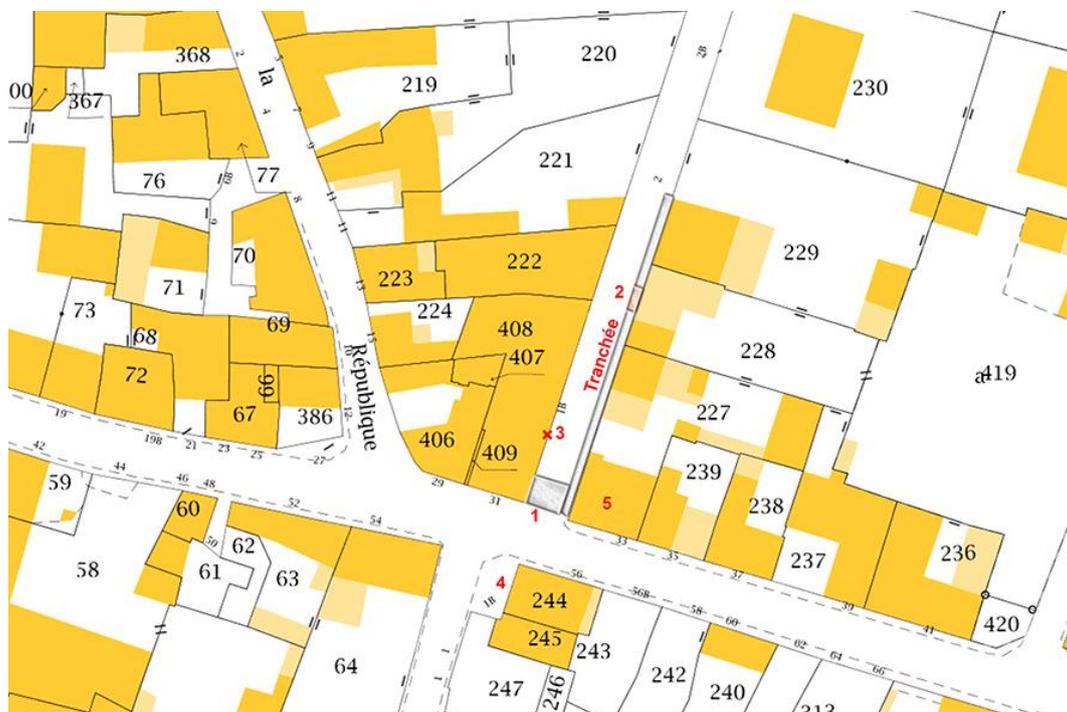
«...Enfin cet aqueduc de décharge venant des « Thermes » devait aboutir à l'endroit anciennement appelé la « Doüe », Il n'existe plus rien de cette « Doüe » mais, il y a quelque années, un propriétaire faisant creuser une cave à l'endroit présumé, il m'a été permis de constater que le sol avait autrefois été creusé et remblayé....»

D'ailleurs, sur le plan qu'il a fourni au Père de la Croix, il met le canal en pointillé (fig. 53) ce qui nous prouve qu'il ne l'a pas vu ; de plus, le bâtiment et la cour qui font l'angle avec la rue de la République, lui appartenait, construction faite par lui (ph. 88, 89, 90). Cette grande bâtisse deviendra la Poste de Jaunay (ph. 87). Il indique un puits ancien dans la cour mais pas de canal, il écrit sur le plan qu' « en faisant une fondation » (fig. 54), il trouva un « vase », mais ne nous dit pas à quelle profondeur il se trouvait. Près du N°2 de cette rue, un puits funéraire avec poteries et ossement avait été découvert par Mongruel (fig. 53).

Si Notre Dame de la Doüe existait à l'emplacement désigné par Mongruel c'est-à-dire de l'autre côté de la rue (fig. 55), le canal de décharge, ne pouvait pas parvenir de ce côté, il aurait pris une direction depuis l'église beaucoup plus parallèle à la rue de la République afin de rejoindre l'angle de la Grand-Rue et de la rue de Poitiers. Les travaux de 2015 ne nous montrent aucun vestige de l'égout entre la rue de l'Industrie et au-delà

de la Grand-rue. Enfin on n'envoie pas un égout pour alimenter un prétendu baptistère, c'est un aqueduc que l'on dirige vers cet édifice et non un canal de décharge.

Il se pourrait aussi que la prétendue chapelle de Notre Dame de la Doüe ne se trouvait pas dans l'angle de la rue de Poitiers, mais peut-être dans celui formé par la rue de l'Industrie et de la Grand-Rue ou une maison a des grandes caves superposées (fig. 55). Ces caves sont sûrement antiques car au 19^e siècle, il n'y aucune constructions d'indiquées sur le cadastre de 1817 ; elles ont dû être aperçues pendant la construction de l'immeuble situé à cet angle de rue.



(Fig. 52) -

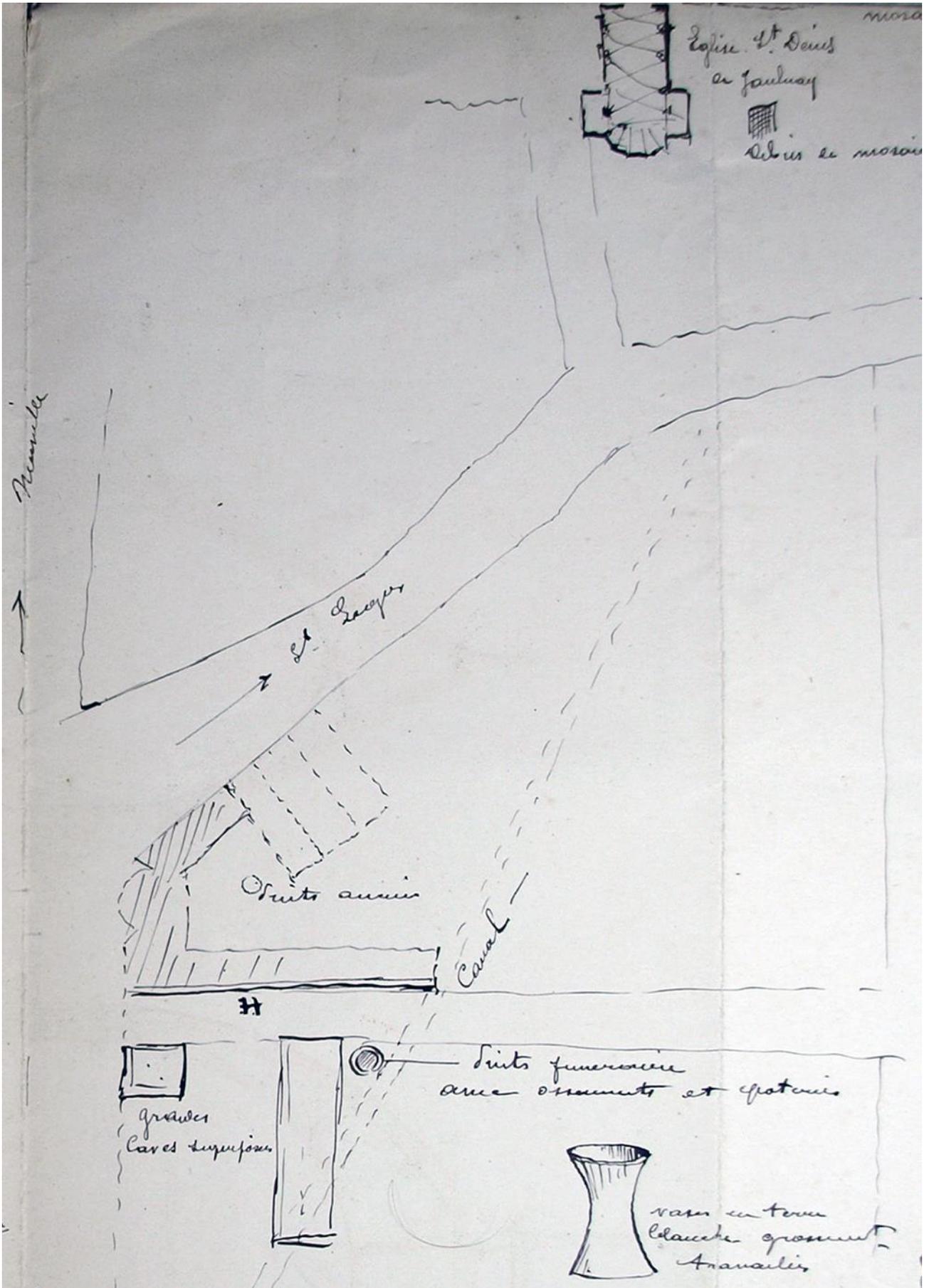
Plan des travaux et des relevés en 2015. (DAO. Ap)

- 1 – Terre végétale.
- 2 – Observation de tuiles et probablement d'un mur au N°2.
- 3 – Découverte du vase par Mongruel.
- 4 – Notre Dame de la Doüe.
- 5 – Grandes caves superposées.



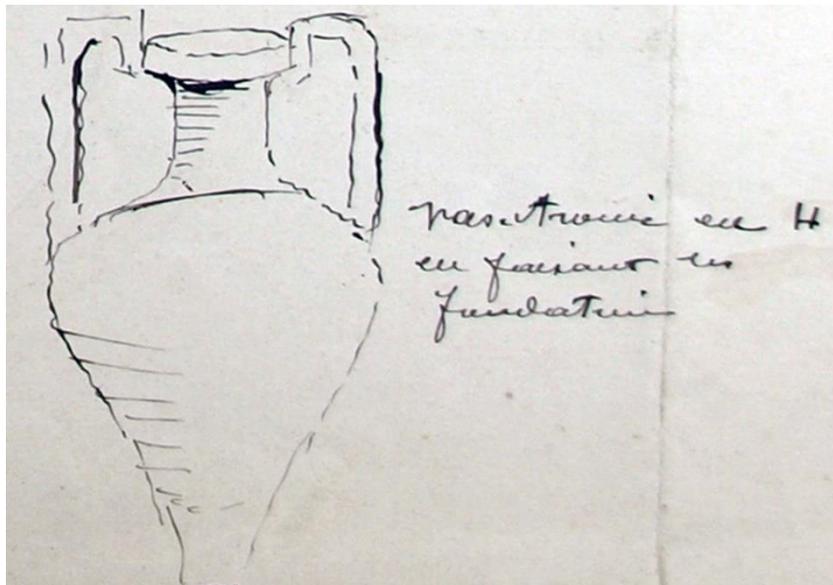
(Ph. 86) -

Tranchée devant le N°2. (Ph. Ap)



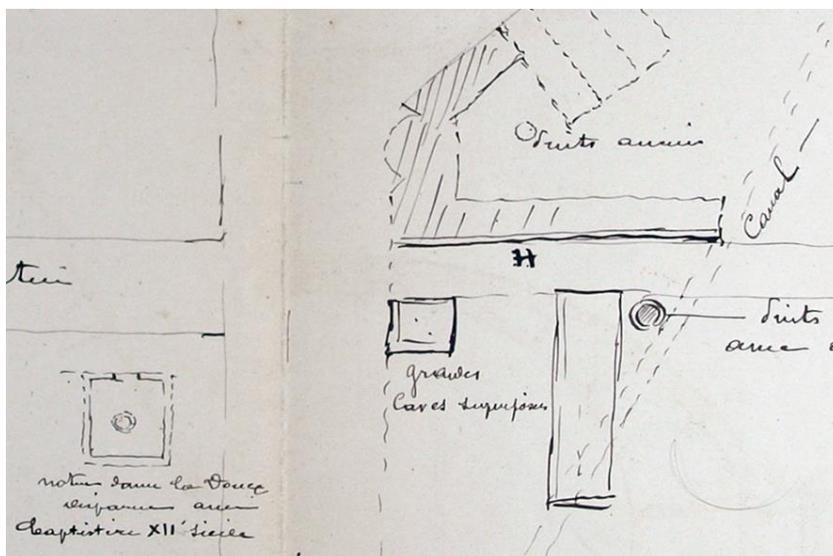
(Fig. 53) -

Plan par Mongruel. (Ph. Ap)



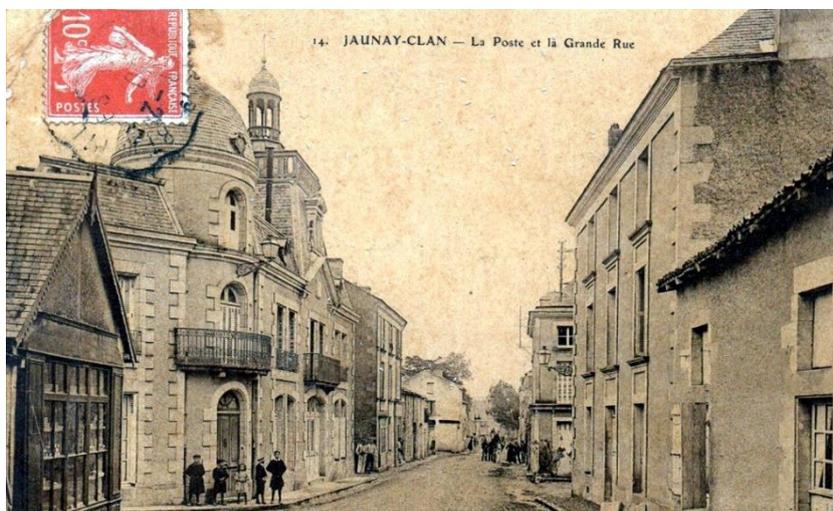
(Fig. 54) -

Vase découvert par Mongruel. (Ph. Ap)



(Fig. 55) -

Grandes caves superposées. (Ph. Ap)



(Ph. 87) -

La Poste en 1913. (Col. Ap)



(Ph. 88) -
L'ancienne maison de Mongruel en 1994.
(Ph. Deneyer, Marc) Inventaire général, ADAGP



(Ph. 89) -
Les ateliers de Mongruel en 1994. (Ph. Deneyer, Marc)
Inventaire général, ADAGP



(Ph. 90) -
Vue aérienne des ateliers Mongruel vers 1945. (Col. Ap)

Rue du Temple

Comme pour la plupart des rues autour de la Mairie, la rue du Temple fait partie comme celle de l'Industrie et des Ecoles, des nouvelles rues créées au 19^e siècle pour se rendre à cet établissement scolaire, mais aussi, afin de créer de nouvelles constructions.

Le nom de rue du Temple a été donnée par Mongruel, car en 1885 un temple a été découvert près de cette rue, il est difficile de savoir exactement le lieu précis de cette découverte. L'endroit a changé et les constructions se sont multipliées. Le relevé fait par Mongruel et le Père de la Croix nous donne une faible indication pour notre époque.

François Eygun en 1954 avait probablement situé la découverte du temple, il désigne la parcelle E 883 comme étant celle de la découverte. En reprenant cette parcelle du cadastre ancien, et en la repositionnant sur le cadastre actuel, nous avons un nouveau parcellaire. En recherchant le lieu des anciennes carrières de sables sur le terrain, ainsi que sur des photos aériennes des années 1945 et 1950, j'ai pu repositionner celle désignée par Mongruel. En me servant du site de l'IGN, et de leurs outils de distance en mètre, j'ai repositionné approximativement le temple découvert par Mongruel et le Père de la Croix. Ses côtes de longueur ont été fournies par le plan dressé à l'époque de la découverte. Le plan de situation que j'ai levé pour le repositionnement du temple est approximativement sur le terrain à plus ou moins 50 cm par rapport aux découvertes faites en 2013.

Sur le plan fourni par Mongruel, il écrit que le temple se situait sur le terrain de la Couture, entre Clan et Jaunay.

«...Les terrains de la construction Romaine et ceux avoisinant, s'appellent la Couture...»

Les terrains de la couture se trouvaient à l'emplacement de la Mairie actuelle et face à cette dernière. Un entête de lettre de Mongruel signale ces ateliers à la Couture, donc probablement que la rue de l'Industrie où étaient ses ateliers faisait partie de la Couture. Le lieu de localisation du temple est difficile à situer réellement, sur le plan du cadastre ancien, le lieu même de la Couture n'existe pas. Il faut réunir beaucoup d'éléments pour pouvoir délimiter cet espace de terre (fig. 56).

Pour la construction du nouveau groupe scolaire en 1903, nous apprenons que le terrain appartenant à Mongruel se trouve au lieu-dit la couture et qu'il sera acheté par la commune afin de construire la nouvelle école, qui deviendra plus tard la Mairie actuelle.

La délibération du conseil Municipale du 27 novembre 1902.

«...M. Diot Clément, propriétaire à la Couture ne nous a fourni aucun prix et a dit qu'il ne voulait pas vendre son terrain.

M. Diot Ernest dont le terrain est d'environ 6 bosselées, nous a donné le prix de- 2.000 f les 7a60 centiares.

Il nous restait un terrain convenable à examiner, celui de M. Mongruel Ernest situé lui aussi sur La Couture...»

Sur ces pièces de terres dites de la Couture et autour, se trouvaient plusieurs carrières de sables au début du 20^e siècle. L'essai de restitution des parcelles de la Couture nous laisserait supposer que la fouille de 2013 se situait à l'intérieur de ces parcelles. La problématique réside dans le fait qu'un chemin se situant le long de la carrière et désigné par Mongruel comme voie romaine n'est nullement indiqué sur l'ancien cadastre. Seule la possibilité de prendre des parcelles mis bout à bout pourraient nous donner un semblant de chemin. Mais l'ancienne carrière de sable, se trouvant près de la fouille de 2013, n'a pas de chemin le long.

Mais comme le cadastre ancien n'est pas précis, il se pourrait que le temple fasse partie de l'ensemble des structures fouillées en 2013 (fig. 57), et que ce dernier n'est pas été vu. Il pourrait se trouver dans les jardins attenants au mausolée en parcelle 342 (fig. 60)

Le temple a été fouillé du 28 au 30 juillet 1885 et du 4 au 5 août 1885, le plan de restitution du temple nous donne un monument muni de marches (fig. 58), la largeur des murs pouvaient recevoir les parties des colonnes découvertes dans la sablière. Le mausolée ne peut pas correspondre au temple de 1885 (ph. 95), les sarcophages

découverts dans le mausolée aurait été vus par le Père de la Croix et Mongruel. À l'intérieur de la carrière se trouvait un mur moderne qui permettait de situer le temple découvert, ce mur n'est plus présent dans cette carrière comme indiqué sur le plan de 1885 (fig. 59), car la carrière a été agrandie et élargie depuis le 19^e siècle. Par contre, par rapport à la limite de la parcelle N°291 où se situe l'ancienne carrière de sable, et la N°21, nous avons l'extrémité de la carrière ; il nous faut prendre la distance de 36,60 mètres pour pouvoir resituer le mur vu en 1885. A la limite de la carrière, qui n'a apparemment pas bougé depuis le 19^e siècle, nous prenons la distance de 29 mètres qui est la longueur du mur moderne signalée sur le plan. Puis, nous rajoutons au 29 mètres 37 mètres pour avoir un point de distance. À partir de celui-ci, nous mesurons 38,70 mètres vers le bas comme indiqué sur le plan et nous avons approximativement, à 50 cm près, la position du temple. Il se situerait dans la parcelle N°342, qui correspond à un jardin d'une propriété privé. Le temple étant en dehors de l'emprise du chantier de fouille de 2013, il ne pouvait pas être vu (ph. 91, 92)

Ce qui est intéressant, c'est que nous avons un ensemble composé d'un temple et d'un espace funéraire. Nous avons peu d'élément pour ce temple, nous ne savons pas à qui il était dédié et s'il fonctionnait avec la partie funéraire des lieux. Par contre, nous avons quelques éléments architecturaux recueillis dans la carrière, mais ces derniers pourraient appartenir à d'autres bâtiments puisqu'ils n'ont pas été découverts sur les lieux même du temple. Il en est de même pour tout le mobilier découvert. Ces éléments étaient des parties de colonnes que Mongruel a fait remonter dans sa propriété de la Chartreuse à Clan (ph. 93, 94).

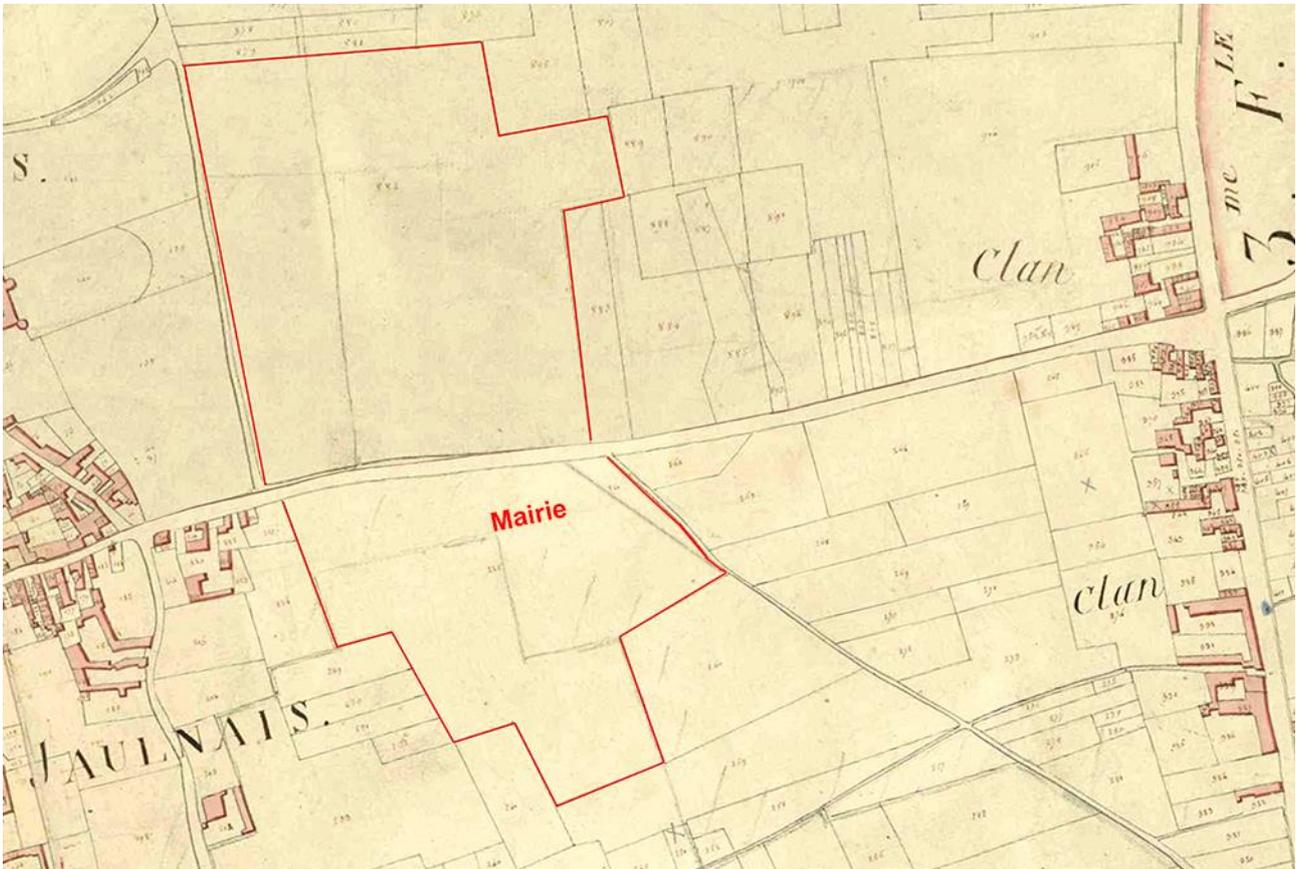
«...Pour compléter par la pensée ce qu'était Jaunay dans l'antiquité nous verrions face aux « Thermes » et à environ 600 mètres, un petit temple ouvert établi sur une légère butte et entouré colonnes. Ce temple devait être de style composite. Dans une carrière de sable on venait de trouver des tronçons de colonnes cannelés, des débris antiques de toutes sortes, des clés, des clous, des serrures et des cendres. J'ai immédiatement fait venir le R.P. de la Croix qui, ce jour-là, m'a montré son vrai talent de chercheur: Après avoir examiné les débris trouvés dans la sablière il me dit: « Nous sommes en présence des restes d'un édifice religieux, un temple! - Mais, lui dis-je, où pensez-vous que ce temple ait été bâti ? » Après un examen de l'horizon, avisant tout près de nous, dans un champ de luzerne au centre d'un amphithéâtre de collines, un terrain surélevé où pas un débris ne pouvait guider, Il me dit: « Le temple était là, faisons une fouille ». Mes ouvriers se mirent aussitôt à l'œuvre et dans très peu de temps, découvrirent à 0,50 de profondeur les murs de fondation du temple dont les dimensions correspondaient aux modules des colonnes. Le Père de la Croix a emporté ce jour-là le plan des substructions avec leur orientation, Il m'a été, depuis, possible de reconstituer avec des débris, une des colonnes que j'ai fait élever dans ma propriété, tout près du temple...»

En 2013, Maxence Segard, sur le terrain jouxtant la carrière et la parcelle pouvant correspondre au temple, a découvert un mausolée et un autre bâtiment avec un espace funéraire. A l'intérieur, il y avait deux sarcophages en pierre, renfermant des sépultures.

Cette fouille a permis d'observer et de relever, des époques différentes d'occupation, allant du bronze final, au haut moyen âge.

Il avait été découvert avant la reprise des travaux de la Grand-Rue en septembre 2009 et pendant l'installation des cabanes de chantier des ouvriers, une fosse d'une hauteur d'1,50 mètre environ et d'une longueur approximative de 2,10 mètres pour une largeur d'1,80 m.

Elle fut découverte pendant le creusement d'une tranchée afin d'installer une cuve pour les sanitaires. Dans le fond de la tranchée se trouvaient quelques pierres chauffées et un tesson probablement de l'âge du bronze. Ce secteur n'était pas compris dans la fouille de 2013, ce qui n'a pas permis de sonder cet endroit et de redécouvrir la totalité de la fosse et aussi de la fouiller.



(Fig. 56) -

Essai de repositionnement de La Couture au 19^e siècle. (DAO. Ap)



(Fig. 57) -

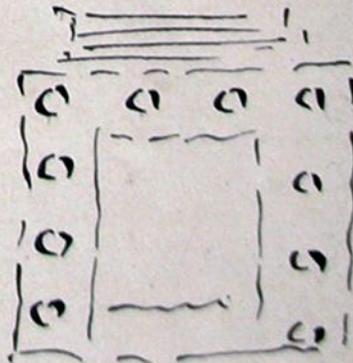
En vert : l'emprise des fouilles en 2013, en beige : l'emplacement de la carrière. (DAO. Ap)

funerariae
munitis et epotuis



vase en terre
blanche grossier
Anavallis

vase terre en H
en faisant en
fondation



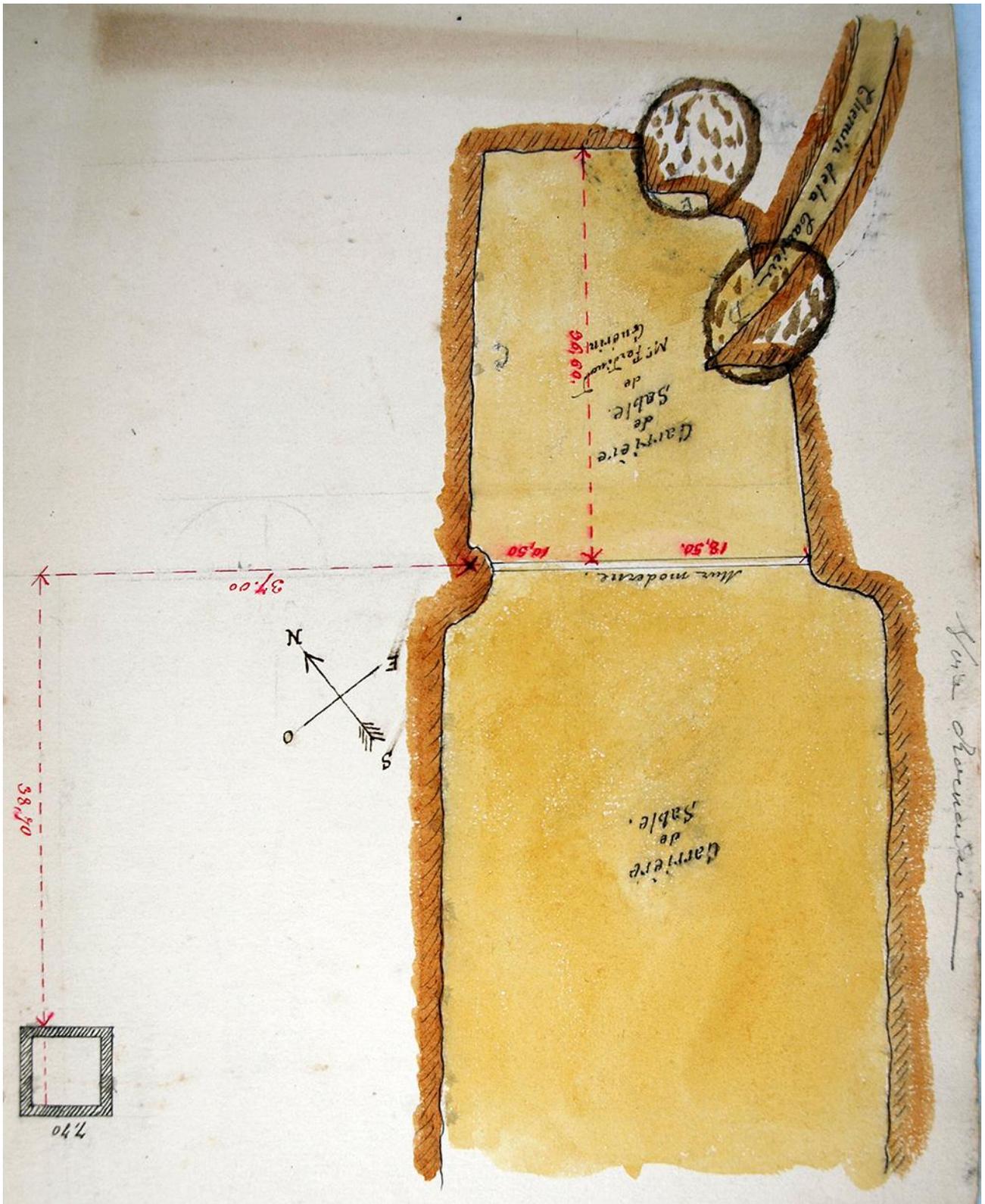
temple
style Dorique
avec colonnade

Colonne cannelée

Canaan
plus de sens et
plus multiples

(Fig. 58) -

Plan du Temple par Mongruel et le R.P de la Croix. (Ph. Ap)



(Fig. 59) -

Relevé et positionnement du Temple par Mongruel et le R.P de la Croix. (Ph. Ap)



(Ph. 91) -

En rouge emprise des fouilles de 2013.
 En vert les anciennes carrières de sable en 1950.
 Les flèches indiquent le chemin des carrières. (DAO. Ap)



(Ph. 92) -

Essai de repositionnement du Temple en 2015. (DAO. Ap)



(Fig. 60) -

Essai de repositionnement du Temple sur le cadastre en 2015. (DAO. Ap)

- C** - Carrière.
- M** - Mausolée découvert en 2013.
- T** - Position probable du Temple.
- F** - Fosse découverte en 2009.

En violet, emplacement de la parcelle N° 883 E du cadastre ancien



(Ph. 93) -

Colonne du Temple. (Ph. M. Segard)



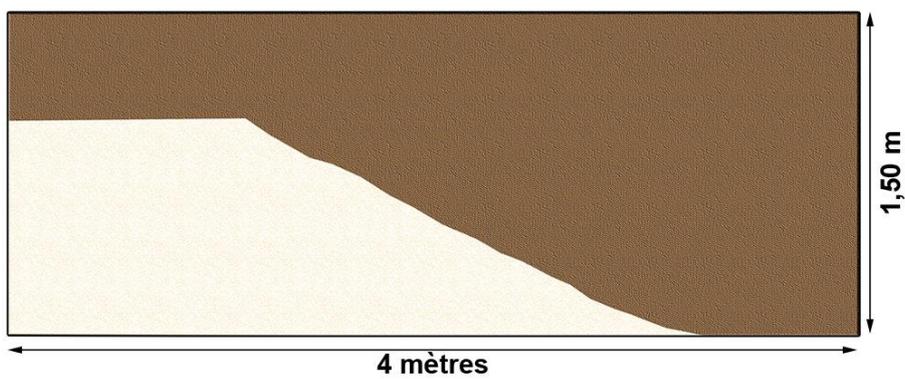
(Ph. 94) -

Colonne du Temple. (Ph. M. Segard)



(Ph. 95) -

Le mausolée. (Ph. M. Segard)



(Fig. 61) -

Coupe de la fosse découverte en 2009. (DAO. Ap)



(Ph. 96) -

Coupe de la fosse. (Ph. Ap)



(Ph. 97) -

Vue de l'ensemble de la coupe de la fosse. (Ph. Ap)



(Ph. 98) -

Pierres brûlées dans le fond de la fosse. (Ph. Ap)

Les rues près de l'église :

Rue de Parigny

La rue de Parigny fait partie des anciennes rues de Jaunay-Clan, elle permettait de rejoindre Marigny-Brizay via Saint-Leger et le village de Parigny. Cette rue est probablement antique, c'est par cette route que la translation de Saint-Leger pénétra dans Jaunay-Clan.

Elle fait partie du bourg Calin, il y a au N°4 Bis de cette rue chez Mr Pierre Demelier, les restes probables de vestiges de constructions romaines. En 2008, en creusant une tranchée d'irrigation le long de ses thuyas, Mr Demelier est tombé sur une grande quantité de reste de poteries et tuiles romaines. Me montrant le début de tranchée, j'ai pu observer sur une longueur avoisinant les 2 mètres, pour une profondeur et une largeur approximative de 50 cm, les restes de poteries et tuiles romaines ; il y avait là, la quantité d'une brouette, de prélèvement antique. Il est probable que nous soyons en présence de structure romaine dans sa parcelle cadastrée au N° 43, (fig. 62).

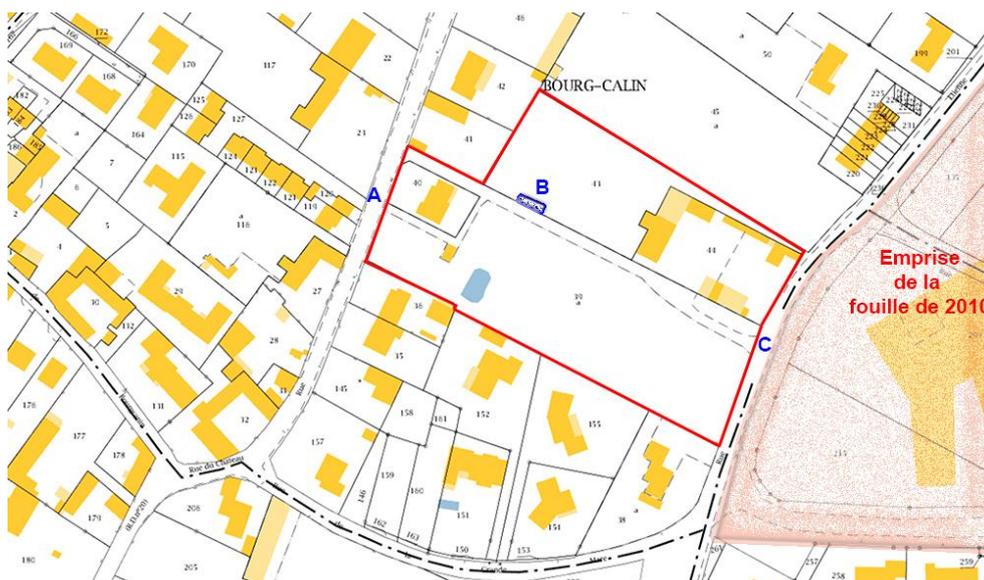
La présence de ces vestiges est peut-être à rattacher à la fouille de Gaëlle Lavoix, pratiquée en 2010 et se trouvant à environ 50 mètres face à ce lieu. Cette fouille avait permis de mettre en évidence un vaste jardin antique, celui-ci confirmant la densité de l'occupation antique du bourg de Jaunay-Clan.

Les indices d'occupation les plus précoces remontent à l'Âge du Bronze (-2000 à -800 avant notre ère). Il s'agit de bâtiments sur poteaux et de zones d'ensilage, où de nombreuses fosses ou silos étaient aménagés dans le sol naturel, pour permettre le stockage des graines en milieu confiné, après leur récolte.

Un enclos circulaire funéraire de cette période, d'environ 13 mètres de diamètre, a également été mis au jour. Une exploitation rurale antique des I^{er} et II^e siècles de notre ère a aussi été mis au jour et semble être dédiée à une activité horticole de type pépinière.

Un petit bâtiment, dont la vocation n'avait pas encore été déterminée, devait lui être associé.

Une occupation médiévale et artisanale et basée sur le stockage des céréales serait datée du X^e aux XIII^e siècles. Elle se concentre au nord-ouest du site, à l'angle de la rue Etienne Moreau et du chemin de la Viaube et semble être beaucoup plus vaste vers le sud et vers l'est. L'implantation de plusieurs bâtiments (sur poteaux, maçonnés ou sur solins de pierres) et de zones d'ensilage, se développent de part et d'autre de l'emprise du réseau viaire. La rue Etienne Moreau longeant les fouilles pratiquées de 2010 à 2014 est probablement romaine voire gauloise.



(Fig. 62) -

La limite en rouge correspond au terrain de Pierre Demelier. (DAO. Ap)

- A – Rue de Parigny.
- B – Emplacement des vestiges.
- C – Fouille de Gaëlle Lavoix en 2010

Rue du Château

La rue du Château est une très ancienne rue, elle est dans la continuité de la rue de Parigny. Elle permettait de rejoindre Marigny-Brizay via Saint-Leger et le village de Parigny. Cette rue est probablement antique, c'est par cette route que la translation de Saint-Leger pénétra dans Jaunay-Clan. Elle permet de joindre le château Couvert.

La construction du château a été lancée en 1519 par François Fumé, maire de Poitiers. Il a été inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en 1984.

La terre de Jaunay tombe dans les mains des Fumé vers 1471 avec le mariage de Pierre Fumé et Hilaire Herbert. C'est le début pour la famille Fumé de trois siècles de règne. L'appellation « *Chasteau Couvert* » apparaît pour la première fois en 1520, accolée au nom de François Fumé, maire de Poitiers.

À la mort de François Fumé en 1532, le fief des *Chapeaux*, l'autre nom donné au fief de Château-Couvert, revient à son fils cadet François II qui le transmet ensuite à François III, maire de Poitiers en 1597 et trésorier général de France à Poitiers.

Le Château restera pendant plus de trois siècles dans la même famille jusqu'au décès d'Élisabeth Fumé en 1775, elle était la veuve du marquis François de Foudras de Courcenay.

Le château passera ensuite dans la famille de Tudert, puis dans la famille Vassé, avant d'être transformé en gentilhommière au 19^e siècle.

Les différents travaux entrepris dans la propriété du château Couvert ont amenés la découverte de quelques restes de mobilier de l'époque romaine. Le propriétaire des lieux m'a montré en 2008 les restes de plusieurs tuiles et des tubulures antiques découvertes dans le parc situé derrière et sur le côté droit du château (fig. 63). Face à l'entrée du château, des sondages archéologiques, menés par l'INRAP en février 2007, ont abouti à la mise au jour de plusieurs structures de l'époque romaine.

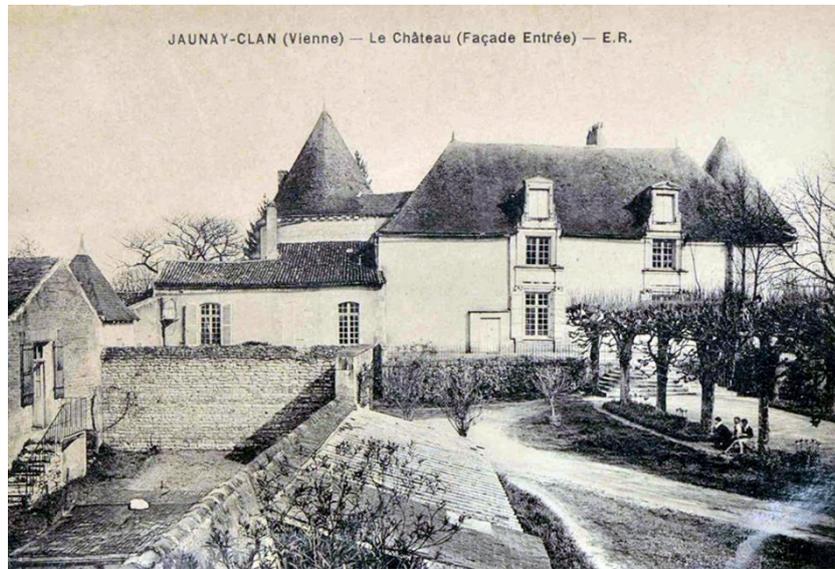
D'après le rapport d'Anne Jegouzo ;

«... Ce diagnostic aura permis de mettre au jour, sous 40 cm de terre végétale, une occupation antique. Elle se compose principalement d'un bâtiment à double abside concentrique entouré d'un fossé qui peut être interprété comme un sanctuaire, d'une zone à forte densité de trou de poteau certainement lié à de l'habitat et d'une aire réservée à de l'artisanat avec de nombreuses fosses...»



(Fig. 63) -

Les zones en orange correspondent aux vestiges de l'époque romaine. (DAO. Ap)



(Ph. 99) -

L'entrée du château en 1910. (Col. Ap)



(Ph. 100) -

Vue aérienne vers 1945. (Col. Ap)



(Ph. 101) -

Vue aérienne en 2012. (IGN)

Quelques découvertes archéologiques sans plus de précision.

LE PETIT PARISIEN du 20 mars 1898

« Une découverte archéologique vient être faite dans la commune de Jaulnais, à quinze kilomètres de Poitiers. Des terrassiers, en creusant les fondations d'une maison, ont mis à jour des constructions datant de l'époque romaine, dans lesquelles ils ont trouvé de nombreux objet ».

Il n'y a pas plus d'explication de l'endroit de la découverte. En juillet 1898, découverte pour la seconde fois des mosaïques dans le prieuré, donc 6 mois après cette annonce dans le journal et 13 ans après la découverte de la première mosaïque en 1875.

Il est difficile de mettre en relation cette découverte publiée dans le Parisien avec les recherches de Mongruel, il nous faut donc en conclure qu'il y a un autre site archéologique important dans le bourg de Jaunay, mais où ?

En mars 1898, c'est aussi la publication dans la presse locale de la découverte de la Minaudière. Mais elle correspond à la plantation d'arbres fruitiers et non pas des fondations d'une maison.

Autre découverte sans plus de précision et publiée dans un article du Congrès des Sociétés Savantes de 1980 (R. Fritsch Trente années de recherches archéologiques)

« 1977. A Jaunay-Clan, deux aqueducs antiques sont étudiés Rue Nationale Il n'est pas possible de les dater. »

La rue Nationale n'existe pas, il est probable qu'elle corresponde à la Route Nationale 10, mais où cette découverte a-t-elle eu lieu ?

Conclusion :

En conclusion, le bourg de Jaunay et de Clan ont connu une très grande agglomération gauloise s'étendant sur plusieurs hectares ; un seul et même village a perduré pendant cette période jusqu'à la conquête romaine.

A l'époque romaine, le village gaulois disparaît de Clan et vient s'établir près des collines de Jaunay ; une petite agglomération se crée avec son petit réseau de rues et d'habitations. Nous apprendrons avec la translation du corps de Saint-Leger au 7^e siècle, que Jaunay se nommait Gelnacum.

La période située entre l'époque romaine et le 10^e siècle reste assez floue sur la commune, nous savons d'après les nombreux sarcophages observés derrière l'église que l'agglomération à l'époque mérovingienne devait être importante.

Sainte Radegonde, désirent posséder un fragment de la vraie croix du Sauveur, en fit la demande à Justin le Jeune, empereur d'Orient; elle obtint ce qu'elle demandait.

La tradition rapporte que la précieuse relique fut apportée par la Sainte et des prêtres de Tours, le 19 novembre 569.

Les clercs de Poitiers qui allèrent au-devant des envoyés tourangeaux les rencontrèrent à Sigon, paroisse de Migné. En se détournant de la voie antique dit des Bœufs, le cortège entra dans Gelnacum afin de se désaltérer et repartir en direction de Migné et Sigon.

En 681, la rencontre avec le cortège transportant le corps de Saint-Leger a été faite dans le bourg de Gelnacum. L'Abbé Métais ;

«...L'évêque Ansoald vint le recevoir à Jaulnay, où il attendit durant trois jours l'arrivée des saintes reliques.

La population entière, dans un élan de foi enthousiaste, accompagna son premier pasteur qui allait au-devant du cortège. On le rencontra au lieu qui a reçu depuis le nom de Saint-Léger-la-Pallu.

C'est au milieu de la fumée de l'encens, à la lueur des cierges que chacun tenait à la main, que les habitants de Jaulnay reçurent le précieux dépôt. Des chants préparés à l'avance remuèrent profondément les cœurs, et ce fut une marche triomphale que la procession qui s'organisa alors de Saint-Léger à Jaulnay, où un miracle éclatant récompensa la foi de nos ancêtres et excita encore davantage leur enthousiasme...»

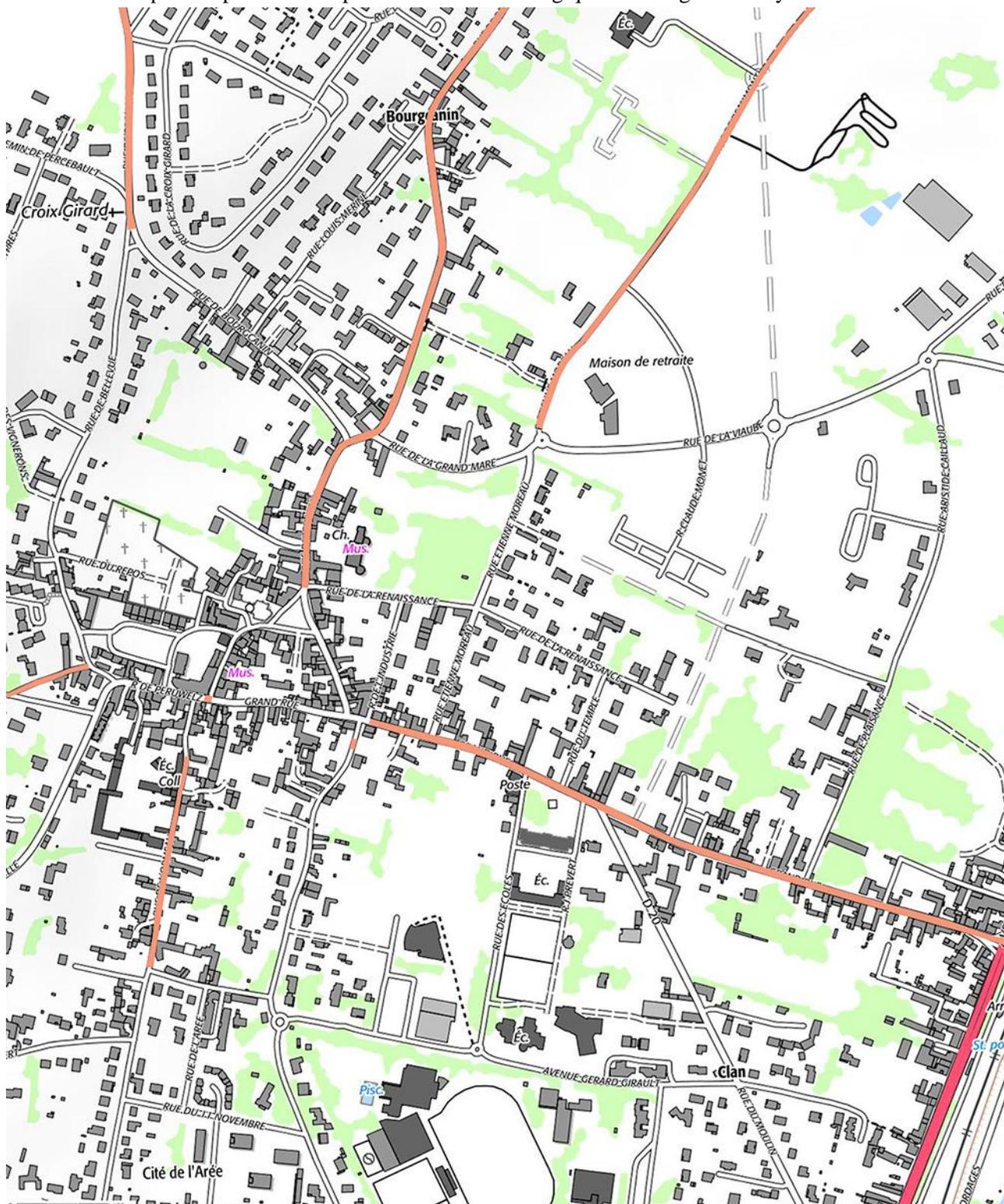
Une période de trouble archéologique et historique se situe après cette époque et jusqu'au 10^e siècle ; un document de 985 nous apprend que les biens de la cure de Jaulnay appartenaient au chapitre de Saint-Paul de Poitiers. C'est probablement à partir du 11^e siècle que Jaunay voit son histoire se créer avec la construction de l'église ; à partir de là, Jaunay n'a cessé de prospérer. Des villages se sont créés autour et près du bourg de Jaunay et Clan et ont commencé à se développer.

La richesse archéologique de Jaunay et de Clan nous renseigne sur ces périodes situées entre le néolithique et le 10^e siècle en espérant que l'histoire et l'archéologie puisse nous apporter d'autres éléments sur ces périodes manquantes ; il nous reste à définir le rôle de Gelnacum. Il est peu probable que Gelnacum n'ait été qu'une seule villa ; une agglomération ou relais s'est formé près du Clain et entre les deux voies antiques menant à Tours. Nous savons, que depuis le 19^e siècle, que Jaunay et Clan sont riches en vestiges archéologiques.

La richesse des éléments de décorations découvertes près de l'église ne nous renseigne pas si nous sommes en présence d'un monument ou d'une villa ; l'égout et l'aqueduc ne nous donne pas plus de renseignement quant à leurs destinations finales. L'Hypothèse de Mongruel comme étant en présence de thermes n'est fondé que sur les mosaïques, l'aqueduc et l'égout : aucun plan de bâtiment n'a été découvert pour pouvoir affirmer si nous sommes ou pas en présence d'un monument. Donc, il n'y a pas lieu de décrire cet endroit comme étant l'emplacement de thermes.

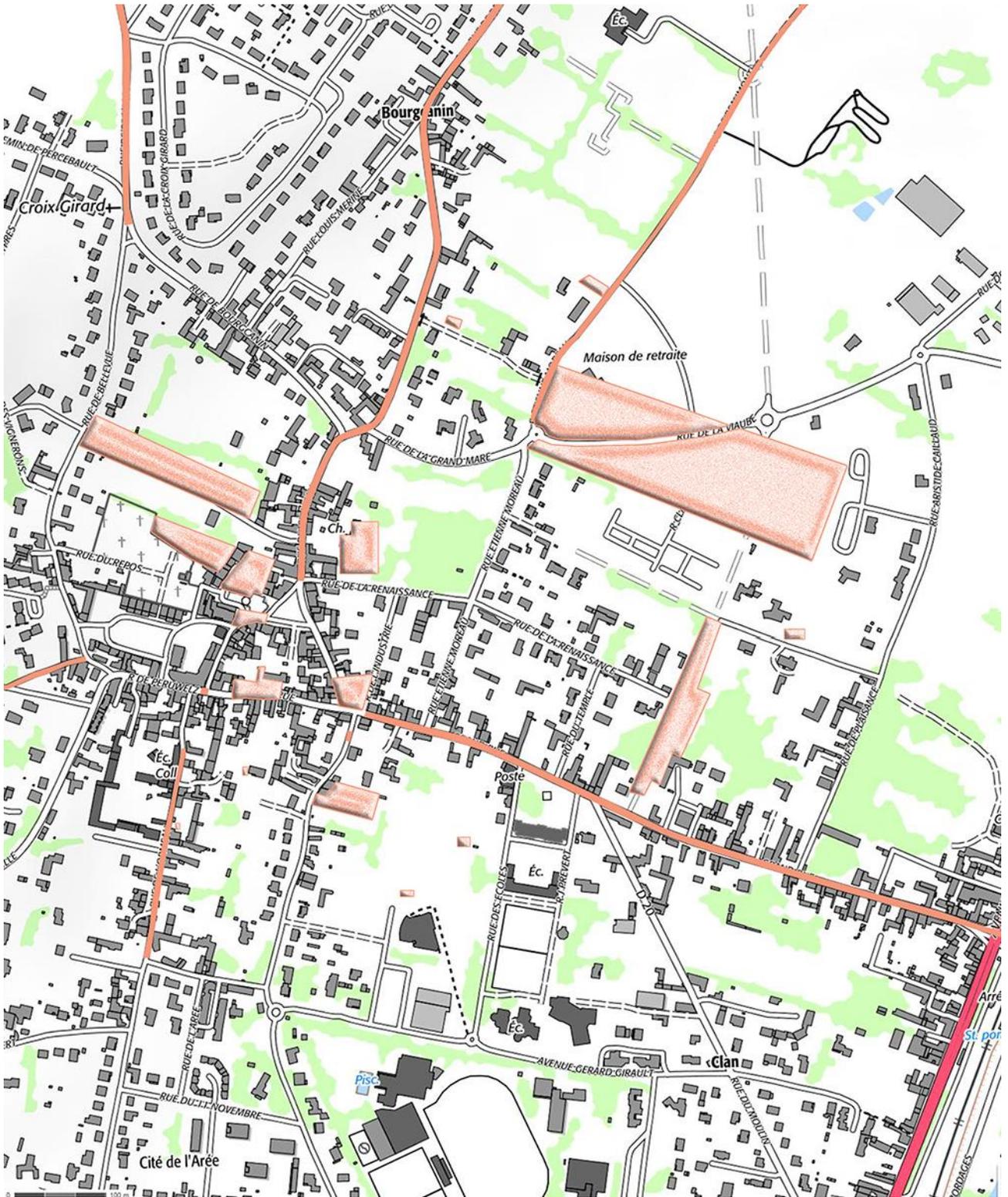
Un réseau de rues et de voies antiques se dessine au fur et à mesure des découvertes faites sur le bourg de Jaunay-Clan (fig. 64). Un premier plan peu d'ores et déjà être établi, ainsi qu'une limite probable de l'emprise

gauloise, romaine (fig. 65) et du moyen âge, en espérant que les années à venir nous apportent son lot de découvertes et qu'elles puissent compléter la carte archéologique du bourg de Jaunay-Clan.



(Fig. 64) -

Réseaux probables des voies et rues antiques du bourg de Gelnacum. (DAO. Ap)



(Ph. 65) -

Emprise romaine du bourg de Gelnacum. (DAO. Ap)

DOCUMENTS ET BIBLIOGRAPHIE

SAO.

X. Barbier de Montault, la commune de Jaulnay (Vienne). Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest, 1ère série, tome XIV, 1874-76, p. 217.

Table des manuscrits de D. Fonteneau relatifs à l'Histoire d'Aquitaine. MSAO 1838 T.IV

MSAO 1838 T V. P 378, 416, 448

BSAO T XIV 1874.75.76

BSAO 1862 Série 1, T X 1864.

BSAO 1865, 1866, 1867 XI Série.

BSAO 1871 Série 1, T XIV 1876.

BSAO 1898 Série 2, T VIII 1900.

BSAO 1901-01 Série 2, T IX 1901 - 06.

BSAO 1910-1912 Série 3, T II.

BSAO 1913-1915 Série 3, T III.

BSAO 1953-01 Série 4, T II.

BSAO 1974-10 Série 4, T XII.

BIBLIOGRAPHIE.

Volumes reliés du Cabinet des titres recherches de noblesse, armoriaux Tome I - 27^e Volume 672 pages.
Novembre 1711

Volumes reliés du Cabinet des titres recherches de noblesse, armoriaux Tome II - 28^e Volume 666 pages.
Novembre 1711

Armorial de la noblesse du Poitou convoquée pour les États généraux en 1789 par Armand de la Porte 130 pages

Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume (Volume 16) par De SAINT-ALLAIS 502 pages 1819

Châteaux, manoirs et logis : la Vienne, éd. Patrimoines & médias, Chauray, 1995 J.-P. Andrault (sd),

Eglise princière, église cléricale, X-XII siècles » dans l'histoire du diocèse de Poitiers, dir. R. Favrau, Paris, 1988, (histoire des diocèses, 22) p. 34-52.

Revue des questions historiques Marquis de Beaucourt. 07-1931

Statistique agricole de la France. Annexe à l'enquête de 1929 L'agriculture du département de la Vienne 1937

Annonces, affiches, nouvelles et avis divers de la Province du Poitou. 1784-01-01 1784-12-30

Beauchet-Filleau, Henri. Pouillé du diocèse de Poitiers. 1868.

Congrès Préhistorique de France Compte rendu de la XIV^e Session Strasbourg-Metz 1953.

Congrès Préhistorique de France Compte rendu de la XV^e Session Poitiers-Angoulême 1956.

Le Chalcolithique et l'âge du bronze en Poitou Tome I et II, J-P Pautreau 1979

Comité des travaux historiques et scientifiques (France). Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1955-1956 F.EYGUN

Congrès des Sociétés Savantes de 1980 R. Fritsch Trente années de recherches archéologique.
Métais, P. Saint-Denis de Jaulnay, monographie paroissiale. 1898

Notice sur le Blamanceps de la Vienne et le Fief de la Tour de Brin, par Rivière Congrès National de Viticulture de Bordeaux 1910

Poste aux chevaux / Histoire du relais de Clan. Le Picton, Revue régionale bimestrielle Novembre / Décembre 1991 N°90.

Mes archives personnelles, plans, photos, cartes postales, textes.

RAPPORTS SRA.

Jaunay-Clan Plateforme rue des Ecoles. Mur Antique. Sauvetage Urgent Janvier 2008 A.M.Fourteau Bardaji & Patrice Arbona 14 pages.

Jaunay-Clan « Grand-Rue » Aqueduc & rue Antique. Première tranche Septembre à octobre 2009 Patrice Arbona 27 pages.

Jaunay-Clan Rue de Poitiers Fosse et enclos intervention Octobre 2009 Patrice Arbona 22 pages.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA VIENNE.

Cadastre ancien.

Carton du Père de la Croix. Carton 30-31

1H19.29 : Prieuré de Saint-Denis de Jaunay-Clan (titres des XII-XVIII siècles)

Accord entre l'abbé de Bourgueil et les hommes d'Aliénor d'Aquitaine au sujet des dîmes et les curés de Jaunay-clan.

Transaction entre l'abbé de Bourgueil et le curé de Jaunay-Clan

Arpentement des terres du prieuré.

Nombreux actes administratifs et lettres d'affaires de la seconde moitié du XVII siècle et surtout du XVIII siècle.

Etat des domaines et plan du prieuré.

Q2/41 : vente des biens nationaux (acte de vente du prieuré de Jaunay).

LA PRESSE.

Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres 24^e année N°226 sous le nom d'un Antiquaire. p.2 et 3 dans Chronique local « La mosaïque de Jaulnay »

LE PETIT PARISIEN du 20 mars 1898

INTERNET.

GEOPORTAIL.GOUV.F

CADASTRE.GOUV.FR

ARCHIVES-VIENNE.CG86.FR

GALLICA.BNF.FR

BNF.FR

ARCHIVES-NATIONALES.CULTURE.GOUV.FR

CULTURE.GOUV.FR CULTURE INVENTAIRE PATRIMOINE

CULTURE.GOUV.FR PUBLIC MISTRAL MEMOIRE

ARCHIVE BASE MERIMEE MINISTERE DE LA CULTURE.

ASSOCIATION.

Gelnacum à Jaunay-Clan.